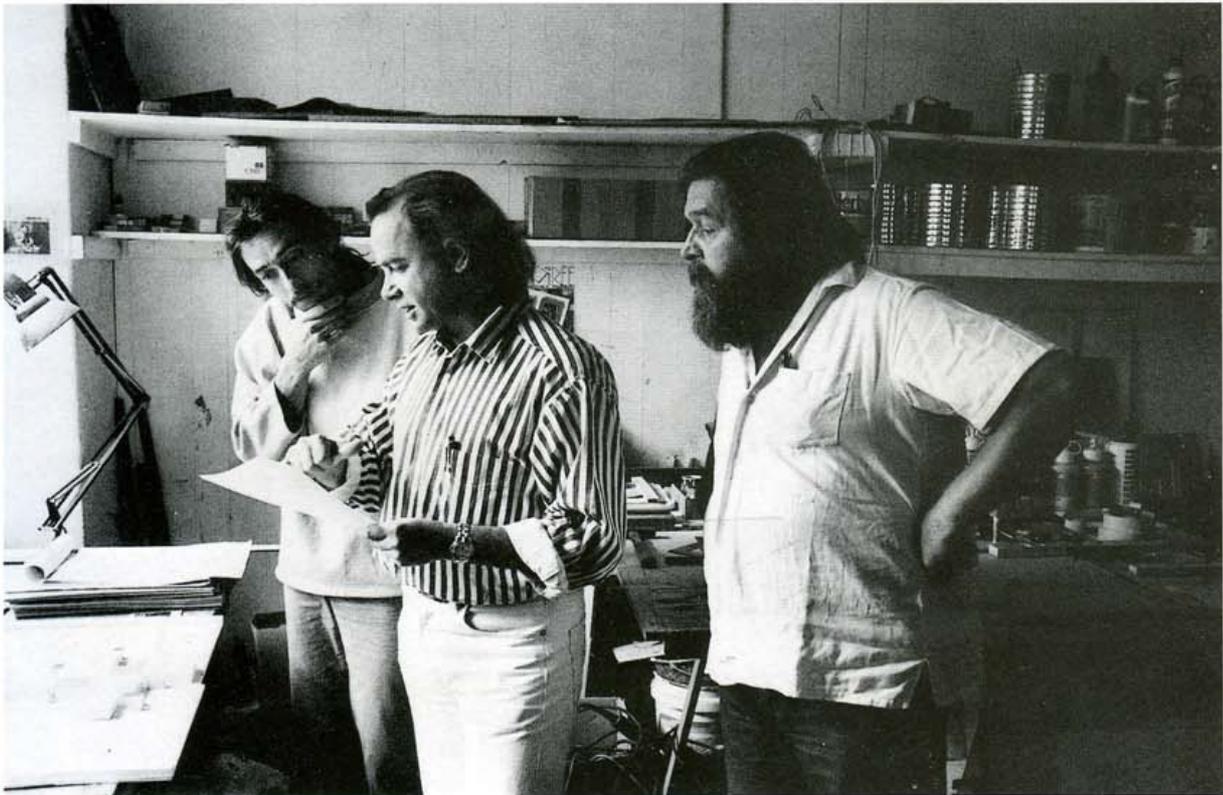


B E R N A R D V I C H E T

— *Revue de Presse* —
de 1993 — 1990 .



(Photo) B.V., Pascal GROSS, Jacques CESA.

— Revues de Presse —
. 1993 — 1990 .

— B. VICHET —

INTRODUCTION:

Il fallait pouvoir dessiner, rechercher créer, construire visionner dans une atmosphère de plaisir en ayant les moyens financiers qui permettent la réalisation des projets personnels. Les paramètres d'une action à long terme étaient définis , il fallait donc en trouver le démarrage, par où commencer, comment entreprendre dès le départ le bon chemin, pour réaliser un parcours qui permette d'atteindre les objectifs successifs.

Pour relater une image fidèle, j'ai donc entrepris de sélectionner les Coupures de Presse d'une période qui se situe entre **1983-1990** pour pouvoir fixer la mémoire dans une revue, ne pas prétendre écrire des " mémoires " sinon resituer des faits, que par les événements de la vie et la diversité de mon vécu j'aurai tendance à oublier. C'est donc un Carnet de notes qui me permettra de soulager mon esprit et aussi restituer certains succès et échecs afin de pouvoir en tirer des enseignements profitables. Il me fallait un alibi pour aboutir un projet qui traînait, compiler une période en rassemblant les coupures de presse d'une tranche de vie. La Cinquantaine était le bon prétexte et le moyen de me fixer une vraie échéance, qui à force de balloter pouvait tout à fait se perdre. Même si je considère tous ces événements aujourd'hui comme anecdotique il n'en demeure pas moins que j'y ai investi beaucoup de travail avec passion et plaisir .

- La pluralité des actions que j'ai entreprises sont liées à cette période d'incubation de 1974 à 1981 qui me préparait à vivre toutes les tensions évoqués sur la période 1983-1990.
- A la lecture des événements il est possible de s'y perdre un peu, car parfois moi même j'avais du mal à m'y retrouver. Je sou mets à la sagacité de mes amis et aux quelques autres lecteurs, des coupures de Presse, qui relatent mon parcours du combattant. En les invitant un jour à aller visiter ces bâtiments qui constituent ma trace en Helvétie et en France (1983-1990). Après cette époque j'ai construis en Espagne, en Grèce, au Mexique, des observatoires au Chili et Îles Canaries, des projets sur l'île de Cuba et un musée sur l'île de Minorque (Baléares).

Au revoir

LA LOGIQUE INDUSTRIELLE:

1981 Achat du terrain industriel à Givisiez 17 000 m², conception du centre artisanal sur la base des deux prototypes construits pour nos besoins - réalisation 1982-1983.

Du produit à l'architecture, de l'architecture à l'urbanisme industriel deviendrait le fil rouge de mon projet personnel.

1986 Prix constructa à Hanovre (Allemagne).

1984 Centre artisanal du Planchy à Bulle 1984 (CH) .

1987 Passage de la technologie sur la France après le succès de la centrale de prêt de Charnay-Macon, prix du moniteur janvier 1987. (FRANCE).

1986 Force métal 1986 (FRANCE).

1985 Achat du terrain de la Faye et début du concept habitat industriel. Construction du BÂTIMENT B 4 mixage bureaux commerce théâtre (CH). Complexe immobilier de 15 Ha.

1988 Projet d'un complexe universitaire, couplage de vitrine interactive. « Futuroscope » 45 ha à Collombey.

Lettre de l'UBS et du Président Conseil d'Etat.

LA LOGIQUE INDUSTRIELLE:

Nous revenions, mon associé et moi, d'une période **d'émigration** qui avait **duré sept ans**. **L'aventure** avait **débuté** en **1974** et jusqu'à cette **période estivale de 1981**, nous avons principalement exporté notre travail dans une Europe qui vivait la crise pétrolière.

J'avais opté, comme jeune entrepreneur, par goût et nécessité, pour **construire** au **Moyen-Orient** et en **Afrique**. De ces voyages, j'avais rapporté une **expérience** de « **la précarité** » et **étouffé** mes **connaissances** de la construction.

La fin de cette époque de **compagnonnage** était porteuse de nombreux messages. **Sept années** avaient passées, durant lesquelles le temps de l'apprentissage des qualités requises, pour un aspirant «artisan-entrepreneur » prévalait sur les autres **temps du « créateur »**.

Je me devais d'apprendre ainsi que de forger mon capital pour **libérer** les « **idées** » que patiemment je **consolidais** depuis des années.

Il fallait attendre le moment opportun et les circonstances qui me permettraient de me jeter sur le « **marché** » avec mes « idées », résultat pratique d'une observation des mécanismes des projets de construction auxquels j'avais participé pendant de nombreuses années.

La société « RAY et VICHET », constituée en 1974, nécessitait un atelier de pliage de tôles, il fallait donc construire des ateliers pour son activité.

Aussi, prenant comme base mes besoins, je décidai de construire un complexe que l'on appellerait « **Centre artisanal de Givisiez** » 1982.

L'environnement industriel était tellement « laid » qu'il fallait me garantir de mes voisins.

La zone industrielle de Givisiez était en **devenir** et **pratiquement déserte**. Je négociai les terrains le plus près possible de l'autoroute pour exploiter mes **façades** comme **vitrine** et **exposer** mon savoir-faire sur l'**axe** routier **principal** de la « **Suisse** ».

Pour faire pour que ce **centre** devienne **exemplaire** et qu'il soit le reflet de mes préoccupations. Je définissais ce qui serait **le fil rouge** de mon projet personnel.

Du produit à l'architecture, et de l'architecture à l'urbanisme industriel.

Le produit :

Je le découvris dans une revue d'architecture, c'était « **une tôle nervurée cintrée** » qui servait de coffrage perdu pour les dalles nervurées en béton. En une fraction de seconde, je saisisais l'importance de cette technique, j'en voyais les exploitations industrielles et l'amélioration de l'esthétique des façades.

Il fallait faire vite, trouver l'inventeur, la machine, négocier l'achat de la patente et de la machine.

L'**expédition** fût **suédoise** et l'inventeur nous concèda **machine et patente**.

La machine achetée, il fallait trouver **un profil** adapté aux **façades**.

Les négociations sont en marche avec plusieurs fabricants, seuls les Suédois répondent à l'appel.

Le profil trouvé, il faut **une couleur**. Après une étude avec un ami graphiste, André Prin, nous définissons, après des essais et des débats, le « **gris métallisé** » qui fera **référence dans toute l'Europe**.

Le **produit était né**.

Pour **la technique**, il résolvait la finition d'un profil nervuré.

Pour **l'esthétique**, par une pose à l'horizontale, il accentuait les perspectives et donnait de l'élégance aux volumes.

J'avais là mon « alibi » de constructeur.

L'inventeur qui m'avait vendu le brevet devait sourire car il savait quelles difficultés techniques m'attendaient.

Je ne pouvais pas, en principe, pouvoir résoudre le problème du cintrage avec mes options de choix, profondeur du profil, épaisseur, qualité de la laque.

Architecture :

J'avais, pendant mes sept années d'apprenti constructeur architecte, pu constater la laideur des zones industrielles, des bâtiments, du manque de cohérence, d'imagination, de l'incapacité des architectes à entrer dans la problématique des bâtiments « industrie ».

En effet, la plupart étaient projetés par des ingénieurs. Tous mes interlocuteurs arguaient « l'économie », **on ne peut « construire bien et économique »**.

Pour les professionnels du bâtiment, les responsables étaient les maîtres d'ouvrage, ils disaient que la « faute leur incombait », fallacieux prétexte, j'allais prouver le contraire.

L'esthétique devait **étonner** au bord de l'autoroute, donc trouver un concept, des propositions et les fameuses couleurs vives qui feront école.

Cette façade sur l'autoroute, que j'allais planter là, allait devenir **l'image de référence** de toute une **génération** de jeunes architectes qui viendraient me solliciter pendant de nombreuses années.

L'urbanisme

Je voulais construire un environnement. Il me fallait de la place. J'achetai 17'000 m² de terrain, urbanisai la parcelle en créant des « **modules artisanaux** » reliés entre eux par une verrière qui était l'espace de transition entre les bâtiments.

Cette rue ouverte aux piétons, complètement vitrée, était un peu la réminiscence des « souks » de mon enfance. Ouvrir l'industrie aux visiteurs, montrer les activités, susciter des « **vocations** », apprendre aux jeunes le métier des mains.

Cette convivialité désirée impliquait également que les espaces administratifs soient en intérelation visuelle directe avec les espaces de production.

Cette rue, cet espace entre les modules (limites de propriété), cette interpénétration d'espaces administration, production (loi sur les fabriques) étaient totalement illégaux.

Il fallait débattre, argumenter, décider, la loi ne pouvait légiférer sur un acte marginal, mais le «**centre** » allait devenir la référence pour tous ceux qui oeuvraient dans le même esprit.

Je peux déclarer que l'expérience «**Givisiez** » fut le moteur d'une autre **vision de l'architecture industrielle** et le **tremplin** de nombreux jeunes architectes qui allaient répandre mes idées aux quatre coins de la Suisse, puis de l'Europe.

Cette première expérience, débutée en 1981, était le trait de mon « **concept global** » et le début d'une **logique industrielle** de développement que je suivrai dans les autres projets d'envergure dont on retrouve les « **traces** » dans les revues de presse qui firent écho à un « **_bouillonnement** » que j'analyse rétroactivement comme le résultat logique, d'une lente maturation préparatoire, qui me fit déjecter simultanément une longue et éclectique source d'information.

Le «**Centre** artisanal RAY et VICHET reçut la **distinction** à la **Foire de Hanovre en 1986** du prix **constructa** pour une des **dix meilleures réalisations européennes** en architecture industrielle.

Cette récompense allant au maître d'ouvrage et à l'architecte, je me présentai pour la recevoir (photo ci-jointe).

Les banquiers s'intéressaient également à moi, l'Union de Banques Suisses me distinguait pour représenter conjointement le canton de Fribourg pour commémorer l'anniversaire de sa création dans la ville de Zurich.

Je me retrouvais donc à Zurich avec les caciques de la politique et de la finance, j'avais à ma table le Président du Conseil d'Etat (ou futur) Félicien MOREL, qui m'écrivit un petit mot (ci-joint).

Je dois reconnaître qu'à cette époque les banques m'avaient permis d'acheter le terrain de Givisiez et de construire les deux premiers modules sans pratiquement aucun fonds propre, ma société, saine et « dynamique » de son retour d'Afrique, n'avait pas plus de FS 300'000 de liquidité, ces années préparatoires, riches en expériences, n'avaient rapportées que des bénéfiques moyens qui ne permettaient en principe pas les octrois de crédit attribués.

Fort de l'expérience passée et persuadé que les zones périphériques des villes devaient trouver une « **vie** », je m'intéressais au développement des « villes nouvelles » en France, de l'intérêt des constructions de maisons en « **kit** », de l'aspiration du suisse à la propriété, de la volonté d'intégrer l'habitat autour des ateliers.

Sans le savoir à l'époque, je reprenais les idées de **Nicolas LEDOUX** à Salins et les **réalisations** des « **Colonies** » en **Catalogne**, au bord du Rio Llobregat.

Les cités ouvrières basées autour des fabriques de textiles. Toute une époque ! ! !

Je pensais à construire ces maisons en métal, bien sûr, car tous ceux qui venaient à Givisiez auraient aimé vivre dans ces ateliers.

Je continuais la même expérience qu'à Givisiez, cette fois à Bulle, à la zone industrielle du Planchy, en créant également un « **centre artisanal** ».

J'avais pour but dans ce complexe, de marier des activités diverses et à introduire la « culture » en introduisant une société d'édition musicale qui, au demeurant, était illégale puisque « commerciale » dans un contexte dit industriel. C'était en 1985.

A la même époque, le syndic du village de Givisiez me parle des terrains de **LA FAYE 150'000_m2** à côté de la zone industrielle.

Cette belle parcelle, bien ensoleillée, pouvait devenir l'endroit où planter mon projet en gestation « **d'habitat industriel** » afin de prouver la faisabilité économique de maisons produites industriellement, métalliques, assemblées en peu de temps, dans un environnement conceptuellement cohérent, à proximité du travail, d'un centre commercial, de la culture, de l'école.

Pour acquérir l'ensemble des terrains, 3 ans furent nécessaires pour convaincre les différents propriétaires.

En 1987, j'organisai un concours d'architecte sur le thème de l'habitat industriel. De ce concours devait résulter l'affectation réelle des terrains et le fameux coefficient d'occupation des sols à ne pas dépasser, vu la mixité des fonctions, il y avait encore là un obstacle administratif à repousser.

Le projet, par la suite, fut récompensé par un « **prix mondial** » d'urbanisme, octroyé par une **fondation américaine**.

En 1989, je construisais la tête du **projet de « LA FAYE »**, un bâtiment multifonctionnel appelé **B4**, dans lequel je transférais mes bureaux et où nous installions la troupe du « **théâtre des Osses** ».

3000 m2 de surface dans une osmose avec la nature, tout de métal et de verre.

J'étais actif en France depuis 1985, les architectes français venaient à moi pour les aider à développer des projets, depuis la Suisse, je commençais mon assistance.

La première réalisation fut la **Centrale de Prêt de Charnay les Macon**. Je réalisais une performance technologique sur la concrétisation d'une façade.

Cet ouvrage est distingué par les récompenses annuelles de **la revue du moniteur** en janvier 1987.

Cette distinction m'amena de fortes demandes, raison pour laquelle je créais à Lyon la **société FORCE METAL** qui distribuait mes produits à travers toute **la France**.

Cette société diffusait des produits uniques qui, par la suite, furent copiés par les grosses entreprises.

Je réalisai, en tant que constructeur, des bâtiments avec **CHEMETOV** et Claude **PROUVE**. Ce dernier trouvait que ma démarche était très similaire à celle de son père Jean **PROUVE**.

Avec lui nous avons entretenu une correspondance pendant de nombreuses années, il a inauguré l'**USINE COPERFIL** en Espagne (mon excroissance espagnole).

J'ai donné le nom de **Jean PROUVE** à la rue principale du quartier de LA FAYE en hommage au constructeur remarquable et père de la construction industrielle.

J'achevai cette période française en 1992.

Parallèlement à ces projets en exécution où en phase d'exécution, un autre projet fut celui du « **FUTUROSCOPE** » dont le nom s'apparente au projet de Poitiers mais dont le programme est différent.

Ce projet est né d'une **synthèse de deux rencontres** :

La première d'un promoteur valaisan du nom de Jean **DORSAZ**, qui possédait un domaine de 45 ha dont une partie était en zone à construire et le reste était en devenir.

Il lui fallait un **projet global** à forte teneur sociale pour présenter aux autorités et faire approuver l'affectation définitive des terrains.

La deuxième :

D'une rencontre avec **trois** acteurs français, un architecte, un maire, un président de conseil général. Objet, la **maison du jouet à Moirans** en montagne (Jura).

Dans le musée, s'intégrerait une école. Moirans, à l'époque, représentait 25 % de la production française du jouet. Le problème était lié à la perte de la mémoire industrielle.

Le manque de successeurs aux entreprises familiales pour la plupart, le départ des jeunes pour la ville, la formation déconnectée de la production, le manque d'activités récréatives au village m'amènèrent à développer un mémoire sur « **la mémoire industrielle, la réponse par l'urbanisme** ».

Ce mémoire, converti en programme, devint l'objet de mon article dans le livre « **OUVERTURE** » édité à l'occasion de la promotion du **FUTUROSCOPE** (extrait dans le paragraphe des pages 81 à 118).

Il s'agissait d'un projet d'**URBANISME** avec un programme d'alliance entre **l'université et l'industrie**.

**Centre artisanal
Ray & Vichet SA
1762 Givisiez / FR**

Architecte Jean-Daniel Baechler,
EPFL/SIA,
Stalden 14,
1700 Fribourg
Tél. 037/22 47 68

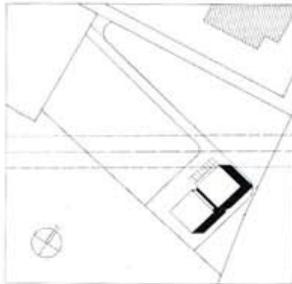
Ingénieurs civils Baeriswyl & Wicht SA
Ing. civils EPFL/SIA/ETS
1700 Fribourg

Conception 1981

Réalisation 1981 - 1982

*Coordonnées
topographiques* 576.990 - 184.960

Adresse Route du Crochet -
Rue Pierre Yerly
Zone industrielle de
Givisiez

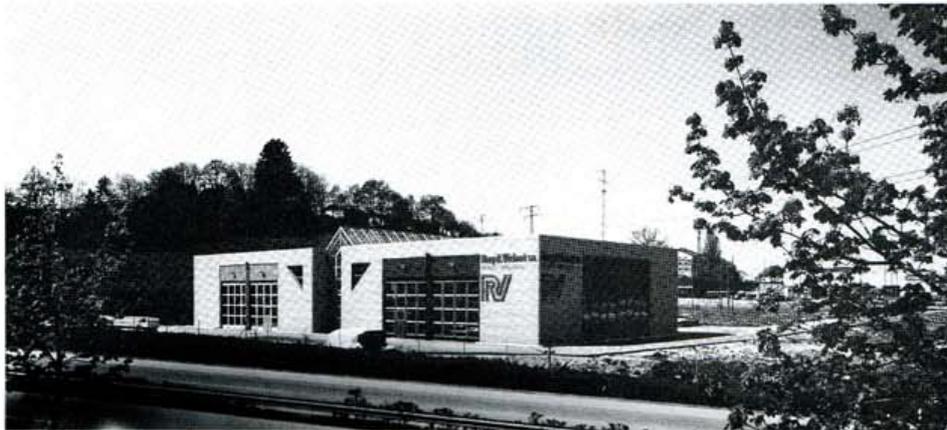
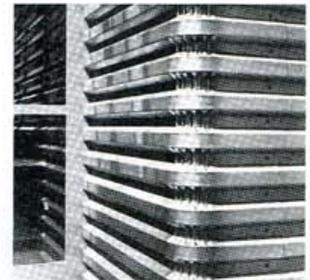


Description

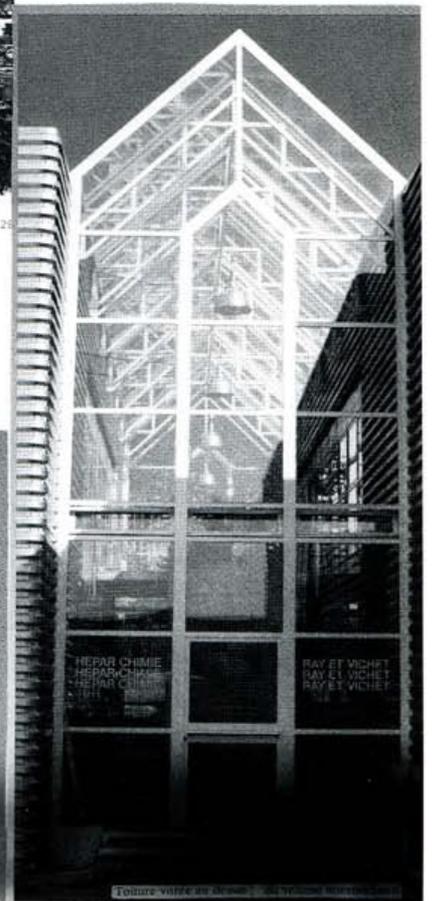
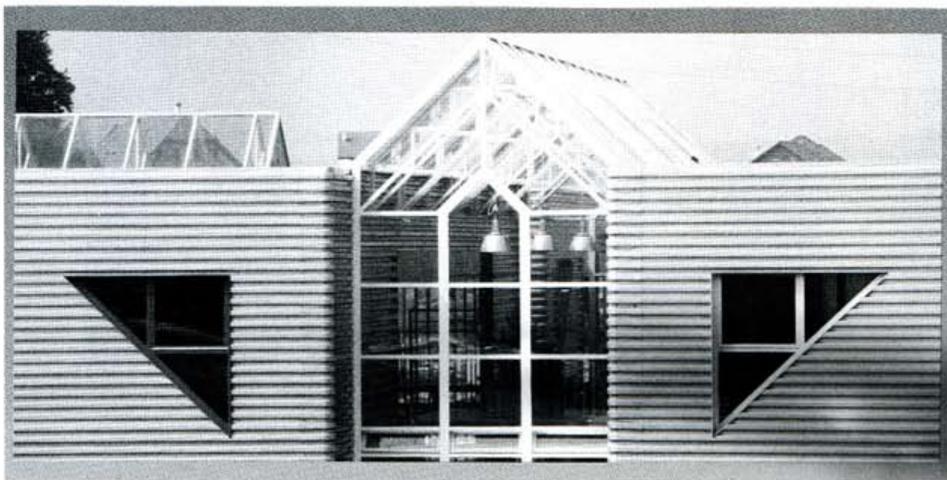
Situé dans la zone industrielle du grand Fribourg, en bordure de l'autoroute N 12, sur la commune de Givisiez, le Centre artisanal est la première étape (2 unités) d'une planification englobant la construction de 7 ateliers et d'un centre administratif, combiné avec un appartement de garde.

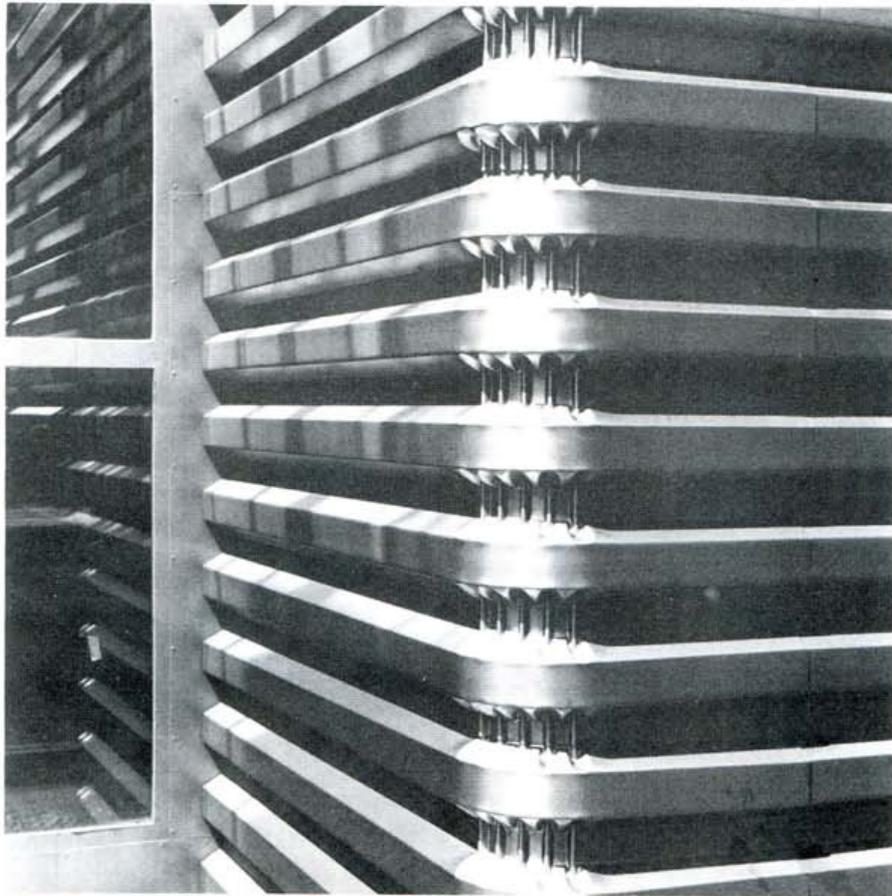
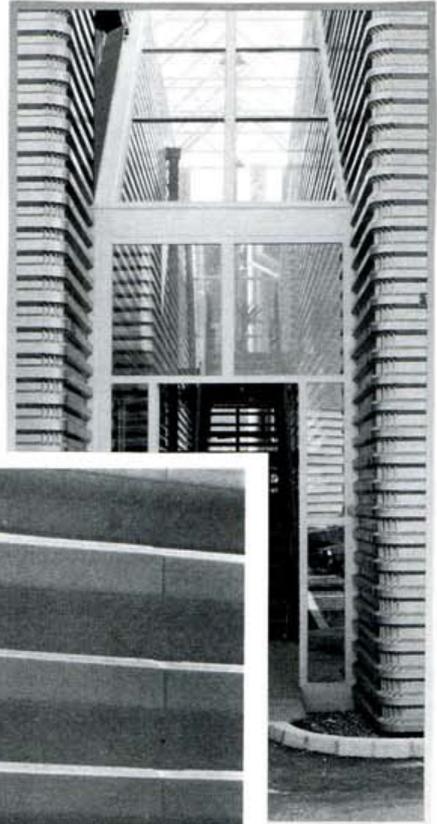
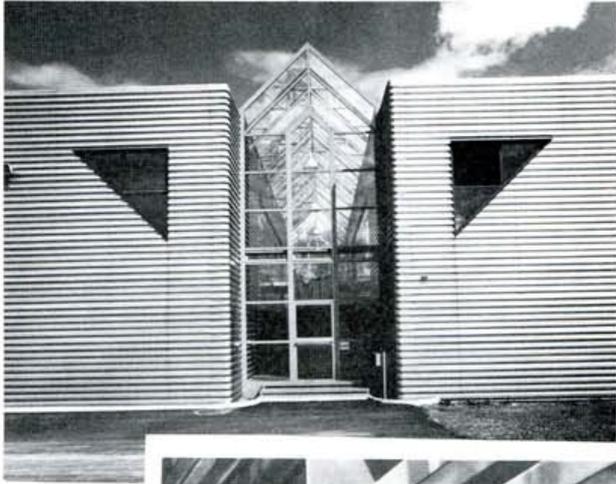
Programme

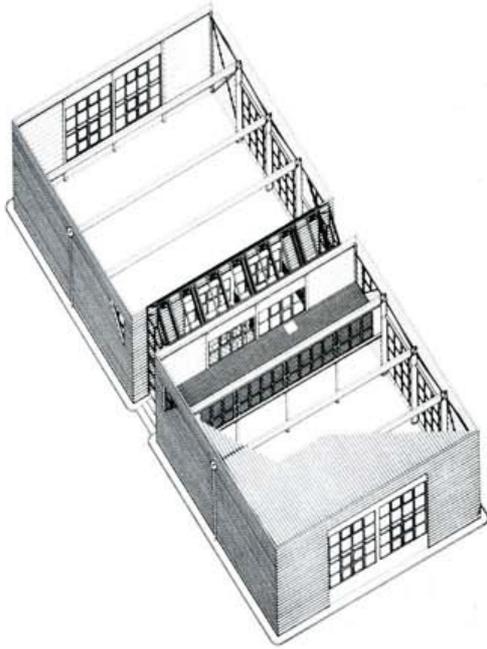
La première étape réunit deux cellules de 441 m² chacune renfermant des activités artisanales de serrurerie - forblanterie, autour d'une zone de transition qui sert à la fois d'entrée principale aux deux ateliers et d'accès au niveau supérieur occupé par des bureaux. Cette zone de transition est couverte par une verrière qui abrite les locaux sanitaires et techniques (introduction eau, électricité, chauffage) communs aux deux ateliers.



56 20







Problèmes particuliers

La parcelle est traversée sur sa diagonale par une ligne à haute tension matérialisée sur le terrain par une servitude de non construction d'une bande de 22 mètres de large et qui conditionne l'implantation des 8 cellules.

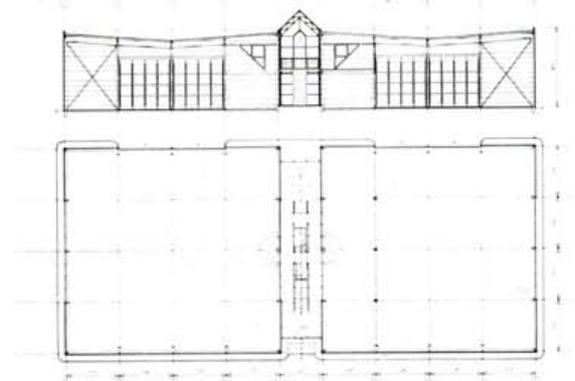
Conception

La nécessité d'une construction par étape et la contrainte dictée par la ligne à haute tension ont déterminé la composition générale du projet. Composition marquée par une hiérarchisation des axes.

- axe est - ouest correspondant aux zones de transition marquant les entrées principales aux ateliers.
- axe nord - sud rythmant sur les différents modules de ce centre artisanal.

Caractéristiques

| | |
|---|----------------------|
| Première étape | 1 076 m ² |
| Surface planchers | 8 516 m ² |
| Cube SIA | Fr. 135 - |
| Pro. au m ² | |
| Coût total, y compris aménagements extérieurs | Fr. 1 200 000 - |



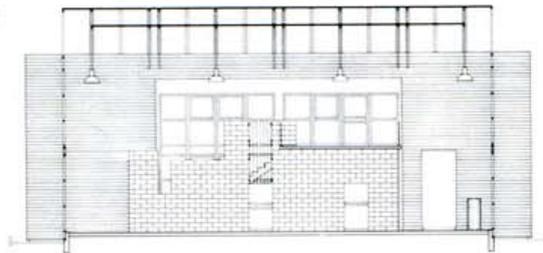
Construction

Ossature métallique IPE 550 et HEA 180. Les façades sont réalisées par des tôles nervurées thermolaquées, posées horizontalement sur des bacs avec remplis sags d'isolant thermique et fixés aux porteurs métalliques. La toiture est constituée de tôles nervurées porteuses, d'une couche d'isolant thermique couverte par des tôles nervurées galvanisées. Chape industrielle teintée pour le revêtement de sol des ateliers et de la zone de transition. Céramique blanche pour le revêtement de sol des surfaces de bureaux. Escaliers en béton et briques rapides.

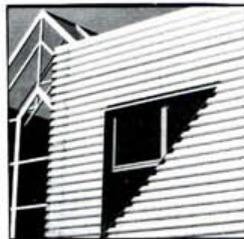


Bibliographie
 as Architecture Suisse
 No 58 Septembre 1983

Photo: Luc Kröll



Escalier dans le volume intermédiaire entre deux ateliers.



Zone d'entrée dans le volume intermédiaire entre deux ateliers.





DIAGONAL

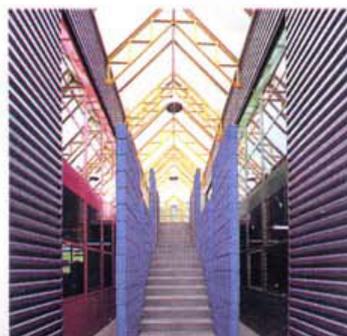
Wochenmagazin



Für bunte Abwechslung in den meist nicht eben farbigen Industriegebieten sorgt das Konstruktionsbüro Vichet SA, Givisiez/FR. Bernard Vichet entwirft seit einigen Jahren mit seiner 12 Köpfe zählenden Mannschaft Konzepte für ultramoderne Produktions- und Verwaltungsgebäude. Sie bestehen von A bis Z aus Fertigteilen, die den individuellen Wünschen schnell und problemlos angepasst werden können. Für die Aussenseite wird immer Aluminium verwendet, das mit unterschiedlichsten Profilen zu haben ist. Bereits die Kombination von mehreren Profilen, sowie ihre gegenläufige Verarbeitung in üblichem Silbergrau führt zu interessanten Effekten. Richtig spannend wird die Sache jedoch erst, wenn der Bauherr Mut zur Farbe an den Tag legt. Vichet wartet mit einer unbeschränkten Farbpalette auf und verwandelt die Aluminiumteile in rote, grüne, blaue oder gelbe Flächen. Vorzugsweise liefert er jedoch gekonnte Farbkombinationen. Für weitere Abwechslung sorgen spezielle Fensterformen. Statt mit den üblichen Rechtecken spielt Vichet mit phantasievollen Erkern aus Glas. Zu soviel Fortschritt an der Aussenseite gehört selbstverständlich ein entsprechendes Inneres. So stattet Vichet seine Produktionshallen mit Lichthöfen, Galerien und freistehenden Treppen aus. Viel Glas und leichte Stahlkonstruktionen, wiederum in den Farben der Aussenseite, sorgen für Leichtigkeit und hinterlassen einen harmonischen, geschlossenen Eindruck. Das Unternehmen geht selbst mit gutem Beispiel voran: In breiten rosa und grauen Streifen präsentiert sich die Fassade des Gebäudes, in dem die bunten Pläne geschmiedet werden. Vichet hat auch einige Gebäude in unmittelbarer Nachbarschaft gestaltet. Richtig ausdruckslos kommen einem da die gesichtslosen, grauen Bauten vor, die auf dem Rückweg nach Freiburg den Weg säumen.



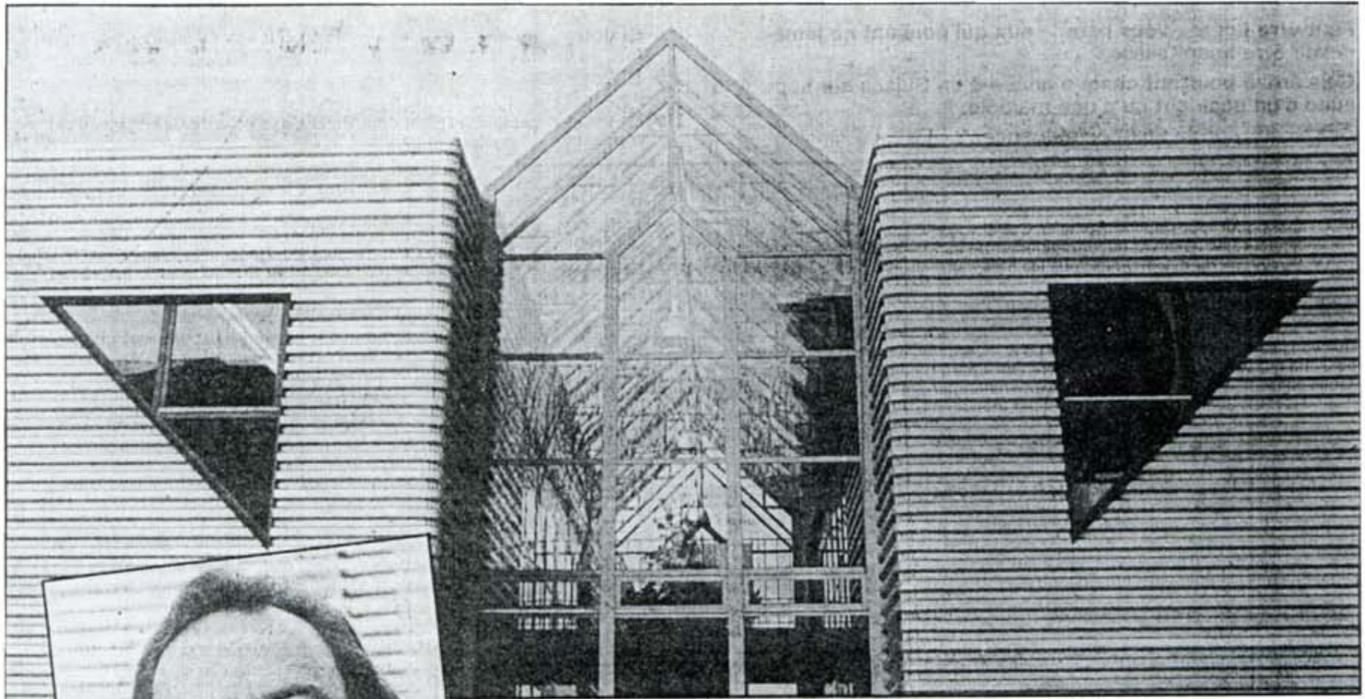
Bernard Vichet



FARBENPRACHT

Vichet, Givisiez

Village de verre et d'acier



Bernard Vichet: «L'acier et le verre m'ont toujours donné le sentiment de la lumière.» (Emmenegger)

FRIBOURG — Bourré de créativité, n'hésitant pas à bousculer les schémas établis, un jeune constructeur est en train de révolutionner l'architecture et la vie socio-culturelle fribourgeoise. A 37 ans, Bernard Vichet, parti de rien, délie la bourse des investisseurs et mène de front des projets globalement estimés à 150 millions de francs. Et quels projets! Tout de verre et de métal.

En premier lieu, un «village pour un habitat industriel» bâti sur un principe audacieux: mettre fin à la séparation entre zones de villas et zones industrielles en mélangeant les genres («La Suisse» du 3 septembre 1988). A Givisiez, les unités d'habitation pour quelque 500 habitants seront en relation harmonieuse avec des «cellules d'activité», des laboratoires de recherche, de micro-électronique ou des bureaux par exemple. C'est la fin des villages-dortoirs, et un certain retour à la

soir, à des concerts ou manifestations théâtrales. Et d'autres projets encore, sur lesquels Bernard Vichet souhaite ne pas lever le voile pour l'instant: «Il va se passer beaucoup de choses...»

Qu'est-ce qui fait courir Vichet?

Mais qu'est-ce qui fait courir ce célèbre autodidacte dont l'entreprise (Ray & Vichet S.A.) a reçu cette année le Prix européen de l'architecture industrielle? «La foi en quelque chose, la volonté de changer un système de pensée, de promouvoir la fantaisie et la joie», Bernard Vichet est un instinctif: «J'agis, je réfléchis après. Il faut vivre ses expériences au moment où il le faut, pas à contre-courant.»

Élément subversif

A 17 ans, Bernard Vichet abandonne ses études au Collège: «J'étais la plaie des professeurs, un élément subversif. Ils ont tout fait pour me faire échouer.» Il suit des cours d'architecture par correspondance et voyage autour du monde exerçant divers métiers manuels. A 24 ans, sans le sou, il monte une entreprise de façades métalliques avec son associé Ray. En tout, quelques 450 réalisations, surtout des usines. Mais aussi la bibliothèque de Saône-et-Loire, à Mâcon, par exemple. Il aimerait redonner à l'acier ses lettres de noblesse: «Je suis fasciné par l'architecture d'acier, le Cristal Palace à Londres, le Grand Palais où la Tour Eiffel à Paris. L'acier est un matériau naturel, il vit, il vieillit. L'acier et le verre m'ont toujours donné le sentiment de la lumière. J'imaginais mal me cloîtrer dans un univers complètement sombre.»

Un «développeur»

Mais, au fond, quelle est la profession de Bernard Vichet? «Il n'y a pas de terme pour le dire en français. Je suis à la fois constructeur, architecte, financier, technicien... Aux Etats-Unis, on dit un «développeur». Au lieu de l'expérience humaine, c'est l'ambuleux». Sportif, mecène, lui-même peintre à ses heures, il est aussi appelé par des entreprises d'autres cantons pour des diagnostics ou des mandats d'idées. Quels conseils prodigue-t-il? «Ayez de la fantaisie, associez-vous à des artistes, ouvrez vos esprits...»

J.-M.A.

PAR JEAN-MARC ANGELOZ

convivialité du village ancestral, avec ses artisans.

Lumineux, tout de verre et de métal, le «village d'entreprises» de 140 000 m² est devisé à 60 millions de francs. Construits avec des matériaux généralement réservés aux réalisations industrielles, les appartements devraient être moins chers et évolutifs, pour répondre aux besoins de la famille qui s'agrandit ou se rétrécit. Les autorités ont donné leur accord de principe à cet ensemble qui sera réalisé en quatre ou cinq ans.

«Musical Valley»

Autre projet: un «village d'entreprises musicales» à Bulle, une sorte de «Silicon Valley» de la musique avec, pour l'instant, un studio d'enregistrement, une maison d'éditions musicales, une fabrique d'instruments de musique. D'autres activités en relation avec la musique s'installeront dans ce quartier, dont l'âme sera un auditorium de 2000 places, le plus grand de Suisse romande, et d'une acoustique exceptionnelle. Dévisé à 8 millions l'auditorium comprendra également un «espace culturel» pour des expositions ou des auditions; une salle pour les cafés-concerts ainsi que des salles de répétition.

Foire de projets

En Gruyère également, un projet de «foire technologique permanente», une exposition qui serait la vitrine des activités technologiques du canton. Et un hôtel à Bulle. Et un centre commercial dans le quartier du Criblet, à Fribourg. Et, dès le 1er novembre, un «show-room» dans la salle du «Moderne», à Bulle, à l'image de l'Espace Cardin à Paris: une exposition permanente de meubles-sculptures et autres objets esthétiques servira de cadre, le

opération intéressante.

LA SEMAINE DE BARRIGUE



1988, sur le marché des obligations à court terme, il y a eu à 6,071 milliards de SKr, soit une augmentation de 1,7% par rapport à la même période de 1985. Le

se répartissent de la manière suivante pour les principales: Fr. 25%, DM 15%, Yen 8%. Le ren- annuel est de 6

Société de Banque Suisse, chef de file. Pour une durée de 1 an, l'emprunt comp- au taux d'intérêt de 3,4%, à un prix d'émission de 99 par

FEM Fribourg



**CONSEIL COMMUNAL
DE
GIVISIEZ**

1762 GIVISIEZ, le
Tél. 037-261160

17.12.1985 / GST 5793

Maison Ray & Vichet SA
Rue Pierre Yerly 1
1762 Givisiez

Messieurs,

C'est avec une vive satisfaction et une fierté légitime que le Conseil communal a pris connaissance, lors de sa dernière séance, de votre lettre du 2 ct relative à la distinction primant votre Centre artisanal de Givisiez, décernée par la Technische Universität Braunschweig.

L'honneur qui rejaillit ainsi sur notre commune est à mettre au crédit du dynamisme de votre Entreprise, de l'imagination de ses chefs et de l'art de son architecte, M. J.-D. Baechler.

Le Conseil communal se réjouit de cette magnifique réussite, dont il attend impatiemment la réalisation des dernières étapes.

Il ne doute pas que l'impact qu'aura cette distinction favorisera encore l'essor de Ray & Vichet SA, récompensant ainsi les mérites et le travail de ceux qui se sont risqués à créer cette Société et qui eurent le bon goût de choisir Givisiez pour l'y développer.

Avec ses meilleurs voeux pour les fêtes de fin d'année, le Conseil communal vous transmet ses chaleureuses félicitations et ses souhaits de prospérité à Ray & Vichet SA.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Conseil communal

Le secrétaire :

G. Steinauer



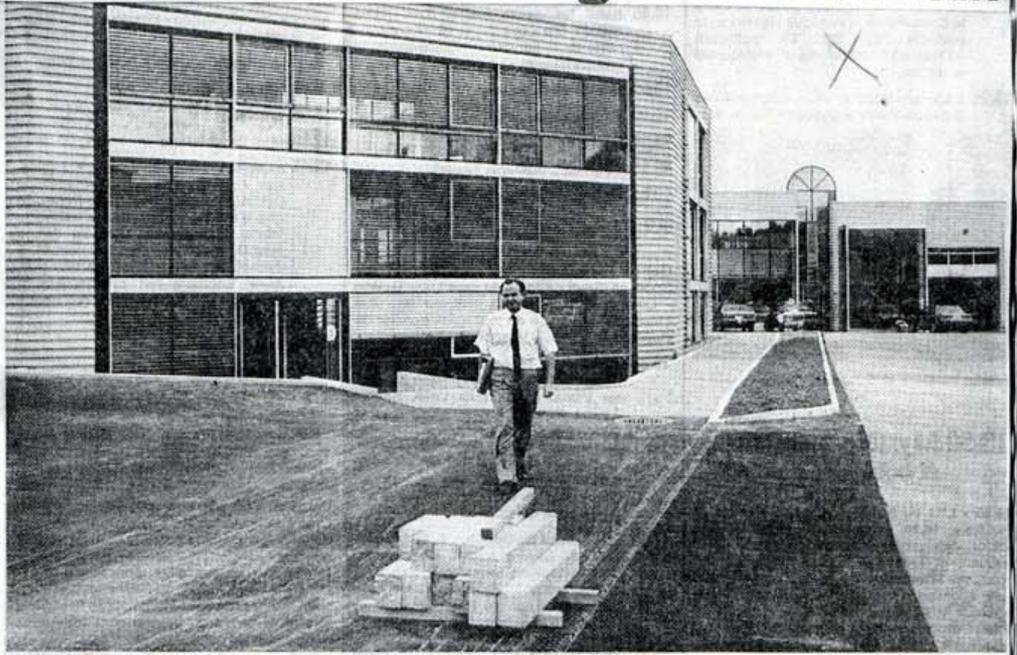
Le Syndic :

M. B. Mottet

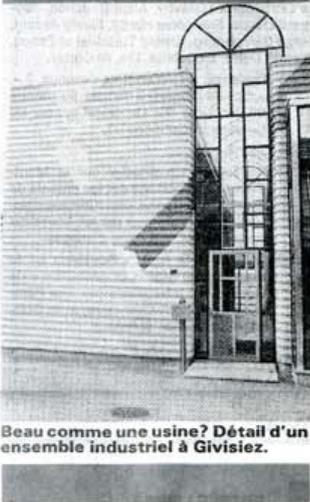
La vie est trop courte pour habiter triste. Cette formule lapidaire pourrait définir les nouveaux enjeux de l'architecture contemporaine. Des habitations conformes aux désirs des individus: un cadre de vie agréable pour un prix si possible abordable. Pensons au succès des appartements dans nos vieilles villes ou à l'exode des citadins vers les banlieues.

La solution? «Repenser l'habitat en zone périurbaine et créer un nouveau village industriel», estime Bernard Vichet, homme d'affaires fribourgeois.

Le «nouveau village industriel»



Zone industrielle à Givisiez (Fribourg): l'univers de Bernard Vichet, l'homme aux idées «conviviales». Photos P. Clavel



Beau comme une usine? Détail d'un ensemble industriel à Givisiez.

Costume prince-de-galles, pochette de soie noire, M. Vichet nous reçoit dans ses bureaux de Givisiez (FR). Atmosphère conviviale, décors in, meubles de fabrication maison chez cet homme aux activités multiples. Son catalogue publicitaire en témoigne. Certaines rubriques restent à remplir, mais n'anticipons pas.

A la tête d'une petite entreprise, ce fabricant de façades métalliques a constitué son capital à l'étranger. Sa spécialité: le cintrage des tôles profilées. Son brevet permet d'innover dans l'utilisation du revêtement métallique. Les édifices prennent des rondeurs. On les habille de teintes pastel ou provocantes, de la côte lémanique au triangle d'or. Les marchés étrangers l'intéressent aussi, plus particulièrement la France: un parking à Epinal, une bibliothèque à Mâcon, des bâtiments administratifs en projet pour Paris. Il pense déjà au franchising. Il a confiance en son savoir-faire et en ses idées. Il veut les faire vendre par d'autres.

Un couturier...

Une façade, un architecte, une esquisse, un ton Bernard Vichet? «Je suis en quelque sorte le

«Dessine-moi une maison!»

couturier du domaine industriel.» Il habille les façades dessinées par les architectes. Il transforme aussi les zones industrielles en véritables petites cités. Un exemple: le Centre artisanal de Givisiez (FR). Allées, rues, places publiques recréent l'atmosphère d'un village. A Hanovre, début 1986, son architecte Jean-Daniel Baechler reçoit le Prix Constructa. Le Centre de Givisiez figure ainsi parmi les dix meilleures réalisations industrielles européennes. Sur le plan esthétique, l'ensemble attire l'œil. La lumière perce les murs: les verrières rompent la monotonie des volumes fermés. La rencontre du métal et du verre donne un look particulier à ses cubes. L'usine s'ouvre à la lumière.

La métamorphose

«Pourquoi n'habite-t-on pas dans vos usines?» demandent souvent les visiteurs. Une remarque qui n'a pas laissé indifférent ce Petit Prince d'un nouveau genre. «On n'invente jamais rien», confie presque modestement Bernard Vichet. Aujourd'hui, il se lance dans le prêt-

à-habiter. Les façades quittent l'usine. A Marly, le stade du locatif est déjà une réalité.

«Originalité et convivialité» sont les termes clés du «nouvel habitat industriel». L'objectif: réaliser un village nouveau en utilisant les techniques de la construction industrielle. «Je veux éviter les ghettos de fonctions et mêler les différentes activités humaines», précise Bernard Vichet. Un projet ambitieux! Des bâtiments de travail, de loisirs et d'habitation qui s'édifient en un tout harmonieux! Homme d'affaires et philosophe, il rêve d'espaces évolutifs changeant au gré de leurs propriétaires. Les accessoires, portes et cloisons, s'agencent selon les désirs de l'homme... et de la femme. Des volumes à la mesure de nos fantasmes! Qui n'a jamais rêvé de prendre son bain à la lueur des étoiles?

La première réalisation de ce genre verra le jour à Givisiez dans cinq ans. Un architecte de Lausanne, Rodolphe Luscher, a dessiné l'avant-projet. Il devrait couvrir une surface de 170 000 m². Sept cents habitants y découvriront peut-être un nouveau cadre de vie.

Son projet prépare-t-il une petite révolution dans le domaine de l'aménagement des ban-

lieues? Que se cache-t-il derrière la façade? A première vue, une conception de l'habitat qui va à l'encontre des usages de notre société.

Un projet idéaliste?

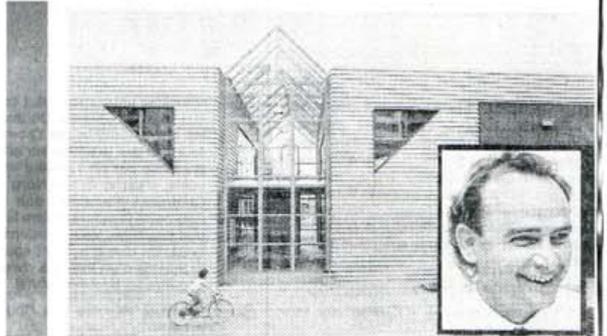
Les murs appartiennent à notre vie quotidienne. Les supprimer, c'est abandonner une partie de notre intimité. D'autre part, il ne suffit pas de rassembler quelques centaines d'habitants pour créer une communauté. Les grands ensembles des années cinquante nous le rappellent encore aujourd'hui. Le cadre peut faciliter tout au plus les rencontres. Il livre difficilement la convivialité sur mesure.

L'emploi du métal abaisse les coûts de construction. Mais qu'en est-il des «frais d'exploitation»? Suivant la saison, la chaleur et le froid investissent les lieux. Bernard Vichet a-t-il résolu ce problème? Il laisse le soin aux visiteurs d'en juger.

Dernier aspect: les appartements du nouveau village industriel sont à vendre. Qui voudra acheter un logement dans ce type de HLM horizontal? Une minorité d'esprits ouverts, les adeptes de la villa Sans-Souci ou encore les branchés à la recherche du dernier must?

Dans cinq ans, le Centre artisanal de Givisiez devrait côtoyer le premier village industriel. Un mot barbare pour une réalisation que l'on espère humainement habitable. Mais gare au danger d'un cliquet à lapins sous enveloppe métallique!

Brigitte Schoepf





Union de Banques Suisses

Schweizerische Bankgesellschaft
Unione di Banche Svizzere
Union Bank of Switzerland

Direction

Monsieur Bernard Vichet
Administrateur
RAY et VICHET SA
Rue Pierre Yerly

1762 Givisiez

Fribourg, le 26 septembre 1986

Cher Monsieur,

Comme vous le verrez par la lettre de notre Siège Central que nous avons l'avantage de joindre à la présente, l'Union de Banques Suisses fêtera l'année prochaine son cent-vingt-cinquième anniversaire. Une fête officielle aura lieu le 19 mars, fête à laquelle seront conviés des représentants des cantons et de l'économie suisse.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous êtes l'un des deux jeunes chefs d'entreprise que notre succursale a désignés pour représenter l'économie de notre région à notre Jubilé. Nous avons ainsi voulu rendre hommage à la façon dynamique dont vous dirigez votre entreprise.

Nous souhaitons vivement que vous puissiez réserver cette date pour vous rendre, à Zurich à cette occasion avec les membres de notre Direction.

Nous sommes heureux de vous transmettre cette invitation et vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Union de Banques Suisses

L. Musy

B. Bourqui

Annexe ment.



Union de Banques Suisses

Schweizerische Bankgesellschaft
Unione di Banche Svizzere
Union Bank of Switzerland

Monsieur
Bernard Vichet
Ray et Vichet SA
Rue Pierre Yerly

1762 Givisiez

8021 Zurich, le 25 septembre 1986

Monsieur,

L'Union de Banques Suisses fêtera ses cent vingt-cinq ans d'existence en 1987. Elle profite de l'occasion offerte par cet anniversaire particulier pour organiser des manifestations dans les domaines les plus divers sur l'ensemble du territoire. L'Union de Banques Suisses tient à ne pas faire des activités prévues une autosatisfaction rétrospective, mais au contraire à marquer sa confiance et son assurance en l'avenir.

Dans cette perspective, il est prévu d'organiser une fête d'un éclat spécial jeudi le 19 mars 1987, à Zurich. Nous avons l'intention de nous écarter quelque peu du cadre habituel des personnes conviées à de telles manifestations.

Le choix des représentants issus des clients de notre établissement a été déterminé par l'aspect jeunes chefs d'entreprise. C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous inviter à notre fête. Elle réunira, outre 150 jeunes chefs d'entreprise venus des quatre coins du pays, les 112 lauréats du concours UBS réservé aux jeunes récemment lancé "Des idées pour la Suisse de demain." Ces porte-parole de la jeune génération doivent autant que possible pouvoir entrer en contact informel, à cette occasion, avec des représentants de la politique et de l'économie. Le secteur Education et Formation étant une fonction centrale pour la détermination de notre avenir, nous inviterons aussi à notre fête les chefs des départements de l'instruction publique de tous les cantons et les recteurs des universités.

Nous vous prions de considérer cette lettre comme un avis préalable et de réserver le 19 mars 1987. L'invitation en bonne et due forme, avec le programme, vous parviendra en janvier 1987. Il nous serait extrêmement agréable de vous compter au nombre des invités et nous espérons que vous pourrez vous libérer à cette date. Les festivités débiteront en fin de matinée et se termineront au début de l'après-midi.

Vous remerciant de l'intérêt porté à nos activités d'anniversaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Union de Banques Suisses



R. Holzach

Président du Conseil
d'administration



N. Senn

Président de la
Direction générale

Bernard Vichet et sa cité du futur

Haute couture métallique

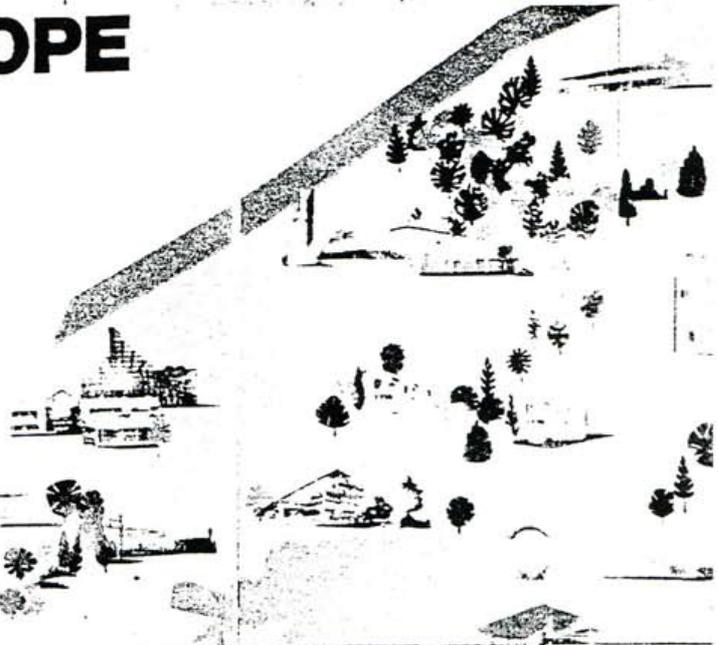
« Hors-la-loi de la tôle » ou « promoteur aux idées folles » : l'industriel Bernard Vichet suscite la controverse. Il n'hésite pas à appliquer aux habitations les méthodes de construction de l'industrie. On le disait bourré d'idées et de projets utopiques. Aujourd'hui, il les réalise : dans la banlieue de Fribourg, il construit sa cité du futur, un quartier complet qui abritera plus de 400 habitants.

propriétaires. Les accessoires, portes et cloisons s'agenceront selon les désirs du maître de céans.

Bernard Vichet parle d'habitat industriel. La construction en un même lieu de toutes les infrastructures permettra d'en abaisser les coûts de construction. L'avantage est financier : 30 à 40 % moins cher que les bâtiments traditionnels. Une économie due aussi aux matériaux choisis : les « maisons » contiguës conjugueront le métal et le verre. Et les constructions resteront polyvalentes : leur affectation ne sera jamais définitive.

Les appartements seront vendus en propriété par étage.

FUTUROSCOPE



M. Bernard Vichet, spécialiste des façades métalliques. (Photo Eliane Laubscher)

PME « Le complexe sera réalisé en cinq à six ans et couvrira une surface de plus de 140 000 mètres carrés », précise Bernard Vichet. En bordure de la zone industrielle de Givisiez, qui est aussi celle de la capitale du canton, la cité du futur longera une forêt : le bois de la Faye. Quelque 400 à 500 personnes y trouveront leur

logement. Le coût du projet atteint 126 millions de francs, la période d'investissement sera étendue sur six ans.

Dans le projet de l'architecte lausannois Rodolphe Lüscher, gagant du concours en 1986, Bernard Vichet n'a apporté que quelques petites corrections techniques : « Nous n'avons rien changé, si ce n'est les méthodes de cons-

truction à l'intérieur. » La réalisation est ambitieuse : la cité du futur regroupera en un même lieu tous les éléments nécessaires à la vie d'une petite communauté, des commerces aux appartements.

Les lieux de travail, de loisir et d'habitation doivent s'élever en un tout harmonieux. Le bâtisseur pense à des espaces qui évoluent au gré de leurs

Tous les logements et bâtiments seront vendus. L'industriel a déjà enregistré un nombre important de réservations : le projet fascine et son réalisateur ne doute pas un seul instant du succès. De l'utopie ? Ce véritable couturier de la construction a fait ses preuves dans les façades métalliques. Son « look » est en train de conquérir la Suisse romande. P. C.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT
DU CANTON DE FRIBOURG

RECU le

14 OCT. 1987

vous présente ses compliments et tient à vous
remercier de votre excellent accueil et des infor-
mations très intéressantes que vous lui avez
fournies à l'occasion de sa visite du 7 octobre
écoulé. Il a été impressionné par l'originalité
de vos réalisations, ainsi que par l'esprit
novateur et le dynamisme de votre entreprise.
Il garde un excellent souvenir de cette
journée très instructive et vous souhaite
plein succès pour l'avenir.

13.10.87

Felicien Muel
Président du
Conseil d'Etat

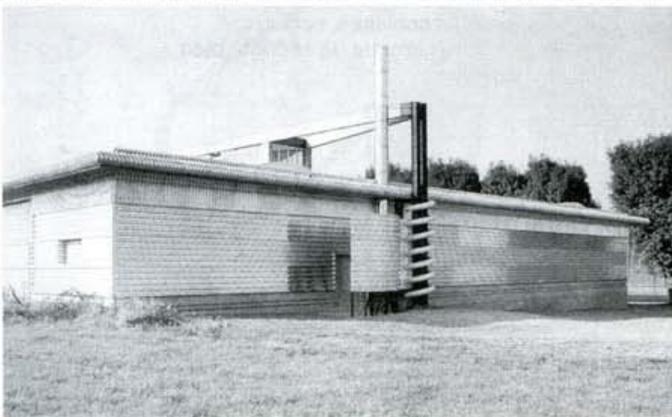
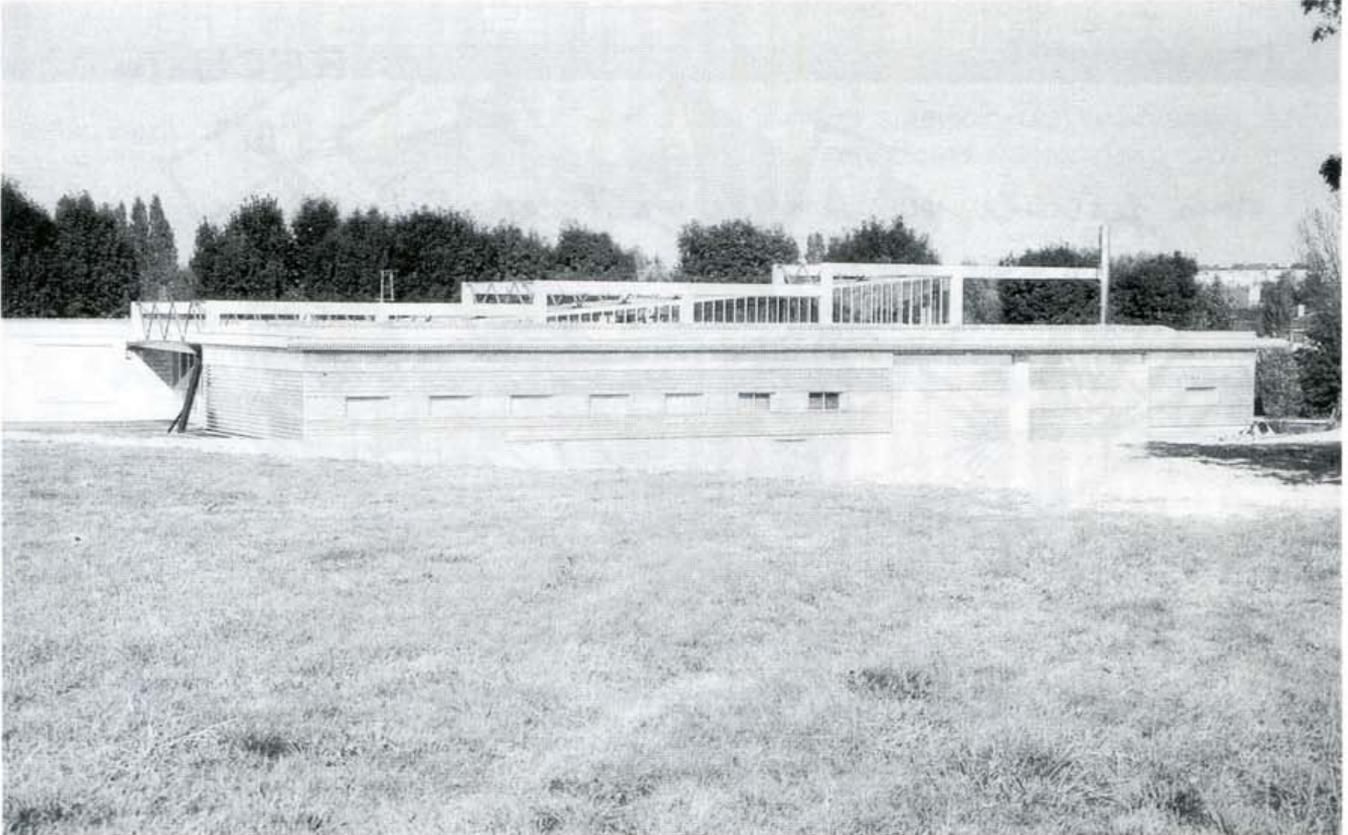
LES RESSOURCES DU BARDAGE / CANNELURES ET RAYON C

Hangar culturel, la bibliothèque centrale de prêt (BCP) de Saône-et-Loire, à la périphérie de Mâcon, présente sur le carrefour de Charney une façade d'usine sophistiquée : une peau tendue en aluminium, que souligne une large corniche filante, offre un front lumineux devant lequel s'enroule une étonnante spirale jaune. Conçues comme des lieux de stockage, ne recevant pas le public, les BCP assurent la diffusion des livres par des bibliobus qui sillonnent les communes de moins de 20 000 habitants. La politique systématique de concours menée par le ministère de la Culture depuis 1981, a été une occasion de redéfinir l'image de ces équipements publics

départementaux. Répondant à cette demande le projet de Christian Schouvey et Michel Gamard — installés respectivement à Dole et Lyon — est lauréat en 1984 du concours de la BCP de Saône-et-Loire. Inscrit dans un paysage à la fois rural et péri-urbain, cet objet précieux s'adosse le long d'un alignement d'arbres, qui constitue un tracé du site. Le bardage d'aluminium, ainsi que le profil de cette nappe parallélépipédique, donnent à l'édifice une image industrielle qui correspond à sa fonction première : le stockage. Néanmoins, la volonté de signaler « le caractère culturel » du matériau entreposé, ainsi que le caractère « public » de ces espaces, par ailleurs

non accessibles à l'utilisateur, amènent les architectes à perturber la forme rationnelle d'origine en y intégrant des repères volumétriques — faille du hall central, portiques de superstructure —, et des références à l'architecture classique — corniche, entablements... En effet, « la symbolique nécessaire à l'expression de bâtiment doit s'énoncer principalement par sa perception visuelle et relativement lointaine », disent les architectes.

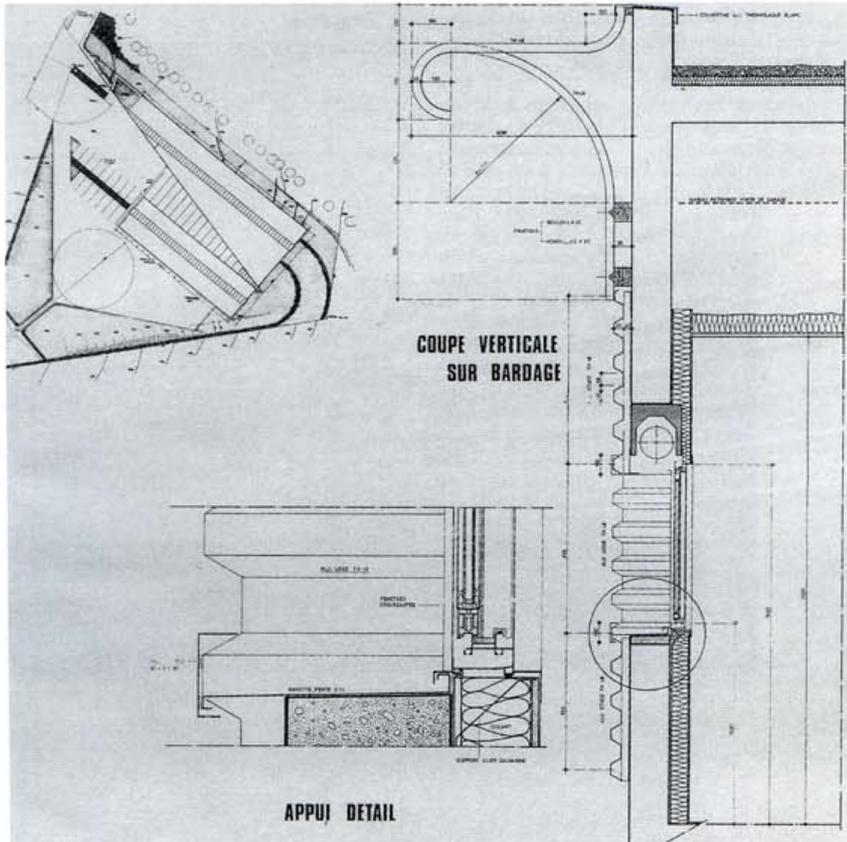
La cassure produite par la faille de l'entrée, qui parcourt le bâtiment d'une extrémité à l'autre, engendre les événements spatiaux majeurs du projet : d'un côté, le volume lumineux du hall d'entrée, de l'autre,



LE MONITEUR—SPECIAL ARCHITECTURE/DECEMBRE 1986—JANVIER 1987

**Bibliothèque centrale de prêt
de Saône-et-Loire, à Charnay-lès-Mâcon.
DRAC de Bourgogne, maître d'ouvrage.
Christian Schouvey et Michel Gamard,
architectes - Bardage Ray-Vichet.**

le lieu du « 1 % » — l'intervention artistique de Daniel Rancière — conçue depuis le concours à cet endroit stratégique. A la fois entrée principale, hall de distribution central pour la manutention quotidienne des livres, et lieu de présentation potentiel à l'occasion d'expositions ponctuelles ouvertes au public, ce spacieux volume donne accès à deux réseaux de circulations latéraux. Éclairées zénithalement, ces « galeries » distribuent, de part et d'autre, bureaux du personnel et salles de documentations diverses. A l'extérieur, deux larges talus engazonnés et bordés de haies ferment le terrain par une composition symétrique aboutissant au jardin potager « secret ».



LIEU : « La Verchère »
Charnay-lès-Mâcon
(Saône-et-Loire).

MAITRISE D'OUVRAGE :
Direction régionale des affaires
culturelles de Bourgogne.

MAITRISE D'ŒUVRE :
Christian Schouvey et Michel
Gamard ; Georges Fillion
assistant.

ARTISTE (1 %) : Daniel
Rancière.

INGENIERIE : économiste,
J.-P. Jouans ; études béton,
J.-L. Vuillard et B.E.M. ; fluides,
Idest ; contrôle, C.E.P. ; Maîtrise
de chantier, Comeba F. Boiron.

CALENDRIER : concours,
septembre 1984 ; études,
octobre 1984 à juin 1985 ;
chantier, septembre 1985 à
septembre 1986 ; livraison,
1^{er} octobre 1986.

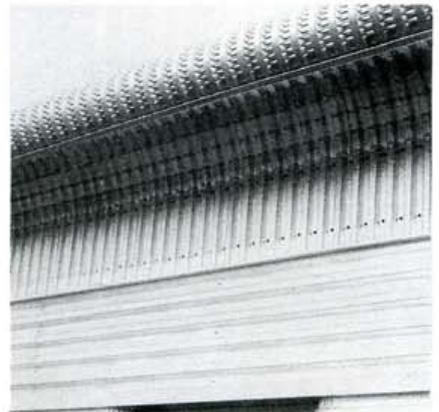
SURFACES : 1 540 m² utiles.
COÛTS : 4 500 F le m² utile,
valeur 1984.

ENTREPRISES :

Terrassements-VRD, SOCAFL ;
gros œuvre, S.A.C. Amerger ;
étanchéité, Berthoud ; charpente
métallique et serrurerie, Breuil ;
couverture bacs acier, Leny ;
menuiserie alu, Roanne Alu ;
menuiserie bois, Voulin ;
bardage alu, Waltefaugle
Ray-Vichet ; électricité, Morin ;
cloisons-peintures, Boisseau ;
plomberie chauffage, Chapuis ;
sols souples, Intertapis ; espaces
verts, Veyret.

PRINCIPAUX

PRODUITS : bardage
aluminium cintré Gellingier
(Ray-Vichet) ; Bacs acier
galvanisé, Ondatherme ; paroi
métallique perforée (phonique),
Tolartois ; enduit, Zolgranit ;
peinture, « Toll-o-Fect » de
Tollens.



POINT FORT

**UNE TECHNIQUE
DE CINTRAGE
PERFORMANTE**

profil spectaculaire de la
corniche, obtenue par cintrage
des éléments de bardages
aluminium de la façade,
constitue sans doute
véritablement le plus remarquable
de cette réalisation.
Le coût de construction trop
élevé de la « première corniche »
réalisée, lors du concours, en
aluminium pliées à
chauffage, pousse les architectes

à chercher d'autres solutions.
C'est lors d'un séjour en Suisse
que Christian Schouvey
trouvera en Vichet, « l'homme de
la situation ».

A la fois entrepreneur et
promoteur, l'entreprise Ray et
Vichet, installée en Suisse, près
de Fribourg, réalise des façades
métalliques. Lauréate du prix
« Constructa », qui sanctionne
chaque année à Hanovre les dix
meilleures réalisations
européennes utilisant des
produits de bâtiments
industrialisés innovants, cette
entreprise tente actuellement de
s'implanter en France et forme à

cet effet des équipes de pose
locales.
C'est dans ce contexte favorable
qu'une collaboration étroite se
développera afin de mettre au
point le profil de la corniche
le plus adéquat à la mise
en œuvre proposée par Vichet :
le cintrage.
Importé par Ray et Vichet, ce
bardage d'aluminium suédois,
utilisé ici pour le revêtement des
façades, présente — outre ses
qualités techniques propres —
des ondulations à plages
régulières qui le différencient
des profils que l'on
rencontre habituellement.

LE CINTRAGE. Le procédé
de cintrage, mis au point par
cette entreprise, qui a été utilisé
pour la corniche ainsi que pour
les embrasures des fenêtres sur
la façade ouest du bâtiment
représente dans ce domaine une
performance technologique.
Des cannelures — plus ou moins
rapprochées selon le rayon de
courbure souhaité — sont
réalisées perpendiculairement
aux ondulations du bardage, qui
est alors soumis, dans un
deuxième temps, à des pressions
successives jusqu'à l'obtention
de la forme voulue. Dans le cas
de la corniche, les possibilités

maximales ont été utilisées :
profilés cintrés d'une hauteur
structurale de 50 mm (40 mm
habituels) et rayon de courbure
minimal : de 150 mm (450 mm
habituels). Enfin, la pose de
cette corniche sur le pourtour du
bâtiment et la confection
« artisanale » des angles
nécessiteront une maîtrise
parfaite lors des découpages sur
chantier par l'équipe de pose
formée dans le Jura par Ray et
Vichet. Avec l'emploi de cette
technologie, ce bâtiment ouvre
de nouvelles perspectives
d'utilisation des bardages
métalliques.

1 9 8 6

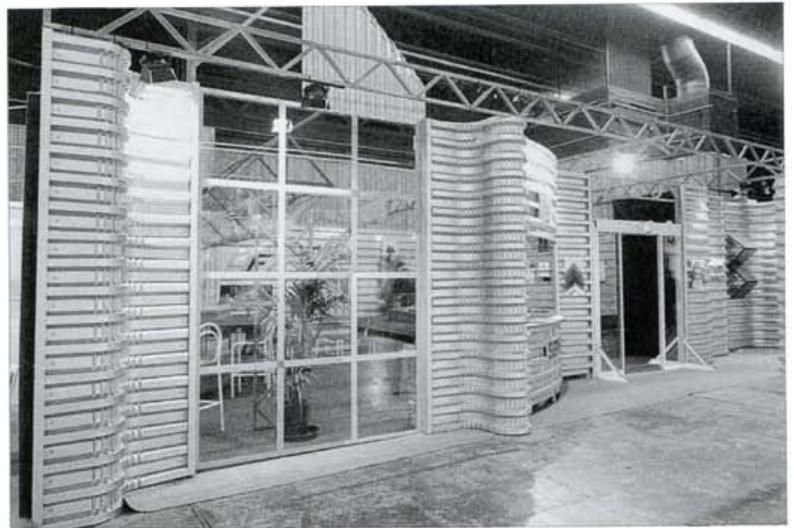
FORCE METAL a bénéficié de la grande expérience de l'utilisation du métal par BERNARD VICHET, développeur, industriel, concepteur, qui a su innover une nouvelle architecture industrielle.



Cette expérience a été récompensée par une distinction européenne à la foire CONSTRUCTA de HANOVRE en 1986

1 9 8 7

FORCE METAL est présente à BATIMAT.
Souvenez-vous!
Bâtiment 2/2, stand 2239/1, allée B11.

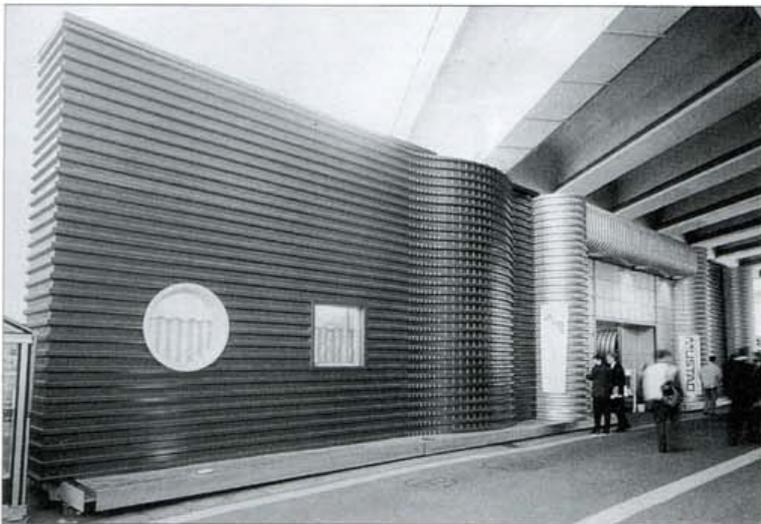


FORCE METAL fait œuvre de pionnier dans les domaines du cintrage et de la pose horizontale. L'utilisateur découvre une gamme de produits inédits: audace des formes données aux tôles, douceur et qualité des couleurs.

- Notre stand devait vous montrer les détails de mise en œuvre de nos produits.
- Concept double peau avec écarteurs.
- Finitions discrètes permettant la mise en valeur des produits.

1 9 8 9

FORCE METAL est présente à BATIMAT.
Souvenez-vous!
Notre stand était situé à l'extérieur, dans
l'allée centrale, sous le périphérique.



Découverte de nouveaux produits dont la
sinusoïde asymétrique.

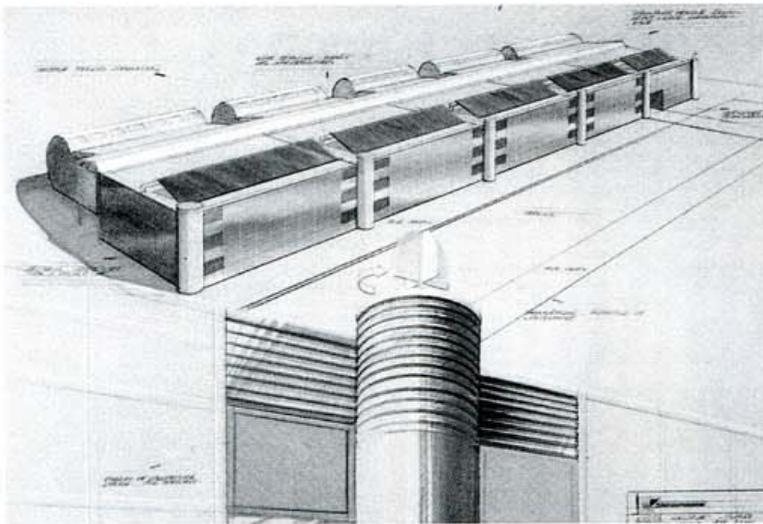
Nous voulons donner un caractère théâtral
à ce stand:

- Colonnades nervurées, perforées.
- Détail d'un hublot.
- Angles vifs en opposition aux arrondis.
- Cassettes.

Cette deuxième présence nous a permis de
mieux vous connaître; vous êtes venus
nombreux, nous avons apprécié.

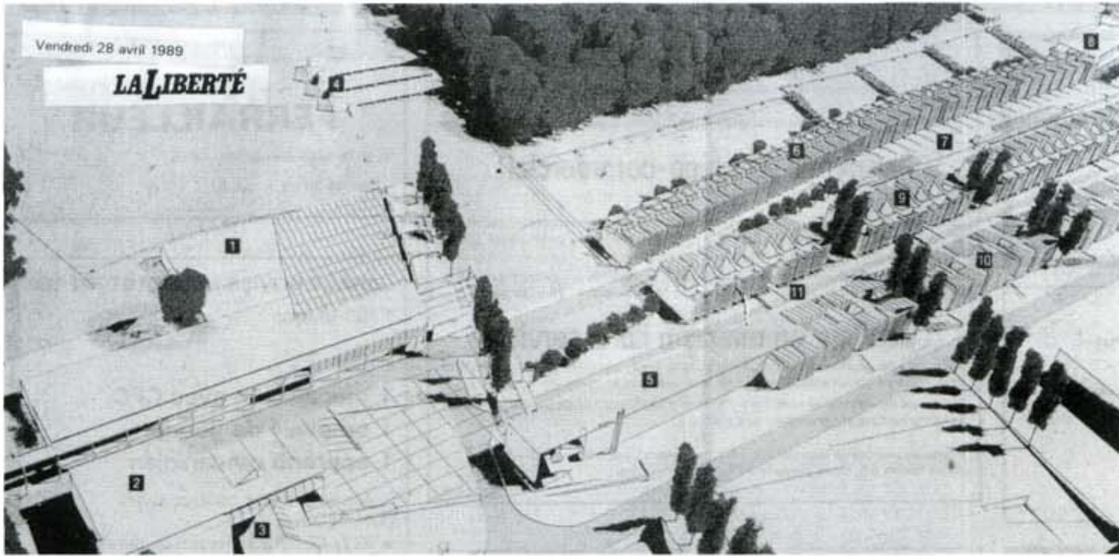
1 9 9 1

FORCE METAL, ne cherchez pas, nous ne serons pas présents à BATIMAT cette année. Vous nous avez découverts en 1987 / 1989. Sur simple demande de votre part, nous tenons à votre disposition une documentation décrivant nos nouveaux produits.



FORCE METAL va construire un bâtiment à Lyon.

- Nous avons considéré que l'air du temps était à la réalisation d'une vitrine permanente de nos produits et activités.
- Nous avons donc décidé de construire nos bureaux ainsi qu'une vaste vitrine d'exposition accessible chaque jour au public et aux professionnels du bâtiment. Cette exposition est également didactique et ouverte aux écoles. Nous voulons établir un contact nouveau.



Le projet de La Faye, avec le centre commercial projeté et le théâtre (à gauche), le bâtiment «administratif» pilote (au centre) et les unités d'habitation et d'activité (à droite)

Coup d'envoi au projet d'habitat industriel à Givisiez La Faye branchée sur l'Europe

Village version moderne: le projet de «La Faye» mis en œuvre par l'entreprise Vichet Constructeurs SA quitte les calques d'architectes pour prendre racine au creux du Bois de La Faye, entre Givisiez, Granges-Paccot et Belfaux. Un village pour habiter, travailler, se distraire et communiquer avec l'Europe.

Ce n'est pas la ville à la campagne d'Alphonse Allais, l'habitat industriel. Non, mais une réponse possible aux questions soulevées par le développement urbain que l'entreprise Vichet Constructeurs SA est en train d'apporter. La Faye, un complexe épousant la lisière du Bois de la Faye, entre Givisiez et Belfaux, regroupera artisanat,

activités tertiaires, habitat, culture et loisirs. Un projet dû à l'architecte Rodolphe Luscher de Lausanne et qui vient d'obtenir le prix international Word Habitat Awards, décerné par la Fondation du logement social de New-York.

Le chantier de la première étape s'ouvrira lundi. Premier à sortir de terre: le bâtiment B4 (voir ci-dessous), le théâtre sur lequel plane encore un épais mystère et le restaurant qui occupera la ferme restaurée. Aujourd'hui, c'est le gros des 130 unités d'habitation et des locaux réservés à des entreprises qui sont mises à l'enquête publique. Cent trente millions, voilà ce que coûtera la réalisation du projet couleur pastel.

Libre cours à l'imagination

Libre cours reste à l'imagination. Car si Bernard Vichet offre la carcasse de 230 m² par surface habitable, chacun peut faire fleurir son jardin d'idées entre ses quatre murs de verre et d'aluminium. Une idée qui fait son chemin, puise dans la réalité de la société moderne. B. Vichet évoque la possibilité - elle a sourd - à des entreprises - de créer des «hotels pour monoménages» une unité groupant plusieurs studios indépendants, un salon et une bibliothèque communs. Le tout meuble, pouvant séduire des adultes solitaires. Ou des entreprises devant loger des spécialistes étrangers. Mais en principe, les unités d'habitation seront vendues. La demande existe: outre les offres sérieuses, B. Vichet cite des offres d'achat pour vingt unités, perspective qu'il rejette.

Pas de prix ferme articulé pour l'habitat. Il faut attendre la fin mai que le mode de répartition des coûts d'équipement soit défini. B. Vichet annonce cependant que le m² de ce type de construction coûte quelque 20% moins cher



que selon les méthodes traditionnelles, soit 400 francs le m² contre 500.

Indépendance énergétique

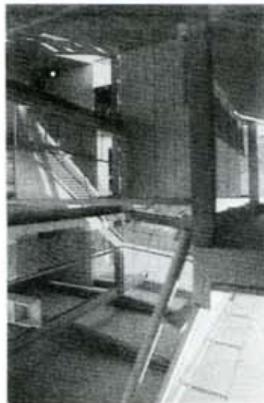
Innovatrices, les infrastructures techniques le seront aussi. L'ensemble du complexe sera chauffé à distance et à terme, le projet mijoté par les Entreprises électriques et B. Vichet pourrait rendre La Faye énergétiquement indépendant, une turbine à gaz produisant suffisamment d'énergie pour alimenter le complexe entier en eau chaude et électricité. Fini l'employé du gaz qui vient relever les compteurs. Grâce à l'électronique, chaque habitant de La Faye peut connaître sa consommation énergétique quand il le désire. Et la domotique permettra de gérer au mieux les économies d'énergies. Un chauffage intelligent qui s'enclenche ou se déclenche, pousse ou réduit l'apport de chaleur selon qu'un habitant entre dans une pièce ou la quitte, voilà ce qui attend les habitants de La Faye.

Vivre est un art. B. Vichet en est conscient. Pour rêver une forme moderne de vie, réinventer un mode de contacts sociaux complexes, se heurter aux difficultés surgies du quotidien, B. Vichet réfléchit en équipe depuis 1984, date de l'achat du terrain. Il va habiter à La Faye pour apprivoiser ce nouveau mode d'habitat et en étudier les particularités. Car La Faye ne restera pas, assure B. Vichet, un prototype sans suite.

Michèle Roquancourt



La façade nord d'une des futures unités artisanales.



Vue d'intérieur d'une unité d'habitation.

La vitamine B4 pour l'Europe

Avec son bâtiment B4, Bernard Vichet rêve de percer une ouverture à l'échange de prestations entre petites et moyennes entreprises européennes, membres ou non de la Communauté des Douze.

Il s'appelle B4, comme une vitamine, le bâtiment intelligent du complexe de La Faye. Avec un cerveau - 400 m² sur ses 3000 m² de surface utile - baptisé «vitrine interactive», sorte de foire permanente du bâtiment qui présente et rend accessible par des jeux toute la technologie de pointe dans l'industrie du bâtiment. Cerveau flanqué d'une salle de présentation (250 m²). Les organes? Tout l'arsenal des professions qu'il faut consulter pour construire: architectes, ingénieurs, techniciens en chauffage, notaires. Avec, en prime, une promesse des PTT de relier B4 au réseau de fibres optiques en même temps que les douze communes modèles qui expérimentent l'ère de la communication performante.

Communiquer avec qui? Avec le frère jumeau de B4 qui grandit au même moment dans les faubourgs de Lyon. C'est là le pied dans l'Europe de 1992. Car à Lyon, le bâtiment intelli-

gent accueille pour moitié des cabinets d'étude français, et pour moitié des antennes de pays non membres de la grande communauté comme la Norvège, la Suède... et la Suisse. Une solution imaginée par Bernard Vichet pour relier les petites et moyennes entreprises au réseau européen.

Qui dit construction ajoute dans la même phrase pénurie de dessinateurs, de réalisateurs capables de projeter le détail des idées développées par les architectes, dit Bernard Vichet. Alors que la France regorge de ces oiseaux, rares sont-ils en Suisse. Entrée en jeu de la télécommunication via fibre optique. Le temps de presser trois boutons, et Lyon prend le relais pour sortir de l'impasse. A moins que ce ne soit l'inverse, une entreprise européenne qui cherche le secours des spécialistes suisses.

L'accès à l'intelligence est ouvert. A toutes les entreprises de La Faye, mais aussi aux communes ou aux entreprises intéressées. Le premier accord de cette symphonie du nouveau monde sera plaqué le 1^{er} mai, date du début des travaux. Durée probable de la construction, environ un an. Rendez-vous pour s'assurer si la réalité est à la hauteur du projet présenté hier. MR



Le coup d'envoi a été donné sous le coteau de La Faye.

Bruno Maillard

IMMO

La Suisse

MERCREDI
2 MAI 1990

PARAIT TOUS LES MERCREDIS

FRIBOURG — HABITAT INDUSTRIEL DE LA FAYE À GIVISIEZ

Projet unique en Suisse

GIVISIEZ — Le long du bois de la Faye à Givisiez, à deux pas de Fribourg, un « habitat industriel » unique en Suisse est en train de voir le jour. Un véritable petit village futuriste de 500 à 700 habitants, qui regroupera, dans un même ensemble, des activités de travail (200 emplois), d'artisanat, de loisirs et d'habitat.

Bernard Vichet, le constructeur de ce quartier devisé à 130 millions de francs, a mis l'accent sur l'aspect culturel. Un théâtre de 450 places pris en charge par la Fondation Cenmusica et géré par le Théâtre des Osses, dirigé par Gisèle Sallin, constituera l'âme du quartier. Il devrait être inauguré à la fin 1991.

Le quartier intègre, dans un système modulaire simple, des lieux de travail et d'habitat. L'idée est d'abattre les cloisons qui ont été érigées entre le monde du travail et l'habitat, sans pour autant négliger les espaces de loisirs et la nécessité d'un centre commercial. Le tout est construit en métal et en verre essentiellement, une large place étant faite à la végétation.

Côté forêt, on trouve d'abord une rangée d'habitations à demi-niveaux, avec terrasse et jardin. L'unité d'habi-



La ferme qui sera transformée en restaurant. En médaillon: Bernard Vichet (Laubscher)

tation de la rangée intermédiaire, au centre du quartier, s'ouvre sur le patio. Puis les unités d'accueil pour entreprise ou commerce forment écran et assurent la liaison entre l'habitat et l'industrie.

PAR JEAN-MARC ANGÉLOZ

L'habitat est conçu comme un espace évolutif. Il peut s'adapter aux nécessi-

tés nouvelles de l'évolution des familles qui s'agrandissent, se rétrécissent ou éclatent. Le prix d'une unité de 240 m² de surface habitable — place de travail comprise — oscille entre 550 000 et 600 000 francs.

Le complexe de La Faye se réalise par étapes. Il a débuté avec la construction de l'immeuble abritant des bureaux et des infrastructures. « Je vais occuper le premier bâtiment dans un mois. Je concentrerai mes efforts à faire vivre ce bâtiment avec une option de fonctionnement particulière, en créant une animation avec un noyau culturel. Dans le sous-sol, il y a un petit théâtre de 150 places, dans lequel on va jouer « Les femmes savantes » en octobre, par exemple. C'est pour préparer le public à connaître les lieux, et l'habituer à venir en périphérie pour le théâtre », explique M. Vichet.

Perspectives européennes

« Nous essayons de regrouper les entreprises entre elles, de créer une émulation, et un contact avec l'étranger. Il s'établit en Europe un réseau d'entreprises, qui correspondent entre elles un peu comme à l'époque du compagnonnage », poursuit M. Vichet. Un pont sera établi avec Lyon notamment, où se trouve un centre d'accueil pour entreprises hors Marché commun. Un centre de visioconférence sera installé à La Faye.

Le constructeur Bernard Vichet saura bientôt l'intérêt réel suscité par le quartier de La Faye. En effet, la partie destinée à l'activité sera mise en vente ces prochains jours. Et la commercialisation des maisons d'habitation, qui seront prêtes dès le printemps 1991, commencera d'ici deux mois.

J.-M.A.

En zone industrielle de Givisiez

Projets pour une convivialité

Permettre à un plus grand nombre de gens d'accéder à la propriété immobilière en utilisant des matériaux et des techniques habituellement réservés à l'industrie. Retrouver l'esprit de convivialité en regroupant en un même lieu les espaces d'habitat et de loisirs, de travail et de sport. Créer en zone périurbaine des bâtiments évolutifs dont la destination ne soit pas figée mais qui joue le rôle de cadre modulable. Tels étaient les principaux objectifs d'un concours d'architectes organisé par l'entreprise Ray et Vichet, visant à l'aménagement d'un terrain à Givisiez. Un concours sur invitation qui a vu finalement la participation de dix projets et dont le travail primé devra atten-

dre encore un certain temps sa concrétisation.

La zone acquise par Ray et Vichet se prêtait particulièrement bien à ce genre d'expérience: elle couvre une surface de 140 mille mètres carrés longeant sur environ 1 km le bois de la Faye avec, au sud, les halles Wassmer et à sa pointe est une zone de villas. L'occasion de créer cette formule nouvelle qu'est l'habitat industriel. Comprenez: une infrastructure de type urbain regroupant en un même lieu toutes les activités. Avantages: d'abord un coût baissé de 30 à 40% grâce à l'économie d'espace, à la rationalisation de la construction et au choix des maté-

riaux: maisons contiguës en métal et verre pour faire pièce à la voracité financière de la construction traditionnelle. Ensuite le fait que des bâtiments de ce type restent polyvalents leur affectation n'étant jamais définitive. Puisque le plan de quartier n'était pas encore fait, c'était l'occasion de concevoir en une fois quelque chose d'original et de cohérent.

Va voir où papa travaille

On a séparé les vieux des jeunes, les actifs des oisifs, les semaines du week-end. Et ce rationnel manque tellement d'âme qu'on ne voit plus aujourd'hui l'enfant sortant de l'école passer à l'ate-

lier ou au commerce familial pour jouer, ou encore s'initier, se familiariser avec l'activité des adultes.

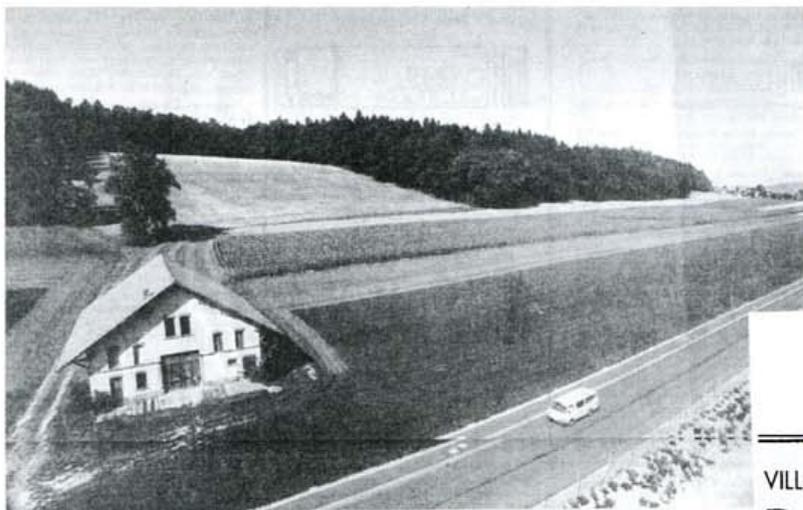
Philosophes sur leur faim

C'est dire que les initiateurs du concours agissaient autant en philosophes qu'en promoteurs.

Ils auraient souhaité que les concurrents aillent plus loin dans la recherche de solutions nouvelles. En fait, tout le monde a tourné autour d'idées dans l'air depuis longtemps, même si amener des gens à vivre dans un environnement de type usine n'est pas encore un fait acquis.

Le premier prix a été attribué au bureau lausannois de Rodolphe Luscher pour un projet que M. Vichet qualifie avant tout de « suggestions à développer ». Il sera retravaillé et affiné avant d'être réalisé, par petites étapes sur une période de quatre ou cinq ans. L'investissement prévu tourne autour des soixante millions et ne peut donc pas être taxé d'économique, mais si vraiment viennent s'installer là, en plus de quelque 500 à 700 habitants, des laboratoires, de petites entreprises, des bureaux et des ateliers, alors on pourra dire qu'a commencé dans la périphérie de Fribourg une petite révolution de l'urbanisme.

Elian.



La zone concernée couvre 14 hectares et longe le bois de la Faye.

Alai

N° 101

Jeudi 4 septembre 1986

La Gruyère 19

VILLAGE INDUSTRIEL MIS AU CONCOURS

Pour casser le ghetto

« La Faye ne doit pas devenir un ghetto, mais ce quartier devra permettre, voire favoriser les relations sociales entre ses habitants ». Tel était l'objectif d'un concours d'architecture lancé par la maison Ray et Vichet SA, façades métalliques, à Givisiez. Givisiez où va se construire un village, un ensemble architectural mariant l'activité artisanale et industrielle avec l'habitat. Surface: 130 000 m². Capacité: 35 « cellules » d'entreprises. Population: 600 habitants. Coût: 60 millions.

Le constructeur Bernard Vichet affichait ainsi des idées sensiblement pareilles à celles qui ont prévalu pour la construction en cours du village industriel de Bulle, en bordure d'autoroute. A la différence près que Bulle accueillera un auditorium en lieu et place de vil-

las. La culture, ici, sera le noyau d'activité. A Givisiez, l'habitat devra engendrer des relations sociales hors de ville. Pour casser le ghetto « métro-boulot-dodo ».

De telles conceptions d'habitat collectif avaient déjà existé dans la France d'après-guerre et à Munich. Mais, pour des raisons politiques, elles étaient restées à l'état de prototypes. L'idée lancée par la maison Ray-Vichet est donc une première, pour la Suisse tout au moins.

D'où le caractère novateur du concours de projets. Quatorze bureaux d'architecture de Suisse avaient été invités à y participer. Sur le nombre, huit ont déposé un projet. Le jury, composé d'architectes, d'ingénieurs et d'urbanistes, a retenu comme critère la nouveauté (cette symbiose des activités traduite en termes d'architecture) avant la « faisabilité ». Il a décerné le premier prix au projet du bureau lausannois Rodolphe Luscher. Directeur technique du concours, l'urbaniste Walter Tüscher note cependant qu'il faudrait amalgamer deux ou trois projets pour répondre de manière idéale aux conditions du concours.

Le projet Luscher et ses implications vont être examinés de plus près dans un premier temps. Suivront les procédures administratives, le plan de quartier, le permis de construire et la préparation des travaux. Le délai de construction? « On aimerait commencer demain (dit Bernard Vichet). Mais soit on construit rapidement sans s'inquiéter de l'occupation des locaux, soit on prend des contacts avec les résidents et on construit au fur et à mesure de l'affectation ». Avec cette progression pas à pas, la construction sera planifiée sur un délai de 4 à 5 ans. Quant au coût du village (terrains, infrastructure et constructions), il est estimé à 60 millions de francs. (pg)

idéale d'une scénographie urbaine servira de stimulant à la réflexion architecturale.

En pareil cas, il est malheureusement coutumier chez bon nombre d'architectes d'opter pour des formules d'intervention affichant la neutralité formelle par souci de modestie, ou, ce qui est plus grave encore, d'adopter un langage architectural complaisant et faussement historisant, où l'arc surbaissé vient couronner une colonnade postiche. Nos bourgs sont hélas comblés de tels bâtiments, tout récemment apparus et qui reçoivent un large assentiment de la part du public. Fort heureusement, les responsables de la protection du patrimoine architectural se sont élevés contre de tels procédés, exigeant un respect à la fois plus étroit et imaginatif du cadre existant. Vincent Mangeat orientera son inspiration sur le réexamen des valeurs de relation à réaffirmer par rapport au milieu historique. Sa démarche certes mériterait une exploration plus détaillée qu'on ne pourrait l'entreprendre ici.

Le travail minutieux de l'architecte s'inscrira en premier lieu dans le dessin attentif de la façade principale de la maison donnant sur la place, en tenant compte du front continu de cette dernière et des rapports formels au voisinage immédiat. L'assimilation du nouvel immeuble au flanc ouest de la place détermine non seulement une volonté d'appareillage au bâti existant, mais encore une référence à l'ensemble de la place, telle qu'elle pourrait apparaître dans une image globale mieux aboutie. Dès lors, toute manifestation architecturale d'amoindrissement ou de mise en retrait n'aurait aucun sens, car elle ne servirait qu'à déstabiliser le tissu urbain. C'est à l'inverse l'affirmation d'un caractère d'urbanité potentielle qui est appelée à transparaître.

La vocation mixte du programme immobilier (magasins au rez-de-chaussée, bureaux aux étages inférieurs, appartements aux étages supérieurs) exige la maîtrise vigoureuse de la façade. Ainsi l'appareil en bossages de l'étage de plain-pied renvoie-t-il intentionnellement à un classicisme architectural à résonance nettement urbaine? Dans la portion principale de la même façade, il convenait «d'arrimer» visuellement les fenêtres au moyen d'un dispositif de striage horizontal et vertical, bientôt abandonné au profit d'un dessin plus ténu cherchant à combiner dans une même pâte de crépi deux aspects complé-

mentaires: le *lisse* pour les encadrements de fenêtres et «pilastres» latéraux, et le *rugueux* pour le reste du parement. Derrière ces grains contrastés se perçoivent inévitablement les connotations respectives des bâtiments publics et privés, tout à tour plus majestueuses ou plus familières.

Au-dessus des deux rangs de fenêtres de bureaux sans apprêt particulier s'étale le motif magistral de ce qu'on pourrait appeler une «serlienne réajustée», vaste baie tripartite affichant la vocation résidentielle du troisième étage. Derrière la courbure douce du linteau se devinerait quelque chose de comparable à un trait d'affabilité ou de convivialité, qui tiendrait à la manifestation d'une relation visuelle entre maison et place, par l'entremise de la fenêtre.

Quant au couronnement de la maison, il retient particulièrement l'attention à la jointure du toit et de la façade à l'endroit où apparaît un monumental chéneau encaissé en métal façonné selon un profil robuste, où les raidissements dessinent les segments d'un vaste motif d'ensemble. Le berceau servant aussi de corniche conjugue en un seul langage plastique les ouvrages de charpente et de ferblanterie. La toiture de tuiles plates est sans accident, si ce n'est les trois lucarnes au gabarit élancé, revêtues du même alliage métallique.

L'énoncé disparate des caractères formels de cette façade sous-entend toutefois l'unité indiscutable de la composition et l'affirmation d'une échelle architecturale rapportée étroitement à la mesure urbaine. A elle seule, la façade ouest paraît suffire à personnifier l'immeuble.

La façade arrière, qui est tournée au levant et se trouve de surcroît adossée à l'ancien rempart comporte une expression nettement moins monumentale, comme l'implique de soi l'appartenance au mur antique de la ville.

Le travail de l'architecte ne s'est toutefois pas limité à la redéfinition extérieure de la maison, mais s'est étendu à la création de nouveaux espaces de travail ou d'habitation de «grandeur conforme», selon les propres termes de Le Corbusier. Les fenêtres aux profondes embrasures à chanfrein révèlent la masse du mur, réfléchissent la lumière du jour et encadrent les vues du paysage extérieur. Le volume des pièces semble découpé dans un matériau malléable selon une géométrie héritée d'un état antérieur caractérisé par le gauchissement des murs. Il en résulte pour les

pièces un aspect correspondant d'intimité et de mesure. A la règle générale de blancheur des locaux, la seule petite exception de la grisaille apposée au bas des murs apporte une sorte de démenti, ainsi que la préoccupation vivante du détail d'architecture.

La mission effectuée par l'architecte est parvenue à transformer un projet anodin en un objet architectural digne d'intérêt. D'autres démarches conceptuelles, bien différemment orientées, eussent été envisageables, avec d'autres priorités à la clé. Le travail décrit n'a certes pas tant valeur de généralisation que d'illustration exemplaire du parcours qui consistait surtout à pondérer inlassablement les choix, en évitant l'écueil du «tout ou rien». L'attention constante vouée aux questions que d'aucuns appellent «esthétiques», mais qui sont en fait indissociables du projet d'architecture, semble avoir irrité la sensibilité de certains esprits traditionalistes désarçonnés par ce qu'ils considèrent à tort comme un excès de formalisation. A ceux-là, il conviendrait d'affirmer que l'expression architecturale ne se détermine pas au hasard, mais qu'elle ne peut se construire qu'au prix d'un effort d'imagination considérable. Autrement dit, le bâtiment ne pouvait pas être intégralement redessiné sans qu'il soit parallèlement mis «en règle» avec l'ordre urbain environnant, priorité qui a régi tout le cours du projet.

Gilles Barbey

vait à une époque qui n'est pas la nôtre. C'est une référence qui étaye vos propos, mais qui n'a aucune valeur en soi. Quant aux idées novatrices de Le Corbusier!!!

Vous avez structuré votre article comme un réquisitoire mal compris sur un sujet qui permette de parler. Vous devriez, comme dans chaque discours politique, en final inscrire la sempiternelle: «Enfin, je veux dire par là brièvement...»

- Vous auriez dû relever les éléments importants du concours qui ne transparaissent à aucun moment.

- Pour remettre la réalité en place, contrairement à ce que vous pourriez imaginer, un des buts du concours «réduire les coûts de construction» est atteint.

Le projet Luscher est économique et nous attendions probablement une réduction de 30% sur les coûts traditionnels d'habitation.

Une exception «Le projet de l'Atelier 5»... en l'absence de confirmations possibles et d'interlocuteurs.

Ce projet n'avait aucune solution novatrice, il reprenait un système de construction déjà utilisé dans le principe et toute l'essence du projet a été d'essayer par une démarche laborieuse de convaincre par une résolution industrielle. Le jury n'était pas dupe et par son expérience et sa compétence s'est très bien rendu compte du subterfuge. *Apparemment pas vous!* (Vous étiez l'interlocuteur idéal.)

Pour terminer je dirai simplement que vous incarnez parfaitement ce malaise positionnel de l'architecture où le discours est inerte avec abstraction de la synthèse logique et de l'action.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes meilleures salutations.

B. Vichet

Lettre

Concours La Faye No 12/86

Monsieur le Rédacteur,

Il est regrettable pour l'architecture que le journal «Werk, Bauen+Wohnen» vous permette d'inscrire un langage incohérent et en dehors des réalités du concours et par là même influencer les lecteurs.

Vous faites partie de cette catégorie «d'individus qui attendent pour voir». Cette latence, hélas permanente chez les éternels sceptiques, ce malaise de société est parfaitement incarné par vos propos.

Je cite:

«Long processus de maturation»

«Dix ans de recherche pour quoi?»

«Vingt ans de recherche»

A ce titre là les besoins de génération sont passés. Le Corbusier vi-

Cher Monsieur Vichet, je vous confirme mes opinions: il n'existe pas une expérimentation sur l'habitat sans une longue période de recherche; l'analyse typologique et urbaine est fondamentale dans le jugement d'un concours; le thème de la construction est resté caché entre les lignes du programme; je n'ai jamais affirmé que le projet de Luscher est plus cher que celui de l'Atelier 5. Mais je reconnais de ne pas avoir mis en évidence combien soit admirable qu'un entrepreneur privé organise un concours. Et sûrement avec Luscher un a primé le meilleur projet.

Paolo Fumagalli

15/octobre 1988/1

Habitat industriel à Givisiez

« Permettre à l'homme d'être en permanence en harmonie avec soi-même », un des principes sur lequel repose le quartier « L'habitat industriel » sis à « La Faye » sur la commune de Givisiez. Un projet en voie de développement. Depuis un mois, les travaux ont débuté et les maîtres d'état s'activent bon train sur le chantier. Un rêve ? Une folie ? Une conception réaliste de l'habitat et de l'industrie, le sens de la vie ? Optons pour cette dernière raison. Elle est tellement à l'image de l'initiateur, l'architecte Bernard Vichet de la maison « Ray et Vichet ».

Avant de parler du concept « L'habitat industriel », faisons connaissance avec l'entreprise « Ray et Vichet ».

Des façades métalliques roses, bleues, grises, mauves, des appartements où se mêlent le verre et le métal, des entreprises colorées, spacieuses, aux angles arrondis, vous ne pouvez vous tromper « Ray et Vichet » est passé par là.

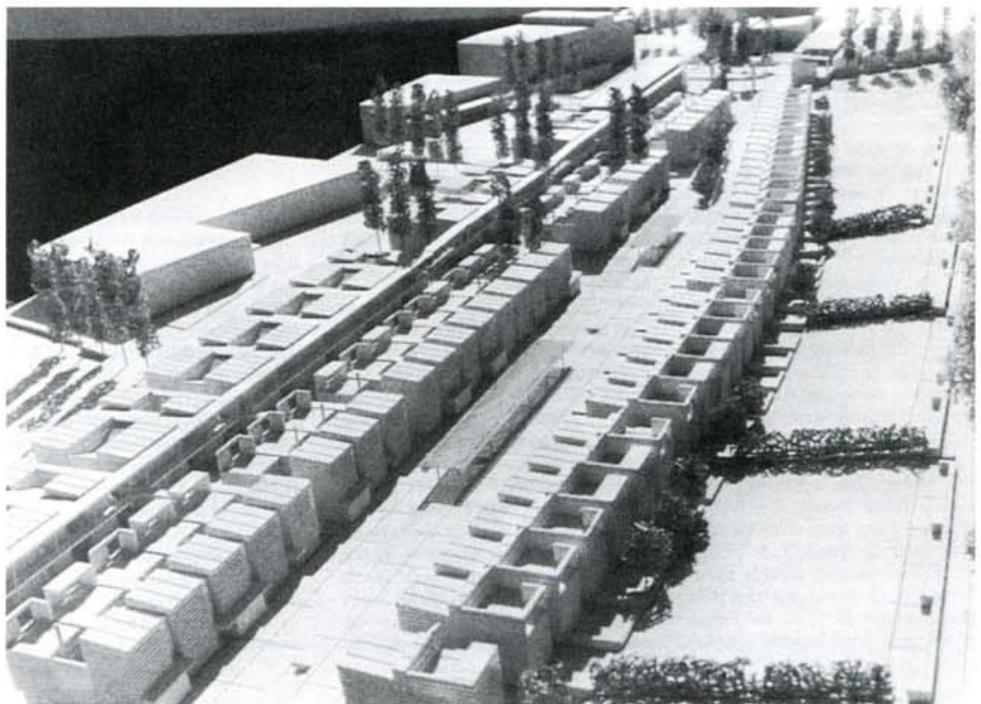
On ne présente plus cette entreprise. Elle se remarque. Son renom s'étend au-delà de nos frontières. En 1985, elle a reçu le prix européen de l'architecture industrielle. Elle est présente dans les expositions et les salons internationaux. Elle compte de nombreuses réalisations à l'étranger. Dans le canton, elle est parfois jalousée, mais n'est-ce pas le lot des innovateurs guidés par le bon sens ?

Espace — Lumière — Harmonie

Mais qu'est-ce qui fait courir « Ray et Vichet » ? La simplicité, le sens de la vie tout simplement. Si vous cherchez des chichis, si vous n'aimez que les poutres, si vous voulez vous installer dans le luxe, vous devez voir ailleurs. Le luxe, pour l'équipe « Ray et Vichet », c'est l'espace, la lumière, l'harmonie de vie, la gaieté. Voilà qui change de l'usine

triste, de l'habitation étroite, sombre où la grisaille et la tristesse finissent par déteindre sur l'individu.

L'architecture de Bernard Vichet, c'est avant tout une philosophie. C'est la négation du carcan. Pour lui, chaque personne doit pouvoir travailler en relation harmonieuse avec son environnement direct. Alors, avec ses collaborateurs, il construit des entreprises aux halls spacieux et lumineux



où il est agréable d'évoluer. Des entreprises fonctionnelles, peu onéreuses.

Si la maison « Ray et Vichet » s'est fait connaître par ses façades et ses réalisations d'usines, aujourd'hui on commence à parler de ses maisons d'habitation et on en parlera encore, car c'est un domaine où cette entreprise innove. Bernard Vichet crée des logements évolutifs, conçus en espaces divisibles, interchangeables, afin de répondre aux besoins de la famille qui grandit ou se rétrécit, afin de s'adapter aux besoins particuliers.

Un art de vivre

L'idée de groupe, de village, d'ouverture est un concept omniprésent dans les réalisations de Bernard Vichet. Pour lui, il faut construire les usines, les maisons, les centres là où ils doivent être construits. Inutile de forcer la nature, de contrecarrer l'essence des choses. Alors, il recrée des cités où il souhaite réintroduire la convivialité du village, où les artisans travaillent près de leur domicile, où vivent les gens, où jouent les enfants, où l'on se cultive, se divertit. Exactement ce que sera « L'habitat industriel » de Givisiez. Un pari, une grande première architecturale qui verra s'allier 150 habitations individuelles, avec une zone industrielle. Mais attention, habiter ne signifie pas seulement se loger, manger et dormir, c'est aussi se cultiver, se divertir, être en contact avec la nature, être en relation avec les autres. Ré-

pondant au nom de « La Faye », ce quartier veut renouer avec l'art de vivre. Ce quartier se veut l'antighetto.

Audace et réalisme

Au départ un plan de zone (1975 reconfirmé en 1984) de la commune de Givisiez sur le terrain « La Faye » classé en zone résidentielle à faible densité, soit réservé à l'habitation individuelle. Cette affectation, critiquable en raison de la proximité d'un environnement « a priori » hostile à l'habitat, puisque en voisinage direct avec une zone industrielle et des routes. Alors qu'un plan de quartier devrait diminuer les inconvénients du site ! A la même époque, Bernard Vichet conçoit l'idée de l'habitat industriel. Pour la réaliser, il faut un lieu qui se prête à l'expérience. Le terrain de « La Faye » paraît idéal, puisqu'il incite à la recherche et à la complémentarité fonctionnelle entre le lieu d'habitation et le lieu de travail. Le terrain disponible lui permet de passer du rêve à la réalité. Bernard Vichet lance un concours d'architecture (un fait particulier qui mérite d'être signalé, car il n'est pas usuel de voir un architecte-promoteur lancer un concours). Sur quatorze invités, huit ont répondu. Le jury s'est prononcé sur le projet de Rodolphe Luscher dont les perspectives architecturales ressemblent à un vaisseau avant-gardiste accastillé comme une frégate avec ses cadres d'acier, ses tôles profilées, ses passerel-

EN BREF

« La Faye » Givisiez Fribourg. 140 000 m².

1 km de forêts en lisière. Concept prévu pour loger entre 500 et 600 habitants. Une première rangée d'habitations à demi-niveaux s'ouvre au nord sur la forêt, l'espace d'habitation se prolonge par une terrasse et un jardin qui monte en pente douce jusqu'à la lisière. Une rangée d'habitations de la rangée intermédiaire, au centre du quartier, s'ouvre sur le patio qui réunit les espaces en vis-à-vis et offre un microclimat aux logements. Des espaces d'accueil pour entreprises et commerces forment un écran et assurent la liaison entre l'habitat et l'industrie. Une salle de spectacles, un café-restaurant, une place de fêtes et autres garantissent une animation jour et nuit, semaine et dimanche. Les fronts bâtis définissent des espaces collectifs de nature différente, telles la rue de quartier avec sa promenade, la rue commerçante avec sa galerie suspendue liée par un réseau de passerelles et de passages. Deux centres articulent le complexe : l'un s'ouvre largement aux activités communes, la clairière devient un paysage aménagé. L'autre accueille les services propres à la vie de l'ensemble, la place définit l'échelle du quartier. Exploitation des ressources qu'offre la technologie. Par exemple : Expérience pilote au niveau de l'énergie, Gicod (Givisiez chauffage à distance), une turbine qui distribue eau chaude, chauffage, électricité. Fonctionnement au gaz, énergie propre. Gestion des déchets. Domotique. La simplicité de la construction et la flexibilité de l'urbanisme permettent le réaménagement permanent du milieu de vie.

les suspendues. Une réalisation qui s'intègre dans le style de quartier « L'habitat industriel ». Un projet audacieux, mais réaliste. Un projet qui va au-delà de la promotion immobilière.

Saisir l'occasion

« La Faye » est-elle une réalisation révolutionnaire ? « Non », répond Bernard Vichet : « Elle reprend la conception conviviale du village avec la modernité en plus.

Pour lui, la nouveauté n'existe pas. L'homme doit vie, afin de créer des relations entre eux ».

Il ne condamne pas ce qui se fait en général. Il le regrette et pense que l'immobilisme de notre société est directement lié à l'urbanisme qui s'organise dans un carcan. Et cela est le propre de l'immobilier lié à tellement de contraintes qui ne permettent que des interventions ponctuelles. Promoteurs, architectes, entrepreneurs aimeraient certainement proposer autre chose. Mais ils doivent jouer avec le terrain à disposition, des plans, des obligations. A force de contraintes, de tracasseries administratives, de lois et de règlements, ils restent limités. Alors, on a perdu la faculté d'innover. On a oublié de faire rêver les gens. A force de contraintes, on en

toujours se déplacer, se nourrir, dormir, se divertir, avoir une activité. Nous n'avons rien inventé, si ce n'est de tenir compte de la mixité des fonctions. L'invention peut se faire dans le cadre du bâti répondant à la structure familiale nouvelle. On a trop longtemps ignoré les besoins des gens. Il faut rendre les quartiers attractifs, permettre aux habitants de communiquer, d'avoir des rapports avec la nature. Givisiez n'est que le rassemblement de tous les éléments qui font le milieu de

est arrivé à gérer leurs rêves, à gérer leurs activités.

A Givisiez, l'occasion se présentait de créer autre chose. Bernard Vichet et son équipe l'ont saisie. C'est le pari d'une alternative qui soit autre chose qu'une simple juxtaposition d'habitats. C'est le pari d'établir de nouvelles relations entre travailler et habiter. C'est le pari d'un abaissement sensible du coût de la construction et de faciliter l'accession à la propriété et au logement.

Un remède aux maux de la périurbanisation par ceux-là même qui en sont responsables ? L'avenir le dira. En attendant, avec « L'habitat industriel », initiateurs, maîtres d'œuvre et artisans prennent le risque de la réussite ! ■

La Faye : le pari de l'habitat industriel

Givisiez, localité de la banlieue nord-ouest de Fribourg, verra bientôt surgir de terre une petite cité de conception résolument nouvelle, où se côtoieront commerce, artisanat, bureaux et logements. «Le pari du quartier est d'aborder le problème du bâtiment avec l'esprit d'un industriel...»

Rodolphe Luscher*

architecte FAS/SIA, urbaniste FUS,
Lausanne

1986, le groupe industriel Ray & Vichet SA interpelle les architectes : 18 bureaux suisses sont invités à participer à un concours qui se donne pour objectif «de promouvoir de nouvelles solutions dans le domaine complexe de l'habitat, entendu comme milieu de vie.»

Ainsi que le souligne le programme, «le phénomène de la résidence périurbaine conduit à une impasse, en ignorant en particulier la nécessaire mixité des fonctions (logement, commerces, équipements, activités) qui apparaissent de plus en plus complémentaires».

Pluralité des fonctions

Quelles sont aujourd'hui les conditions nécessaires pour que vive un quartier périphérique urbain ?

*Lauréat des World Habitat Awards, distinction remise par une Fondation internationale du logement social, New York, pour le projet de La Faye.



Unité d'artisanat C5, façade nord, maquette.

Le regroupement planifié, dans un même ensemble, des activités du travail, des loisirs, de la formation, de la consommation et de l'habitat.

La complémentarité et l'interdépendance des activités, qui garantissent une vie quotidienne riche et continue, le jour et la nuit, 7 jours sur 7.

La création de lieux collectifs propres au quartier. L'ouverture vers l'extérieur par une zone réservée aux échanges et à la communication.

La cohérence du tout, image de marque représentative du village.

Quartier verdoyant

Le terrain est un versant longeant sur environ 800 m le bois La Faye, orienté au sud face à la plate-forme de la zone industrielle de Givisiez. Il est formé d'une parcelle d'un seul tenant d'environ 140 000 m², dont 105 000 m² en zone à bâtir. Les constructions sont réparties en trois groupes :

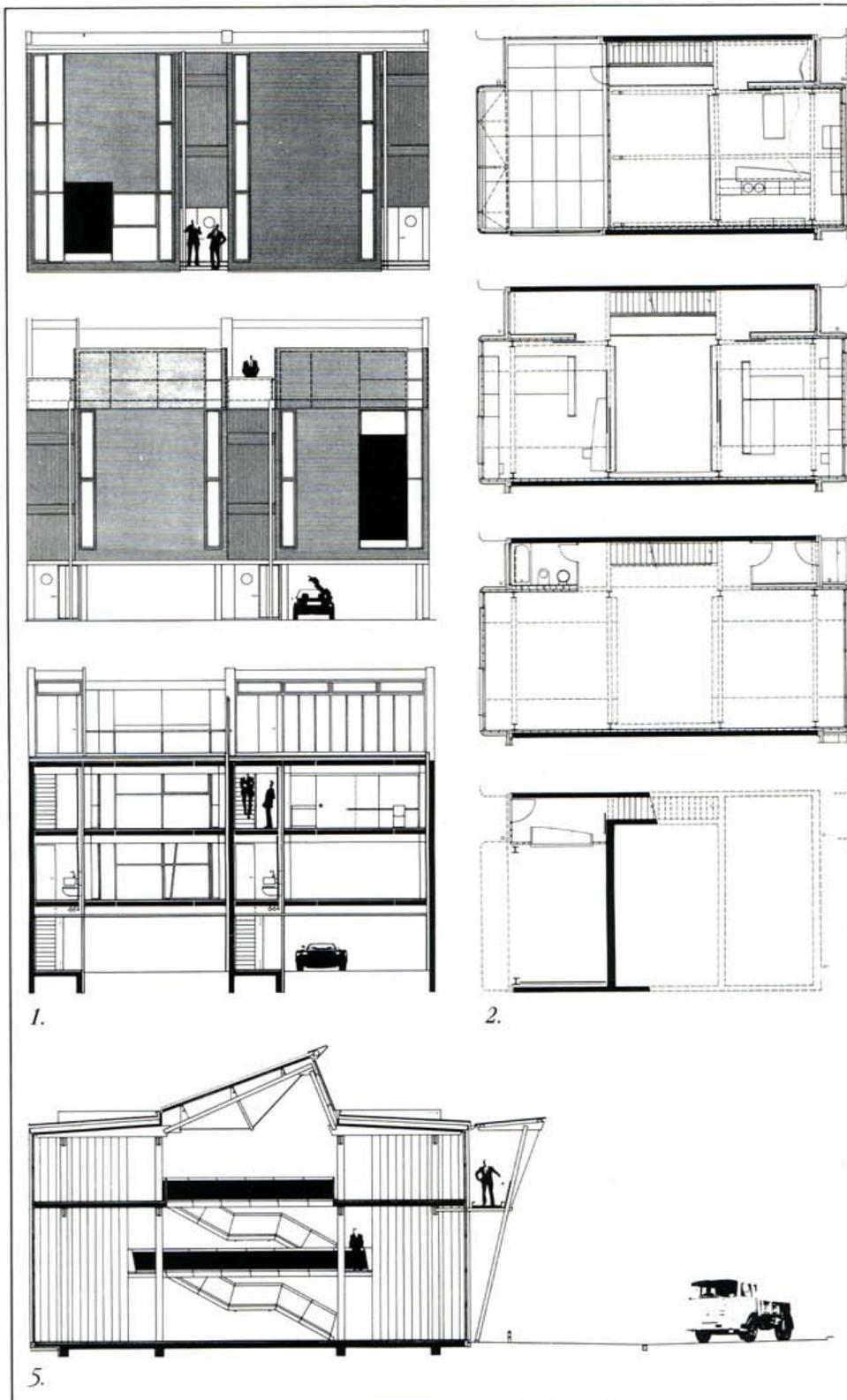
A l'ouest l'accès routier principal du quartier et ses surfaces d'échanges et de communication.

A. L'orée La Faye est préservée comme zone verte publique avec de petits refuges, préservant ainsi le dégagement de la vue sur les Préalpes.

B2. Le centre commercial avec son magasin d'alimentation et sa galerie marchande couplée à un centre fitness est un pôle d'attraction pour une clientèle résidente ou extérieure au quartier.

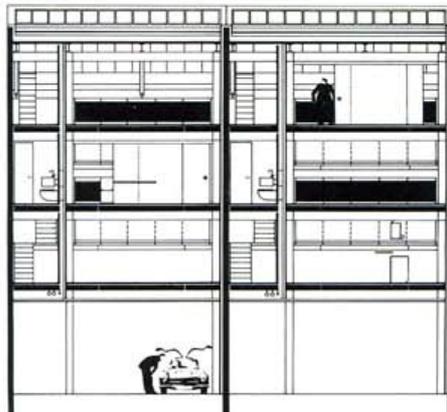
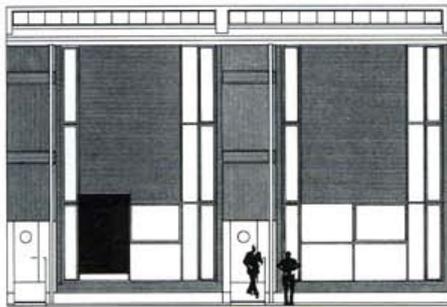
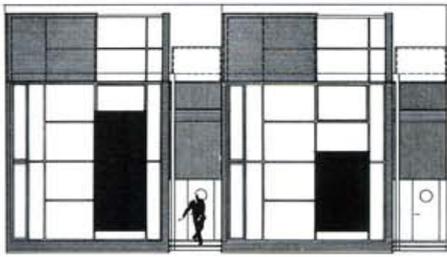
B3. La halle de théâtre, le café-restaurant et la place des fêtes complètent le centre commercial par un programme culturel et récréatif.

B4. Un bâtiment de services, utilisable par trois à six sociétés, marque à la fois l'entrée du quartier et de la rue commerçante «Jean-Prouvé».

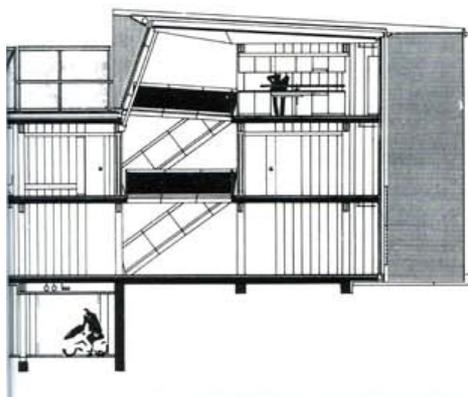


1. - Deux unités d'habitation C3 : façades nord et sud, coupe transversale.

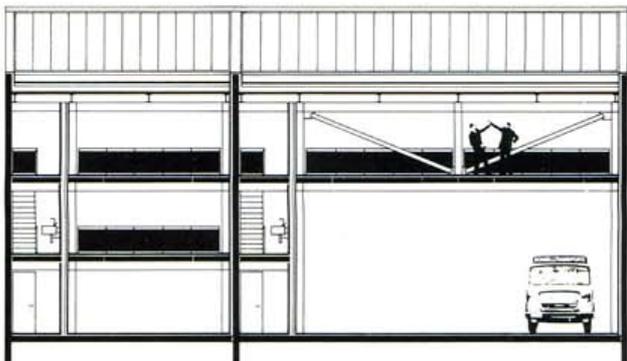
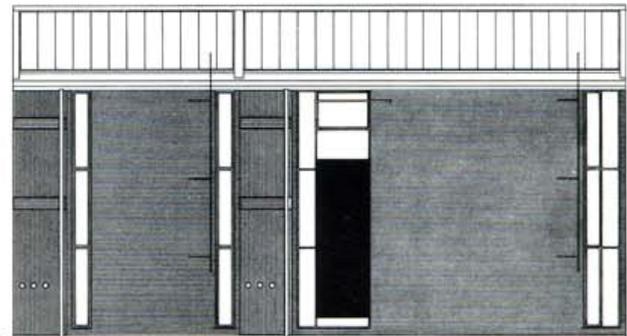
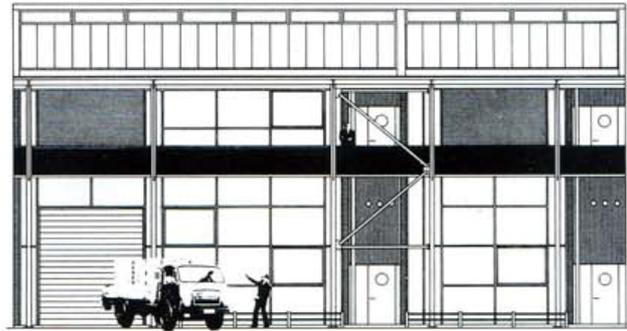
2. - Unité d'habitation à patio couvert C3 : 2^e et 1^{er} étages, rez supérieur et inférieur.



3.



3. - Coupe-profil en travers avec au sud les unités d'artisanat (C5), la rue «Jean-Prouvé» (C4), les unités d'habitation à patio ouvert ou couvert (C3), la rue «L.-C.-Pessac» (C2).

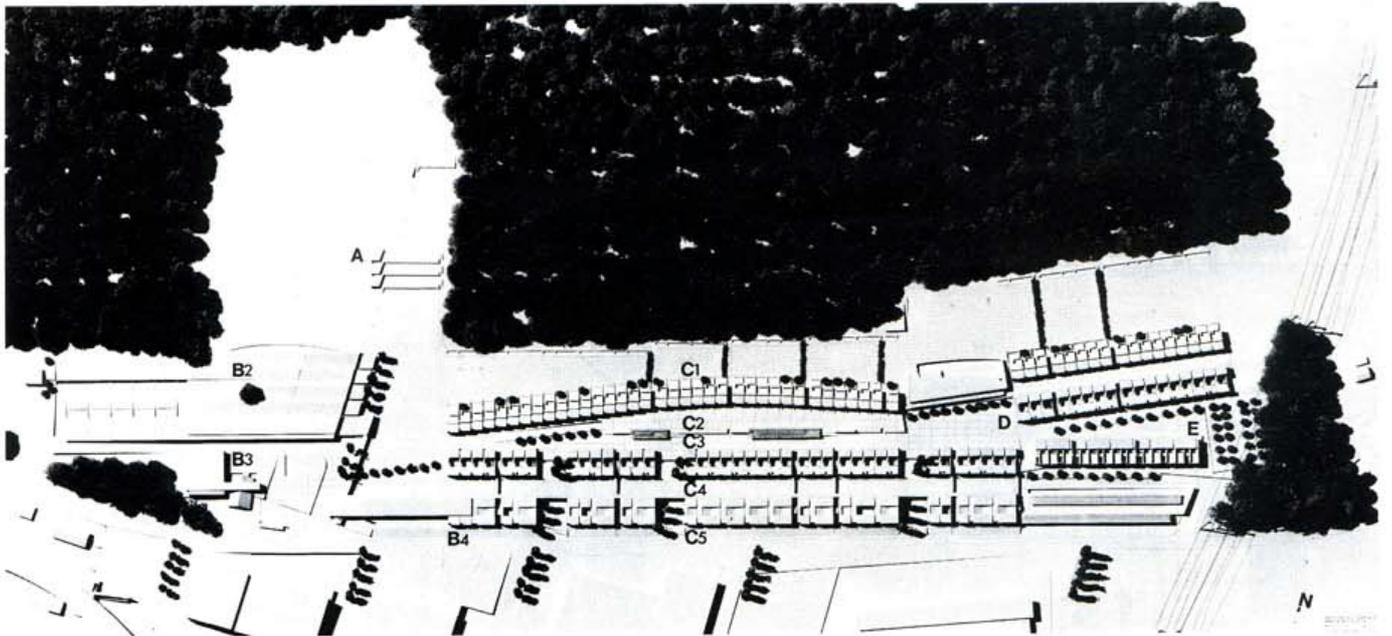


4.



4. - Deux unités d'habitation C1: façades nord et sud, coupe transversale.

5. - Deux unités d'artisanat C5: façades nord et sud, coupe transversale.



Vue à vol d'oiseau de La Faye, étude préliminaire du dépôt du plan de quartier.

La Faye : à l'heure de la domotique

En 1984, Vichet Constructeurs SA acquiert une parcelle de 140 000 m² adossée sur 800 m au bois de La Faye et dévolue primitivement à un quartier de villas. La proximité d'une zone industrielle rend cette réalisation problématique, de sorte que le promoteur opte pour un ensemble polyvalent, pour lequel il ouvre un concours. C'est l'architecte Rodolphe Luscher, de Lausanne, qui le gagne (1^{er} prix, Fr. 14 000.-), mais cinq autres lauréats obtiennent également des prix.

L'ensemble se situe sur la commune de Givisiez (1300 habitants) au nord de Fribourg. La N12, les chemins de fer GFM traversent la commune, de même que la grande zone industrielle de Fribourg (1 million de m²).

La construction de l'ensemble commencée depuis peu durera trois ans. Elle comprend en première étape un ensemble industriel et commercial, ainsi que les infrastructures communes. Suivront, progressivement, 130 unités d'habitation. Le quartier s'achèvera par la réalisation d'un complexe culturel - Cenmusica - comprenant une salle de près de 500 places (laquelle pourrait accueillir une troupe de théâtre) ainsi qu'un restaurant et un centre commercial.

Les infrastructures de La Faye sont entièrement gérées par ordinateur. Le chauffage et l'approvisionnement en eau chaude fonctionnent à l'aide d'une turbine à gaz, qui pourra ainsi produire de l'électricité. Un ordinateur principal contrôle à la fois la distribution de l'énergie vers les différentes unités, tandis que les ordinateurs individuels de chaque unité établissent un décompte propre pour la consommation d'énergie.

Grâce à un Réseau numérique à service intégral (RNSI), une seule prise servira à l'électricité et au raccordement de l'audio-visuel. La domotique offrira toute une série de services tels que la régulation du chauffage à distance, le contrôle de la sécurité ou encore le réglage des températures intérieures en fonction de l'ensoleillement.

J. D.

Au centre, une constellation d'unités modulaires d'habitation et de travail forme l'image représentative du quartier. Passant par le filtre d'une suite de strates du sud au nord, le visiteur progresse graduellement de l'ambiance la plus active, la zone industrielle, à la plus calme, la forêt.

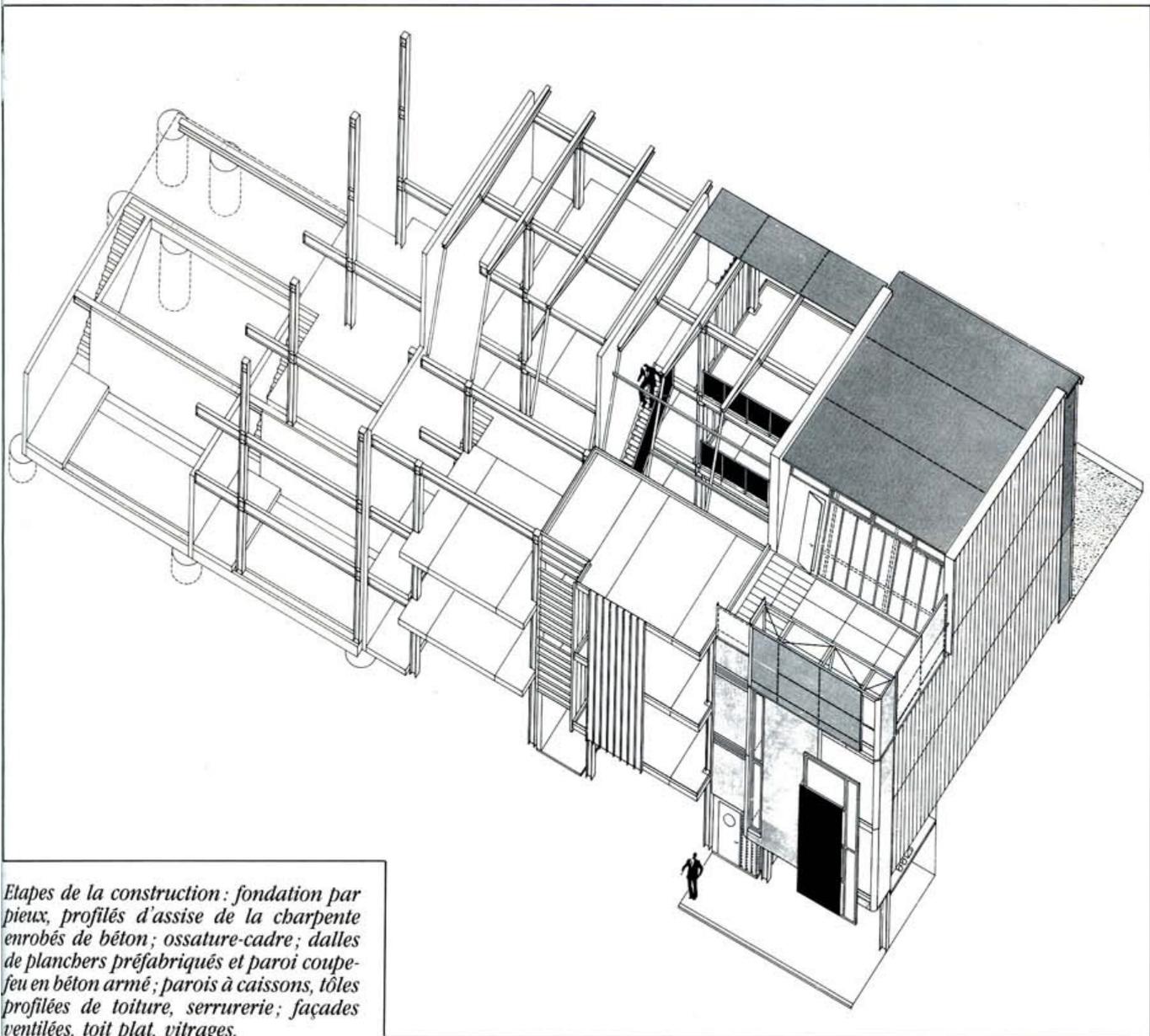
C5. Les unités d'artisanat forment des groupes d'activités complémentaires. Leur front protège le quartier des nuisances de la route du Tir-Fédéral.

C4. La rue commerçante à sens unique « Jean-Prouvé » met en relation travail et habitation. Elle draine le trafic de desserte du quartier.

C3. Les unités d'habitation à patio réunissent en vis-à-vis les espaces d'habitation ouverts sur un volume central libre ou couvert, microclimat du logement.

C2. La rue de quartier piétonne « L.-C.-Pessac » regroupe les espaces privés ou collectifs des unités d'habitation.

C1. Les unités d'habitation à demi-niveaux s'ouvrent au nord sur le front ensoleillé de la forêt.



Etapes de la construction : fondation par pieux, profilés d'assise de la charpente enrobés de béton; ossature-cadre; dalles de planchers préfabriqués et paroi coupe-feu en béton armé; parois à caissons, tôles profilées de toiture, serrurerie; façades ventilées, toit plat, vitrages.

A l'est se développe l'activité interne du quartier.

D. Une placette arborisée et un bâtiment public accueillent les services propres à la vie de l'ensemble.

E. Les unités d'habitation et de travail se prolongent sur une surface d'extension du quartier.

Parking. Disséminées sur l'ensemble du quartier, plus de 800 places de parc sont aménagées dont 300-400 places réservées aux visiteurs.

Efficacité industrielle

La grande homogénéité du terrain La Faye, une pente d'un seul tenant orientée au sud et adossée à la forêt, le face-à-face avec les grandes surfaces industrielles appelaient une solution neuve.

Le pari du quartier est d'aborder le problème du bâtiment avec l'esprit d'un industriel, soit la rationalisation des parties de la construction pour aboutir à un coût et à un temps de mise en œuvre réduits.

C'est ainsi que l'accent est mis sur le développement d'un système: pour les structures de charpente métallique, pour les éléments de dalle préfabriqués comme pour les panneaux de vitrage, pour les façades métalliques ventilées à caissons inférieurs et tôle profilée extérieure, pour l'utilisation de produits semi-finis dans la construction.

L'organisation des structures et l'emballage du bâtiment sont alors les éléments déterminants de l'architecture de ces constructions.



Structure de l'unité d'habitation à patio couvert et façade sud.

Pour les unités d'habitation et d'artisanat, le système structurel est constant. Des cadres d'acier portent les plateaux de béton préfabriqué. Ces « tables » sont libres des circulations ou des installations techniques qui ont leur champ propre. La variété des unités est créée par les différentes positions de la même structure : habitations à semi-niveaux, à patio ouvert, à patio couvert, artisanat.

Les entrées, les espaces de dépôt, de rangement ou les locaux sanitaires sont interchangeable, directement reliés à la distribution des fluides du bâtiment. La définition comme l'organisation des fonctions de l'habitation n'est pas prédéterminée. Ainsi le séjour, la cuisine, les chambres à coucher, les espaces de jeu ou de travail, ainsi que les salles de bain et les ateliers trouveront leur emplacement

- Si le problème de l'habitat, de l'appartement, était étudié comme un châssis, on verrait se transformer, s'améliorer rapidement nos maisons. Si les maisons étaient construites industriellement, en série, comme des châssis, on verrait surgir rapidement des formes inattendues, mais saines, défendables et l'esthétique se formulerait avec une précision surprenante. -

*Le Corbusier
dans L'Esprit Nouveau, 1920-1921*

- Dans l'ensemble des transformations sociales, l'évolution de la maison et des groupes d'habitation résume toute une série de modifications de la vie matérielle des structures et de la conception d'une société nouvelle. -

Le Monde, 1951

- (...) Requalifier (le logement) suppose que l'on modifie le programme et que l'on y propose un espace à nouveau « acceptable » par une société moderne : avec une autre typologie, une esthétique moderne, et une véritable amélioration qualitative, laquelle passe obligatoirement par une augmentation de la surface. -

Jean Nouvel, 1981-1987

- Nous tendons à nous détacher du système de préfabrication, pour aborder la diversité dans une conception industrielle, à dépasser les simples transformations techniques ou esthétiques. -

Bernard Vichet, 1984

selon les besoins ou le plaisir de l'utilisateur.

A l'aube de l'an 2000, il faut dire que la capacité d'adaptation de la construction à l'évolution probable mais encore non connue de la fonction, ce que requiert aujourd'hui toute industrie, est donc également possible pour un nouvel espace de vie appelé « habitat industriel ».

PASTICHE DU PASSÉ OU PASTICHE DU FUTUR?

Architecture

«Dans l'ensemble des transformations sociales, l'évolution de la maison et des groupes d'habitation résume toute la série de modifications de la vie matérielle des structures et de la conception d'une société nouvelle.»

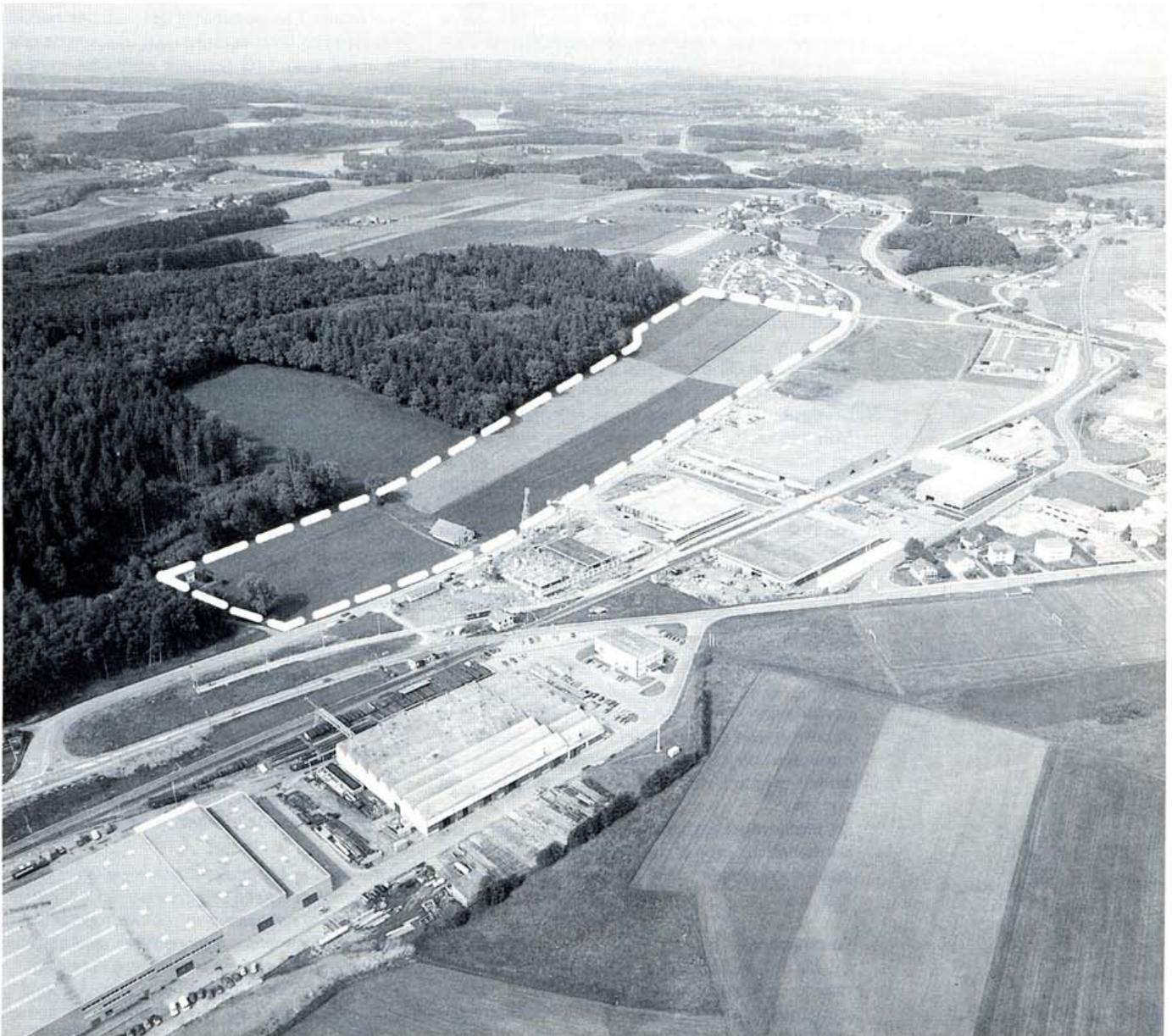
(Le Monde, 1951.)

«Nous tendons à nous détacher du système de préfabrication, pour aborder la diversité dans une conception industrielle, à dépasser les simples transformations techniques ou esthétiques.»

(B. Vichet, industriel et promoteur, 2.7.1984.)

Plus de trente ans séparent ces deux citations. A regarder nos zones périurbaines truffées de jolies villas, propres et respirant la prospérité, le chacun pour soi, séparé par le no man's land des distances légales entre bâtiments, les regards rivés sur le voisin, ou sur une autoroute, ou sur une zone industrielle, on peut se poser la question sur la nature de «la conception d'une société nouvelle» pressentie en 1951. Nos zones industrielles ne sont-elles pas plus viables que nos maisons, nos groupes d'habitations? N'expriment-elles pas davantage la «série de modifications de la vie matérielle des structures et de la conception d'une société»?

Vue de l'ouest.
Au premier plan la N12.



Comment faire cohabiter deux images: celle de la « maison » toujours plus conventionnelle, toujours plus pastiche d'un passé mal compris et mal assumé, avec celle de ces zones de production, de transformation, de stockage, de distribution et de conception que sont nos paysages industriels?

Une première à Givisiez?

Une des réponses possibles prend forme actuellement dans une commune de la périphérie de la ville de Fribourg. Les acteurs, les accessoires sont en place, l'action est engagée: un industriel et promoteur, son entreprise, un architecte lauréat d'un concours de projet, un site, un terrain acquis, les inévitables procédures légales en voie de préparation, voire introduites. Le début du chantier est prévu pour 1987.

Que deviendra d'ici quelque temps ce qui est actuellement encore un pré vert d'une superficie de plus de 100 000 m²? Si la revue *Habitation* ne peut, en ce début 1987, que rapporter des intentions, des projets, des promesses, des paris et des audaces, l'avenir seul montrera si le projet de « La Faye » devient réalité, et si son contenu et son fonctionnement pourront être considérés comme un pas significatif de l'évolution de l'habitat vers une conception industrielle. Ou si la réalisation sombre dans le piège d'un autre pastiche, celui de la fausse image d'un semblant de transformation technique et esthétique.

Le choix d'un lieu

Dans le plan des zones de 1975 de la commune de Givisiez, le terrain de « La Faye » était classé en « zone résidentielle à faible densité », donc réservé à l'habitation individuelle. Cette affectation, critiquable en raison de la proximité d'un environnement *a priori* hostile à l'habitat (zone industrielle, routes) et de l'éloignement spatial et fonctionnel du centre de Givisiez et des autres zones résidentielles, fut reconfirmée en 1984. Un plan de quartier devait « diminuer » les inconvénients du site... Non loin de là, dans la zone industrielle voisine, un industriel, B. Vichet, conçoit l'idée de l'habitat industriel. Pour réaliser cette idée, il fallait un lieu particulier, différent du quartier de villas traditionnel, un lieu particulier nécessitant une intervention particulière. A une envie d'expérience, il fallait un lieu qui se prête précisément à l'expérience, ou plutôt l'appelle, parce qu'impropre à une démarche traditionnelle. Le terrain de « La Faye » lui semblait idéal, puisqu'il incite à la recherche de complémentarité fonctionnelle entre le lieu d'habitation et le lieu de travail, entre l'image des constructions industrielles dans la zone d'activité et celle voulue pour l'habitat industriel: parenté de matériaux, de structures, de procédés de mise en œuvre, parenté d'expression, de dimension et d'audace.

Le terrain était disponible, autre opportunité qui permettait au promoteur de passer de l'idée aux actions concrètes: celle du *concours d'architecture*.

Le concours

Le fait qu'un particulier, qu'un promoteur privé décide de lancer un concours mérite, de par son exception, d'être signalé. Le but recherché du concours est exceptionnel aussi, bien que non

nouveau: l'habitat industriel. Avant la guerre, puis dans les années 1950-1960 déjà, la notion d'habitat industriel était actuelle. Le Corbusier, Jean Prouvé (dont le fils, Claude Prouvé, était membre expert dans ce concours), Angelo Mangiarotti, Ionel Schein et d'autres en jetaient les bases théoriques et passaient au stade de l'expérimentation et de la production. L'idée était récupérée ensuite par l'industrie du bâtiment. Et comme souvent, l'idée récupérée a été faussée: Le concept d'*industrialisation* est traduit en termes de standardisation et de *préfabrication* lourde. Appliquée aux concepts traditionnels de l'habitat, la *préfabrication* perpétue les préjugés formels et les coûts de construction exorbitants. Un échec.

Il a fallu du temps pour reprendre l'idée et le concept d'industrialisation de l'habitat. Un temps pendant lequel l'industrie, en raison de ses exigences de polyvalence des espaces, d'économies des moyens, de par l'absence aussi de fausses prétentions esthétiques, a appelé et imposé l'utilisation de structures et de peaux métalliques, du verre, du plastique, avec leurs possibilités de mise en forme, de texture particulière, de polychromie sans limites. Ces possibilités ont créé une nouvelle expression architecturale (pas toujours de qualité, il est vrai), une nouvelle « esthétique industrielle ». Pourquoi ce qui est juste pour l'industrie, pour le lieu du travail, ne pourrait pas être juste pour l'habitat, pour le lieu de la résidence?

Le programme du concours

Cette idée, le programme du concours l'exprime dans son préambule, répondant à la question du pourquoi de ce concours? Et pourquoi maintenant?

Parce qu'un homme, un industriel, décide de repenser l'habitat en tant que cadre d'une nouvelle manière de vivre et de travailler, en tant que prétexte d'une autre façon de concevoir, de réaliser et de commercialiser l'habitat.

Parce qu'il décide d'acquiescer un terrain sur lequel cette recherche d'un concept nouveau de l'habitat peut trouver une réponse concrète par une réalisation concrète.

Parce qu'il estime, bien que la préoccupation ne soit pas nouvelle, que l'occasion et les circonstances sont favorables pour provoquer une expérience dont ce concours devra être un pas significatif.

Parce qu'il s'agit avant tout d'innover, en intégrant au thème de l'habitat un concept de construction et de production propre à l'industrie, mais de nature à satisfaire une demande potentielle.

Les objectifs du concours précisent ensuite (c'est l'auteur qui souligne):

Par son initiative, l'organisateur cherche à promouvoir de nouvelles solutions dans le domaine complexe de l'habitat, entendu comme « milieu de vie ».

D'une part, le phénomène actuel de la résidence périurbaine conduit à une impasse, en ignorant en particulier la nécessaire mixité des fonctions (logements, commerces, équipements, activités) qui apparaissent de plus en plus complémentaires.

D'autre part, les besoins de l'individu comme ceux des cellules de base (familles ou autres) évoluent: il faut pouvoir adapter le cadre de vie

aux modifications de ces besoins quantitatifs et qualitatifs. L'habitant moyen étant une fiction, il ne s'agit donc pas de développer un concept de logements standards.

Un « quartier périphérique » de cette importance ne saurait constituer un produit fini et figé. Le concept de l'ensemble devra permettre la adaptation aux besoins futurs, par exemple en réservant certaines possibilités de densifications ultérieures et en prévoyant une certaine polyvalence des espaces construits.

Les concurrents accorderont une importance particulière aux possibilités d'appropriation des espaces par leurs utilisateurs. « La Faye » ne doit pas devenir un ghetto, mais ce quartier devra permettre, voire favoriser, les relations sociales entre ses habitants.

« Être propriétaire de son logement » constitue une aspiration de nombreux habitants. Toutefois, les prix de la construction, ajoutés à ceux du sol, constituent un obstacle majeur à l'accession à la propriété. L'organisateur s'est fixé pour but de réduire ces coûts de construction par l'utilisation de méthodes de production propres à l'industrie.

Les projets devront satisfaire aux exigences générales des principes de l'aménagement du territoire. Dans ce sens, on accordera une importance particulière à la notion de densification des espaces construits garantissant une utilisation optimale du sol.

C'est tout un programme. Qu'en est-il du résultat?

Le résultat

Programme ambitieux, alléchant! Comment expliquer que seuls huit architectes sur quatorze invités aient rendu un projet? Et comment expliquer

que, comme le constate le jury dans son rapport, « Ce concours n'a pas fourni d'idée réellement novatrice en matière d'habitat industriel. En fait, les projets se sont plus attachés à confirmer des tendances apparues il y a vingt ou trente ans qu'à explorer de nouvelles voies permettant de résoudre de manière économique et attrayante le problème du logement. »

Et ceci malgré une grande marge de liberté laissée aux concurrents. Et au jury de continuer: « ... on peut regretter que malgré la qualité des compositions spatiales et architectoniques proposées, peu de concurrents se soient préoccupés de l'espace vécu des futurs habitants, et que l'ordonnance logique et rationnelle de la majorité des projets semble ignorer les règles plus subtiles de la convivialité sociale. Ainsi, la route du Tir-Fédéral, la zone industrielle et parfois même la forêt semblent avoir été considérées comme des repoussoirs dont il fallait se défendre, alors qu'ils représentent un environnement humain et physique riche d'événements et de significations sociales. Enfin, et bien que l'industrialisation du bâtiment ne soit pas une fin en soi, mais seulement un moyen au service d'un mieux-être et d'un mieux-être, peu de projets permettent d'espérer, de cette méthode de mise en œuvre, un abaissement sensible des coûts de construction. »

Est-ce l'excès de réglementation, l'inertie des promoteurs et des régies, la difficulté du financement, les barrières multiples érigées par les autorités et les institutions contre tout ce qui signifie « expérience » en matière d'habitat qui paralysent l'évolution de ce dernier? Sommes-nous conduits à une impuissance, à une paralysie de création? Avons-nous perdu la faculté d'innover

suite en page 9 ►

Fiche d'identité

Le territoire:

La commune de Givisiez, située à la périphérie nord de Fribourg, 1300 habitants, traversée par la N12, par la grande zone industrielle de Fribourg (1 million de m²).

Le terrain:

Lieu-dit « La Faye » (« lieu planté de hêtres »), 140 000 m², longeant sur environ 1 km le bois de la Faye (au nord) et la plate-forme 1 de la zone industrielle (au sud), coupé par celle-ci du centre-village de Givisiez (à 0,8 km) et du centre de la ville de Fribourg (à 2,5 km).

L'initiateur du concours:

La Maison Ray & Vichet SA, représentée par M. Bernard Vichet, est spécialiste de la construction métallique. Elle a réalisé de nombreux projets d'usines, de verrières, de structures métalliques et d'éléments intégrés (portes, fenêtres, brise-soleil). Elle est également à l'origine de quelques promotions, remarquables dans ces domaines. La préoccupation, ayant comme thème l'habitat industriel, entre tout naturellement dans ses perspectives, en vue aussi d'une diversification de son activité.

Le jury du concours:

Membres:

- Bernard Vichet, administrateur, Ray & Vichet SA, Givisiez (président).
- D^r Alain Garnier, architecte SIA, urbaniste FUS, Institut de recherche de l'environnement construit (IREC), Lausanne.
- Fritz Haller, architecte FAS, professeur à l'Université de Karlsruhe, Soleure.
- Max Schlup, architecte FAS/SIA/SWB, Bienne.
- Michel Ray, ingénieur, Fribourg (suppléant).
- Walter Tüscher, architecte FAS, urbaniste FUS, Fribourg (suppléant et direction technique).

Membres experts:

- Paul Collaud, représentant du Conseil communal de Givisiez.
- Roger Currat, urbaniste FUS, architecte SIA/FAS, urbaniste cantonal, Fribourg.
- Claude Prouvé, architecte, Nancy.

Les lauréats:

- | | | |
|-----------------------|--|---------------|
| 1 ^{er} rang, | 1 ^{er} prix, | Fr. 14 000.–, |
| | Rodolphe Luscher, Lausanne. | |
| 2 ^e rang, | achat, | Fr. 5 000.–, |
| | Atelier 5, Berne. | |
| 3 ^e rang, | achat, | Fr. 5 000.–, |
| | J. Pythoud + J.-D. Baechler, Fribourg. | |
| 4 ^e rang, | 2 ^e prix, | Fr. 7 000.–, |
| | Atelier Cube, Lausanne. | |
| 5 ^e rang, | 3 ^e prix, | Fr. 6 000.–, |
| | Zweifel + Strickler + Partner, Lausanne. | |
| 6 ^e rang, | 4 ^e prix, | Fr. 5 000.–, |
| | Gehring + Ponzo, Fribourg. | |

Habiter et travailler

Les conditions de vie et de travail sont appelées à de grands changements dans les vingt années à venir :

- L'entreprise de demain est de taille modeste, mobile et performante. Elle intègre les techniques de bureautique, de productique, d'automatisation, et s'insère dans le champ de communication médiatique.
- Le temps de travail se réduit, la limite entre travail et non-travail tend à disparaître.
- La famille devient une entité changeante - naissance et départ des enfants, divorce, évolution des activités professionnelles, partage de l'espace avec des tiers.

Le projet

Le terrain du concours est un versant long de 800 mètres, orienté au sud sur la zone industrielle de Givisiez/FR, et adossé à un front de forêt.

L'ambiguïté de cette zone à vocation résidentielle, implantée face à la zone industrielle, avec les nuisances qui en résultent, provoque une réflexion novatrice quant au destin d'un ensemble périurbain.

Le projet lauréat propose l'intégration dans un système modulaire simple des lieux de travail et d'habitat. Le nouveau quartier structure la pente en trois strates distinctes de constructions linéaires, de la forêt à la route industrielle :

- Une première rangée d'habitations à demi-niveaux s'ouvre au nord sur le front éclairé de la forêt, l'espace d'habitation se prolonge par une terrasse et un jardin qui monte en pente douce jusqu'à la lisière.

- L'unité d'habitation de la rangée intermédiaire, au centre du quartier, s'ouvre sur le patio qui réunit les espaces en vis-à-vis et offre un microclimat au logement.

- Les unités d'accueil pour entreprise ou commerce forment écran et assurent la liaison entre l'habitat et l'industrie; l'espace central est le lieu de la manifestation de l'activité de l'entreprise.

Le système constructif de type industriel tend par sa rationalité à offrir une grande souplesse de l'organisation comme de la volumétrie, et à baisser le coût des ouvrages.

L'affinité structurelle entre les unités d'accueil et les habitations - travée servante, travée servie, espace central d'échange - permet d'envisager une osmose entre les fonctions de l'habitat et du travail.

Les fronts bâtis définissent des espaces collectifs de nature différente telles la rue de quartier avec sa promenade, la rue commerçante avec sa galerie suspendue, liées par un réseau de passerelles et de passages.

Deux centres articulent le complexe :

- l'un s'ouvre largement aux activités communes, la clairière devient un paysage aménagé;
- l'autre accueille les services propres à la vie de l'ensemble, la place définit l'échelle du quartier.

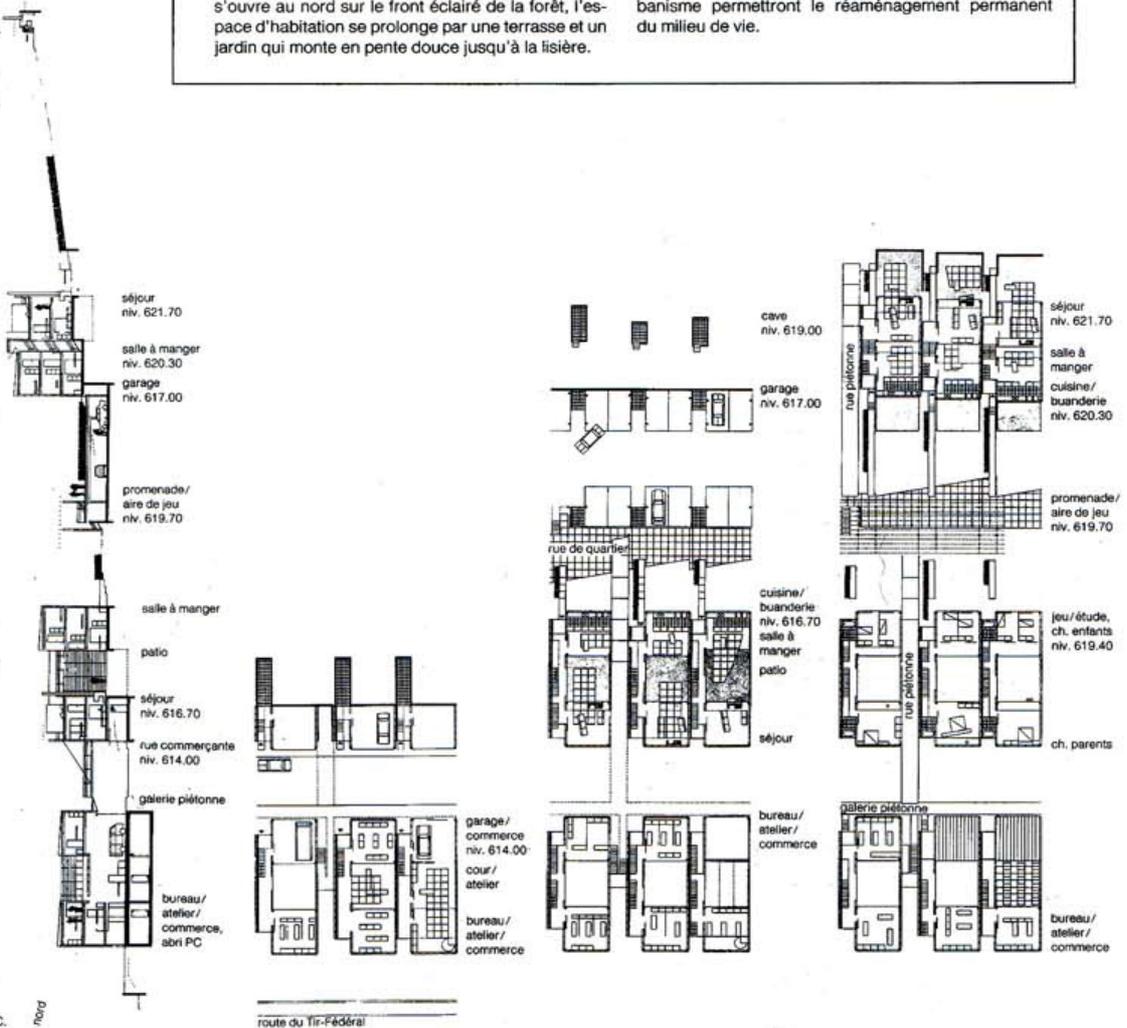
La simplicité de la construction et la flexibilité de l'urbanisme permettront le réaménagement permanent du milieu de vie.

A l'intérieur du gabarit, défini par le plan de quartier, les unités de commerce/ atelier ou d'habitation peuvent occuper un volume variable et extensible selon le nombre de modules de structure utilisés (tables de 35 m² brut).

Habitation type B, orientée vers la forêt. Gabarit 3 niveaux en façade et toiture. Unité de base 4 pièces et demi, extension possible à 8 pièces et demi. Accès depuis la promenade.

Habitation type A à patio. Gabarit 3 niveaux en façade et toiture ou terrasse. Unité de base 4 pièces et demi, extension possible à 6 pièces et demi. Double accès depuis la rue commerçante et la rue de quartier.

Unité de commerce et d'atelier. Gabarit 3 niveaux en façade et toiture. Surfaces brutes extensibles à 290 m². Prolongement possible par l'utilisation partielle de l'habitation type A. Double accès depuis la rue commerçante et la galerie piétonne. Sous-sol occupé par l'abri PC.



vraiment par manque d'en avoir l'occasion? Le nouvel habitat, est-ce seulement la modification du contenant, l'évolution d'un langage formel? Ou est-ce une fiction, fiction de besoins nouveaux qui n'auraient pas réellement évolués?

Le concours, un échec?

Non, car le premier prix est incontesté et incontestable. «*Au vu des objectifs du concours... le jury constate à l'unanimité que le projet... (ayant obtenu le premier rang), analysé sur la base des critères de l'urbanisme, de la qualité du quartier et de la faisabilité, présente une somme de qualités qui le distinguent nettement des autres projets. En conséquence, le jury recommande au maître de l'ouvrage ce projet pour la poursuite des études.*»

La suite

Car suite il y a! Et un autre fait est à signaler: le lauréat du projet primé au premier rang est mandaté, selon les recommandations du jury, dans les jours qui suivent le jugement; il se met immédia-

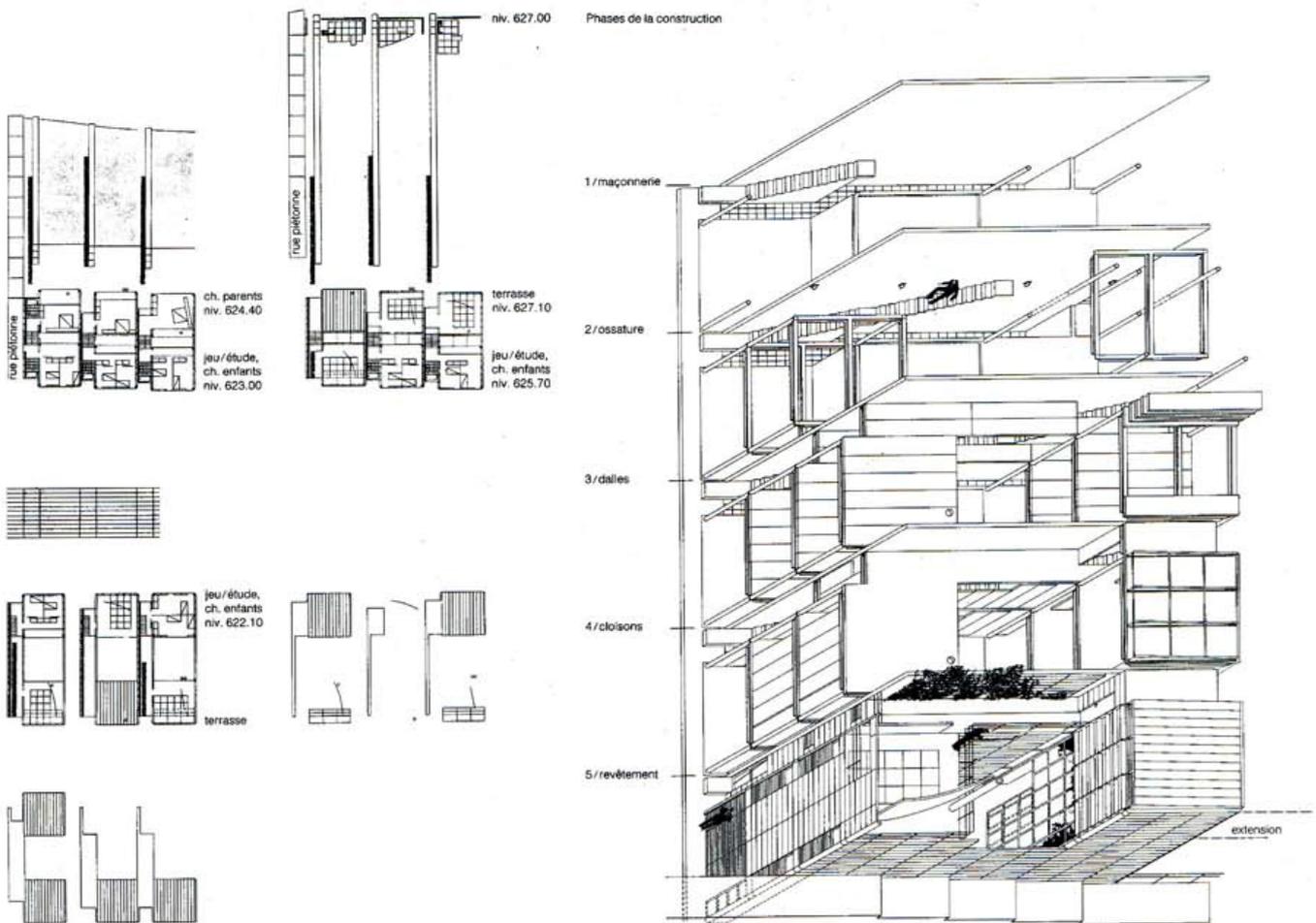
tement au travail, Comme quoi l'initiative privée a souvent l'avantage de la rapidité de décision et d'action sur les collectivités publiques.

Les risques d'un pari

Et puisqu'il y a suite, il y a pari, il y a risques. Le pari d'une vision d'abord. Le pari de la justesse de cette vision en face du «consommateur d'habitation» qui juge par rapport à une «norme» connue, même si celle-ci n'évolue pas, même si elle ne convient pas réellement à ses besoins. Les risques ensuite de la procédure administrative, dont la lenteur est souvent directement proportionnelle au degré d'écart de la «norme», à la qualité d'un projet, à la dimension d'une opération.

Le pari d'une vaste opération immobilière. Le pari de cibler une clientèle qui, inconsciemment peut-être, attend des propositions concrètes pour un habitat nouveau. Le pari d'une alternative qui soit autre chose qu'une simple juxtaposition d'habitat traditionnel, appelé habitat groupé et présenté

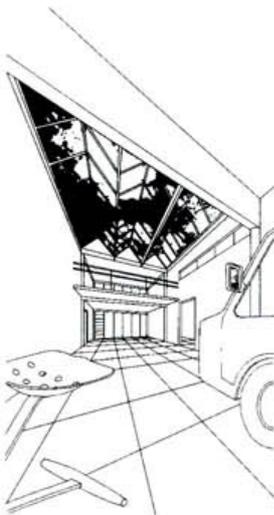
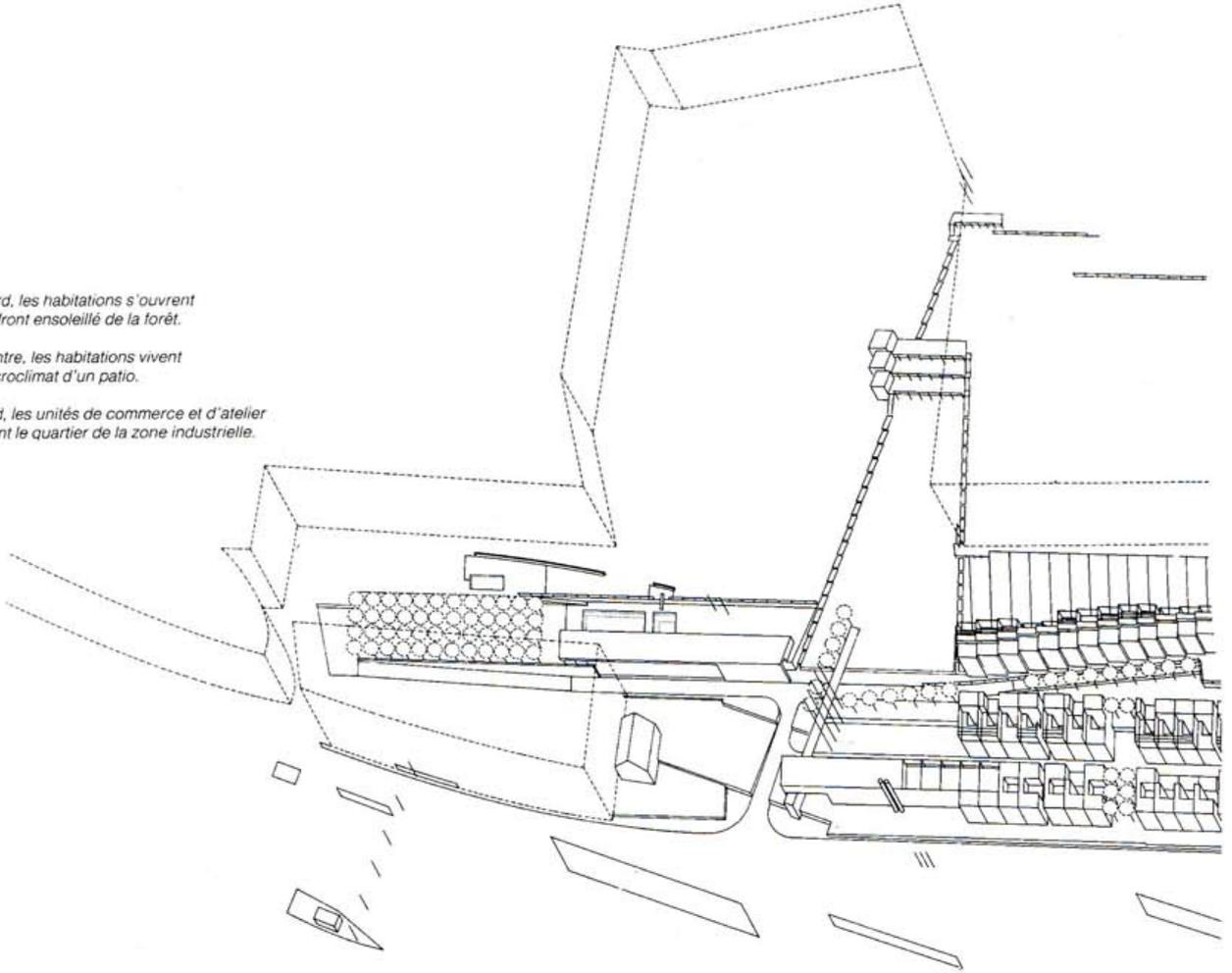
suite en page 12 ►



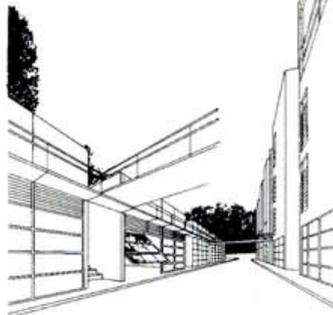
Au nord, les habitations s'ouvrent sur le front ensoleillé de la forêt.

Au centre, les habitations vivent du microclimat d'un patio.

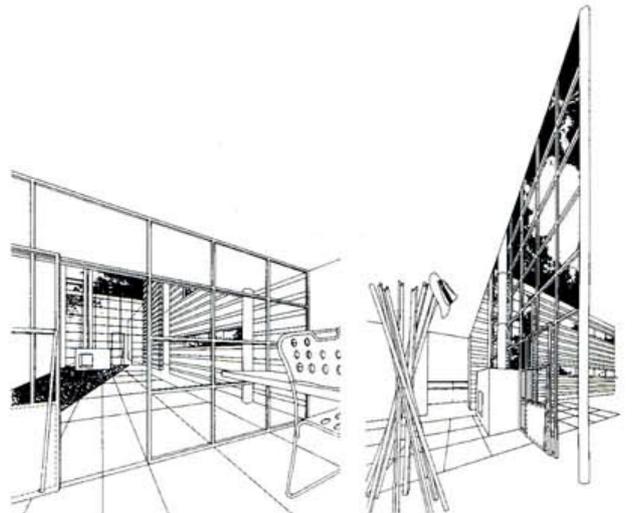
Au sud, les unités de commerce et d'atelier coupent le quartier de la zone industrielle.



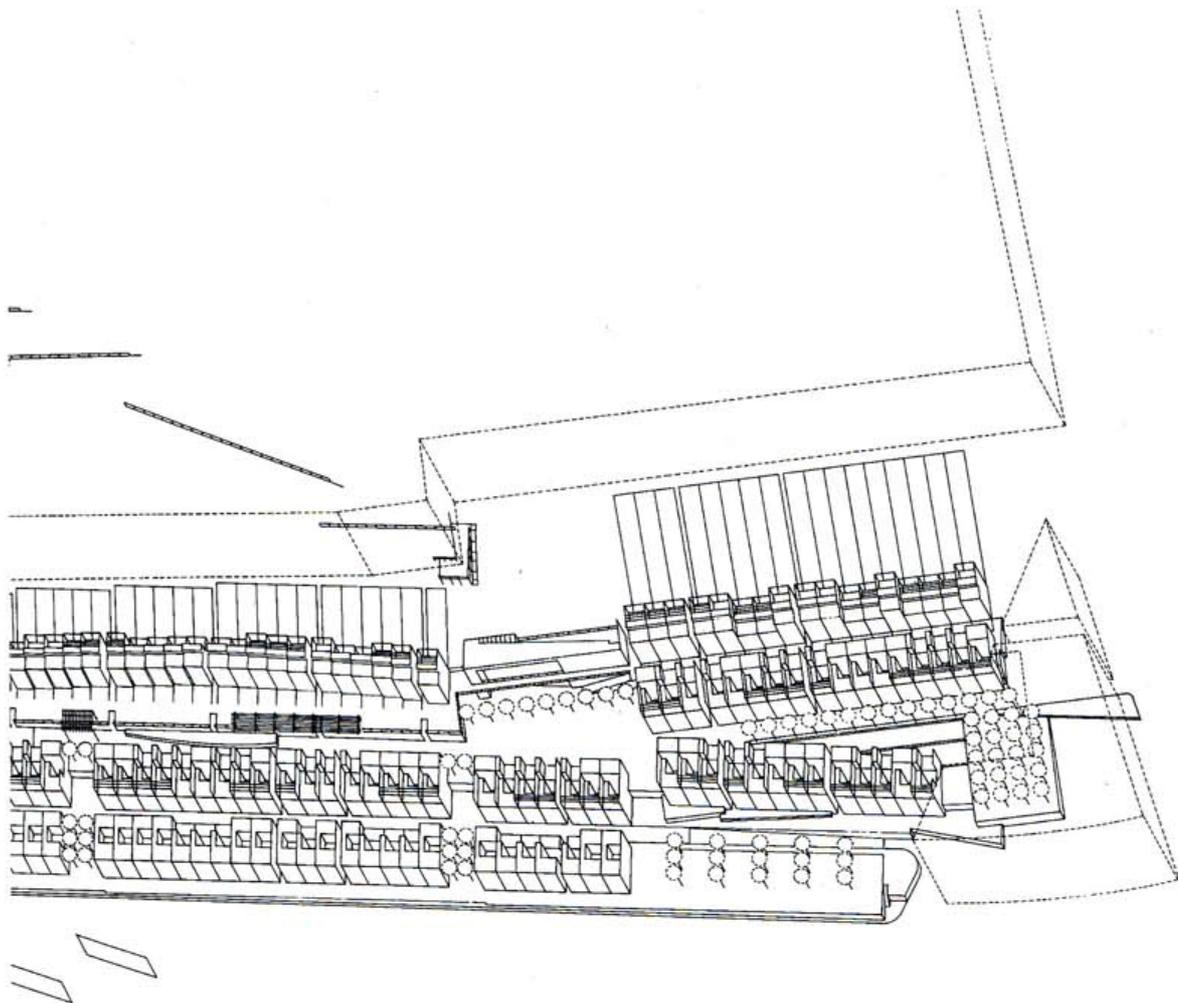
L'unité de commerce et d'atelier offre par la modulation des structures une grande souplesse des espaces.



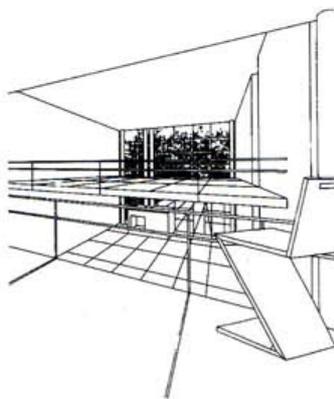
La rue commerçante et sa galerie piétonne lient les ateliers et commerces aux habitants.



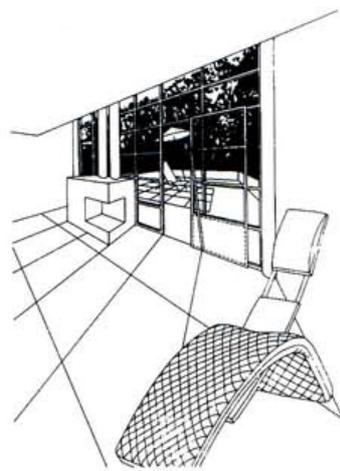
Le patio de l'habitation type A réunit les espaces et offre un microclimat au logement.



La promenade surplombant la rue de quartier est le lieu de rencontre des habitants et de leurs enfants.



Les demi-niveaux et les galeries de l'habitation type B s'ouvrent sur la forêt.



comme le remède aux maux de la périurbanisation par ceux-là mêmes qui en sont souvent les responsables. Le risque que cette clientèle exceptionnelle reste exceptionnelle et se constitue en ghetto, risque favorisé par le relatif isolement du lieu.

Le pari d'établir des nouvelles relations entre «travailler» et «habiter». Le pari de faire cohabiter, de faire converger ce qui, élevé au niveau d'un principe de l'aménagement du territoire à une époque pas très révolue, était séparé. Le risque d'une cohabitation conflictuelle où les exigences de la production et de la rentabilité pourraient prendre le pas sur la convivialité et l'habitabilité.

Le pari enfin d'un abaissement sensible du coût de construction. Le pari de faciliter l'accès à la propriété du logement. Le risque du face à face entre la volonté du promoteur d'offrir des espaces généreux, lumineux, à utilisation variable, et les préjugés des futurs habitants quant aux finitions, aux matériaux, leur manque d'expérience d'habiter autrement, etc.; le risque d'un face à face entre l'inconnu et les conventions du «mon-chez-moi»...

Risquer la réussite

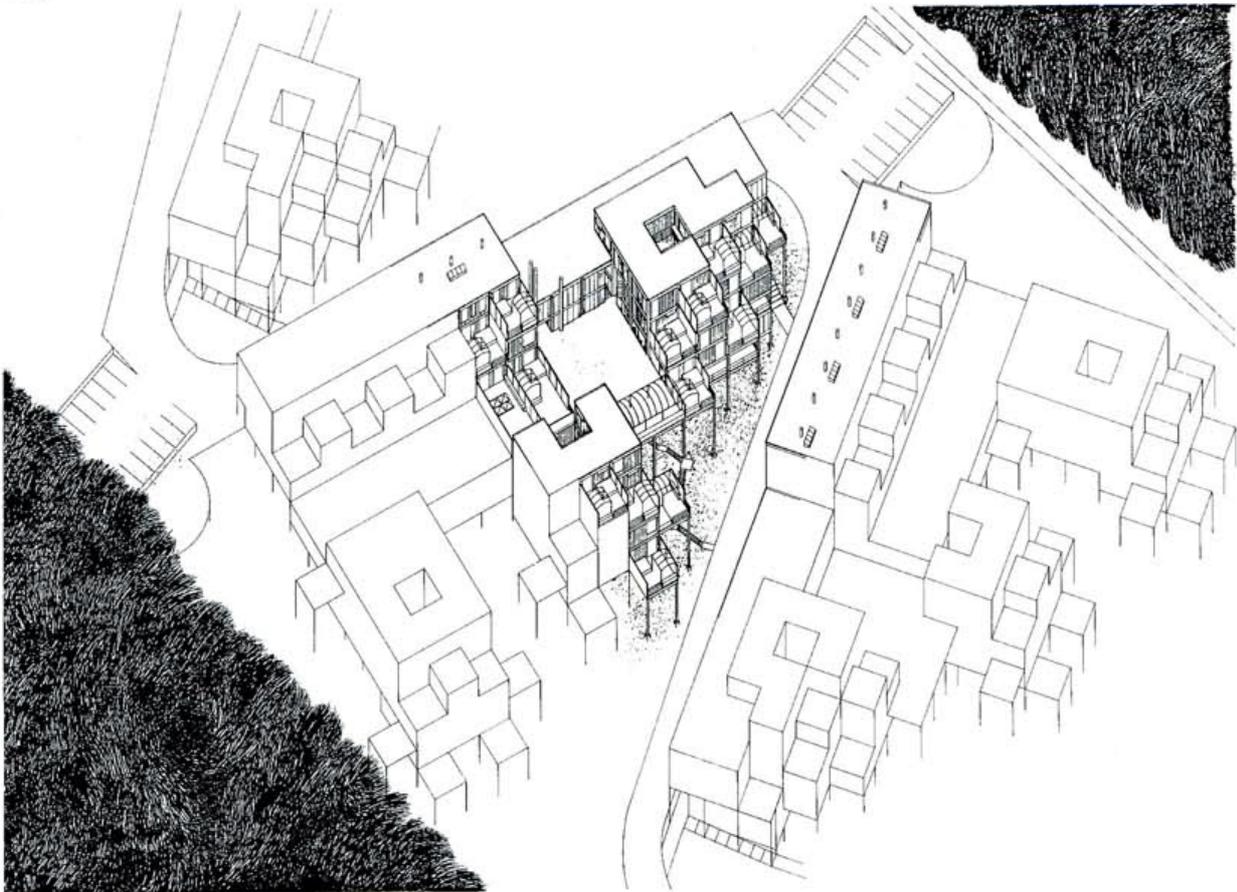
Mais cette initiative ne mérite-t-elle pas toute l'attention en raison même de ses paris et de ses risques, risques d'échec et risques de réussite? Ne

faut-il pas précisément plus souvent risquer la réussite, plutôt que simplement l'assurer? Est-ce que l'habitat n'est pas suffisamment galvaudé et banalisé pour qu'il mérite un effort de recherche, d'imagination et de spéculation prospective? Ne faut-il pas plus souvent sortir des chemins habituels de la promotion immobilière pour jeter les bases d'une évolution réelle? L'esprit d'entreprise ne doit-il pas prendre le pas sur l'esprit de placement de capitaux? L'immobilier ne doit-il pas enfin sortir de son immobilisme – foncier? L'innovation et l'invention ne doivent-elles pas être mieux encouragées? (D'où la question de savoir si les coopératives d'habitation ne devraient pas davantage s'engager sur des sentiers non battus, retrouver l'esprit de pionniers qui les animait au début de leur mouvement.)

L'expérience de Givisiez n'en est qu'à son début. Attendre son échec est une attitude typique; mettre en doute, le cas échéant, une réussite par le «faudra voir avec le temps» en est une autre. «Mais si», comme concluait un journal local après la présentation du projet à la presse, «vraiment viennent s'installer là, en plus de quelque 500 à 700 habitants, des laboratoires, des petites entreprises, des bureaux et des ateliers, alors on pourra dire qu'a commencé dans la périphérie de Fribourg une petite révolution de l'urbanisme». A suivre?...

Walter Tüscher.

Projet
Atelier 5,
Berne.



A Fribourg ou en Valais?

SUISSE ROMANDE

Les millions du rêve

Et voilà le « Futuroscope » : un investissement de 700 millions sur un terrain industriel pour construire un centre unique en Suisse

Le voile a été levé, hier à Bulle, sur le projet d'un « Futuroscope » : une idée grandiose, unique en Suisse, associant dans des secteurs et bâtiments divers recherche fondamentale, information au public par des pavillons à thèmes, entreprises, formation professionnelle et de l'opinion publique, jeux et attractions.

Pour sa réalisation, les promoteurs auraient déjà fait l'acquisition d'un terrain d'un seul tenant de 45 hectares,

valant 30 millions de francs, situé entièrement en zone industrielle, à 1,5 km d'une autoroute. Seule inconnue : ils n'ont pas voulu dire précisément où se trouvait ce terrain. Il serait quelque part entre la Gruyère et le Valais (lire ci-dessous). Le projet a mûri au cours de ces six dernières semaines. Les promoteurs, qui demeurent pour l'instant dans l'anonymat, auraient également les fonds nécessaires : 700 millions de francs.

Hier, les financiers ont donné le feu vert à leur animateur et coordinateur, Bernard Vichet. C'est lui qui était chargé de présenter ce projet, au nom de ses promoteurs. Bernard Vichet est un homme d'affaires habitant Bulle, promoteur d'une nouvelle conception de l'habitat industriel, adversaire des ghettos, farouche partisan du mélange des fonctions et des activités.

Pour 3000 habitants

« Futuroscope », ce serait en fait tout un village qui, dans son étape finale, pourrait loger 2500 à 3000 personnes, mais un village unique en Suisse, intégrant au premier chef les grandes industries, celles qui cultivent la recherche et la technologie de pointe, mais aussi les pouvoirs publics et l'industrie publique en raison de son aspect éducatif et de formation.

Pour Bernard Vichet, il s'agit, au premier chef, de favoriser la créativité. Ainsi, le secteur entreprises réunirait-il à la fois recherche appliquée, production expérimentale, prototypes et tests. Le secteur social parlerait de culture, de socio-culture, d'économie, de l'habitat et de ses nouvelles formes d'architecture, de l'hébergement et des services.

Jardin technologique

Sports, jeux, fêtes, rêves et aventures constitueront le centre attractif et sportif, aménagé autour d'un lac à



BERNARD VICHET

Une nouvelle conception de l'habitat industriel.

creuser dans une nappe phréatique et alimenté par les deux cours d'eau longeant la zone. Jardins zoologiques ? Oui, mais avec des animaux technologiques uniquement. L'idée fondamentale : avec un tel projet, les promoteurs souhaitent aussi, en quelque sorte, redorer leur image de marque...

Pierre Charrière

La chance de Collombey

« Futuroscope », le projet d'un financier suisse encore anonyme, ou autre chose ? A ce jour, trois acheteurs potentiels ont fait des propositions aux propriétaires des terrains : 45 hectares en zone industrielle, situés au sud du village de Collombey, dans le Bas-Valais, entre l'autoroute et le Rhône. Mais l'homme d'affaires de Fully, Jean Dorsaz, et Jean-Pierre Magnin, de Genève n'ont pas encore pris d'engagement définitif.

« Ce qui motivait la vente, c'est l'intérêt du projet pour la région et le canton. Au niveau des postes de travail créés, notamment », explique Jean Dorsaz, tout en précisant que la chance de Collombey, pour susciter des projets aussi ambitieux que « Futuroscope ». « Une création, qui nous dépasse, ici en Valais » — est d'avoir sur son territoire une parcelle aussi grande. La plus grande d'un seul tenant, de Suisse romande et peut-être du pays.

C.M.-d

NOUVEAU BÉBÉ CHEZ BERNARD VICHET

Futuroscope, 700 millions

Imaginez! Le « constructeur » Bernard Vichet convoque la presse romande, hier après-midi. Il veut lui parler de « Cenmusica », le projet d'espace culturel avec auditorium de Bulle que La Gruyère a présenté le 27 novembre dernier. Là, c'est 17 millions, la gestation continue et beaucoup reste à prouver pour « dompter l'utopie » comme on l'a dit. Mais voilà qu'avant de parler de « Cenmusica », Bernard Vichet présente un « Futuroscope » : 700 (oui, sept cents) millions de francs à investir sur 45 hectares, entre la Gruyère et le Valais, à 1 km et demi de la N 12... Cherchez : le promoteur ne peut en dire davantage pour l'heure, mais il affirme que l'affaire est sur de bons rails.

Futuroscope, kékséksa? Pas un ghetto type Silicon Valley, parce que les activités y seront extrêmement diverses. Pas un parc style Walt Disney même s'il y aura aussi des loisirs. Un peu Phaenomenia, mais permanent et autrement vaste. Surtout pas « Utopia 3000 », parce que ce serait déjà dépassé... « Il y a des similitudes avec certains projets français, anglais et américains, mais eux sont toujours centrés sur un secteur, alors que Futuroscope, c'est un assemblage de fonctions », dit Bernard Vichet.

Alors quoi? « Un projet unique en Suisse et de portée nationale ». Pour en parler, Bernard Vichet a mis

jeudi le feu vert des financiers et promoteurs. « Nous sommes propriétaires des terrains pour 30 millions, nous avons tous les éléments ». Mais ensuite : « Nous aurons besoin d'une aide gouvernementale puisqu'il s'agit aussi d'industrie publique ». Les pouvoirs publics ont-ils été contactés? « Pas encore ». Le rôle de Bernard Vichet? Animation, contacts, coordination, cohérence du projet. En gestation depuis combien de temps? « Un mois et demi ».

Autre clé pour le rébus, le Futuroscope prendra place entre deux



Bernard Vichet devant le panneau du Futuroscope (JRS)

N° 143 Samedi 13 décembre 1986

cours d'eau sur 450 000 m², et l'on créera au centre un lac en creusant jusqu'à la nappe phréatique. En fait, un aquadrome avec une sorte de bayscaphe. Et dans le secteur ludique, des « araignées » selon les technologies les plus avancées.

Mais il y aura aussi des entreprises, de pointe évidemment, « type IBM ou Ciba-Geigy ». Un secteur recherche fondamentale, un secteur formation professionnelle et de l'opinion publique. Un secteur information, de l'espace à la biotechnologie. Un secteur social, de la culture à l'hébergement. Pour 2500 à 3000 personnes. Réalisation par étape dès l'automne 1987.

Revoilà le visionnaire Vichet. Mégalo ou génial? Attendons pour voir!

Michel Gremaud

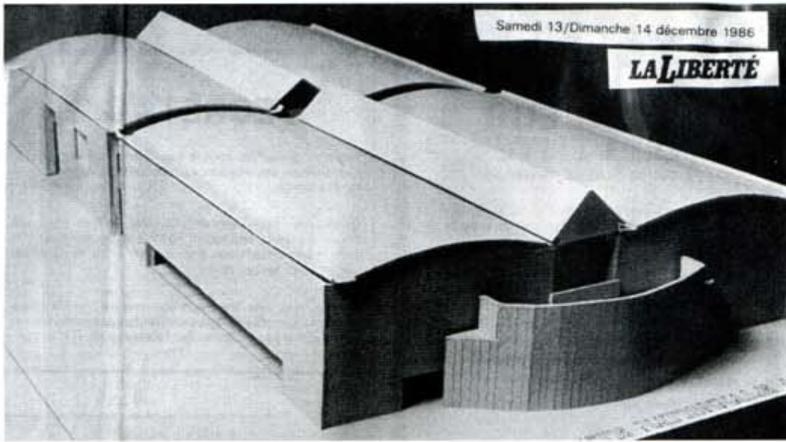
Entre Gruyère et Valais... «Futuroscope»!

Samedi 13/Dimanche 14 décembre 1986



Bernard Vichet (notre photo Eliane Laubscher) l'a révélé hier après midi à Bulle: un projet fou de 700 millions de francs est prêt à être réalisé entre Gruyère et Valais. «Futuroscope», un centre culturel, scientifique, pour expliquer le monde.

LA GRUYÈRE DIMANCHE



Samedi 13/Dimanche 14 décembre 1986

LA LIBERTÉ

La maquette de «Cenmusica».

François Emmenegger

Vaste projet culturel en Planchy «Cenmusica»....

Le projet est concocté depuis plusieurs mois. Il est aujourd'hui assez précis pour que ses auteurs, Bernard Vichet, le « fabricant d'entreprises », et Jean-Pierre Mathez, ancien directeur du corps de musique de Bulle, et surtout directeur de la maison d'édition BIM, l'annoncent officiellement prêt pour l'enquête publique. C'est de «Cenmusica» qu'il s'agit, l'enseigne choisie pour un centre culturel comme personne n'aurait osé en imaginer avant eux.

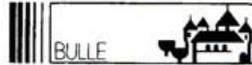
Une société anonyme a été constituée avec un capital-action de 100 000 francs détenu par MM. Vichet et Mathez, ainsi que par l'ingénieur bullois Jean Moret. L'ampleur du projet va exiger un investissement de 17 millions. Là déjà, «Cenmusica» semble disposer de solides appuis.

Un auditorium de 1500 places

«Cenmusica» sera construit sur un terrain appartenant à M. Vichet, sis à côté de son complexe «village d'entreprises», dans la zone industrielle de Planchy. Il comprendra un auditorium

de 1500 places à l'acoustique parfaite pour laquelle la collaboration de spécialistes de renommée mondiale a déjà été sollicitée. Les vastes dégagements devraient même permettre d'y jouer des opéras.

Un autre secteur sera réservé à un foyer pour les musiciens et le public. Il y aura encore place pour des expositions, des studios d'enregistrement, une régie permanente qui intéresserait la Radio romande. Il est même pensable que s'instaurent des collaborations avec les festivals de Lucerne et de Montreux, ainsi qu'avec l'Université de Rochester où MM. Vichet et Mathez sont allés exposer leur idée.



Modulable à souhait

La conception de «Cenmusica» est tout ce qu'il y a de plus souple. Elle est donc encore modulable selon les besoins et les suggestions qui pourraient se faire connaître. La commission culturelle de la ville de Bulle a invité groupements et sociétés à s'y intéresser et à suggérer. Car il va de soi que «Cenmusica» servira la vie culturelle locale et régionale.

Prochaine enquête

Le projet devrait être tout prochainement soumis à l'enquête publique pour l'obtention du permis de construire. Les plans signés de l'architecte Jean-Daniel Bächtli de Fribourg annoncent une surface au sol de 80 m sur 35 m et une hauteur de 9m70 dans une conception architecturale qui fait le succès des réalisations signées Vichet. YCH

LA LIBERTÉ

Samedi 13/Dimanche 14 décembre 1986

Quelque part, entre Gruyère et Valais...

700 mio pour «Futuroscope»

On sait ce que cela va coûter. Mais on ignore où on va investir. Hier après midi, Bernard Vichet, architecte, industriel, et pour les Bullois sauveur du Moderne, a annoncé un projet fou qui a nom «Futuroscope». Il a dit qu'il en coûtera 700 millions, mais il a refusé de préciser où le projet se réalisera. Seule entorse au secret qu'il faut paraître tenir pour ne pas tout compromettre, ce sera entre la Gruyère et le Valais.

M. Vichet a été abordé voici deux mois par les propriétaires d'une zone industrielle de 45 hectares, sise à 1,5 km d'une route nationale. Il a trouvé en ces propriétaires des gens décidés à réhabiliter l'image négative que l'on se fait généralement des promoteurs. Non seulement le terrain, mais les hommes étaient là pour réaliser ce qui depuis longtemps lui trotte dans la tête.

La décision est tombée jeudi soir seulement. M. Vichet présentait son projet hier après midi dans ses locaux de la zone industrielle de Planchy, à Bulle. A défaut de descriptif précis, «Futuroscope» peut être décrit comme un regroupement de Silicone-Valley, de «Phenomena», d'exposition technologique, avec les caractéristiques de centre ludique, attractif, social, mais aussi d'information, de formation, de recherche de pointe, de communication, de réflexion, le tout réparti dans 25 pavillons dans un environnement idyllique avec rivières, lac, parcs, jardins.

Tout pour démarrer

«On a tout pour réaliser «Futuroscope»: le terrain et les sous», a dit Bernard Vichet qui compte cependant sur

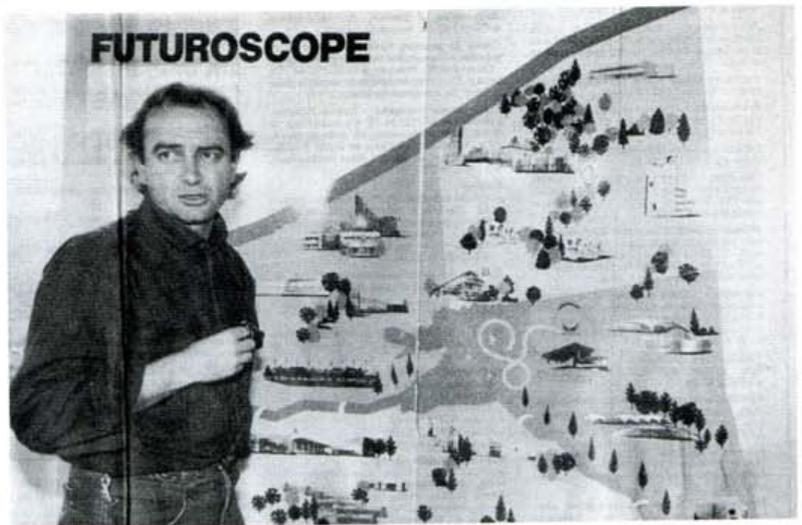
l'aide de l'Etat «puisque le projet servira avant tout l'instruction et la formation. Certaines réalisations quelque peu similaires existent en France, en Angleterre, mais elles ne concernent qu'un ou deux secteurs, alors que «Futuroscope» rassemblera tout ce qui peut être expliqué au public.

Les pouvoirs publics ne sont pas encore dans le coup, a précisé M. Vichet qui insiste surtout pour que l'on n'assimile pas son projet à un quelconque parc d'attractions.

Une devinette reste posée: où se trouve, entre Gruyère et Valais, à 1,5 km de l'autoroute, un vaste terrain

en zone industrielle cherchant à être mis en valeur? Une demi-réponse a été donnée hier par M. Vichet: «J'ai choisi Bulle pour annoncer mon projet, seulement parce que je suis ici chez moi».

YCH

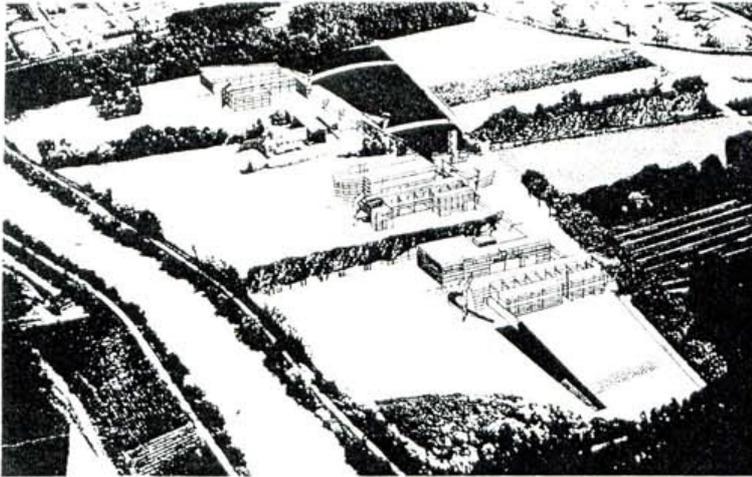


Bernard Vichet présentant «Futuroscope»

Eliane Laubscher

Futuroscope de Collombey-Muraz : un avenir en 1990

Un espace d'interactivités technologiques



Une première information publique a été donnée hier dans la salle polyvalente de Collombey-Muraz sur le projet de Futuroscope fruit de mûres réflexions qui ont conduit à sa conception générale. Les études du projet s'achèvent et un plan de quartier doit être déposé auprès des autorités de la commune.

Selon les concepteurs, le Futuroscope consiste en un espace d'interactivités technologiques, culturelles, scientifiques; un espace de formation, de rencontres; un espace où se rejoignent la vie et les activités humaines. Pensé plus matériellement, il s'agit d'un projet qui se trouve situé dans la continuation des raffineries sur une surface de 450 000 m² et dont les travaux devraient débuter en automne 1990.

5

700 à 800 millions investis en dix ans à Collombey

Futuroscope : premier coup de pioche en 1990

Mûrement réfléchi, le projet du Futuroscope de Collombey-Muraz semble prendre sa vitesse de croisière à l'issue de la conférence de presse et de l'exposition ouverte hier au public. Le projet de plan de quartier étant entre les mains de la commune, il faudra qu'il passe la rampe de mise à l'enquête. Une réalisation dont personne n'ignore l'importance puisque en dix ans, l'investissement total sera de l'ordre de 700 à 800 millions de francs.

L'infrastructure à disposition, à proximité des raffineries et sur le territoire des séchoirs à tabac dont les constructions seront sauvegardées et mises au goût du jour, permet de réunir sur un seul site de 45 ha des activités technologiques, de service,

de formation, de loisirs. Définition du Futuroscope: implanter le génie inventif, créer des emplois, intensifier les échanges et les collaborations des entreprises, optimiser le potentiel existant dans tous les secteurs, être une pépinière d'entreprises pour toute la région, offrir aux investisseurs la possibilité de développer des technologies de pointe, encourager la mobilité industrielle et culturelle, stimuler l'esprit d'entreprise pour un avenir où s'harmonisent développement et qualité de vie.

Calendrier

La commune de Collombey-Muraz possède la structure d'accueil pour un projet d'une telle envergure. Une véritable vitrine interactive qui se trouve aux portes de la France et du bassin

industriel de l'Italie du Nord.

Il convient avant toute chose d'examiner le calendrier des étapes du Futuroscope:

Mars 1987, mise en chantier du projet;

Juin 1987, présentation du plan de structuration aux autorités;

Octobre 1987, élaboration d'un rapport de synthèse illustré;

Janvier 1988, présentation de l'avant-projet des zones internes à l'assemblée primaire;

Février 1988, séance plénière avec tous les services cantonaux et présentation de l'avant-projet technique;

Avril 1988, premier dossier complet de plan de quartier et consultation à la commune;

Octobre 1988, premières demandes de la commune pour les conventions

et articles du plan de quartier; gestion du plan de quartier;

Avril 1989, premiers calculs des surfaces et schéma du parcellaire par secteur;

Juillet 1989, correction du dossier de plan de quartier;

Septembre 1989, envoi du texte d'enquête préliminaire d'impact sur l'environnement à l'Etat du Valais;

Octobre 1989, soumission du plan de quartier définitif au maître de l'ouvrage;

Novembre 1989, présentation du plan de quartier définitif aux autorités communales, dépôt du dossier pour approbation et suite de la procédure d'homologation.

Automne 1990, si toute la procédure suit normalement son cours, premier coup de pioche.

Ge.B.

N° 353 - MARDI 19 DÉCEMBRE 1989



COLLOMBEY LE MATIN

Tout sur le Futuroscope

«Ni Disneyland ni Luna-Park», mais projet urbanistique, le Futuroscope de Collombey est une sorte de zone industrielle et scientifique haut de gamme. Hier, la population et les autorités de Collombey étaient invitées à découvrir le projet «fini» (45 hectares). A construire sur dix ans... dès l'acceptation du plan de quartier. Parmi les actionnaires: le «concepteur» du projet et Fribourgeois B. Vichot, ainsi que le financier valaisan J. Dorsaz.

Projet Futuroscope

Un projet que le Valais, depuis plus de deux ans, rêve de réaliser à Collombey, près de Monthey, sous le nom de «Futuroscope», a été présenté. Sont prévus des ateliers-pilotes, de vastes espaces verts aménagés en terrains de jeux, de détente et de loisirs. Sa réalisation par étapes est envisagée en dix ans. (ATS)

Mardi 19 décembre 1989

TRIBUNE DE GENEVE

Quotidien fondé en 1848 - MARDI 19 DÉCEMBRE 1989

● «FUTUROSCOPE». — Un projet que le Valais, depuis plus de deux ans, rêve de réaliser à Collombey, près de Monthey, sous le nom de «Futuroscope», a été présenté hier à la presse. Il prévoit la construction d'ateliers-pilotes illustrant les possibilités artisanales et industrielles de la région, ainsi que de vastes espaces verts aménagés en terrains de jeux, de détente et de loisirs. Sa réalisation par étapes est envisagée en dix ans.

DÉVELOPPEMENT

Chablais: une cité du futur

Au cœur de la basse plaine du Rhône chablaisienne, entre Aigle et Monthey, on invente une cité du futur à mi-chemin entre un parc d'attractions, un musée-laboratoire et Silicon alley

La commune de Collombey-Muraz, où se trouvent les Raffineries du Sud-Ouest, aujourd'hui frappées de plein fouet par l'affaire Khalil Gattas, dispose encore de vastes terrains dont la vocation restait à déterminer. Plutôt que de mettre sur pied un projet à rentabilité immédiate en vouant ces surfaces au logement, à l'artisanat ou à l'industrie, les autorités ont choisi la voie – difficile – d'un plan ambitieux, à réaliser en une dizaine d'années: sous le titre de «Futuroscope», le projet souhaite «présenter un village de demain, tout en dédramatisant le futur», disent ses promoteurs, qui pensent trouver les ressources nécessaires, séduire les vrais novateurs et attirer le grand public.

ERIC-ALAIN KOHLER

Ce que veulent les promoteurs, après deux années d'études conjointes avec les autorités communales, c'est ouvrir la voie à un modèle économique et social qui allie harmonieusement technologie et nature, tout en faisant œuvre de pionniers en matière d'aménagement du territoire.

Ce projet urbanistique souhaite conjuguer les diverses activités humaines en rassemblant des personnes et des activités liées à l'innovation scientifique et technique. Le but final consiste à créer une sorte de toile d'araignée technicienne, associée aux centres de recherche et aux pôles industriels européens, tout en étant une formidable vitrine internationale pour le Valais en général et le Chablais en particulier. Ce ne serait qu'une zone industrielle supplémentaire, si à ces activités ne s'adjoignaient pas les loisirs, la formation, les jeux et l'hébergement: un lieu de vie créateur d'emplois, disent ses concepteurs.

Trois secteurs

Sur les 45 000 mètres carrés retenus, le plan de quartier prévoit trois parties. La première sera consacrée aux entreprises et à la technique, la seconde à l'agriculture et la troisième à l'agrément. Le passage du projet à la mise en œuvre se fera par étapes, en une dizaine d'années sans doute.

Le projet est évolutif, dans la mesure où il souhaite avant tout offrir «une structure de qualité pour des gens de qualité», qui seront sélectionnés en fonction des réseaux de connexions qu'ils peu-

vent établir, de leurs compétences et des besoins du marché.

Les promoteurs espèrent attirer des artisans, des chefs d'entreprises, des chercheurs, des responsables de la formation, des artistes et des agriculteurs susceptibles de diversifier l'économie régionale, d'assumer des recherches sur la protection de l'environnement, la gestion du sol, la santé et l'alimentation. Les entreprises qui pourraient s'établir à Collombey devraient être capables de développer des services performants en matière de télécommunications, d'informatique, d'énergie, de transports et de communications.

Faire valoir la production

Les investissements nécessaires sont estimés à quelque 7 à 800 millions de francs répartis sur 10 ans. Ces capitaux seront réunis par la Société de développement du Futuroscope chablaisien et des investisseurs privés, avec éventuellement un apport des pouvoirs publics. Les premiers travaux devraient commencer à la fin de l'année prochaine.

Les promoteurs voient dans cette cité de l'an 2000 une possibilité de faire valoir les productions novatrices, dans l'intérêt du vendeur et de l'ache-



«OUVERTURE»: un livre vient de paraître

(photo ASL)

teur, en y associant le public. Car c'est en multipliant l'information (produit, travail, formation) que les entreprises de demain pourront faire face à la concurrence et à la dérégulation des marchés. Des liaisons avec le Réseau scientifique et technologique qui regroupe les promotions économiques et les centres de recherche de Suisse romande de Berne et du Tessin, sa qualité de membre du Parc technologique d'Yverdon-les-Bains devraient permettre de jouer la carte de l'arc alpin, de l'Europe et finalement, du monde entier.

Mardi 19 décembre 1989 — N° 94



J. A. MARTIGNY 1

Tel (026) 22 65 76 - Fax (026) 22 49 18

129^e année - Bihebdomadaire - Fr. 1.-

Futuroscope de Collombey: 1^{er} coup de pioche en 1990



Les initiateurs et soutien du projet: Claudia Liebermann, architecte, Géo Bétriney, directeur de Sodeval, Monique Pichonnaz, agence PR, Bernard Vichet, promoteur, et G. Loretan, directeur.

Il y a deux ans l'idée était lancée dans le grand public: un futuroscope allait voir le jour sur 45 hectares en zone industrielle à Collombey. Futuroscope, Tell Paradise, Tropical World, des parcs, des zones entières consacrées aux loisirs, à des activités inédites, le public en perdait son latin.

Futuroscope: rien à voir avec les parcs d'attraction, on est là dans le domaine économique et social.

Il s'agit de réunir sur une surface donnée et rationnelle des activités destinées surtout aux PME ainsi que des artisans, des chefs d'entreprises, des chercheurs.

L'objectif est aussi de créer une toile d'araignée européenne de ces parcs technologiques où les uns et les autres peuvent chercher informations et compétence. Le monde de demain qui se profile.

On est bien loin de la grande industrie dévorée de main-d'œuvre, en ce lieu concentré de matières cérébrales.

Concrètement le Futuroscope est aujourd'hui conçu. A sa tête une société composée de quatre actionnaires, MM. Vichet, Magnin, Villeroz, Dorsaz. Un capital d'investissement de base de 80 millions de francs. Au bout du chemin ce sera 700 à 800 millions de francs d'investissements. Comment seront-ils payés?

Par les entrepreneurs qui viendront à titre privé dans un cadre fonctionnel ou attiré par les orientations données par les promoteurs sans oublier les créations d'entreprises résultant des besoins locaux et régionaux.

Dès le début de l'année 1990 le Conseil communal sera saisi de la demande officielle de construire puis les services de l'Etat. Décembre 1990 le premier coup de pioche pourrait être donné.

Ce parc d'entreprises technologiques de haut de gamme pourrait abriter de 1500 à 2500 emplois.

Le futur industriel du Valais pourrait prendre forme à cet endroit. (ry)

Concert de l'amitié à Bulle Superbe fête du jazz!

C'est une véritable fête du jazz qu'a constitué le « Concert de l'amitié » donné vendredi soir au Moderne à Bulle, par les amis musiciens du jeune pianiste fribourgeois Serge Vuille, à la veille de son départ pour la prestigieuse Berklee School of music de Boston. Dans l'atmosphère surchauffée de la salle, comble, la dizaine de musiciens

venus offrir leurs talents à leur copain ont, quatre heures durant, alterné « middle-jazz » et « jazz funk », pour finir sur une « jam session » endiablée, mais trop courte, cette belle soirée de jazz.

A tout Seigneur, tout honneur: il revenait à Serge Vuille d'ouvrir les feux, avec le soutien efficace de Bertrand



Cochard, (batterie) et Michel Egger, bassiste virtuose et imaginaire. Ce premier concert fut l'occasion d'apprécier une bonne fois la précision, l'imagination et la grande sensibilité du jeune pianiste.

Suivait un quintette formé, outre Bertrand Cochard et Michel Egger, de Jérôme Thomas (flûte et saxophone), Matthieu Michel (trompette) et Véronique Piller (piano). Quelque peu écrasé par la basse et la batterie, le piano fin et délicat de Véronique Piller eut de la peine à imposer ses inspirations intimistes. A noter la tendresse sensuelle du jeu de saxophone de Jérôme Thomas.

Le groupe « Funky » de Stéphane Schueler (claviers), Pierre-André Dougoud (basse), Claude Schneider (guitare) et Marcel Papaux (batterie), qui enchaînait, marqua une nette rupture. Un jeu plus froid, des rythmes carrés, taillés à la hache, et le décibel brisé en système... N'en faisons pas grief aux musiciens, ils ont pu prouver leur valeur dans d'autres formations au cours de la soirée. Il s'agit plutôt d'une histoire de style. Celui-là ne s'harmonisait pas avec le reste de la soirée.

D'autres groupes se formèrent encore. On y remarqua particulièrement l'association Max Jendly (piano) et Bernard Trinchan (trombone), qui remit rapidement l'ambiance sur ses rails, et, pour finir, une « jam session » associant tous les musiciens de la soirée et leurs amis du public. Un grand moment, que vint interrompre, trop vite, la « Polizeistunde ». (ar)

Un an d'animation au Moderne Un bilan positif

Un an jour pour jour après la fête d'inauguration qui avait réuni, dans le Moderne refait à neuf, des musiciens comme Bourquin, Max Jendly et Max Hediger, le gérant de l'établissement, Bernard Tétard, dresse, dans sa cuisine rutilante, un bilan satisfaisant de ce premier exercice, au terme duquel on peut considérer que le Moderne est devenu le haut lieu du jazz fribourgeois.

— En une année, on a réussi à faire quelque chose du Moderne. Au départ, on m'avait prévu: la musique au café, cela ne marchera jamais. Tu auras des bagarres, les gens n'écouteront pas...

— Maintenant, les concerts se suivent rapidement. On a eu plusieurs grandes soirées: le big band du Conservatoire, un autre big band venu d'Allemagne, Americo Bello est venu avec une classe d'élèves. Sans oublier, plus dans la salle que dans le café, cependant, le Fes-

tival de la chanson francophone, qui a lui aussi connu de bons moments.

— Pour l'avenir? J'entend continuer, puisque ça marche. L'accueil des autorités est positif, celui du public est excellent. Les concerts de mon établissement attirent beaucoup de monde de l'extérieur. Pourquoi voudriez-vous que j'arrête? J'ai déjà prévu un concert d'un big band suédois et une soirée Aristide Bruant, sans compter pas mal d'autres projets. Alors, à bientôt...

— Mon meilleur souvenir? Une soirée où un militaire a débarqué au café. Il ne parlait pas un mot de français. Il a sauté sur le piano et a magnifiquement joué durant trois heures d'horloge, sans s'arrêter. Après quoi, il s'est commandé une bière et est reparti. Je n'ai jamais su son nom.

Propos recueillis par Antoine Ruef

La Gruyère 3

PEINTURES MURALES AU « MODERNE »

L'imagination au couloir



Deux pans de l'œuvre de Jacques Cesa: «Lirico-dramatique» (à gauche) et «L'atelier de l'artiste» (photo JRS)

« Pour maîtriser à ce point la troisième dimension, il faut du talent. Aujourd'hui, c'est de l'admiration que je vous porte ». Le restaurateur du bâtiment du « Moderne » à Bulle, l'industriel Bernard Vichet, félicitait en ces termes les deux artistes auxquels il avait commandé des peintures monumentales. C'était, samedi, le vernissage de ces œuvres dues aux pinceaux de Jacques Cesa et de Massimo Baroncelli.

Pour l'industriel, il s'agissait de meubler le corridor et l'escalier qui conduisent à la salle de spectacle du « Moderne », là où se trouvait la salle d'armes au temps de l'ancien Musée gruérien. La réalisation des peintures s'est échelonnée sur six mois. Résultat: une sorte de voyage initiatique à travers les modèles et les rêves de l'artiste, débouchant sur le mouvement et la danse.

Opéra d'antichambre

Les deux artistes ont traité chacun trois thèmes: «Lirico-dramatique», «L'atelier du peintre» et «La chute d'Icare» chez Cesa. «Chute des corps», «Danse» et «Corps en

mouvement» chez Baroncelli. C'est du meilleur Cesa qui anime l'entrée, une antichambre initiatique qui est la coulisse du spectacle. Avec des couleurs savamment dosées et un sens aigu de la mise en scène, le peintre y a illustré ses fièvres au chevalet, ses fantasmes de théâtre et d'opéra, son vertige de l'angoisse et de la chute.

Vers l'immatériel

A la chute d'Icare répond la chute des corps peints par Baroncelli. Style, ici, résolument différent, avec ses aplats de couleurs à la limite de la saturation. Montée, ensuite, toute en nuances, avec la métamorphose des corps humains en corps de centaures. Et la danse, en face, trouve son essence, dans la stratégie des corps qu'on oublie pour les mouler à l'âme.

Ces œuvres, juxtaposées, ne manquent pas d'impressionner. Cesa: un monde, tissé serré, d'apocalypses, tempéré pourtant par la tonitruance du cirque et le sourire des enfants. Baroncelli: une vision démultipliée de la condition huma-

ne, effort spirital pour quitter notre gangue trop matérielle et toucher à l'esprit.

«Les peintres et les artistes doivent vivre. Ils ont besoin de travail», a déclaré Jacques Cesa lors du vernissage. Et de saluer cette commande née de l'initiative privée, en espérant que suivront d'autres projets officiels.

Une salle d'exposition

Que deviendra l'ancienne salle d'armes, qui a retrouvé sa peau de salle de spectacle «à l'italienne»? Elle sera principalement affectée à des expositions d'envergure internationale. «Trois expositions par an s'y tiendront, de deux mois chacune», nous dit M. Vichet. Il s'empresse d'ajouter que durant les six autres mois de l'année, la salle demeurera ouverte à d'autres sortes d'activités: musique, danse, théâtre, voire conférences. Quant aux expositions d'envergure, l'industriel a déjà trois thèmes en vue: les peintures de Chagall, l'expressionnisme allemand et le symbolisme.

(pg)

Chablais: une cité du futur

Au cœur de la basse plaine du Rhône chablaisienne, entre Aigle et Monthey, on invente la cité du futur à mi-chemin entre un parc d'attractions, un musée-laboratoire et Silicon Valley

La commune de Collombey-Muraz, où se trouvent les Raffineries du Sud-Ouest, aujourd'hui frappées de plein fouet par l'affaire Khalil Gattas, dispose encore de vastes terrains dont la vocation restait à déterminer. Plutôt que de mettre sur pied un projet à rentabilité immédiate en vouant ces surfaces au logement, à l'artisanat ou à l'industrie, les autorités ont choisi la voie — difficile — d'un plan ambitieux, à réaliser en une dizaine d'années sous le titre de «Futuroscope», le projet souhaite «présenter un village de demain, tout en dédramatisant le futur», disent ses promoteurs, qui pensent trouver les ressources nécessaires, séduire les vrais novateurs et attirer le grand public.

ERIC-ALAIN KOHLER



«OUVERTURE»: un livre vient de paraître pour expliquer les idées qui animent les promoteurs du projet (photo ASL)

Ce que veulent les promoteurs, après deux années d'études conjointes avec les autorités communales, c'est ouvrir la voie à un modèle économique et social qui allie harmonieusement technologie et nature, tout en faisant œuvre de pionniers en matière d'aménagement du territoire.

Ce projet urbanistique souhaite conjuguer les diverses activités humaines en rassemblant des personnes et des activités liées à l'innovation scientifique et technique.

Le but final consiste à créer une sorte de toile d'araignée technologique, associée aux centres de recherche et aux pôles industriels européens, tout en étant une formidable vitrine internationale pour le Valais en général et le Chablais en particulier. Ce ne serait qu'une zone industrielle supplémentaire, si à ces activités ne s'adjoignaient pas les loisirs, la formation, les jeux et l'hébergement: un lieu de vie créateur d'emploi, disent ses concepteurs.

Trois secteurs

Sur les 45 000 mètres carrés retenus, le plan de quartier prévoit trois parties. La première sera consacrée aux entreprises et à la technique, la seconde à l'agriculture et la troisième à l'agrément. Le passage du projet à la mise en œuvre se fera par étapes, en une dizaine d'années sans doute.

Le projet est évolutif, dans la mesure où il souhaite avant tout offrir «une structure de qualité pour des gens de qualité», qui seront sélectionnés en fonction des réseaux de connexions qu'ils peu-

vent établir, de leurs compétences et des besoins du marché.

Les promoteurs espèrent attirer des artisans, des chefs d'entreprises, des chercheurs, des responsables de la formation, des artistes et des agriculteurs susceptibles de diversifier l'économie régionale, d'assumer des recherches sur la protection de l'environnement, la gestion du sol, la santé et l'alimentation. Les entreprises qui pourraient s'établir à Collombey devraient être capables de développer des services performants en matière de télécommunications, d'informatique, d'énergie, de transports et de communications.

Faire valoir la production

Les investissements nécessaires sont estimés à quelque 7 à 800 millions de francs répartis sur 10 ans. Ces capitaux seront réunis par la Société de

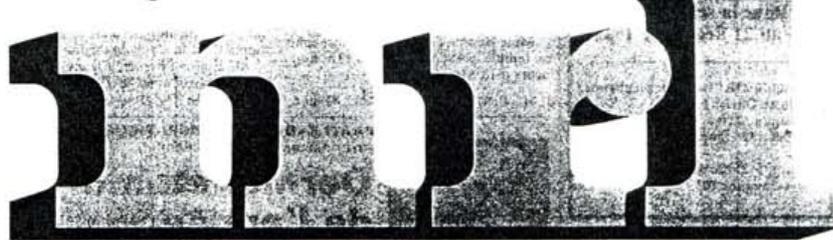
développement du Futuroscope chablaisien et des investisseurs privés, avec éventuellement un apport des pouvoirs publics. Les premiers travaux devraient commencer à la fin de l'année prochaine.

Les promoteurs voient dans cette cité de l'an 2000 une possibilité de faire valoir les productions novatrices, dans l'intérêt du vendeur et de l'acheteur, en y associant le public. Car c'est en multipliant l'information (produit, travail, formation) que les entreprises de demain pourront faire face à la concurrence et à la désrégulation des marchés.

Des liaisons avec le Réseau scientifique et technologique qui regroupe les promotions économiques et les centres de recherche de Suisse romande, de Berne et du Tessin, sa qualité de membre du Parc technologique d'Yverdon-les-Bains devraient permettre de jouer la carte de l'arc alpin, de l'Europe et finalement, du monde entier.

N° 296 Mardi 19 décembre 1989

NOUVELLE REVUE de Lausanne



QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION

FONDÉ EN 1868

Futuroscope à Collombey-Muraz Haute technologie sur 45 hectares

(Cps) Un parc technologique et urbanistique de 45 hectares aux portes de Monthey: l'idée a été lancée en 1987. Le premier coup de pioche du Futuroscope — c'est ainsi que se nommera le parc — pourrait être donné l'automne prochain à Collombey-Muraz. Jusque-là — terrains compris — 80 millions de francs auront été nécessaires pour amener le projet à pied d'œuvre. Au cours des 10 prochaines années, 700 à 800 millions seront investis dans ce parc d'entreprises qui offrira quelque 2000 emplois.

Projet urbanistique de haut de gamme où devraient se conjuguer harmonieusement les diverses activités humaines, le Futuroscope se veut un espace de synthèse où se rassemblent des personnes et des activités liées à l'innovation scientifique et technique. On y attend des petites entreprises de pointe mais aussi l'artisan local. L'originalité du Futuroscope réside aussi dans le fait qu'outre le travail s'y dérouleront aussi des activités de loisirs, de formation — on parle d'un lycée — de jeux et d'hébergement. Mais attention! aucune

comparaison avec les grands parcs d'attraction «Toll Paradise», prévu à St-Maurice, ou «Tropical World», projeté à Martigny.

L'ambition des promoteurs est d'ajouter le parc technologique de Collombey à la toile d'araignée européenne de centres du même genre. Les objectifs continuent au lyrisme si on lit les promoteurs: «Ce centre veut répondre aux sollicitations scientifiques et innovatrices de l'extérieur ainsi qu'aux ambitions des jeunes Valaisans: cadres scientifiques, gestionnaires, techniciens. Ainsi, il est un espace où se groupent par secteur d'intérêt des domaines tels que la communication, la culture, la santé, l'agriculture, l'énergie, la biotechnique, la technique de l'environnement, l'accueil. C'est un site où le futur sera dédramatisé par une évolution cohérente et le déplacement d'activités en concordance avec la commune, la région, le pays, l'Europe par la création d'une nouvelle alliance entre l'industrie, l'homme et son milieu naturel.»

Appui officiel

Plus concrètement, la société du Futuroscope est composée de quatre actionnaires, tous très actifs dans



Voici Bernard Vichet, concepteur et réalisateur, et Claudia Liebermann, architecte. (ASL)

l'immobilier: Bernard Vichet, Gérard Wulleret, Jean-Pierre Magnin et Jean Doraz. Les travaux d'études et les plans généraux ont été tracés. Début 1990, la commune de Collombey devrait être saisie des plans définitifs, puis les services de l'Etat du Valais devront donner leur aval. Au mieux à la fin 1990, le premier coup de pioche, concernant une route d'accès, pourrait être donné à ce gigantesque complexe. Il faut savoir aussi que, selon les promoteurs, des demandes sont déjà faites par de jeunes entreprises pour s'établir en ces lieux. Soulignons également l'appui très officiel donné à ce projet par SODEVAL, la société valaisanne de développement économique, qui voit là une partie ouverte par le Valais vers l'extérieur.

Enfin, relevons que si cette idée offre sur les plans une projection d'ensemble, il y a bien deux maîtres à ce projet futuriste. L'un est immobilier et Bernard Vichet, le concepteur, le dit lui-même: «C'est avant tout un projet urbanistique». L'autre maître dépend lui exclusivement des entrepreneurs et de leur volonté de s'établir dans cette zone du futur. S'ils s'intègrent en nombre suffisant et les objectifs communs auront été atteints. S'ils hésitent, le complexe pourrait bien devenir une zone industrielle des plus conventionnelles. Ou rester sous la forme qui est la sienne aujourd'hui: une surface agricole. Le pari est loin d'être gagné.

VALAIS – Enorme projet de vitrine technologique à Collombey

Un pied dans le futur

COLLOMBEY (L.V.) – Collombey, petite commune de la plaine valaisanne, voisine de Monthey s'apprête à vivre une aventure unique. Sur un terrain de 45 hectares, propriété de Jean Dorsaz, un groupe de chercheurs veut édifier un « Futuroscope » ou, plus prosaïquement, une vitrine technologique reliée au parc d'Yverdon.

« Les 45 hectares seront organisés selon un système ouvert. Il s'agit de présenter à l'Europe entière des technologies de pointe, sans créer un musée », explique Géo Bétrisey, directeur de Sodeval, la société pour le développement de l'économie valaisanne qui donne son aval et son appui au projet.

« Nous voulons faire de cette vitrine technologique, au centre de l'Europe, un lieu de recherche, de réflexion, attractif. Il faudra aussi, puisque l'initiative est privée, que cette réalisation devienne rentable. Il ne s'agit pas de promotion immobilière. Une société anonyme de partenaires conduira la réalisation, échelonnée sur dix ou quinze ans et entraînera un investissement total de 600 à 700 millions de francs.

Lié à Yverdon

« Cette réalisation, liée avec le parc technologique d'Yverdon qui prend forme éclatée, constitue un atout important pour le Valais. J'y crois. Un

groupe de travail va œuvrer dès aujourd'hui. Tout le canton doit être impliqué », conclut Géo Bétrisey.

Des images construites

« Le révolutionnaire marché du progrès technologique, nécessite un imaginaire fait d'images construites, sur lesquelles fonder l'invention de sens et de valeurs nouvelles pour le XXI^e siècle. Le Futuroscope désignera une nouvelle forme de notre rapport au monde, aux cultures et à la collectivité en général, conclut le promoteur principal, Bernard Vichet (voir ci-dessous). Le financier valaisan Jean Dorsaz n'est pas étranger à la création de ce projet audacieux. En mettant à disposition un terrain de 45 hectares, en zone industrielle, unité plus que rare en Suisse, il contribue largement à la réalisation d'un projet qui pourra jouer un rôle capital dans le futur du Valais. « A Collombey, l'informatique, les télécommunications, la robotique, la microélectronique appliquée, toutes les « iques » trouveront une place privilégiée », concluent les promoteurs.



Promoteur du Futuroscope *SUIVE P. 39*

Un Fribourgeois qui voit grand

FRIBOURG – La langue française n'a pas de terme pour définir Bernard Vichet, le principal promoteur du Futuroscope valaisan. Il est à la fois constructeur, architecte, financier, technicien... Aux Etats-Unis, on dit un « developer ». Parti de rien, âgé aujourd'hui de 38 ans, l'homme mène de front plusieurs projets d'avant-garde dévisés à quelque 150 millions de francs pour le seul canton de Fribourg.



Bernard Vichet (Emmenegger/a.)

PAR JEAN-MARC ANGÉLOZ

A Givisiez, dans le canton de Fribourg, son « village pour un habitat industriel » déroge au principe de l'aménagement du territoire qui sépare les zones habitables des zones industrielles. Devisé à 80 millions de francs, ce projet veut réintroduire la convivialité du village ancestral avec ses artisans qui travaillent tout près de leur domicile, et des enfants qui jouent à proximité.

sont déjà en fonction. D'autres activités musicales s'installeront dans le quartier, dont l'âme sera un auditorium de 1500 places d'une acoustique exceptionnelle, et équipé d'un studio d'enregistrement.

Il y a deux mois, Armin Jordan, chef de l'Orchestre de la Radio suisse romande, s'est rendu à Bulle pour approuver son soutien à ce projet baptisé « Cenmusica ».

J.-M.A.

Verre et métal

Lumineux, tout de verre et de métal, les appartements qui hébergeront 500 personnes seront en relation harmonieuse avec des « cellules d'activité », des laboratoires de recherche, de micro-électronique ou des bureaux. Les logements seront « évolutifs », pour répondre aux besoins de la famille qui s'agrandit ou se rétrécit. Et moins chers, car construits avec des matériaux généralement réservés aux réalisations industrielles. N'oublions pas que M. Vichet s'est d'abord fait connaître par l'entreprise de façades métalliques qu'il a montée avec son associé Ray, et qui a à son actif quelque 450 réalisations, surtout des usines. L'année dernière, Ray & Vichet S.A. a reçu le Prix européen de l'architecture industrielle.

« Musical Valley »

A Bulle, un « village d'entreprises musicales » est en construction. Une sorte de « Silicon Valley » de la musique ou une maison d'éditions musicales et une fabrique d'instruments

Enorme projet en Valais

Un pied dans le futur



Bernard Vichet, le promoteur principal du « Futuroscope » (Laubscher a.)

Collombey, petite commune de la plaine valaisanne, s'apprête à vivre une aventure unique. Sur un terrain de 45 hectares, propriété de Jean Dorsaz, un groupe de chercheurs veut édifier un « Futuroscope » ou, plus prosaïquement, une vitrine technologique reliée au parc d'Yverdon. Le promoteur principal du projet, le Fribourgeois Bernard Vichet, est à la fois constructeur, architecte, financier et technicien. Il mène de front plusieurs projets d'avant-garde.

Page 39

« Futuroscope » éclot

La maquette de cette fenêtre technologique (de 45 hectares et d'un demi-milliard)

est prête. Les travaux devraient débiter cette année encore

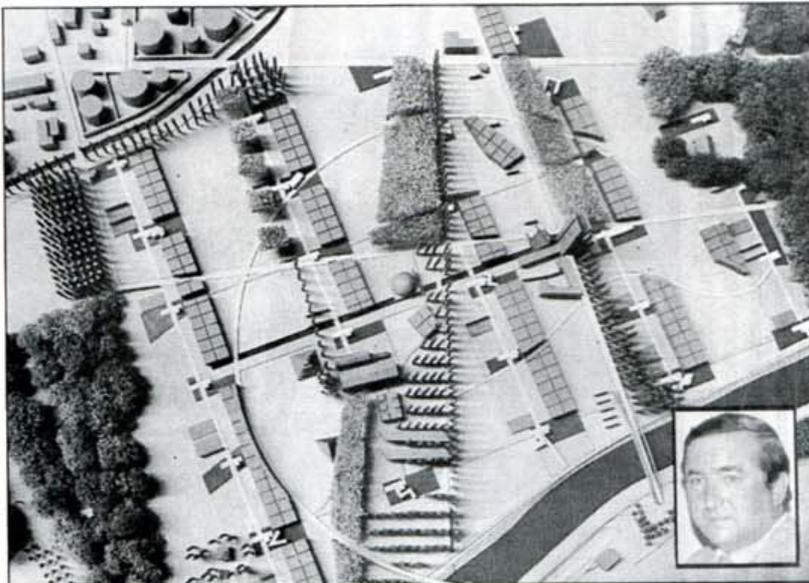
Des promoteurs romands, encouragés par la Société de développement de l'économie valaisanne, projettent de créer un vaste complexe intitulé « Futuroscope » à Collombey-Muraz, dans le Chablais valaisan. Le projet, qui coûtera quelque 700 millions de francs s'il se réalise, a été présenté hier à Collombey-Muraz par ses initiateurs, l'entreprise vaudoise Wegsa et Bernard Vichet, le promoteur à l'origine du centre artisanal et industriel de Givisiez (FR).

Vitrine industrielle

Futuroscope se définit comme un parc à thèmes, une sorte de vitrine pour entreprises désireuses de présenter leurs services et leur technologie : informatique, télécommunications, robotique, micro-électronique. Les promoteurs ont à disposition un terrain de 45 hectares, propriété d'un Genevois et de l'homme d'affaires valaisan Jean Dorsaz, à l'origine de ce qu'on a appelé « la solution valaisanne » dans l'affaire Orsat.

Un élément concret

Seul élément concret pour l'heure : la préparation d'un plan de structuration conçu par l'architecte Claudia Liebermann. Entre 50 et 70 millions de francs devraient être investis chaque année pour le développement de Futuroscope, dont la



UN PROJET MAMMOUTH À L'ÉTAT DE MAQUETTE

Soutenu par le financier valaisan Jean Dorsaz.

Coffrin/Valpress

réalisation s'échelonne sur une période de dix à douze ans. Les promoteurs ont dit leur volonté de donner à ce projet un aspect à la fois scienti-

fique et ludique. Mais tout reste à réaliser, à commencer par l'obtention des autorisations. On s'attend à des oppositions des milieux agricoles

de Collombey-Muraz. Ceux-ci voient d'un mauvais œil la disparition de 450 000 m² de terrain. — (ap-dr)

Gigantesque projet à Collombey-Muraz Futuroscope va voir le jour

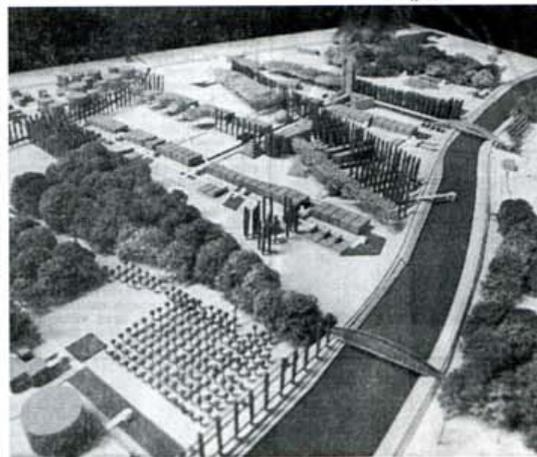
45 hectares de surface, un coût estimé entre 500 et 700 millions de francs, Futuroscope, cette fenêtre technologique à ouvrir sur le plan international, n'est pas un petit projet. La commune de Collombey-Muraz en est consciente, elle qui accueillera sur son territoire cette plate-forme de lancement de tout ce qui peut rendre crédible l'image d'une Suisse moderne, dynamique et ouverte au progrès technologique.

Futuroscope n'est donc ni un parc classique, ni un parc d'attractions à la Disney World version européenne. C'est avant tout un projet destiné à permettre aux visiteurs — une fois le centre réalisé — de visiter les bâtiments dans lesquels ils pourront faire plus ample connaissance avec diverses technologies.

Parmi ces dernières, l'informatique, les télécommunications, la robotique ou encore la micro-électronique appliquée, autant de matières encore méconnues dans notre pays et qui trouveront une place privilégiée dans le Futuroscope. Il est vrai que dans de nombreux domaines technologiques, la Suisse a une carte importante à jouer. Futuroscope doit permettre cela.

Pour l'heure, on en est à l'étude préalable. Le plan de structuration existe. C'est dire qu'on a déjà une idée générale, mais précise, de ce que sera Futuroscope. D'ailleurs, la maquette de ce vaste ensemble est déjà réalisée.

Reste à trouver le mode de finan-



La maquette du parc avec, en bas à gauche, les raffineries de Collombey. Coffrin

cement. Le privé et le public devraient se partager le coût total de l'opération estimée entre 500 et 700 millions de francs. Il faut relever ici que ce projet bénéficie de l'aval de la Sodeval, la société pour le développement économique du Valais.

La procédure va donc démarrer sous peu. Elle sera entamée par les traditionnelles mises à l'enquête publique. Si tout va bien, les premiers coups de pioche pourront être donnés cette année encore. — dr

IMMEUBLE DU MODERNE A BULLE: - juillet 1983

- Dans cette rubrique, j'ai placé l'hôtel Cailler à cause du projet du Moderne, puis les articles relatifs à la modification de la brasserie et la réaction populaire.

Projet du Moderne :

- Il était avant tout la construction d'un hôtel à côté de l'immeuble, je pensais que la ville de bulle avait besoin d'un hôtel lié à la proximité de la Ville de Gruyère et des nombreux touristes qui la visitait.
- Articles transformation de la brasserie du moderne - décembre 1989.
- Achat de l'hôtel Cailler - 1987.
- Février 1987 - naturalisé suisse.

RENOVATION DE L' IMMEUBLE DU MODERNE A BULLE.

RENOVATION DE L' HOTEL CAILLER:

En 1983, en parallèle à mon activité industrielle, j'avais d'autres centres d'intérêt.

De passage à Bulle, face à un **immeuble 1900** « Le Moderne », je réagis.

Le bâtiment à une histoire, c'était l'ancien musée de la ville qui, abandonné, attendait la démolition voulue par les promoteurs et approuvée par le préfet.

Si le bâtiment n'avait pas été démoli, c'était grâce à une exposition d'un jeune peintre et d'un référendum qui s'ensuivit (articles une mort annoncée).

Je recevais l'appui du banquier pour l'achat, ce dernier était soulagé comme vice-syndic de la ville (politique), il voyait là l'opportunité d'arracher une épine aux édiles qui n'arrivaient pas à solutionner, démolir était légal mais soulevait les protestations de la population.

Il s'engageait même à faire reprendre la salle de bal (théâtre de 200 places) par la ville qui voyait là une bonne occasion d'étayer son offre culturelle en achetant le lieu et l'exploitant pour les diverses associations locales.

Il est bien évident que cette promesse s'avérerait caduque à l'heure d'entamer les réelles négociations en arguant une série de prétextes et malgré le prix «Cadeau » de 100.000 Fs.

Bref, je me retrouverais seul aux commandes.

Pour l'instant, j'étais l'homme providentiel et j'agissais sans autorisation de construction. La ville faisait exception et j'entamais rapidement les travaux.

Mon projet n'était pas seulement la réhabilitation du « moderne » sinon agrandir le U par un hôtel que je voulais résolument contemporain pour « choquer » avec l'existant.

J'apportais ainsi une touche personnelle et un service dans une ville qui nécessitait un hôtel urbain sur la route de la réputée cité de « **Gruyère** ».

J'avais, à cet effet, déposé auprès des autorités de la ville un mémoire intitulé « **Tourisme, industrie, culture** ». Ce mémoire, à l'instar de mes préoccupations sur la **logique industrielle**, devenait mon guide **le fil rouge** de mon action.

Je voulais construire un hôtel pour recevoir les industriels qui s'installaient dans les bâtiments que je réalisais en périphérie ainsi je les intégrais dans une vie culturelle que je m'apprêtais à promouvoir dans ma salle de bal, dans un premier temps, et que je continuais avec la construction de l'Auditorium « **CENMUSICA** ».

Je déposais les plans de l'hôtel auprès des autorités, sa **publication** dans la feuille officielle souleva **150 oppositions**, de toutes natures, associations, voisins, citoyens, etc...

De celui qui avait donné vie à un quartier, je devenais le « promoteur » qui allait troubler les intérêts et la paix de la population.

Je continuais la rénovation du « **moderne** » en réhabilitant un patrimoine qui allait devenir « **Historique** », mais je renonçais à mon projet d'hôtel et à mon intervention contemporaine qui était le complément idéal de cette construction **si pour le public** le « **moderne** » était une **réussite** par tous reconnue (lire articles de l'inauguration).

Pour moi, c'était un projet **bancal**, qui ne revêtait plus d'intérêt pour la démonstration que je voulais entreprendre.

Le jour de l'inauguration, je savais que cette aventure ne serait qu'une virgule de mon message (1986).

Cependant, fidèle au « **fil rouge** », l'idée de l'**hôtel** était toujours vivante. Avec quelques partenaires, nous rachetions « **L'HÔTEL CAILLER** » à Charmey, village pré alpin, après une négociation avec les héritières de l'industriel du chocolat et une parenthèse sur leur représentant, un banquier intéressé, nous devons conclure l'achat à parts égales suite à la défaillance d'un des partenaires, je me retrouvais majoritaire dans une affaire qui devait retrouver de **L'ESPOIR**.

J'ai rénové et agrandi les espaces communs de l'hôtel avec Jacques **CESA** et Michel **PERRIARD**.

Nous avons organisé quelques fêtes qui permettaient de retrouver les amis. Sur le thème du « **SAHARA** » pour célébrer (1988) l'exposition du peintre Samuel **BURI** et notre expédition « **Sahara, peinture, escalade** », nous nous sommes retrouvés quelques centaines dans une atmosphère orientale.

Puis, sur le thème « **Flamenco et Lambada** », une soirée long et court vêtue pour célébrer **mes 40 ans** (1989).

L'**hôtellerie** puis l'**industrie** avec le village d'entreprise au Planchy « **BULLE** ».

J'avais **satisfait à deux objectifs**, il ne manquait que la culture dont l'amorce de la salle du moderne devait se prolonger par l'action de « **CENMUSICA** », fondation pour la musique et le théâtre, dont le but était de construire une salle de musique et de théâtre (voir articles pages 67 à 80), et ainsi je reprenais le fil rouge.

TOURISME - INDUSTRIE - CULTURE

Hôtel **CAILLER**, **zone industrielle** du Planchy, **LE MODERNE**, la fondation **CENMUSICA**.

Je vendais le **MODERNE** en 1988 avec une clause qui pouvait empêcher la destruction de la « **braserie** », je n'en fis rien et en 1989, nouvelle réaction populaire contre les nouveaux propriétaires et leur **projet de PUB** (article ci-joint).

En **1987** je deviens citoyen suisse.

La Gruyère

L'ancien Musée voué à la démolition :

Pavane pour une maison défunte...

N'était-ce une populaire levée de boucliers, il ne subsiste plus guère de chance aujourd'hui, de sauver le bâtiment de l'ancien Musée Gruérien. La préfecture a décerné le permis de démolir. Et le consortium actuellement proprié-

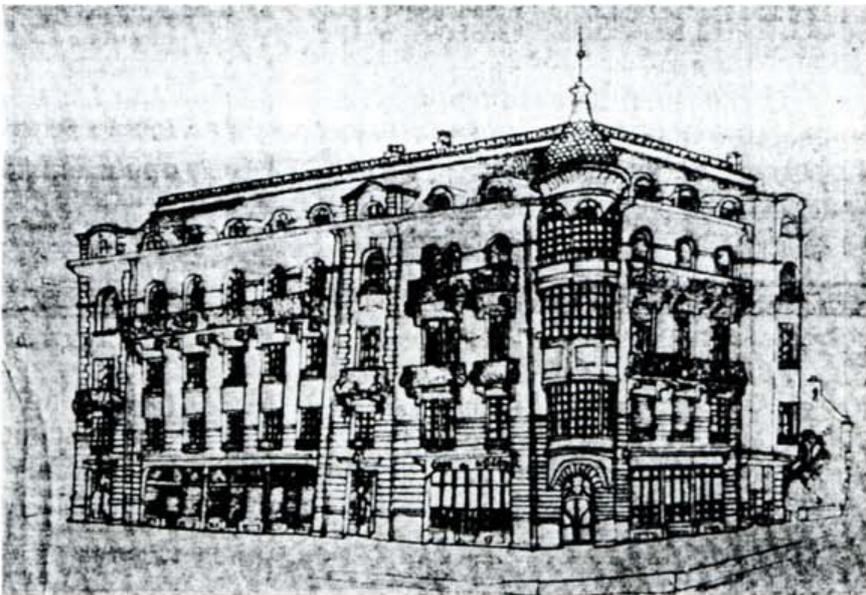
taire n'attend plus que les propositions des promoteurs. Ainsi, on va amputer de son chef de file le rang de la rue Tissot — l'un des plus vastes ensembles 1900 du canton — pour lui substituer un complexe commercial au goût du jour.

Massimo Baroncelli, jeune artiste de La Tour-de-Trême, qui a été récemment admis au sein de la Société des peintres fribourgeois (SPSAS), s'est inquiété de ce fait. D'abord par son œil (l'ensemble des maisons est suggestif), puis par son cœur (il juge aberrante l'idée de démolir). Samedi dernier a été inaugurée l'exposition de ses dessins et peintures qu'il a intitulée : « Rue Victor-Tissot ». Des amis, des proches, jeunes surtout, présents à ce vernissage. Pas de représentant de l'autorité, à la galerie des Pas Perdus. Et c'est dommage, car l'autorité est concernée au premier chef. Si fait que le vernissage avait comme des aïeux de veillée de prières...

L'exposition mise sur pied par Baroncelli constitue, bien sûr, un reportage. Mais elle est à la fois plus que ça. L'artiste ne s'est pas borné à « croquer » les bâtiments — bien que ce fût là sa base de travail — son hypothèse. Il a agencé différemment dans sa tête ces colonnades, ces rinceaux, ces stucs et autres moulures.

Il en ressort une exposition articulée en trois mouvements. D'abord des dessins proches de plans d'architecte, avec toutefois une déformation déjà, comme si l'écrasement était chose

inévitabile. Puis des dessins plus libres, au crayon, où le bâtiment se découvre des airs de « Cathédrale engloutie ». Et notamment une très belle suite sur le thème de la danse : sur fond de bâtiments mourants, des personnages saisis dans une sorte de pavane lente (pour une maison défunte...). Le centre d'intérêt, ici, est l'antagonisme qui existe entre chair et pierre. C'est une thématique extrêmement riche — et le bâtiment ancien y paraît bien plus de chair, tandis que le béton à venir, comme le cœur des promoteurs, est de pierre. Dans cette série encore, deux toiles où l'imagination de l'artiste est plus encore en éveil, pour dire la cassure douloureuse. Le troisième volet est constitué de textes, que Baroncelli a demandé d'écrire à des amis, et autres proches de l'événement. Parmi eux, citons ces phrases poignantes rédigées par la tenancière du Café du Musée, au nom de la famille Cottier. « C'est l'âme d'un quartier qui s'en va. Et les arbres majestueux du jardin ne résisteront pas à la pioche des démolisseurs. On reconstruira une maison. Plus belle qu'avant ?... La chanson a peut-être changé... Mais un arbre arraché ne retrouve plus ses racines ! » (corr. p.)



Le musée est là. Dans ma tête. Depuis 1900 les fenêtres sont crevées. Les fondations en ont vu des larmes. Comme le temps, elles sont rongées par la mousse. Les galeries se sont effondrées.

Et pourtant, on attendait toujours qu'apparaisse un mécène susceptible de nous débarrasser de cette carcasse encombrante... Mais voilà les plaies restent ouvertes. Si béantes que des trottoirs voisins, on devine les plantes vertes en filigrane soutenant les stucs trop las. L'image de l'« hôtel moderne » n'est plus qu'un squelette raide, sans muscles. Peuvent encore quelques moignons de balcons, des carreaux que seuls les vents osent encore effleurer. Avec un grand respect cependant les habitants l'ont pensé, ce grand bout de chair qui était « leur » depuis longtemps. Et avec précaution le vieux musée laissait ouvrir ses portes à leurs mains expérimentées.

Mais aujourd'hui c'est un défilé que d'être vieux ou blessé. C'est un aller simple pour l'oubli.

Alors, une poignée d'HOMMES...

Texte de Carmen Buchillon

Réaction ou requiem ?

BULLE (PTS) — L'exposition qui s'est ouverte hier après-midi à la Galerie des pas perdus, à Bulle, est exceptionnelle pour la première fois, dans cette galerie, des Bullois vont s'exprimer librement sur la démolition autorisée définitivement de l'ancien Musée grüérien, le plus vaste bâtiment de style 1900 décadent du canton de Fribourg. Autour du dessinateur Massimo Baroncelli, membre de la Société des peintres sculpteurs, architectes suisses et de dessins créés pour l'occasion, à partir des éléments 1900 de toute la rue Tissot, des textes seront accrochés à la climats. Cette exposition dure jusqu'au 27 mai. La galerie est ouverte tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h., sauf le lundi. Dimanche, de 20 à 22 h., en plus de l'après-midi.

La Suisse du 6.5.79

La Suisse du 9.5.79

Une exposition et un inventaire

Bulle 1900: veut-on la sauver ?

BULLE — Logiquement condamné pour faire place à un complexe commercial, l'ancien Musée grüérien, ex-Hôtel Moderne, construit en 1900, au centre de Bulle, est encore debout. Un an après que le préfet eut accordé le permis de démolir, voici deux réactions à la disparition probable du plus volumineux

ouvrage 1900 du canton de Fribourg. D'abord, un jeune artiste, Massimo Baroncelli, expose des dessins inspirés par l'architecture néo-gothique de la rue Tissot. Ensuite, le Service cantonal des monuments historiques jette les bases d'une protection des bâtiments 1900 à Bulle protection qui faisait défaut à l'ancien musée.

A la galerie des Pas-Perdus, l'exposition Baroncelli ne s'est ouverte que samedi. Elle dure jusqu'à fin mai. Les Bullois ne s'y sont pas pressés. Et le jeune artiste le regrette amèrement. Pourtant, il se défend de pousser une « gueulée » longtemps après que l'affaire fut classée, administrativement. « A partir des maisons de la rue Tissot, j'ai constaté ce qui était irréparable: la disparition du musée. Je n'y pouvais rien. J'aimerais simplement contribuer à ce qu'une démolition d'un bâtiment qui a son identité esthétique ne se reproduise plus. » Carmen Buchillier et Jacques Cesa ont accroché des poèmes aux côtés des dessins qui montrent le « 1900 de Baroncelli », bourré de symboles. Dans un texte, la famille Cottier, derniers exploitants de « Café du Musée » laisse poindre son amertume: « Un ensemble de maisons homogènes se retrouveront orphelines. »

Les premières réactions du public châtressé relèvent l'ambiguïté de la démarche. Le cri vient trop tard, pour les uns. L'estampille de l'art est déplacée, pour les autres. Encore faut-il situer la tentative dans le contexte bullois: le chef-lieu dispose déjà d'un plan d'aménagement. Aucun quartier, n'a d'association d'intérêt. Aucun mouvement (comme « Pro Fribourg ») ne conduit de réflexion sur la ville. Et l'arrêt de mort de l'Hôtel Moderne est presque de l'histoire ancienne. C'est le 21 décembre 1973 que le législatif communal autorisait l'exécutif à vendre le bâtiment pour

un million de francs à une société anonyme désireuse d'y construire un centre commercial.

DEMARCHE EN PROFONDEUR

Epidermique et allégorique, l'exposition l'est, au contraire de l'étude menée par les monuments historiques, de longue haleine et pragmatique. « On nous a accusés de n'avoir pas classé l'Hôtel Moderne et de n'avoir rien fait pour éviter, à la source, sa démolition », explique M. Etienne Châtton, conservateur des monuments. « Avec cet inventaire, on ne nous y prendra plus... »

Dressé l'an passé, le catalogue énumère, en graduant leur intérêt, les bâtiments qui font de Bulle la seule ville du canton, et de Fribourg, qui se développe, au tournant du siècle, en bâtissant les rues Tissot, du Vieux-Pont, de Quyzères et de Vevey, principalement. Des établissements publics sont les témoins de ce temps. Ainsi, les vitraux de « La Viennoise » méritent classement. Et on a en mémoire le fameux orchestron du « Fribourgeois ». La rue Tissot, en bloc, est jugée nécessaire, mais l'ancien musée est « digne de classement avec restauration complète ».

Les monuments historiques disposent maintenant d'un instrument. Ses limites apparaissent dans le faible écho qu'il a rencontré, la difficulté de faire admettre la conservation de bâtiments sans encourager financièrement des restaurations et l'absence



(Photo Joël Caparroy, Bulle) d'une législation qui stipule précisé-

ment ce qui est à conserver, notamment dans l'architecture 1900. Sur ce terrain, le service cantonal place ses espoirs dans la renégociation du plan d'aménagement. Ainal, cette instance sera obligatoirement consultée dans tout projet de transformer un bâtiment répertorié. L'inventaire suivra aussi comme garde-fou aux chimères des architectes d'aujourd'hui.

Pierre THOMAS

Massimo Baroncelli :

« Pour que cela ne se reproduise pas »

● Avec cette exposition, un artiste s'inscrit dans la vie de la cité. Pourquoi ? M.B. Dans ce cas, c'est plutôt dans la mort... Je n'ai pas la prétention de m'inscrire dans la vie de la cité. Je ne prétends pas sauver le bâtiment avec ça. L'exposition parle plutôt de démolition. ● Quel lien, sentimental ou autre, a fait que tu t'es intéressé au complexe de la rue Tissot ? M.B. C'est d'abord au niveau optique. Je ne suis pas de Bulle, je n'ai pas de parents qui habitent ce bâtiment. C'est simplement émotif. C'est aussi le fait de parler de destruction, parce que maintenant on casse tout. Je trouve aberrant qu'on démolisse un bâtiment pareil, ce qui foute en l'air le quartier. Il est intéressant aussi de faire la relation avec la peinture de Jacques Cesa à Bulle, qui « départaitait la Grand-Rue ». Alors qu'il on ne se demande pas si un nouveau bâtiment va dénaturer le lieu. Par ailleurs, la démolition de l'Hôtel de l'Union a fait que je me suis demandé pourquoi on fouillait en l'air la ville. Ce qui va venir à la place ne m'intéresse pas, parce qu'on sait trop bien ce qui va venir. ● Dans ta production, ces œuvres sont en marge... M.B. Certainement. Pour moi, c'était com-

me un pari: sortir quelque chose en trois mois sur un sujet donné. Je ne pense pas que j'a redessiné des maisons... ● Avec cette exposition, as-tu l'impression de faire œuvre d'artiste, ou de chroniqueur ? M.B. Il y a automatiquement un côté anecdotique qui entre en ligne de compte. Ça a été fait pour intéresser les gens de Bulle, c'est assez régional. Mais si j'ai partagé ça avec l'imaginaire, il y a un côté anecdotique plus marqué. Dans le fond, c'est de l'anecdote tragique. ● Et quel but poursuivais-tu: une sensibilisation de l'opinion publique, ou carrément un changement ? M.B. Amener un changement, dans l'état où sont les choses, ce n'est pas possible. Si on avait voulu sauver ce bâtiment, il aurait fallu s'y prendre avant. C'est maintenant un fait établi qu'il sera détruit. Ce bâtiment a d'ailleurs été construit pour très peu de temps. Il n'y avait pas de ball, et les locataires n'ont jamais rien pu entreprendre, parce qu'il ne savait pas ce qui allait être fait l'année suivante... Présenter cette exposition, c'est essayer que cela ne se reproduise pas. En fait, c'est comme un dessin en noir et blanc où l'on mettrait une touche de couleur. Pour montrer qu'il n'y a pas de couleur...

ECHAFAUDAGES AUTOUR DE L'ANCIEN MUSÉE

Le « Moderne » va renaître

Nous l'annoncions en avril dernier: l'ancien bâtiment du Musée gruérien, à Bulle, était sauvé de la démolition. Mieux, l'ensemble de la rue Victor-Tissot, avec ses bâtiments du début du siècle, était ainsi préservé. En ce mois de juillet, on entre dans le vif du sujet. Des échafaudages sont dressés autour du bâtiment qui, avant d'abriter le musée, fut l'« Hôtel Moderne ». Eh! bien, le « Moderne » va renaître. Non pas en hôtel, mais en une habitation et en un lieu de rencontre proche du centre de la ville.

Pour commencer, dit M. Bernard Vichet-Devaud, l'acquéreur du bâtiment, on va rénover la façade et la couverture pour quelque 400 000 francs. Les clochetons et éléments décoratifs

supprimés de longue date ne seront pas restitués. Au reste, l'aspect originel sera préservé, mais souligné par des teintes différenciées. M. Paul Cesa (concepteur de l'animation colorée de la Grand-rue) est chargé du projet. L'architecte est M. Jean-Michel Baechler, de Fribourg, assisté de Mlle Catherine Monferini, de Bulle.

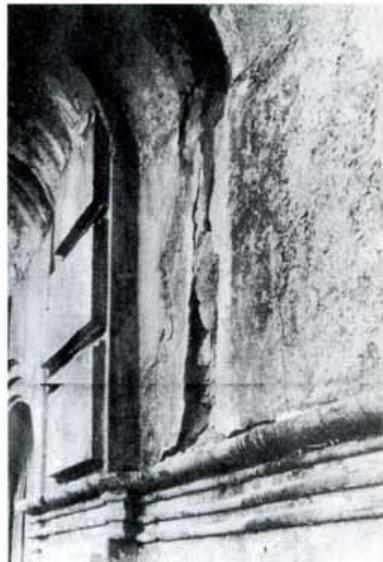
Le café du Musée en brasserie-cabaret

L'actuel café du Musée deviendra à la fois brasserie et cabaret, dit M. Vichet. Le volume demeurera, mais les fonds et l'agencement seront aménagés de manière à permettre une animation de cabaret (petits orchestres de jazz et autres, «Chaud-7», etc.)

Au-dessus, l'ancien « rez-de-chaussée » de l'Hôtel Moderne sera un étage de bureaux qui fera d'ailleurs office de séparation phonique avec les étages de trois grands appartements qui seront vendus, sauf celui que M. Vichet se réserve, ce qui est encore une bonne nouvelle pour Bulle.

La grande salle à la commune ?

Les commerces et autres activités du rez-de-chaussée demeureront. Et l'ancienne salle d'armes du musée? Il se pourrait que la commune de Bulle, qui manque de locaux à mettre à la disposition de sociétés notamment puisse acquérir cette grande salle pourvue d'une tribune, où



Sur la façade, de profonds délabrements. A l'intérieur, des écoulements à assainir, mais de merveilleux volumes (photos MG)



du « Moderne » va renaître **La Gruyère** 5



Ça y est! Au moins, les stucs ne risqueront plus de tomber sur la tête des passants (photo J. Gapany)

pourraient être aménagés une scène et un parterre pour environ 150 personnes. Une galerie pourrait relier les deux parties du bâtiment. Des contacts sont pris avec la commune, mais rien n'est acquis pour l'instant. On voit pourtant se dessiner dans ces lieux une utilisation mixte, privée et publique, qui constituerait une solution judicieuse à beaucoup d'égards.

A suivre! Mais l'essentiel a commencé. Le bâtiment, qui souffrait d'un manque d'entretien depuis de nombreuses années, va recouvrer, en même temps que la santé, une animation multiple. M.G.

LA GRUYÈRE

Bulle: l'ancien musée sauvé!

L'ancien musée conservera son aspect original (photo JRS)

Dix ans après la décision du Conseil général de Bulle de vendre l'immeuble de l'ancien Musée gruérien, à la rue Victor-Tissot, on apprend que le bâtiment 1900, longtemps promis à la démolition, est sauvé. La société IMAC SA, qui avait acquis l'immeuble en 1974 pour 1 010 000 francs par voie d'enchères publiques, vient de s'en dessaisir. L'acquéreur est M. Bernard Vichet-Devaud, un jeune promoteur de Fribourg d'origine française, dont l'épouse est professeur à l'Ecole secondaire de la Gruyère. Or M. Vichet, qui s'est déjà signalé par des réussites en matière de restauration d'immeubles anciens à Fribourg et à Berne notamment, va restaurer le bâtiment de l'ancien musée. C'est une excellente nouvelle pour le chef-lieu gruérien.

On respire donc. L'acquéreur entend conserver le bâtiment dans son aspect original, sans reconstruire toutefois les éléments décoratifs de toiture dont la suppression est ancienne. Au reste, le profil actuel sera retapé. Les appartements subsisteront et devraient être mis en vente. Conservés aussi le café du Musée, les boutiques, ainsi que la grande salle (l'ancienne salle d'armes du musée) pour laquelle on espère qu'une solution d'usage collectif se dessinera.

Mais c'est l'ensemble de la rue Victor-Tissot, déjà rehaussé par plusieurs rénovations remarquables, qui est ainsi sauvé, pour l'essentiel. A cette place, le permis de construire avait été donné pour des immeubles administratifs et commerciaux qui, telles que soient leurs qualités, auraient détruit l'harmonie du quartier. Que cette atteinte nous soit épargnée est le premier sujet de satisfaction. L'utopie se réalise, et sans que personne ne perde la face. C'était donc possible!

M. G.

POUR SAUVER UN BÂTIMENT

Une «troupe» éphémère

Composée d'acteurs semi-amateurs, provenant de diverses troupes de Fribourg, Bulle, Broc et Treyvaux, une nouvelle troupe s'est constituée à Bulle sous le nom de La Troupe du Moderne. Troupe éphémère, annonce un de ses animateurs, Pierre Gremaud. Juste le temps de lui donner la possibilité de faire revivre la salle « à l'italienne » de l'ancien Hôtel Moderne de Bulle.

Pour marquer l'événement qu'est sans conteste le sauvetage du Moderne, bâtiment ayant abrité un demi-siècle le Musée grüerien, La

Troupe du Moderne prépare « Les Marrons du feu » d'Alfred de Musset, pièce tout à fait dans le ton des représentations qui se donnaient au Moderne durant les vingt premières années de son existence, au début du siècle.

Sans tellement le dire, mais comment mieux le montrer, La Troupe du Moderne espère de la sorte restituer définitivement, sa vocation à la salle que lui prête gracieusement le propriétaire du bâtiment, M. Bernard Vichet, un industriel de la campagne fribourgeoise.

L'ancien Hôtel Moderne devait être rasé avec toutes les autres maisons 1900 de la rue Tissot. Le consortium qui l'avait acquis pour faire place à un nouvel immeuble tarda à passer aux actes. Entre-temps, les bâtiments de la rue furent rafraîchis. Seul l'immeuble qui abrita l'ancien musée grüerien demeurait lépreux. Son acquisition par M. Vichet fait figure de sauvetage puisqu'il entreprend actuellement sa restauration et des transformations intérieures. C'est à ce stade des travaux que l'initiative de La Troupe du Moderne prend son importance car on accorde à M. Vichet un attachement certain aux choses culturelles! — dr.-Ch.



L'ancien musée de Bulle.

Gaquiry

LA TROUPE DU MODERNE JOUE AU MODERNE

Un espace superbe pour Musset



François Garin (technique), Jean-Daniel Berclaz (acteur) et Massimo Baroncelli (décors), trois protagonistes de la «Troupe du Moderne»

Compagnie de théâtre «éphémère et semi-amateur», la «Troupe du Moderne» présentera les 22, 23, 24, 29 et 30 de ce mois «Les marrons du feu», d'Alfred de Musset (1810-1857). Le spectacle se donnera en la Grande salle de l'ancien Musée, ancien Hôtel Moderne. Un espace superbe, exploité le plus possible pour relire attentivement Musset, et prouver que cette salle est une salle de spectacle, tout comme en 1906.

Depuis juillet, et ceci jusqu'à fin septembre, la Grande salle de l'ancien Musée est prêtée par son propriétaire, M. Bernard Vichet. Ce geste de mécène permet à «La troupe du Moderne» de monter une pièce de Musset, théâtre que l'on jouait au début du siècle dans la même salle. En fait, cet espace servait à toutes sortes de spectacles. Des combats de femmes y furent organisés! Mais trêve de souvenirs peu reluisants.

On connaît l'histoire du Musée, objet de polémique, aujourd'hui en restauration. Le but de la troupe est de démontrer que la salle du Musée peut toujours servir de salle de spectacles, de par son intérêt spatial et architectural.

Relire Musset

Si la salle a déjà accueilli du théâtre à l'italienne, il ne s'agit pas pour les metteurs en scène Gabrielle Gagnola et Pierre Gremaud de recréer une ambiance de début de siècle. La pièce est relue de manière moderne et surtout, comme elle le suit l'espace propose.

Multiple, fragmenté, ce dernier colle parfaitement avec le découpage de la pièce, qui donne de Musset un éclairage plus expressionniste que romantique. La galerie, les alcôves sont utilisées pour créer une géographie des lieux propre à rendre le spectacle mobile. Les éclairages, «d'après la lumière frissante du matin», et les décors (dus à Massimo Baroncelli), «d'après la pudeur de la salle vide», contribueront à enrichir une salle qui accueillit pendant près d'un demi-siècle les collections du Musée.

Une dizaine de comédiens, de Bulle, Broc, Treyvaux et Fribourg, ainsi que cinq musiciens (musique originale et d'après Haendel due à Bernard Sansonnens) participeront à l'élaboration de cette expérience passionnante. Le public est convié à ce spectacle unique, théâtre original, issu d'un dynamisme de bon augure pour la salle du Musée, pardon, du Moderne!(st)



Au Maderne,
en 1983
comme en 1906...

D'étranges sons de clavecins (photo J.B. Thévoz) et des décors que l'on met en place animent la Grande salle de l'ex-Hôtel Moderne, alias ancien Musée, abandonné pourtant depuis plusieurs

années. Des fous de théâtre y préparent un spectacle, «Les marrons du feu», d'Alfred de Musset. Réunis sous le vocable de «La Troupe du Moderne», ils réanimèrent la salle pour plusieurs soirées dans cet espace superbement adapté au théâtre, comme on l'avait voulu en 1906 déjà! Le bâtiment va certainement revivre de grandes heures. (voir à l'intérieur)



La salle de spectacle inaugurée.

Un bâtiment du siècle passé.
(Photos Lib./JLBi)

Inauguration de la brasserie du Moderne Une salle pour le spectacle

On marquait en juillet dernier l'ouverture de la brasserie du Moderne. Et c'était vendredi soir la fête pour l'inauguration de la salle de spectacle de cet immeuble du N° 2 de la rue Tissot, à Bulle. M. Bernard Vichet, le sauveur de ce bâtiment 1900, a donné de l'éclat à l'événement. Il avait invité 200 personnes à venir le célébrer.

La salle de spectacle, toute de fraîcheur, a bien sûr été le cadre de cette réception qui vit se côtoyer, autour du propriétaire et de son gérant Bernard Tétard, patrons et ouvriers des nombreuses entreprises qui ont toutes les raisons d'être fiers de leur travail. C'est vrai que M. Vichet vit tout de suite, alors même que l'immeuble était bien lépreux, ce qu'une restauration bien comprise pourrait apporter. On le sait aujourd'hui fier d'une réussite dont il est l'artisan principal. Des gens viennent de partout admirer ce bâtiment que l'on avait condamné.

Mais le décor seul ne saurait suffire. Bernard Vichet a eu la main particulièrement heureuse en choisissant son gérant Bernard Tétard. Depuis l'ouverture en juillet dernier, la brasserie ne désemplit pas. Il faut dire que l'animation y est constante: la scène est occupée à chaque fin de semaine. «Je n'ai pas tellement à chercher des artistes. Ils s'annoncent pour ainsi dire d'eux-mêmes. Le genre de la maison leur convient et, chaque fois, le courant passe bien».

De l'ambiance viennoise

Déjà, on sait que l'ambiance sera bonne aussi dans la salle de spectacle. Vendredi soir, Antonio Costa, au piano, l'a démontré en agrémentant la soirée d'inauguration. On imagine aussi que le cadre sera idéal pour des soirées à l'ambiance viennoise. Ber-



nard Tétard y pense, comme il imagine aussi des démonstrations de danse.

«Pour le moment, aucun calendrier n'est établi. Je pense que cela se passera comme pour la brasserie. Ce sera spontané. Le théâtre évidemment y trouvera décor idéal. Une scène mobile laisse une grande liberté. Pourquoi le spectacle se ferait-il toujours du haut d'une estrade?»

M. Vichet a reçu l'autre soir de nombreux hommages. Et les autorités locales ne sont pas en reste pour se montrer satisfaites de l'acte courageux qu'a constitué ce sauvetage. La salle de spectacle est particulièrement bienvenue à Bulle. Elle apparaît comme un heureux complément à l'équipement du chef-lieu. (ych)

N° 18 Mardi 12 février 1985

La Gruyère

Le nouvel envol du « Moderne »

Sous l'œil du syndic de Bulle Gaston Dupasquier, du vice-syndic Géraud Oremaud et du conservateur des Monuments historiques, le danseur Jean-Louis Kilcher plane sur le parquet de la grande salle du « Moderne » (photo Novavision). Comme en 1906! Vendredi 8 février 1985: autour du propriétaire-réanimateur Bernard Vichet, plus de 150 invités ont inauguré le « Moderne » superbement restauré, prêt pour une nouvelle vie au chef-lieu de la Gruyère. Le bâtiment 1900, qui forme un ensemble homogène de grande allure avec tous les autres bâtiments de la rue Victor-Tissot, abrita le Musée gruérien jusqu'en 1978. Il devait être démoli quand se manifesta une réaction dont tout le monde se félicite aujourd'hui.

VOIR PAGE 5

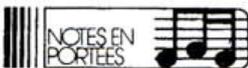


Concert de l'amitié à Bulle Superbe fête du jazz!

C'est une véritable fête du jazz qu'a constitué le « Concert de l'amitié » donné vendredi soir au Moderne à Bulle, par les amis musiciens du jeune pianiste fribourgeois Serge Vuille, à la veille de son départ pour la prestigieuse « Berklee School of music de Boston ». Dans l'atmosphère surchauffée de la salle, comble, la dizaine de musiciens

venus offrir leurs talents à leur copain ont, quatre heures durant, alterné « middle-jazz » et « jazz funk », pour finir sur une « jam session » endiablée, mais trop courte, cette belle soirée de jazz.

A tout Seigneur, tout honneur: il revenait à Serge Vuille d'ouvrir les feux, avec le soutien efficace de Bertrand



Cochard, (batterie) et Michel Egger, bassiste virtuose et imaginaire. Ce premier concert fut l'occasion d'apprécier une bonne fois la précision, l'imagination et la grande sensibilité du jeune pianiste.

Suivait un quintette formé, outre Bertrand Cochard et Michel Egger, de Jérôme Thomas (flûte et saxophone), Matthieu Michel (trompette) et Véronique Piller (piano). Quelque peu écrasé par la basse et la batterie, le piano fin et délicat de Véronique Piller eut de la peine à imposer ses inspirations intimistes. A noter la tendresse sensuelle du jeu de saxophone de Jérôme Thomas.

Le groupe « Funky » de Stéphane Schueler (claviers), Pierre-André Dougoud (basse), Claude Schneider (guitare) et Marcel Papaux (batterie), qui enchaînait, marqua une nette rupture. Un jeu plus froid, des rythmes carrés, taillés à la hache et le décibel érigé en système... N'en faisons pas grief aux musiciens, ils ont pu prouver leur valeur dans d'autres formations au cours de la soirée. Il s'agit plutôt d'une histoire de style. Celui-là ne s'harmonisait pas avec le reste de la soirée.

D'autres groupes se formèrent encore. On y remarqua particulièrement l'association Max Jendly (piano) et Bernard Trinchan (trombone), qui renoua rapidement l'ambiance sur ses rails, et, pour finir, une « jam session » associant tous les musiciens de la soirée et leurs amis du public. Un grand moment, que vint interrompre, trop vite, la « Polizeistunde ». (ar)

Un an d'animation au Moderne Un bilan positif

Un an jour pour jour après la fête d'inauguration qui avait réuni, dans le Moderne refait à neuf, des musiciens comme Bourquin, Max Jendly et Max Hediguer, le gérant de l'établissement, Bernard Tétard, dresse, dans sa cuisine rutilante, un bilan satisfaisant de ce premier exercice, au terme duquel on peut considérer que le Moderne est devenu le haut lieu du jazz fribourgeois.

— En une année, on a réussi à faire quelque chose du Moderne. Au départ, on m'avait prévenu: la musique au café, cela ne marchera jamais. Tu auras des bagarres, les gens n'écouteront pas...

— Maintenant, les concerts se suivent rapidement. On a eu plusieurs grandes soirées: le big band du Conservatoire, un autre big band venu d'Allemagne, Americo Heloto est venu avec une classe d'élèves. Sans oublier, plus dans la salle que dans le café, cependant, le Fes-

tival de la chanson francophone, qui a lui aussi connu de bons moments.

— Pour l'avenir? J'entend continuer, puisque ça marche. L'accueil des autorités est positif, celui du public est excellent. Les concerts de mon établissement attirent beaucoup de monde de l'extérieur. Pourquoi voudriez-vous que j'arrête? J'ai déjà prévu un concert d'un big band suédois et une soirée Aristide Bruant, sans compter pas mal d'autres projets. Alors, à bientôt...

— Mon meilleur souvenir? Une soirée où un militaire a débarqué au café. Il ne parlait pas un mot de français. Il a sauté sur le piano et a magnifiquement joué durant trois heures d'horloge, sans s'arrêter. Après quoi, il s'est commandé une bière et est reparti. Je n'ai jamais su son nom.

Propos recueillis par Antoine Ruef

La Gruyère 3

PEINTURES MURALES AU « MODERNE »

L'imagination au couloir



Deux pans de l'oeuvre de Jacques Cesa: «Lirico-dramatique» (à gauche) et «L'atelier de l'artiste» (photo JRS)

« Pour maîtriser à ce point la troisième dimension, il faut du talent. Aujourd'hui, c'est de l'admiration que je vous porte ». Le restaurateur du bâtiment du « Moderne » à Bulle, l'industriel Bernard Vichet, félicitait en ces termes les deux artistes auxquels il avait commandé des peintures monumentales. C'était, samedi, le vernissage de ces œuvres dues aux pinceaux de Jacques Cesa et de Massimo Baroncelli.

Pour l'industriel, il s'agissait de meubler le corridor et l'escalier qui conduisent à la salle de spectacle du « Moderne », là où se trouvait la salle d'armes au temps de l'ancien Musée grüerli. La réalisation des peintures s'est échelonnée sur six mois. Résultat: une sorte de voyage initiatique à travers les modèles et les rêves de l'artiste, débouchant sur le mouvement et la danse.

Opéra d'antichambre

Les deux artistes ont traité chacun trois thèmes: «Lirico-dramatique», «L'atelier du peintre» et «La chute d'Icare» chez Cesa. «Chute des corps», «Danse» et «Corps en

mouvement» chez Baroncelli. C'est du meilleur Cesa qui anime l'entrée, une antichambre initiatique qui est la coulisse du spectacle. Avec des couleurs savamment dosées et un sens aigu de la mise en scène, le peintre y a illustré ses fièvres au cheval, ses fantômes de théâtre et d'opéra, son vertige de l'angoisse et de la chute.

Vers l'immatériel

A la chute d'Icare répond la chute des corps peints par Baroncelli. Style, ici, résolument différent, avec ses aplats de couleurs à la limite de la saturation. Montée, ensuite, toute en nuances, avec la métamorphose des corps humains en corps de centaures. Et la danse, en face, trouve son essence, dans la stratégie des corps qu'on oublie pour les mouler à l'âme.

Ces œuvres, juxtaposées, ne manquent pas d'impressionner. Cesa: un monde, tissé serré, d'apocalypse, tempéré pourtant par la tonitruance du cirque et le sourire des enfants. Baroncelli: une vision démultipliée de la condition humaine,

effort spirale pour quitter notre gangne trop matérielle et toucher à l'esprit.

« Les peintres et les artistes doivent vivre. Ils ont besoin de travail », a déclaré Jacques Cesa lors du vernissage. Et de saluer cette commande de l'initiative privée, en espérant que suivront d'autres projets officiels.

Une salle d'exposition

Que deviendra l'ancienne salle d'armes, qui a retrouvé sa peau de salle de spectacle « à l'italienne »? Elle sera principalement affectée à des expositions d'envergure internationale. « Trois expositions par an s'y tiendront, de deux mois chacune », nous dit M. Vichet. Il s'empresse d'ajouter que durant les six autres mois de l'année, la salle demeurera ouverte à d'autres sortes d'activités: musique, danse, théâtre, voire conférences. Quant aux expositions d'envergure, l'industriel a déjà trois thèmes en vue: les peintures de Chagall, l'expressionnisme allemand et le symbolisme.

(PR)



A l'angle des rues Tissoit et de Gruyères, art nouveau, spectacles, et musique.



L'intérieur de la brasserie. Au fond, la scène réservée aux artistes.

(Photos Lib./AWi)

L'hôtel du Moderne retrouve sa jeunesse de 1900 La choucroute en musique

A Bulle, le numéro 2 de la rue Victor-Tissoit retrouve sa jeunesse du début du siècle. Et ce soir, un café y est inauguré sous son appellation d'origine, «Brasserie du Moderne». Une salle de 140 places, un jardin d'hiver, une scène réservée au spectacle et à la musique. Car en plus d'un lieu de rencontre, les nouveaux gérants entendent faire de cette brasserie un centre d'animation artistique. Cet automne, dans le même bâtiment, une salle de spectacle sera ouverte au premier étage. Une galerie, des boutiques, une terrasse, des bureaux et des appartements compléteront l'aménagement de ce qui fut autrefois l'hôtel du Moderne, puis le Musée gruérien et bibliothèque publique. Coût de l'investissement pour l'industriel-promoteur, quatre millions.

Le bâtiment d'abord. L'hôtel du Moderne est construit en 1906; mais à l'époque, on a vu un peu grand et les touristes n'affluent pas comme prévu. La Banque de l'Etat, sponsor de l'hôtel, se récupère en occupant les locaux. Quelques années plus tard, en 1923, le bâtiment devient Musée gruérien et bibliothèque publique grâce au legs de l'écrivain Victor Tissoit. La brasserie et bibliothèque publique grâce au legs de l'écrivain Victor Tissoit. La brasserie de l'hôtel devient elle, le café du Musée. En 1978, dans la même rue, on construit le nouveau Musée gruérien et la commune vend l'ancien. Mais il est vieux et risque de disparaître: une exposition et une pétition sensibilisent alors la population et le bâtiment survit... Jusqu'à l'arrivée de l'industriel Bernard Vichet qui, l'an dernier rachète le bâtiment: «Un coup de foudre» nous explique-t-il, et en quelques jours l'affaire fut conclue.

Les travaux de transformation, extérieure d'abord puis intérieure, permettent à l'industriel de mettre en valeur par le jeu des couleurs des détails d'architecture. Amoureux de l'espace et de la lumière, Bernard Vichet est aussi fasciné par l'époque 1900: «Une époque intéressante, attachante, une

période complète, dans les domaines de l'architecture, de l'art, des meubles...», commente-t-il.

Jardin d'hiver peint

Dans une première étape, l'industriel s'est concentré sur l'aile est du bâtiment: celle qui abrite la brasserie et son jardin d'hiver. Un jardin qui sera décoré des peintures murales de deux artistes de Genève, Françoise Lienhardt et Remi Dall'Alto. Une peinture symboliste, une peinture de 1900, explique Bernard Vichet: la faune, la végétation, un couple. Dans une seconde étape, c'est l'aile ouest de l'ancien musée qui sera aménagée avec un programme commercial, d'habitat et culturel: quatre boutiques et, au premier étage, une grande salle de spectacle d'une capacité de 200 places dont l'ouverture est prévue pour le mois d'octobre.

Brasserie animée

A la brasserie, tout le monde est logé à la même enseigne sur les tables en bois. Sept employés à temps fixe offriront à la clientèle, dès 6 heures le



matin, à boire et une restauration de brasserie. Les soirs? Elles promettent d'être animées... Car le gérant, Bernard Tétard, s'y connaît en animation. Fils de cafetier, d'origine broyarde, de formation commerciale et âgé de 32 ans, il s'est découvert une passion pour le théâtre comme... caissier de la Troupe théâtrale de La Tour-de-Trême. Plus tard, il brûlera les planches avec l'Arbanel de Treyvaux, tiendra les comptes du Belluard 1983. La scène de la brasserie - équipée de projecteurs et d'un piano - accueillera les artistes invités par le gérant, «Place aux gens de la région d'abord» explique Bernard Tétard, «place à des genres comme le jazz, le folklore, les spectacles cabaret-théâtre». A quel rythme? Pour l'instant, M. Tétard est prudent: il s'agit de lancer la brasserie, de prendre le pouls.

Mais pour le premier week-end, Bernard Tétard a visé haut: ce soir, dès 21 heures, le clarinetiste et saxophoniste Luc Hoffmann sera accompagné par le trio du pianiste Max Jendly; au programme, jazz des années 1950. Demain samedi, à la même heure, le même trio soutiendra les saxophonistes Daniel Bourquin et Carlo Schoeb dans une «Jazz Parade Bop & Cie». Dimanche, à 15 et à 21 heures, l'orchestre «Jean-Pierre Bonzon», quatre musiciens du Pays d'En-Haut rompus à l'animation des fêtes champêtres animera la «Brasserie du Moderne».

JLP

- En parlant de
 l'histoire de notre
 époque. Partout règne
 l'esprit du troupeau,
 mais nulle part,
 l'amour et la liberté.
 Toutes les Communautés,
 les sociétés d'étudiants,
 les sociétés de chant comme
 les États, étaient nées de la
 contrainte, de la crainte,
 de l'embaras. Elles étaient
 pourries intérieurement
 et prêtes à s'écrouler.
 La Communauté en soi,
 est belle, mais ce que
 nous voyons partout se
 développer, ce n'est pas
 la Communauté véritable.
 Elle naîtra du rapproch-
 ement des certains
 individus et elle
 transformera le monde
 pour quelques temps, ce qu'on appelle
 Communauté n'est que formation grigoune.

mon oncle et mon père
 en 1925 -



- Chacun pour soi. Les
 patrons pour eux, les
 ouvriers pour eux, les
 savants pour eux, et ?
 pourquoi ont-ils peur ?
 L'on a peur uniquement
 quand on n'est pas en
 accord avec soi-même.
 Ils ont peur parce qu'ils
 ne sont jamais parvenus
 à la connaissance d'eux-
 mêmes.
 Ils sentent que leurs
 principes sont surannés,
 qu'ils vivent d'après
 de vieilles tables de la
 loi et que ni leurs
 religions, ni leurs
 morales, ne répondent
 aux nécessités présentes.

Les hommes se réfugient les uns auprès des
 autres parce qu'ils ont peur les uns des
 autres.

Quand les Communautés actuelles auront disparu, alors les tourments
 (dont la volonté de l'humanité) étouffés pendant si longtemps par
 les abus de la force et la technique et à la science seuls importants,
 qui naturellement, peuvent se présenter chaque jour sous
 un autre aspect, trouveront la place qui leur est nécessaire.
 Nous les porteurs du signe, pourrions à bon droit passer aux yeux
 du monde pour d'étranges insensés et dangereux. Nous étions
 des hommes éveillés ou en train de s'éveiller et nous aspirions
 à le devenir toujours plus complètement tandis que les efforts
 des autres ne m'inspiraient plus de jalousie ou de nostalgie et
 peu à peu je fus initié au mystère de ceux qui portent le "signe".
 Nous les porteurs du signe, pourrions à bon droit passer aux yeux du
 monde pour étranges, insensés et dangereux. Nous aspirions à
 nous éveiller et à le devenir toujours plus complètement jamais
 avec les efforts des autres leur recherche du bonheur, consistaient
 uniquement à adapter leurs opinions, leurs idéaux, leurs devoirs,
 leur vie et leur bonheur à ceux du troupeau. Chez eux, sur ce il
 y avait effort, force et grandeur mais alors que, selon notre
 conception, nous, les porteurs du signe, nous incarnions la volonté
 de la nature dirigée vers l'avenir, le nouveau, l'individuel, eux,
 s'étaient fixés, comme tout le maintien du passé. Pour eux, l'humanité
 qu'ils aimaient comme nous l'aimions représentait quelque chose
 d'achève qui devait être conservé et protégé. Selon nous, l'humanité
 représentait un avenir tout au vers lequel nous étions en marche dont
 l'image n'était connue de personne et les bras étendus nulle part.

INAUGURATION DU « MODERNE » RENAISSANT Soyez pleinement orgueilleux!...

Parmi les péchés capitaux, il y a ceux qui ne donnent aucun plaisir - dit le conservateur des Monuments historiques fribourgeois, M. Etienne Chatton. Et il y a l'orgueil qui peut devenir vertu. Vertu des « orgueilleux de Bulle » qui lui avaient élevé un monument: l'ancien Hôtel Moderne qui abrita le Musée gruérien jusqu'en 1978. Le bâtiment inauguré en 1906 témoignait d'un moment fort de l'expansion bulloise, au temps où pour les citoyens nantis du chef-lieu gruérien, c'était à qui exhiberait la plus belle et spacieuse automobile. « Un monument 1900 des plus réussis » selon M. Chatton. Mais un monument qu'on s'était mis à mépriser (comme tant d'autres ailleurs).

Eh! bien, naguère promis à la démolition, voilà le Moderne splendidement restauré grâce à M. Bernard Vichet, jeune homme d'affaires d'origine française qui en habite un appartement, et qui entreprend de le faire revivre comme à l'origine, en foyer culturel. « Vous pouvez être pleinement orgueilleux de ce que vous avez fait », conclut M. Chatton. Compliment adressé autant à M. Vichet qu'à ceux qui se sont battus avant son arrivée, irritant fort des propriétaires et des milieux officiels. « J'espère qu'ils vous donneront la bourgeoisie d'honneur! », conclut le conservateur des monuments... Il est vrai que la sérénité revenue, tout le monde est content. Et beaucoup figurant, le 8 février, parmi plus de cent-cinquante invités à l'inauguration du Moderne au décor Jugendstil « renaissant ».

Ces invités se sont rassemblés à la Brasserie du Moderne - où Bernard Tétard occupe intelligemment un créneau original - pour l'apéritif agrémenté par le pianiste brésilien Antonio Costa. Puis ils ont passé à la grande salle - l'ancienne salle d'armes du Musée gruérien - pour la partie officielle. Il y ont entendu M. Placide Meyer, préfet et châtelain qui de ses fenêtres, jouit du coup d'oeil sur le Moderne et la rue Victor-Tissot entièrement rendue à son charme du début de siècle. M. Gaston Dupasquier, synde et M. Etienne Chatton ont fait écho.

Quant à M. Bernard Vichet, il a parlé pour commencer de la vie nouvelle du Moderne. D'Alexandre Réverend qui chantera demain mercredi dans la grande salle, des projets du groupe Gao-o-line qui fera venir de jeunes artistes. Les peintres Baroncetti et Cesa - qui furent à la pointe de la lance du sauvetage - s'activent présentement à une vaste fresque. L'aménagement



M. Bernard Vichet

nouveau, respectueux des anciennes structures, se poursuit sous la houlette de Mlle Catherine Monferini, architecte, et au gré des découvertes (de peintures originelles no-



Très inspiré, M. Etienne Chatton

tamment) qui perturbent le planing. Le propriétaire dit sa gratitude à la Commune de Bulle et aux Monuments historiques.

Mais le Moderne, c'est moins un monument qu'un élément du patrimoine, dit M. Vichet. Industrie, politique, finance et beaux-arts peuvent s'y rencontrer. Parce que l'industrie en crise manque de créativité, et que des idées constructives nouvelles peuvent germer ici, pour l'enrichissement mutuel.

Autour d'un grand buffet chaud en musique, l'ambiance grimpa du vieux parquet jusque sur la galerie blanche. Superbe moment artistique. Jean-Louis Klicher dansa en solo sur le Boléro de Ravel. Des invités se trémoussèrent, comme autrefois et comme aujourd'hui. La folle aube du siècle avait rejoint sa soirée. Tout ce qu'on avait failli perdre aux pauvres années 70, « l'énorme pièce de pâtisserie » où se délabraient les manicholeries en honneur sous Guillaume II, retrouvait une nouvelle modernité par tous célébrée. Et une vie.

Michel Gremaud

Hôtel & Café-Restaurant Moderne BULLE

OUVERTURE

Dimanche 4 Février 1906

Se recommande : **H. Pierroz-Kühne.**

L'inauguration du 4 février 1906 ne fut relatée ni dans « La Gruyère », ni dans « Le Fribourgeois » de l'époque. Seul témoignage, cette publicité

79 ans d'histoire

Après avoir remercié M. Vichet d'avoir associé le Conseil communal à l'inauguration, M. Gaston Dupasquier, synde, a fait l'historique en ces termes:

Construit au début de ce siècle, l'Hôtel Moderne est ouvert à l'exploitation en 1906. Des spectacles très variés sont présentés dans la grande salle où nous nous trouvons. Cependant, l'hôtel connaît des difficultés financières et doit interrompre son activité après quelques années d'exploitation. C'est à ce moment que la Banque de l'Etat y installe son agence bulloise.

En 1917 Victor Tissot décède. Par testament, il lègue sa fortune afin de créer un musée et une bibliothèque publique dignes de ce nom. Provisoirement, le musée est installé à la maison des Chanoines, près de l'église paroissiale.

En 1921, la Fondation Tissot achète la moitié Est de l'Hôtel Moderne et y installe le musée et la bibliothèque dont l'inauguration a lieu en 1923. L'année suivante, la Fondation achète le solde du bâtiment et devient propriétaire unique du bâtiment et des fonds.

Compte tenu du mauvais état de la superstructure décorative extérieure du bâtiment, on procède en 1933 à une simplification en éliminant des éléments de l'ornementation et des motifs en pierre. L'aspect extérieur du bâtiment n'a plus changé depuis lors et a par là même conservé son caractère très classique.

Avec l'arrivée au printemps 1978, la ville de Bulle a confié au Conseil communal l'ancien Hôtel Moderne à sa tête. Des études sont immédiatement menées afin de trouver une solution définitive pour le Musée gruérien. Les muséologues constatent que le bâtiment ne répondait plus aux besoins spécifiques qu'exigeait l'occupation du Moderne n'est pas retenue après analyse. Une

nouvelle démarche engagée auprès de l'Etat de Fribourg afin d'aménager le musée dans le Château n'obtient pas de succès. C'est donc la solution d'une construction nouvelle qui est retenue, solution mobilisant l'ensemble des actifs de la Fondation Tissot.

Par voie de conséquence, le bâtiment du Moderne est vendu le 8 mars 1974 à la Société IMAC S.A. dont le but est de le démolir et de construire un nouvel ensemble. En 1978, la Société IMAC obtient le permis de démolir ainsi que le permis de construire le nouvel ensemble.

Ce n'est que depuis cette période que l'architecture du bâtiment, jusqu'alors décriée, nait à nouveau la sympathie. Une pétition en faveur du Moderne circule.

Durant cette période, les autres bâtiments de la rue Tissot, datant de la même époque, sont ravalés et retrouvent une nouvelle jeunesse. Le maintien du Moderne avec sa restauration constituerait la touche finale, reconstituant l'unité architecturale de la rue.

C'est à ce moment que le miracle se produit. Le miracle, c'est le rachat par M. Bernard Vichet qui s'est laissé séduire par cet imposant bâtiment et qui détruit lui-même son ancien splendide. La restauration, assurée par l'Etat, a été très rapidement menée à bien. Les travaux qui ont été réalisés sont plus que remarquables.

Au jour de l'inauguration, le Musée gruérien a été restauré, il est temps pour la Commune de Bulle de reconnaître publiquement et très humblement la profonde gratitude de la Ville pour la remarquable réussite des travaux entrepris. L'Autorité communale est consciente, tout comme chaque citoyen de notre ville du reste, qu'une telle entreprise n'était réalisable que par un propriétaire solide et généreux. (r.)



Sous la galerie blanche

(photos JRS)

BULLE

Bataille pour un bistrot

Grand Hôtel Moderne, Bulle.



Le Grand-Hôtel Moderne en 1906, année de son inauguration. Certains Bullois sont choqués

Au départ, cela sonne comme une histoire banale. Un bistrot de Bulle, Le Moderne, qui va devenir un pub. Un de plus, puisque la pubmanie déferle et que la mode est, paraît-il, au fast food culturel.

Puis, tout à coup, l'histoire s'emballa et devient originale. A Bulle, les esprits s'échauffent, l'opinion réagit, une centaine de citoyens interpellent l'autorité: «Faut-il vraiment faire les mêmes erreurs qu'à Lausanne ou à Genève et perdre notre identité en transformant nos bistrot en pubs?» L'Exécutif communal exige une mise à l'enquête, le Heimatschutz fait opposition et les architectes de la SIA Fribourg clament leur inquiétude. Bref, la résistance s'organise.

L'histoire repasse les plats. C'est le destin de ce bistrot et du grand bâtiment qui l'abrite de soulever les passions. En 1906, la construction du Grand-Hôtel Moderne, une masse impressionnante de trois étages surmontés d'un toit décoré de fioritures et de clochetons qui lui donnent un air de petit

C'est un bâtiment au passé chargé. Et un troquet tout de lumière et d'espace. On veut en faire un pub. Les Bullois organisent la résistance.

Kremlin, divise les habitants. Certains Bullois sont choqués et se gaussent de cette architecture baroque, la trouvant prétentieuse. Qu'importe: à la salle des spectacles au premier étage on joue des grandes pièces romantiques, des opérettes d'Offenbach et on organise même des combats de femmes. Du catch avant la lettre. Mais les touristes n'affluent pas comme prévu. Et, en 1923, le bâtiment devient Musée gruérien et bibliothèque publique. La brasserie s'appelle le Café du Musée.

Cinquante ans plus tard, nouveau grand coup de projecteur sur le Moderne. Comme on construit un nouveau musée, dans la même rue, le bâtiment

est promis à la pioche des démolisseurs. Des promoteurs veulent en faire un complexe commercial, avec locaux, bureaux et appartements. Les Bullois s'organisent, les historiens d'art célèbrent ce «témoignage d'un moment fort de l'expansion bulloise», une pétition est lancée et un sauveur surgit. Zorro s'appelle Bernard Vichet, cet entrepreneur toujours entre deux voyages et deux projets, qui rachète l'immeuble. Et le bistrot retrouve son appellation d'origine: Brasserie du Moderne. La restauration est réussie: ni du faux vieux ni du vieux jeu. Entrer au Moderne c'est voir la vie en vert. Un grand espace, beaucoup de lumière. Un bistrot de copains et de rencontres, où les vieux viennent lire les journaux, à cause de la lumière naturelle, et où les jeunes et les artistes bullois refont le monde dans un fond de bouteille.

Mais Bernard Vichet, rêvant d'autres cieux, revend l'immeuble. Et les nouveaux propriétaires, eux, rêvent de moquette et d'un pub au plafond abaissé et

26

POLITIQUE

L'HERDO - 14 SEPTEMBRE 1989



Le Moderne avant sa fermeture

aux boiseries sombres. Comme le dit Steeve Grangier, l'un des boss de Sherlock Holmes Café Bar SA: «Moi, je trouvais cette brasserie froide, pas très belle. Pourquoi ne pas en faire un pub? Les gens aiment ça. Nous en avons à Prilly, Nyon, Genève, Echallens, et nous allons en ouvrir à Sion, à Cossonay et à Gland.»

Un discours qui met en colère le peintre Jacques Cesa: «C'était un endroit de lumière. Des promoteurs veulent investir 500 000 francs pour en faire un lieu de ténèbres.»

Un symbole, selon lui, de cette vague de spéculation qui envahit le canton. «L'esprit des cafés bullois fout le camp. Le Midi transformé en Big Ben, la Viennoise vendue, l'Écu restauré, et de quelle manière. Et maintenant le Moderne. C'est Dallas à Bulle.»

Un autre peintre, Daniel Savary, en appelle à l'opinion publique: «Réagis-

sons. Un bistrot appartient autant à ceux qui le fréquentent qu'à ses propriétaires.»

Réagir? L'Exécutif communal l'a fait en exigeant une mise à l'enquête. Et cette pluie d'oppositions, visiblement, ne déplaît pas à Jean-Bernard Tissot, conseiller communal, responsable des bâtiments. «Les avis semblent unanimes. On n'a pas le droit de transformer ainsi le Moderne. Bien sûr, en dernier lieu, la décision appartient au préfet.» Jean-Bernard Tissot annonce une bataille juridique intéressante. L'enveloppe du bâtiment est protégée, mais l'intérieur?

Le conseiller communal, comme les opposants, souhaite l'arrivée d'un nouveau Zorro. Ou que les promoteurs changent d'avis. Mais Steeve Grangier n'en démord pas: «Ça nous prendra le temps qu'il faudra. Mais ce pub se fera.» ■

Pierre Pauchard

REGARDS D'ARCHITECTES SUR LE MASSACRE ANNONCÉ DU MODERNE A BULLE



Derrière la baie vitrée, aujourd'hui des tas de cartons qui préfigurent le pub

« Comme un dessin qu'on déchire »

Ce bistrot-là chantait. La réverbération prolongeait sa sonorité de cristal et la lumière, généreuse, éclairait comme un grand spot le mariage harmonieux entre une architecture du début du siècle et un langage contemporain. La Brasserie du Moderne, à Bulle, c'était un peu notre Odéon - ce grand café zurichois qui a succombé à une crise commerciale. Aujourd'hui, le carrelage à damiers bleu et blanc du Moderne supporte un pouding protéiforme de cartons, qui laisse transparaître des métastases de feutrine. C'est que demain, Madame, le Moderne sera peut-être un pub comme un autre. Tout est sur place pour la grande conversion. La Gruyère a déjà relaté la chronique de ce massacre annoncé. Mais qu'en pensent de jeunes architectes fribourgeois ? Ils partagent le cri du coeur de l'auteur de la rénovation du Moderne, Catherine Monferini : « C'est comme si on faisait un dessin, et que quelqu'un le déchire ».

Un dessin original, pas une copie. Quand Catherine Monferini repense le Café du Musée qui vient d'échapper au pire - la démolition programmée du vénérable bâtiment, au début de la décennie - elle intervient en architecte, pas en décoratrice. Mais en architecte respectueuse de l'oeuvre de l'auteur de ce qui était l'Hotel du Moderne, aux autres du siècle.

ses: les sanitaires empiétaient en grande partie sur la véranda. La salle gagne alors en surface et se prolonge d'une scène.

Le nouveau jardin d'hiver, dégagé de ses scories, s'ouvre sur une terrasse ombragée et porte la lumière du sud dans la salle. Il répond à la véranda de l'étage, ce qui ne gâte rien. Ainsi l'espace retrouve-t-il sa distribution originelle.

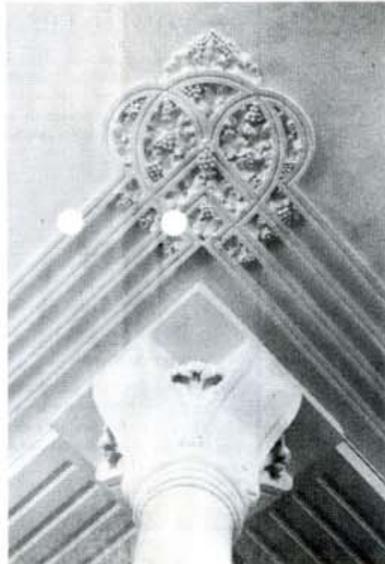
Respect et épuration

Respect des structures existantes et des espaces qu'elles définissent. D'abord. Respect ensuite des qualités du cadre original: stuco des plafonds, sas d'entrée, ouvertures, colonnes centrales. Cette démarche s'accompagne d'une épuration. Des cloisons tombent et, avec elles, des interventions postérieures douteu-

Recomposition

Mais « aucune intervention architectonique ne conserve un fait - elle ne peut, au contraire, qu'actualiser. Cela signifie, pour moi, reconnaître les valeurs les plus expressives du bâtiment et les recomposer afin qu'elles deviennent mieux lisibles, significatives et adaptables à notre temps » (Aurelio Galfetti).

Recomposition. Interprétation du Moderne: Catherine Monferini s'en préoccupe avec le souci latent de mettre en valeur les éléments de qualité. Le sol, « miroir » du plafond, en reflète les structures grâce aux dessins du carrelage. Deux claustras, suspendus par des éléments métalliques, distinguent les espaces salle-scène sans les séparer. et



La colonne centrale couronnée d'un chapiteau



L'horloge monumentale, à l'arrière-comptoir: clin d'oeil aux buffets de oare

des miroirs, au fond de la scène, accentuent l'effet de profondeur. De grandes plantes vertes remplaçant les rideaux traditionnels - plus tard, de faux vitraux adorne- ront les baies vitrées, et l'architecte n'en revendique pas la paternité...

L'esprit buffet de gare

L'adjonction de nouveaux éléments est conçue dans un langage contemporain: des portes à hublot du sous-sol au comptoir de la bras-

serie en acier inox, c'est notre temps qui parle. Et la sensibilité de l'architecte-artiste. Voyez la force du comptoir et de l'arrière-comptoir, plus généreux qu'auparavant, flanqué en son centre d'une horloge monumentale. Catherine Monferini s'explique: « L'espace de la brasserie, sa hauteur, son genre, son époque, tout incite au rapprochement avec un buffet de gare. C'est ce que j'ai voulu suggérer ».

L'image et l'atmosphère du café traditionnel ressortent également du mobilier, bien sûr. On a conservé les tables et chaises de bistrot, on a choisi une vaisselle qui colle à l'esprit du lieu.

L'antithèse du tea-room

Ainsi fut l'éphémère Brasserie du Moderne, à dix mille lieues des aménagements stéréotypés habituels, avec ses animations spontanées et programmées couleur jazz. L'architecte Guido Pozzo y décelait une atmosphère latine. Le dialogue du verre et du métal lui conféraient une force - une dureté - qui en faisaient l'antithèse du tea-room feutré. Architecte aussi, Colette Ruffieux regrette le témoin remar-

quablement réinterprété: sa hauteur unique à Bulle, son pilier central, ses chapiteaux exceptionnels. Et Alain Robiollo lâche, la mort dans l'âme: « Décidément, l'investisseur ne parle pas la même langue que l'architecte ».

Louis Ruffieux



Le jardin d'hiver, réceptacle de la lumière du sud

Mise à l'enquête UNE PLAINTÉ

La commune de Bulle devait-elle mettre à l'enquête la transformation de la Brasserie du Moderne en café-restaurant-bar « Sherlock Holmes »? Les avis divergent. Il ne s'agit que d'une modification de l'aménagement intérieur, dit la société Wygran SA, à Saint-Sulpice, qui loue l'établissement. Son avocat a d'ailleurs déposé une plainte administrative contre l'autorité bulloise. Après avoir sollicité des renseignements complémentaires sur les travaux qui seront effectivement réalisés, l'Office cantonal de l'aménagement du territoire et des constructions (OCAT) s'apprête à prendre une décision, explique son chef, M. Roger Currat.

Si la transformation doit effectivement faire l'objet d'une enquête, le dossier sera transmis au préfet de la Gruyère, avec les divers préavis dont celui, négatif, de la commune. Si cette procédure est jugée inutile en l'occurrence, les travaux, devisés à plus d'un demi-million de francs, pourront sans doute débiter rapidement.

Près de 100 oppositions

Rappelons que la mise à l'enquête publique, en août dernier, a suscité près d'une centaine d'oppositions. Dans une lettre-type, plus de 80 personnes s'élevaient contre l'atteinte « irréversible » qui serait portée à un espace « dont les qualités architecturales des structures, de l'aménagement et de la décoration justifient la conservation ».

(lr)



Deux claustras distinguent les espaces scène-salle (photos François Emmenegger)

Le sens d'une intervention

Faudrait-il renforcer le droit d'auteur des architectes? « Personnellement, je ne le revendique pas - répond Guido Pozzo. Il entraînerait un blocage systématique. Or, tout est appelé à évoluer. Les constructions, une fois réalisées, ont droit à leur vie propre. L'intervention dépend de la qualité de celui qui intervient ».

« N'importe qui peut intervenir, ajoute Colette Ruffieux. Mais pour autant qu'il prenne conscience des valeurs architecturales et qu'il les respecte. Ce qui ne signifie pas forcément une intervention en douceur ». Alain Robiollo renchérit: « L'opposition des valeurs les met en valeur ».

Le Moderne transformé en

pub, c'est la confrontation directe entre l'architecte et le décorateur. « qui masque et enveloppe », selon le mot de Guido Pozzo: « Les choix d'un décor, pour un architecte, ne sont pas gratuits. En revanche, on peut mettre un Sherlock's Pub dans n'importe quelle boîte ». Les soucis, alors, se limitent à caser la ventilation... Peu importe l'enveloppe, pourvu qu'on ait l'ivresse veloutée du prêt-à-consommer!

« Chaque intervention dans une construction a un sens. En l'occurrence, c'est le pur rendement économique », résume Pozzo. En face, l'éthique et l'oeuvre créatrice de l'architecte ne pesent pas lourd.

L.R.

Probable rachat de l'hôtel Cailler de Charmey par des Fribourgeois Industriels à l'assaut des étoiles

Lors de l'ouverture de l'hôtel Cailler à Charmey déjà, la société propriétaire et les milieux touristiques savaient que les premières années de ce 4 étoiles ne seraient pas faciles. C'était en 1981. Depuis, cet établissement s'est installé dans les chiffres rouges. La société, présidée par René-Louis Rossier, directeur de la SBS à Fribourg, s'est lassée de cette situation. On la savait à la recherche d'un amateur pour l'hôtel.

Le maître d'œuvre de cet hôtel était Claude Cailler, décédé il y a trois ans. Dans un geste de mécène vis-à-vis de la région qui, au début du siècle, avait accueilli la fabrique de chocolat de ses ancêtres, il avait mis à disposition entre 3 et 4 millions à fonds perdu pour la construction de l'hôtel. Elle avait coûté 8,5 millions. Par la suite, M. Cailler et sa société ont régulièrement épongé les déficits.

Cette situation précaire a incité la société à se débarrasser de l'hôtel. Depuis quelques mois, des tractations étaient menées avec un groupe américain. Sur ces entrefaites, quatre industriels fribourgeois, MM. Freddy et Jean-Luc Quartenoud, de la société Boissons Ropraz à Fribourg, Bernard Vichet à Bulle, et la société Repond, génie civil à Charmey, se sont mis au débat de janvier dernier sur les rangs.

« Nous avons fait une première offre, puis une deuxième de 7 millions. Ce montant représente un pas important vers la prétention des vendeurs », confirmait hier soir un des acquéreurs, Bernard Vichet. Celui-ci précise cependant que l'affaire n'est pas encore conclue. Une quinzaine de jours seront bien nécessaires pour régler tous les détails administratifs du transfert de propriété à la nouvelle société. Au nom de l'entreprise Repond de Charmey, M. Vichet ajoute : « La société propriétaire nous a donné un oui de



principe mercredi dernier, mais rien n'est encore signé. Il est prématuré de faire état de rachat, bien que nous ayons de bonnes raisons d'espérer que l'opération se conclura ».

La fille de M. Claude Cailler, membre du conseil d'administration de la société propriétaire, donne la préférence au groupe fribourgeois pour demeurer fidèle à l'œuvre de son père. Ce groupe fribourgeois dresse déjà des plans. Il prévoit un programme de restructuration de l'hôtel. Ainsi, les acquéreurs en puissance estiment que les infrastructures de l'hôtel (cuisines, dépendances et équipements divers) ne sont pas assez utilisés. Dans sa conception actuelle, avec ses 95 lits, l'hôtel est à la fois trop petit et trop grand. Le directeur en fonction depuis juin dernier, M. Lehmann, partage ce point de vue.

Selon les éventuels futurs propriétaires, le salut de l'hôtel Cailler passera par une orientation nouvelle, soit le tourisme de séminaires. Un terrain de près de 10 000 m² jouxte le complexe hôtelier actuel. Il s'agirait d'ériger une annexe comportant les locaux nécessaires à la reconversion souhaitée. YCH



L'hôtel Cailler.

Gilbert Fleury

La Gruyère

N° 2
Mardi 24 février 1987

VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE COMMERCIALE

L'Hôtel Cailler sera agrandi

« On compte l'agrandir, lui donner une velle politique commerciale tout en lui conférant un caractère plus villageois en aménageant une grande salle », explique M. Bernard Vichet, futur copropriétaire de l'Hôtel Cailler où il prend actuellement quelques jours de repos. L'industriel bullois s'est associé à MM. Freddy Quartenoud (Boissons Ropraz), Jean-Luc Quartenoud (Inspecteur d'assurances) et Jean-Pierre Repond (André Repond SA à Charmey) pour racheter l'établissement. Mais le « pool », pour l'heure dominé par M. Vichet, s'ouvrira pour compter finalement une dizaine de copropriétaires.

La veuve de M. Claude-Alexandre Cailler, mécène à qui l'on doit l'établissement charmeysan, et sa fille Anne-Christine détiennent actuellement la quasi-totalité du capital action de la société Hôtel Cailler SA, dont le conseil d'administration est présidé par M. René-Louis Rossier, directeur de la SBS à Fribourg. Depuis son inauguration en octobre 1981, l'établissement de 45 chambres a accumulé les déficits (on parle de 200 000 à 300 000 francs par an). En 1981, on prévoyait que le seul de rentabilité serait atteint après huit ou neuf ans.

Compétition américano-fribourgeoise

Un groupe hôtelier américain s'intéressait à l'achat de l'Hôtel Cailler et promettait une pleine rentabilité de l'établissement. Il



L'Hôtel Cailler, qui avait coûté quelque 12 millions de francs, sera venant / millions (photo JRS)

avait notamment la faveur du président du conseil d'administration. Mais finalement, la fille de Claude Cailler, majoritaire, a préféré l'offre du groupe fribourgeois. Mercredi dernier, le conseil d'administration a entériné cette décision. La tractation devrait aboutir officiellement dans une quinzaine de jours, selon M. Vichet.

Sept millions

Le prix de vente? Autour de sept millions de francs. Mais les nouveaux propriétaires ne veulent pas en rester là. Ils souhaitent assurer la rentabilité de l'hôtel à moyen terme. « Nous voulons davantage l'orienter vers les séminaires, mais l'aménagement actuel n'est pas approprié », explique Bernard Vichet.

« Il faut amener du monde au restaurant. C'est là que le chat a mal à la patte », ajoute un autre copropriétaire, qui voit la solution dans la construction d'un appart'hôtel. Celui-ci fera partie d'un « complexe » qui prolongera l'établissement actuel côté ouest, sur une parcelle attenante de huit à dix mille mètres carrés.

En priorité, M. Vichet parle d'agrandir à l'hôtel une grande salle de 200 places que pourront utiliser les sociétés charmeysannes, et d'agrandir la terrasse. Le calendrier des travaux? « Le plus vite sera le mieux », répond l'industriel bullois. L'Hôtel Cailler perdra-t-il une étoile dans sa nouvelle orientation? « Ce n'est pas exclu ». Qu'il importe une étoile, si le ciel s'éclaircit... L.R.

DROIT D'ASILE

Contre le renvoi

● VOIR EN PAGE 2

Reprise et flambée en vue

Vingt-cinq bâtiments abritant 62 appartements ont été construits à Bulle en 1986. Ces chiffres sont en progression par rapport à 1985 (17 bâtiments, 32 appartements). Ils pourraient être le prélude à une nouvelle flambée cette année, comparable à celle vécue en 1981 (186 appartements) et en 1982 (162). C'est du moins ce que laisse apparaître la statistique communale par le secrétaire communal du chef-lieu, M. Robert Boschung.

Sur les 62 appartements mis sur le marché en 1986, 41 l'ont été dans des locaux à la route de Morlon, au quartier du Bourgat et à la rue de Vevey. Le solde (21 appartements), concerne des villas familiales, dont une dizaine ont été construites à la Pépinière. De 1961 à 1986, 378 bâtiments ont été édifiés à Bulle, offrant 2126 appartements.

Au chapitre des autres constructions achevées en 1986, la statistique signale le Foyer de Bouleyres pour personnes âgées (85 lits), les nouveaux ateliers ferroviaires GFM en Planchy, les halles de fabrication Tank System & Mustad en Planchy et Fontax en Palud, le dépôt Monteleone et Morbini en Saucens (avec chambres), l'aménagement du dancing au sous-sol de l'Hôtel du Ralwe, la halle Ray et Vichet (BIM) en Planchy et la chapelle construite sur le domaine de Taillemou par M. Pierre Giasson.

Projets pour 160 appartements

En ce moment janvier 1987, aucun local n'est en construction. Mais huit villas familiales sont en chantier, ainsi que quatre réalisations: la Banque de la Glâne et de la Gruyère à la Pace des Alpes, la hal-

le de production Enco SA en Planchy, les locaux commerciaux (plus huit appartements) de Sibra-Heller à Champ Francey/route de Riaz, les transformations des anciens ateliers GFM et du bâtiment P. Murith-Electricité à la Grand'Rue/rue de la Sionge, la construction du parking couvert de l'Oeuvre de Saint-Paul à la rue de Vevey et la fin de l'aménagement du bâtiment des sociétés à la rue de Vevey également.

Mais surtout, des projets pour 152 appartements ont déjà été mis à

l'enquête. Ils concernent quatre villas, quatre locaux à la rue du Château-d'Enbas et six à la rue de Corbières. De plus, les plans de quatre maisons à construire à la Pépinière sont attendus. Si bien que le cap des 160 appartements pourrait être une nouvelle fois dépassé cette année. On flirterait alors avec les records enregistrés au cours de ce dernier quart de siècle.

Parmi les projets à réaliser, le secrétaire communal signale plusieurs locaux à la Condémne, des locaux et villas en Palud et à la Papeterie (lotissements communaux), l'auditorium en Planchy, l'école hôtelière de Gilon à la rue de l'Onidine et la halle de fabrication Catena/Jean Moret en Planchy. L'horizon n'est donc pas encore bouché.

L.R.



Parmi les projets, l'école hôtelière du Centre international de Gilon, qui sera construite sur ce terrain (photo JRS)

«Les Pieds dans l'Plat»

- Le centre culturel du canton de Fribourg va se déplacer de Fribourg à Bulle, mon cher Armand.
- Que dis-tu, Jules?
- Je dis que d'ici quelques années Bulle aura une salle de spectacle digne de ce nom, pour théâtres, concerts, opéras et ballets.
- Et pourquoi Fribourg ne l'aurait-elle pas également?
- Parce que pendant que des privés voient juste et grand, Fribourg envisage une salle de théâtre au Werkhof, salle qui ne servira qu'au théâtre.
- Et le projet sur le Plateau de Pérolles?
- Ce n'est pas parce que c'est le «Plateau» que ce sera un beau plateau dans le sens artistique. D'ailleurs, l'aménagement de ce secteur n'est pas pour demain.
- Et le nouveau Comptoir qui devient urgent, et l'argent que la commune de Fribourg investit à l'aula de l'Université pour pallier au pire, et le Café

- des Grand-Places avec sa salle de théâtre?
- Et l'ancien Livio, et la salle du Capitole, et le pavage de la place de l'Hôtel-de-Ville, et l'aménagement de la place Nova Friburgo?
- J'ai lu à ce propos que le Conseil général de la ville de Fribourg a rejeté une œuvre d'art.
- Le journaliste pose d'ailleurs la question de savoir si «l'art est uniquement ce qui plaît aux autorités». Lui, il mettrait volontiers la charrue devant les boeufs. On ne résout rien en matière de circulation et de parcage des voitures, on veut uniquement supprimer des places de parc sans s'occuper de la rue de Lausanne, on ne résout pas l'accès à la vieille ville pour se rendre à la future salle du Werkhof, et on accuse le Conseil général de ne pas apprécier une œuvre d'art; non mais...
- J'ai déjà vu un autre projet avec Tillieu à cet endroit, te souviens-tu?

- Bien sûr. Mais la maquette du «Plateau de Pérolles», je ne l'ai jamais vue, et l'Université et le Technicum ont assez de place là où ils sont; il y a encore bien des possibilités.
- Alors, Bulle aura une salle de spectacle avant Fribourg!
- A moins que tous les responsables politiques, les législatifs comme les exécutifs, du Grand-Fribourg ne créent une fondation et relèvent le défi.
- Une fondation?
- Oui, une fondation qui aurait pour but de construire un ensemble, un peu comme le Palais de Beaulieu en U, avec d'un côté la salle de spectacle, de l'autre la salle du Comptoir, et au milieu un restaurant avec une grande salle à l'étage. On pourrait aussi le construire au nord du Guinzet; et il y aurait une société privée pour l'exploitation.
- Crois-tu que ton idée est possible, Jules?
- Rien n'est impossible et... on ne sait jamais!

LOUIS GAPANY

Exportations fribourgeoises en 1986 Ça croît !

Les exportations fribourgeoises continuent à se développer à un rythme plus rapide que celui de l'ensemble des marchandises suisses. En 1986, ces dernières ont été envoyées partout dans le monde pour un montant de 67 milliards de francs (+ 0,6%), alors que les exportations fribourgeoises se sont élevées à 1,2 milliard (+ 6,4%). Elles ont représenté 22% du revenu cantonal, plus de deux fois qu'il y a dix ans.

L'augmentation réalisée l'année passée l'a été essentiellement dans deux secteurs de l'économie fribourgeoise, la mécanique de précision et les machines. A eux deux, ils représentent la moitié des exportations cantonales.

Dans la répartition par pays et par continents, on remarque une différence intéressante entre la Suisse et le canton: alors que l'évolution est assez semblable vers les pays européens, ce n'est pas du tout le cas vers les Etats-Unis. Malgré la forte baisse du dollar, les exportateurs fribourgeois y ont réussi une augmentation de 14,6% de leurs ventes l'année passée contre une baisse de 7,7% des exportations suisses en direction des USA.

Debut 87

● France: distinction pour une entreprise fribourgeoise. - Après s'être distinguée à la Foire de Hanovre en 1986, la société fribourgeoise Ray & Vichet fait à nouveau parler d'elle. Avec les architectes Christian Schouwey et Michel Gamard, elle a, en effet, été sélectionnée parmi les meilleures réalisations architecturales françaises de 1986 (dans le secteur des équipements collectifs), et ce, pour sa première année d'activité en France. L'ouvrage primé est la Bibliothèque centrale de prêt de Saône-et-Loire, à Mâcon, et la distinction a été faite par «Le Moniteur», journal officiel du bâtiment en France.

« La tour Eiffel n'est jamais tombée »

L'industriel bullois Bernard Vichet était invité, lundi à Fribourg, par la Société de gestion de personnel (SGP), à donner une conférence sur l'architecture du futur. Le constructeur a notamment présenté les trois réalisations principales qu'il envisage pour les dix prochaines années. Crescendo. Le projet d'auditorium « Cenmusica » à Bulle (12 millions de francs), le village d'entreprises de Givisiez et le Futuroscope valaisan (700 millions). Les questions des chefs de personnel ont porté surtout sur l'aspect pratique: atmosphère créée par le métal, résistance des matériaux, entretien, etc. Réponse de Bernard Vichet: « La tour Eiffel est en métal et date de 1890. Elle n'est jamais tombée ».

La section fribourgeoise de la SGP, que préside M. Joseph Schuler, groupe une septantaine de chefs de personnel. Ses membres ont leur « stamm » et se retrouvent une fois par mois pour une conférence. Les exposés ont trait aux domaines juridique, politique, technique ou social. La prochaine conférence, par exemple, concernera « Les techniques de recrutement ».

Diapositives à l'appui, le directeur de la firme Ray et Vichet à Givisiez a présenté quelques-unes des 565 constructions qu'il a réalisées en Suisse et en Europe depuis 1974. A la clé de ces réalisations tendant à « revisiter » l'industrie et l'habitat: le brevet d'une machine permettant de cintrer les éléments profilés, la tôle plus prosaïquement. Dès lors, l'architecte a investi, par le métal et le verre, des lieux aussi divers qu'une fabrique, un bâti-

ment locatif, une ferme ancienne, une demeure classée monument historique, un bâtiment administratif ou une bibliothèque universitaire. Ces réalisations, souvent des « premières », lui ont valu des contrats ou des distinctions: prix européen à la Foire de Hanovre, meilleur équipement collectif de France pour la Bibliothèque universitaire de Mâcon, 15 contrats décrochés dans la région parisienne pour le bâtiment administratif de la Plaine St-Denis.

Dans ces constructions et leur diversité, on repérera des paramètres. L'utilisation de matériaux modernes - le métal et le verre aujourd'hui « performants » - permet des audaces techniques et une réduction des coûts de l'ordre de 20%.

Mais surtout, la conception globale de l'architecture est remise en cause. Le constructeur propose des espaces modulables, généreux dans leur espace et leur éclairage. « Si l'on est bien, ce n'est jamais par hasard », dit-il. Et sa conception tend à casser le ghetto « ville - habitat - zone industrielle ». Au contraire, l'agglomération nouvelle ne crée plus de barrière entre les habitants, qu'ils soient ouvriers, artisans, commerçants ou « créateurs ». Commentaire de Bernard Vichet: « On ne fait pas de l'architecture, pas de la construction, on ne fait pas de l'art: on fait tout cela en même temps ».

Le futur est pour aujourd'hui

C'est sur ces bases qu'a été conçu le « village d'entreprises » de Givisiez, mariant l'habitat avec le commerce. Toutes les cellules de production, de la boutique à la serre d'arboriculture, y ont été vendues sans publicité et la construction va débuter le 15 août.

Le « Futuroscope », projet très ambitieux qui tend à familiariser le public avec le futur, de l'exposition de techniques avancées au bathyscaphe ludique, demandera plus de temps. Le terrain (450 000 m²) a été acquis à Collombey-Muraz et le canton du Valais se montre très favorable, affirme le constructeur. Les travaux devraient débuter au milieu de l'an prochain. Pas peur des chiffres, Bernard Vichet: « 700 millions de francs, cela ne fait, sur dix ans, que 70 millions par an ».

Auditorium: à la mi-août

Une paille donc, l'auditorium « Cenmusica » de Bulle et ses 12 millions? Les promoteurs ont mis tous les atouts de leur côté - certifie M. Vichet - peaufinant le projet d'une salle de 1 500 personnes, d'une surface d'exposition d'œuvres d'art représentant le double de la Fondation Gianadda, d'un studio d'enregistrement « de pointe » avec foyer des musiciens et restaurant.

On parle en coulisses d'un vaste festival consacré à l'abbé Bovet. Et le constructeur précise que des spectacles ont déjà été commandés, ce qui contraint à commencer les travaux à la mi-août prochain. Bernard Vichet n'en est pas à une audace près, pour taquiner l'utopie. (pg)

RACHAT DE L'HÔTEL CAILLER: C'EST FAIT

N° 43
Samedi 11 avril 1987

Le groupe fribourgeois optimiste

« Ce ne fut pas facile, mais c'est fait ». Ainsi l'entrepreneur Bernard Vichet a-t-il annoncé, hier, à Charmey, la reprise de la société Hôtel Cailler SA par un groupe fribourgeois optimiste sur l'avenir de l'établissement. Le transfert des actions s'est fait mardi. La veuve du mécène Claude Cailler, Mme Madeleine Cailler, et sa fille Anne, qui détenaient la quasi-totalité du capital de l'ancienne société, ne cachent pas leur satisfaction.

« Les négociations ont été longues », explique M. Vichet: près de cinq mois de péripéties diverses « liées à la concurrence d'un hypothétique groupe américain que nous ne connaissons pas ». L'entrepreneur bullois salue « l'obstination » de Mme et Mlle Cailler, « car il semblerait qu'au travers de cette affaire, le président du conseil d'administration ait confondu ses intérêts avec ceux de ses dames. Celles-ci ont toujours souhaité que les actions soient reprises par un groupe fribourgeois. Elles ont œuvré dans l'esprit de leur époux et père et se sont engagées à nos côtés ».

« Vous ne comprenez rien »

Ces dames, précisément, ne sont pas tendres envers l'ancien président du conseil d'administration,

M. René-Louis Rossier. Elles ont dû attendre un an après le décès de M. Claude Cailler pour entrer à l'organe fatier, alors qu'elles détenaient la quasi-totalité des actions, le solde ayant été offert par le mécène aux membres du conseil d'administration. Et encore, leur entrée au conseil n'a fait l'objet d'une inscription officielle au Registre du commerce que récemment. « Ils décidaient pour nous et nous payions les pertes. Ils nous disaient: "Vous ne comprenez rien". On s'est rebiffé, mais ce n'était pas facile », explique Mme Cailler. Quant au groupe américain emmené par M. Philip Macdonald, « nous n'avons jamais pu le rencontrer ».

Motus sur les chiffres

Musique du passé. Comme nous l'annoncions le 24 février dernier, la société a donc été reprise par MM. Bernard Vichet, Freddy Quarzenoud (Boissons Ropraz), son frère Jean-Luc (agent d'assurances) et l'entreprise charmeysanne Repond, qui était représentée hier par son administrateur, M. Philippe Yerly. Sur les chiffres de la transaction, muets. On sait seulement que le capital action (deux millions) de la société a été transféré. Mais ce n'est qu'un arbre qui cache la forêt. L'Hôtel Cailler a logiquement accumulé les déficits, ces dernières années. Le montant global de la

transaction (sept millions) que nous articulons en février ne devrait pas être éloigné de la réalité, même si les nouveaux propriétaires ne veulent le confirmer.

Pour un développement régional

Le groupe fribourgeois projette une meilleure adaptation de l'établissement aux besoins. « Aujourd'hui, il est soit trop grand, soit trop petit », explique M. Vichet. Option prise: l'agrandissement. En priorité, on prévoit la construction d'une grande salle, d'un jardin d'hiver et l'extension de la terrasse.

Les nouveaux propriétaires comptent beaucoup sur le dynamisme du directeur de l'hôtel depuis huit mois, M. Pierre Lehmann, et sur son cuisinier fribourgeois, M. Marc Duriaux. Mais M. Vichet souhaite surtout intégrer l'établissement dans une politique promotionnelle régionale. Des contacts ont déjà été pris avec des hôteliers de Gstaad, pour une publicité commune à l'étranger, notamment par le biais d'une revue. « C'est toute une région qui doit être dynamisée », dit M. Vichet. Autour d'un pivot: le centre culturel Cenmusica.

De tout cela, la nouvelle équipe du Cailler débattrait prochainement, en vue d'élaborer un programme précis. Wait and see...

L.R.

La Gruyère

Promis à des Américains

Le quatre étoiles ne devrait pas passer en mains américaines.

Quatre Fribourgeois le reprendront pour sept millions

Le seul hôtel quatre étoiles de la Gruyère, l'Hôtel Cailler à Charmey, ne devrait pas passer en mains américaines, a annoncé lundi la Radio romande dans son journal de midi. Quatre industriels fribourgeois, également sur les rangs pour le rachat des actions de la Société Cailler SA, actuel

propriétaire, reprendront l'établissement pour 7 millions de francs. Le conseil d'administration a accepté notre proposition mercredi dernier, a déclaré à l'ATS l'un des quatre industriels, Bernard Vichet. L'acte de vente devrait être signé dans une quinzaine de jours, ajoute-t-il.

Avec ses 95 lits, l'Hôtel Cailler est l'un des plus importants du canton. On savait, depuis longtemps que le propriétaire voulait vendre ses actions, souligne le directeur de l'hôtel, Pierre Lehmann qui, n'étant pas membre du conseil d'administration, se refuse à tout autre commentaire. — (ats)



LE QUATRE ÉTOILES DE CHARMEY

Des industriels fribourgeois souhaitent le rachat.

Hôtel Cailler à Charmey (FR)



LE CÉLÈBRE HÔTEL

Grands projets pour assurer sa rentabilité.

« 4 étoiles » vendu

L'établissement reste en mains fribourgeoises

L'Hôtel Cailler, le « quatre étoiles » charmeysan (11 millions d'investissements), a été vendu mardi à un groupe fribourgeois, en concurrence avec un groupe américain. Les héritières de Claude Cailler, détentrices de la quasi-totalité des actions, tenaient à ce que l'œuvre de leur mari et père restât en mains fribourgeoises.

Bernard Vichet, promoteur bullois et auteur du projet « Cenmusica », notamment, se faisait hier matin le porte-parole du groupe des acquéreurs qui, avec lui-même, sont MM. Repond, Yery et Quartenoud frères, entrepreneurs et limonadiers de Charmey et Treyvaux.

Bernard Vichet fit part, également,

de ses projets pour assurer la rentabilité de l'hôtel: promouvoir une politique de développement régional en associant deux noms mondialement connus, ceux de Gstaad et de la Gruyère (dont Charmey fait partie). Déjà, des hôteliers de la grande station bernoise se sont dits prêts à jouer le jeu. De gros efforts doivent être accomplis en Gruyère, si l'on veut que son tourisme se développe véritablement.

Le Cenmusica, salle de spectacles de 1500 places en projet à Bulle, s'inscrit dans le même contexte pour son promoteur.

P. Ch.-d

FRIBOURG — Hôtel Cailler S.A.

LA SUISSE
SAMEDI
11 AVRIL 1987

Changement d'orbite

CHARMEY — Le « quatre étoiles » de la station charmeysanne, lancé en 1981 par feu Claude-Alexandre Cailler, a changé d'orbite, mardi dernier, après cinq mois de dures négociations. La société Hôtel Cailler S.A. vient d'être rachetée, en effet, par un groupe fribourgeois soucieux de développer la station grüérienne.

Madeleine Cailler, veuve du mécène, détenait jusqu'à présent, avec sa fille Anne-Christine, la quasi-totalité du capital action de la société. Mais comme l'hôtel, qui avait coûté plus de 10 millions de francs, stagnait dans les chiffres rouges, et que le fardeau était trop lourd à porter — on parle de 200 000 à 300 000 francs de déficit par an —, la décision de vendre avait finalement été prise. Une compétition américano-fribourgeoise a alors ralenti la procédure.

Rivalités

Pour demeurer fidèle à l'œuvre de son père, Madeleine Cailler donnait la préférence à un groupe fribourgeois.

PAR PASCAL FLEURY

constitué par l'industriel Bernard Vichet, Jean-Luc et Freddy Quartenoud (Boissons Ropraz, à Fribourg), et par l'entreprise Repond Construction à Charmey.

De son côté, le président du conseil d'administration, René-Louis Rossier, directeur de la SBS à Fribourg, défendait l'offre d'un groupe américain financé par un certain Mac Donald, qui promettait une pleine rentabilité de l'établissement. Pour détourner la lex Furgler, une petite société suisse ser-

vait d'intermédiaire. La totalité des actions a finalement été vendue aux industriels fribourgeois pour un prix non articulé, mais qui se monterait à environ 7 millions.

Agrandissements

Selon les prévisions des nouveaux acquéreurs, l'Hôtel Cailler, qui compte 95 lits et une infrastructure impressionnante, devrait pouvoir être agrandi d'ici la fin 1988. Une grande salle ainsi qu'une large terrasse donnant sur le Moléson sont en projet. L'établissement pourra alors s'orienter davantage vers les séminaires.

Le groupe va également développer une nouvelle politique touristique. « Nous sommes déjà en relation avec différents hôtels de Gstaad pour que soit éditée une revue commune d'information », a précisé hier M. Vichet, qui se réjouit de pouvoir loger une partie du public de « Cenmusica », l'auditorium de 1500 places prévu à Bulle.

LA LIBERTÉ

Samedi 11/Dimanche 12 avril 1987

Hôtel Cailler à Charmey

Il reste fribourgeois

Les difficultés de gestion et, par conséquent, financières auxquelles s'est heurté le premier 4 étoiles des Préalpes fribourgeoises, l'Hôtel Cailler, construit à Charmey en 1981, sur l'initiative et avec l'argent de feu Claude Cailler, ont conduit la société présidée par René-Louis Rossier, directeur de la SBS à Fribourg, à envisager sa vente. Au terme de tractations laborieuses qui ont duré cinq mois, la partie a été gagnée par un groupe d'investisseurs fribourgeois qui n'eurent pas la partie facile face à une société américaine. La nouvelle de la stipulation de l'acte de vente a été communiquée hier par le nouveau conseil d'administration.

Cette transaction a été conclue mardi dernier. Elle consiste en un transfert des actions de l'ancienne à la nouvelle société pour l'heure constituée de MM. Bernard Vichet, Frédy et Jean-Luc Quartenoud représentant la société boissons Ropraz à Fribourg, et de l'entreprise de génie civil Repond, à Charmey. Si l'on a précisé hier que l'investissement consenti à l'époque par M. Cailler s'élevait à 11 millions, on a en revanche refusé d'indiquer l'importance du capital-actions.

M^{me} Madeleine Cailler fit part de ses

difficultés à entrer au conseil avec la fille de son mari décédé en 1984. « Ils décidaient des frais et nous devions payer les pertes », M. Vichet a alors parlé de l'opiniâtreté de M^{me} Cailler à défendre la candidature du groupe fribourgeois face au soutien apporté par le conseil d'administration et son président aux Américains. Il s'agissait, a précisé M. Vichet, du groupe « Erincos » représenté par un certain M. Mac Donald: « Il semble que c'était une petite société qui ne devait pas disposer de tellement de moyens. M^{me} Cailler n'ont jamais eu l'honneur de rencontrer ces personnes, M. Mac Donald se considérant comme un personnage trop important pour consentir à les rencontrer. »

Penser région

M. Vichet s'est en revanche largement exprimé sur l'avenir de l'hôtel Cailler qui bénéficie actuellement d'un directeur à la hauteur de la tâche infiniment complexe qu'est la conduite d'un établissement de ce genre. Pour M. Vichet, l'hôtel Cailler est en priorité à considérer comme un élément de l'économie régionale. Et pour ce constructeur, la région fait éclater les limites du district. Sûr de gagner la partie, il a pris des contacts du côté de Gstaad où ses

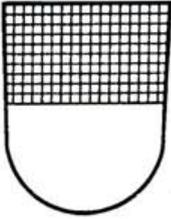


suggestions ont reçu un accueil très favorable.

Bernard Vichet porte son regard vers des activités de promotion communes avec la prestigieuse station du Pays-d'Enhaut bernois. Il imagine par exemple, une publication commune invitant à passer d'un endroit à l'autre. Complémentarité: c'est le mot de passe de Bernard Vichet pour parvenir à la promotion régionale. Evoquant également la future installation du Centre international de formation hôtelière à Bulle, il affirme que cette antenne bulloise de Gilon n'est pas le fruit du hasard.

L'hôtel Cailler va être repensé. Il s'agira de l'adapter à la clientèle de séminaires à laquelle il semble prédestiné. Le vaste terrain contigu permettra tous les aménagements nécessaires: grande salle, agrandissement de la terrasse notamment. Mais le 4 étoiles charmeysan devra surtout se surpasser pour conquérir une clientèle locale et des environs qui, en fait, ne s'est jamais sentie chez elle à l'hôtel Cailler.

YCH



Feuille officielle du canton de Fribourg

AMTSBLATT DES KANTONS FREIBURG

27 février 1987 Paraissant chaque vendredi

No 9

Erscheint jeden Freitag 27. Februar 1987

GRAND CONSEIL

Décret

du 18 février 1987

relatif aux naturalisations

Le Grand Conseil du canton de Fribourg

Vu :

La loi du 21 mai 1890 sur la naturalisation et la renonciation à la nationalité fribourgeoise;

Sur la proposition du Conseil d'Etat,

Décète :

Article premier. Acquiert le droit de cité suisse et fribourgeois :

1. *Aron Rudolf*, ressortissant tchécoslovaque, à Fribourg, né le 14 juin 1922 à Plzen (Tchécoslovaquie), médecin dentiste, marié, 2 enfants, droit de cité: Bonnefontaine.
2. *Bowie Andrew Rex*, ressortissant sri-lankais, à Aarau, né le 20 juin 1946 à Kumbalgamuwa (Sri-Lanka), programmeur informaticien, marié à une Fribourgeoise, 2 enfants, droit de cité: Fribourg.
3. *Cabanne Marie-Agnès*, ressortissante française, à Fribourg, née le 27 mai 1943 à Dijon (France), secrétaire générale de la Fondation Cardinal Journet, célibataire, droit de cité: Fribourg.
4. *Collini Fabiola*, ressortissante italienne, à Romont, née le 15 janvier 1965 à Billens, étudiante, célibataire, droit de cité: Romont.
5. *Collini Marco*, ressortissant italien, à Romont, né le 9 septembre 1969 à Billens, étudiant, célibataire, droit de cité: Romont.
6. *Gautheron Hervé Louis*, ressortissant français, à Courtepin, né le 5 août 1966 à Genève, paysagiste, célibataire, droit de cité: Villars-sur-Glâne.
7. *Gautheron Olivier Fernando*, ressortissant français, à Courtepin, né le 22 mars 1968 à Genève, apprenti mécanicien-ajusteur, célibataire, droit de cité: Villars-sur-Glâne.

* compris dans la demande de naturalisation

** sous réserve d'option

Art. 2. Acquiert le droit de cité fribourgeois :

14. *Schmid Janine Olga*, originaire de Herznach (AG), à Givisiez, née le 23 octobre 1933 à Domdidier, veuve, commerçante, droit de cité: Le Bry.

GROSSRAT

Dekret

vom 18. Februar 1987

über die Einbürgerungen

Der Grosse Rat des Kantons Freiburg

gestützt:

auf das Gesetz vom 21. Mai 1890 über das Einbürgerungswesen sowie die Verzichtleistung auf das Freiburger Bürgerrecht;

auf Antrag des Staatsrates,

beschliesst:

Artikel 1. Es erwerben das Schweizer und Freiburger Bürgerrecht:

8. *Hadzi-Stevic Milan*, ressortissant yougoslave, à La Tour-de-Trême, né le 27 novembre 1938 à Vrsac (Yougoslavie), médecin dentiste, marié, 2 enfants (*), droit de cité: La Tour-de-Trême.
9. *Hoang Dinh Thinh*, ressortissant français, à Fribourg, né le 12 décembre 1951 à Haiphong (Vietnam), assistant à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, marié, 1 enfant (*), (**), droit de cité: Fribourg.
10. *Ngankam Fondjo Germain*, ressortissant camerounais, à Fribourg, né le 30 août 1941 à Fotouni (Cameroun), mécanicien, marié, 4 enfants (*), droit de cité: Fribourg.
11. *Nguyen Niem*, ressortissant vietnamien, à Cousset, né le 8 avril 1948 à Quang-Binh (Vietnam), prêtre, célibataire, droit de cité: Montagny-les-Monts.
12. *Schek Alexandra*, ressortissante allemande, à Fribourg, née le 9 mai 1968 à Hilden (Allemagne), étudiante, célibataire, droit de cité: Fribourg.
13. *Vichet Bernard*, ressortissant français, à Bulle, né le 15 décembre 1949 à Boufarik (Algérie), industriel, marié à une Fribourgeoise, droit de cité: Bulle.

* im Einbürgerungsgesuch inbegriffen

** unter Optionsvorbehalt

Art. 2. Es erwerben das Freiburger Bürgerrecht:

14. *Schmid Janine Olga*, originaire de Herznach (AG), à Givisiez, née le 23 octobre 1933 à Domdidier, veuve, commerçante, droit de cité: Le Bry.

Dec 86

Bernard Vichet: «Cenmusica» und «Futuroscope»

Ein Baumeister der Zukunft

(jb) Ein Kulturzentrum namens «Cenmusica» für 17 Millionen Franken in Boll/Bulle. Eine Siedlung namens «Futuroscope» für 700 Millionen Franken im Wallis, in der zugleich geforscht und produziert, gelehrt und gelernt, gewohnt und die Freizeit verbracht wird. Bernard Vichet (37), in Bulle niedergelassener Architekt und Unternehmer, hat es futuristisch faustdick hinter den Ohren. Der Erfolg hat ihm bisher recht gegeben: Seine Bauten – vorab Industriegebäude – stehen bereits zu Hunderten im In- und Ausland.

Die Pläne liegen dieser Tage öffentlich auf: In Bulle nimmt das Projekt «Cenmusica» Konturen ein. Ein für freiburgische Verhältnisse gigantisches Projekt. In Bulles Industriezone, direkt an der Autobahn, soll nämlich ein Kulturzentrum entstehen, das einen Konzertsaal für 1500 Personen beherbergt, auf etwa 17 Millionen Franken veranschlagt ist und die Frucht einer Verbindung sein wird, die zunehmend Anhänger findet – diejenige zwischen Wirtschaft und Kultur. Denn die bereits gegründete Aktiengesellschaft – die später in eine Stiftung umgewandelt werden soll – zählt auf breiteste Unterstützung durch Unternehmungen. «Cenmusica» soll nämlich auch der Ort sein, wo freiburgische Unternehmungen im Bereich der Spitzentechnologie ihre Produkte vorstellen können: Ein permanenter Ausstellungsraum soll ihnen Gelegenheit zur Selbstdarstellung bieten. Künstler sollen ihre Werke ausstellen können, ein Studio soll professionelle Tonaufnahmen ermöglichen. «Cenmusica» hat nationale und internationale Ambitionen, werden doch derzeit mögliche Formen der Zusammenarbeit mit diversen Musikfestivals geprüft. Geplante Inbetriebnahme des Kulturzentrums: Herbst 1988.

Das Projekt «Futuroscope» soll noch

einen Schritt weitergehen. Und das heisst: Die Zukunft gehört der Durchmischung der Tätigkeitsbereiche. Bernard Vichet ist jedenfalls davon überzeugt. Seine Idee: eine Siedlung schaffen, in der geforscht, produziert, ausgebildet, die Freizeit verbracht und gewohnt wird. «Wir haben das Land und das Geld», sagt er: Diverse Geldgeber haben 45 Hektaren Land in der Walliser Rhoneebene für 30 Millionen Franken gekauft – und Wunderkind Vichet damit beauftragt, «eine kohärente Idee» auszuarbeiten. Und da ist sie nun, seine Idee, deren Verwirklichung auf 700 Millionen Franken veranschlagt ist: 2500 bis 3000 Menschen sollen in dieser Siedlung Platz finden, die davon Zeugnis ablegen wird, dass «das sektorische Denken passé» ist – will sagen: Die Zukunft gehört einer Lebensweise und einem Lebensraum.

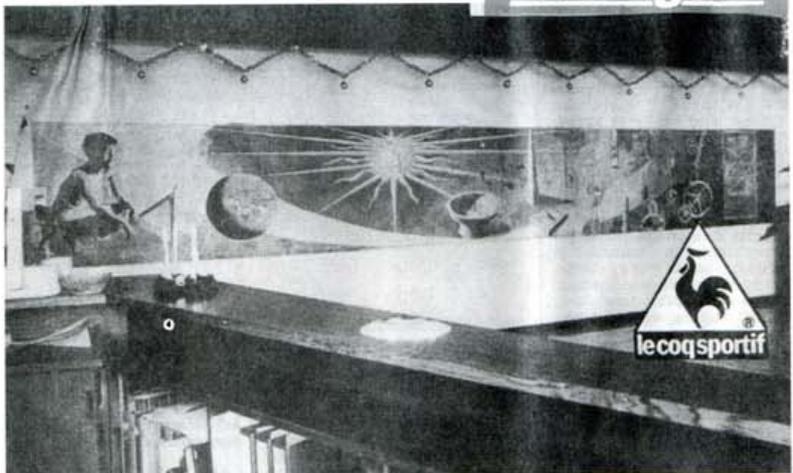
in der alles mit allem in Verbindung steht. Was «Futuroscope» also nicht sein will: ein Vergnügungspark oder ein Zentrum der Spitzentechnologie. Oder zumindest nicht nur. Denn das Projekt sieht die Schaffung eines künstlichen Sees vor, an dessen Ufern sich allerlei technologisches Getier tummeln wird, und Versuchslabor «von Unternehmungen wie IBM oder Ciba-Geigy».

Ein Spinner, ein Phantast, der Bernard Vichet? Jedenfalls einer, der entschlossen ist, mit den Gettos, den Industriegettos, den Freizeitgettos, den Schlafgettos, aufzuräumen: «Die Zukunft gehört Lebensräumen», so sagt er, «die die Kreativität fördern – und das allein wird zählen.» In Bulle jedenfalls wird Bernard Vichet fast wie ein Held gefeiert: als einer, der das Jugendstilgebäude mit der Brasserie «Moderne» in letzter Minute vor dem Abbruch gerettet hat, und folglich als einer, der mehr als nur an die Rendite denkt.



Bernard Vichet und sein Projekt «Futuroscope». (Foto: Eliane Laubscher)

La Gruyère



Le hall d'entrée du bâtiment actuel de Catena S.A. à Bulle

(JRS)

Catena: l'heure du Coq

La bonne nouvelle de Noël est triple. Pour le personnel de Catena S.A., tout d'abord. La fabrique d'horlogerie reste à Bulle. Ses propriétaires et administrateurs, MM. Francis Bourquin et Michel Lebet, ont renoncé à transférer leur siège à Bienne. Près d'une cinquantaine de personnes gardent ainsi leur emploi au chef-lieu de la Gruyère.

Deuxième bonne nouvelle, un

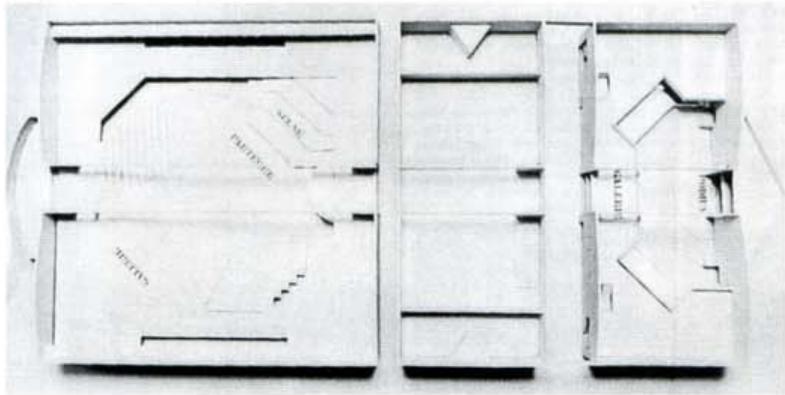
changement important se profile néanmoins, pour le prochain printemps: Catena S.A. s'installera alors sur la zone industrielle de Planchy, dans une nouvelle usine – style Vichet – construite par l'ingénieur Jean Moret, qui en louera la plus grande partie à l'entreprise horlogère.

Que deviendra dès lors l'actuel bâtiment propriété de la fabrique Catena, rue de Vevey 108,

construit et réalisé en 1968 par M. Moret? Troisième bonne nouvelle! Le bâtiment sera rasé et abritera, dès le mois de juin 1987, l'administration et le centre de distribution suisse du Coq Sportif, seconde marque mondiale d'articles et vêtements de sport. Ce centre, qui occupe plus de vingt personnes, est actuellement installé à Ecublens (VD). (mg) ● VOIR PAGE 5

PROJET DE CENTRE CULTUREL A BULLE

Cenmusica à l'enquête



Des espaces articulés et interpénétrés pour que l'ensemble soit un foyer culturel un et divers

Lundi 24 novembre, le projet de centre culturel « Cenmusica » était mis à l'enquête à Bulle. Et mardi soir, le constructeur Bernard Vichet et l'éditeur Jean-Pierre Mathez le présentaient aux membres de la Commission culturelle de la Ville de Bulle et à une trentaine de représentants des sociétés et groupements à but culturel du chef-lieu gruérien, convoqués par le conseiller communal Jean-Bernard Repond. « Vous serez parmi les animateurs de cet "espace" que nous voulons inscrire fortement dans la région et qui doit vous être accessible. Le projet n'est pas fermé. Tous ceux qui ont des idées à projeter peuvent le faire encore », leur dit Jean-Pierre Mathez.

Trois personnes détiennent les actions de Cenmusica S.A.: Bernard Vichet, Jean-Pierre Mathez et l'ingénieur bullois Jean Moret. Capital: 100 000 francs. Reste à arroser le germe. Car dans son état actuel, qui peut donc évoluer encore, l'investissement global est estimé à quelque 17 millions de francs. Il y faudra le « mécénat d'entreprise » et divers apports évoqués par Bernard Vichet (voir l'éditorial en première page). Les actionnaires n'ont pas attendu cette étape pour prendre de nombreux contacts, en Suisse et à l'étranger. D'ores et déjà, affirme Jean-Pierre Mathez, l'assise est assurée: on peut démarrer.

Vers une fondation

Mais à futur, le statut de Cenmusica devrait évoluer pour se muer en une fondation. Des contacts sont pris avec des personnalités de la région. Et l'on prévoit un Conseil de fondation associant les représentants des donateurs et souscripteurs, ainsi que de chaque catégorie culturelle. Il n'est pas exclu qu'à ce stade, les collectivités publiques - commune de Bulle notamment - puissent participer à la fondation. Mais pour l'heure, l'initiative est entièrement privée.

Des espaces distincts

L'architecte J.-Daniel Baechler de Fribourg a signé les plans qui viennent d'être mis à l'enquête publique. L'occupation au sol est d'environ 80 m sur 35 m, la hauteur de 9 m 70. Mais la profondeur est importante puisque deux sous-sols sont prévus, l'inférieur étant un vaste parking.

Espace principal, l'auditorium. Il était prévu à l'origine pour accueillir 2000 personnes. Des contacts avec des spécialistes de l'acoustique et particulièrement avec Derek Sudgon de l'Arup Associate (Grande-Bretagne), ont convaincu les promoteurs de réduire l'auditorium à 1500 personnes: au delà, il est difficile d'assurer une acoustique parfaite. Le vide intérieur, jusqu'au niveau de la scène, est d'environ 15 mètres. Les dégagements seront suffisants, assure Jean-Pierre Mathez, pour que des opéras puis-

sent être représentés. Une fosse d'orchestre est prévue. Mais le tout est modulable.

Une « foire technologique » pour le canton

Autre espace, au rez, une « foire technologique »: vaste musée dynamique où l'on entend exposer les derniers produits technologiques du canton.

Au premier étage, sur 1200 m² de surface, c'est l'espace des artistes: peintres, sculpteurs, tapissiers d'ici et d'ailleurs doivent y trouver de quoi exposer de façon permanente ou temporaire. L'idée est ici, en plus vaste, celle qui fait florès à la Fondation Gianadda de Martigny.

Un « foyer » est ménagé pour les musiciens et le public, où l'on pourra se restaurer. Et le premier sous-sol pourrait offrir des studios de musique notamment.

Mais ce ne sont là, répétons-le, que des projections susceptibles d'évoluer encore. L'enveloppe style Vichet permet des adaptations internes.

Echanges nationaux et internationaux

D'ores et déjà, la Radio romande s'intéresse de près au projet. Une règle technique permanente de radio est prévue. Et l'enregistrement de disques doit y être possible. En compagnie du syndic Gérald Gre-



Jean-Pierre Mathez et Bernard Vichet: la rencontre d'où est partie l'étincelle (photo Fr. Emmenegger)

maud, MM. Vichet et Mathez ont récemment visité l'« Eastman School of Music » de l'Université de Rochester, aux Etats-Unis: divers types de collaboration sont en gestation... Projétés également, des échanges avec les festivals de Lucerne et Montreux, avec Zurich, avec Utrecht...

Ajoutez la dimension touristique « dynamique et intelligente », les possibilités d'abriter les productions d'opéra de Fribourg, l'accueil de concerts requérant des effectifs importants (de la musique symphonique au jazz), les festivals futurs des artistes du cru et d'ailleurs, la possibilité d'abriter peut-être le Comptoir gruérien: le foisonnement d'idées n'en finit pas.

Reste à consommer l'indispensable idéal, le mariage entre l'économique et le culturel, leur promotion réciproque. Ce que Bernard Vichet appelle « vivre le capital intellectuel en même temps que le capital économique ».

M.G.

+ Raccourci helvétique

NESTLÉ: BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Au cours des dix premiers mois de 1986, la multinationale suisse Nestlé a vu son chiffre d'affaires baisser de 10,9 %. Cette situation est essentiellement due à la baisse du cours des devises, qui a été en moyenne de 28,2 % par rapport à 1985. Nestlé a toutefois réalisé de bonnes opérations sur ses divers marchés, en monnaie locale. C'est la reconversion en francs suisses qui bouleverse tout. La société prévoit toutefois, pour l'année en cours, un bénéfice net comparable à celui de 1985, soit 1,7 milliard de francs, en raison notamment de la réduction des frais de structuration.

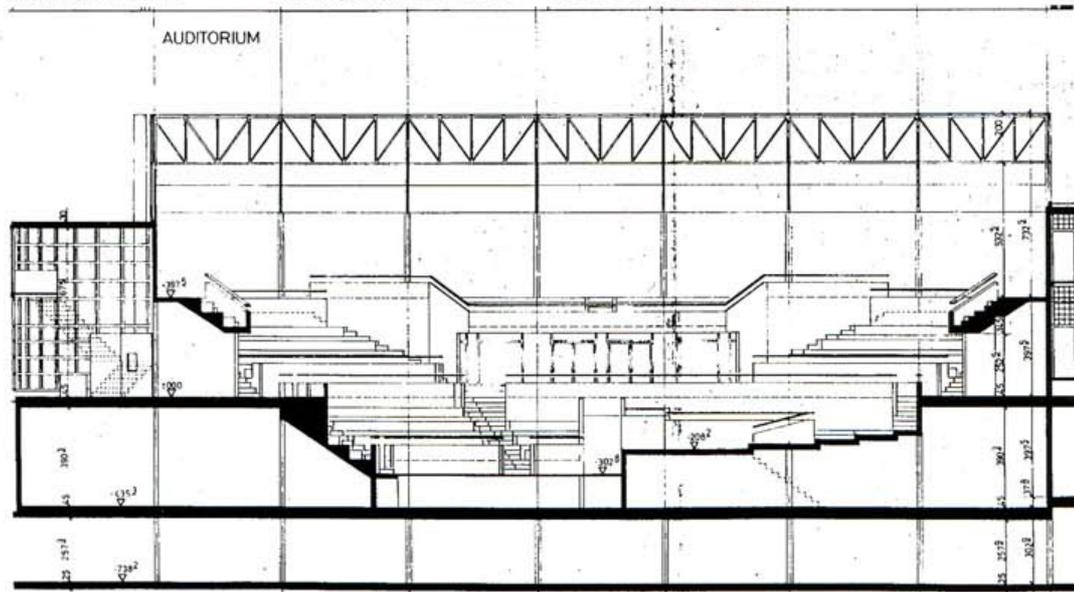
LES ADIEUX DU COMMANDANT DE CORPS EDWIN STETTLER

Le commandant de corps Erwin Stettler a pris congé de son état-major, mardi, à la place d'armes de Bière. A la tête depuis huit ans du premier corps d'armée, M. Stettler sera remplacé le 1er janvier par le commandant de la division mécanisée 4, Jean-Rodolphe Christen. Le chef du Département militaire fédéral Jean-Pascal Delamuraz, les autorités cantonales et des commandants des grandes unités ont pris part à la manifestation.

CAISSES NOIRES BERNOISES: LE MOUVEMENT LAUFONNAIS DÉPOSE PLAINTE

Le Mouvement laufonnais a déposé une plainte pénale, lundi, contre huit membres et ex-membres du gouvernement bernois, ainsi que contre l'ex-chancelier du canton, dans le cadre de l'affaire des caisses noires. Le mouvement, qui préconise le rattachement du Laufonnais à Bâle-Campagne, accuse les magistrats d'enrichissement illégitime avec des fonds de la loterie SEVA.

 **Savoir Prévenir Guérir Aider**
La Ligue contre le cancer



L'auditorium en coupe, encore modulable



Damien Piller, un «retraité» de 31 ans...

© Vincent Murith

Le lieutenant de préfet Damien Piller s'en va Démission surprise

Démission surprise à Fribourg: le lieutenant de préfet de la Sarine quitte sa fonction après quatre ans de présence seulement. Damien Piller se sent «étroit dans cette préfecture, où le patron trouve qu'il prend trop de place. Il prend la porte avant qu'une crise l'éclate.

«Je constate à regret que les conditions qui me paraissent indispensables à une bonne collaboration au sein de la préfecture ne sont plus réunies»: c'est avec cette explication que le lieutenant de préfet de la Sarine Damien Piller vient de présenter sa démission au Conseil d'Etat, pour le 30 avril prochain. Un peu tôt pour prendre sa retraite, à 31 ans... Mais entre le préfet Hubert Lauper et son second, le courant passait de plus en plus mal. «L'autonomie dont j'ai été doté au départ n'a pas toujours été bien vécue par M. Lauper», nous confie Damien Piller. «Plutôt que d'en arriver à une situation conflictuelle ou à une crise, je préfère m'en aller».

«Je ne veux pas perdre mon temps»

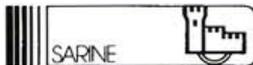
Nommé le 1^{er} novembre 1984, Damien Piller est une sorte de «super-lieutenant de préfet». Etant donné le volume d'affaires à traiter dans le plus grand district du canton - 54 communes dont la capitale - il s'est d'emblée vu confier des responsabilités propres (toutes les affaires pénales et une partie

du droit administratif). Damien Piller se trouvait déjà dans la maison depuis février 1983, comme lieutenant de préfet ad hoc. Au départ, et le démissionnaire le note dans sa lettre au Conseil d'Etat, les «conditions d'une bonne collaboration» étaient réunies.

Mais la situation s'est dégradée. Il y a eu «quelques petites anicroches» entre les deux hommes. Damien Piller n'entendait pas accepter des relations internes basées sur «des positions un peu autoritaires». «Je ne veux pas perdre mon temps et mon énergie dans des querelles et des brouilles», regrette-t-il. Même si les tâches étaient clairement réparties, l'équilibre entre le préfet et son lieutenant s'est modifié. Plusieurs observateurs remarquent que depuis son échec dans l'élection au Conseil d'Etat, Hubert Lauper a quelque peu «levé le pied». Damien Piller, au contraire, a pris en main de gros dossiers avec énergie et autorité. Que ce soit dans le règlement des taxis pour le Grand Fribourg, dans la surveillance du chantier du parking des Alpes ou dans la création de Radio-Fribourg, son nom apparaissait souvent dans les journaux...

«Je n'exclus rien»

Damien Piller se sent aussi à l'étroit dans l'habit de fonctionnaire, qui doit déployer beaucoup d'énergie pour faire avancer un dossier. Il sera plus à l'aise dans l'étude d'avocat qu'il va ouvrir. Indépendant, il se réjouit de s'investir



d'avantage dans le projet de théâtre Cenmusica à Givisiez et dans le home-atelier de Saint-Camille 2000 à Villars-sur-Glâne. M^r Piller est aussi président de la Concordia et du PDC de Villars-sur-Glâne, et vice-président de Radio-Fribourg.

Ce jeune avocat, qui a présidé les Jeunes démocrates-chrétiens du canton, a aussi le profil d'un homme politique. Personne ne s'étonnerait de le voir candidat à des élections - avec, dans les veines, le sang de deux grands-pères conseillers d'Etat - ou à la tête du futur Tribunal administratif fribourgeois. Damien Piller assure qu'il ne fait aucun plan de carrière, mais concède: «Je n'exclus strictement rien».

Antoine Geinoz

Fribourg: une institution disparaît Essig ferme après 43 ans

Une institution fribourgeoise disparaît aujourd'hui. Le magasin de comestibles Essig, à la rue de Romont, ferme ses portes après 43 ans. Chassé, affirme sa direction, par le projet de centre commercial du Criblet. Un projet dont la mise en chantier n'est cependant pas encore programmée, affirment ses promoteurs.

Le projet de centre commercial du Criblet, à Fribourg, aurait dû être inauguré cet automne affirmaient ses promoteurs en le soumettant à l'enquête publique il y a deux ans. Le chantier est-il prêt à démarrer? La direction de la maison Essig Frères SA le laisse entendre: rendant publique sa décision de fermer son magasin de la rue de Romont dès ce soir, sa direction présente cette fermeture comme la conséquence de l'ouverture prochaine du chantier. «Pas si vite», répond-on du côté des promoteurs: si les obstacles administratifs à la réalisation du projet sont aujourd'hui levés, il reste passablement de choses à régler, et la date du début des travaux n'est pas encore fixée.

Véritable institution du commerce fribourgeois, le magasin de comestibles Essig frères, installé depuis 43 ans au 23 de la rue de Romont, fermera définitivement ses portes aujourd'hui-même. Dans une circulaire à sa clientèle, la maison explique que le chantier du Criblet va priver le magasin d'im-

portants dépôts de conserves, entreposés dans un des bâtiments condamnés par le projet. Il va par ailleurs supprimer les accès pour la desservance arrière du magasin, et entraîner poussières, bruit et un taux de pollution incompatibles avec un commerce de comestibles frais, déclare la circulaire. Le magasin souffre aussi de difficultés à trouver du personnel qualifié. Il n'envisage cependant pas d'abandonner ses activités dans le commerce de gros, les marchés et les livraisons à domicile.

Un immeuble voisin sera plus directement touché par la réalisation du projet du Criblet. Il s'agit du N° 25, qui abrite le café du Midi, autre institution fribourgeoise.

Les travaux dans ce bâtiment étaient soumis ces jours à l'enquête publique. Le café lui-même ne doit guère être touché: la pinte du rez-de-chaussée et les salles boisées du premier étage resteront intouchées. Il est question d'y adjoindre deux salles à manger au deuxième étage et de refaire la cuisine à neuf. L'immeuble servira de liaison entre la rue de Romont et le Criblet: il abritera un passage qui, partant du trottoir de la rue de Romont, aboutira au premier sous-sol du centre commercial du Criblet. Selon le tenancier du café du Midi, Michel Jenny, le chantier pourra se dérouler sans gêner la bonne marche de son établissement, qu'il ne sera en principe pas nécessaire de fermer.

AR



Au Criblet, les gabarits d'un projet...

© Alain Wichta

Rétrospective Fribourg 88

Les coups d'œil de Fri-Fri le Bourgeois

Un petit homme, à la silhouette rappelant les contours du canton... Fri-Fri le Bourgeois, né de la plume du dessinateur Berger, jette sur l'année qui s'achève quelques regards coquins. En compagnie de la plume de Christophe Schaller qui, elle, s'est arrêtée quel-

ques instants sur trois «feuilletons» fribourgeois de l'année 1988. A lire, en page 15, la crise du Parti socialiste et le nouveau parti de Felicien Morel, le ménage à succès des cultures «officielle» et «alternative» ainsi que l'achèvement de la N 1, entre écono-

mie et nature! En pages 16 et 17, la rubrique régionale vous offre de revoir le film de l'année. Saison après saison, ce que vous avez vécu - de près ou de loin - pendant ces douze mois. Trois pages à savourer à l'heure des bonnes résolutions pour 1989! Bonne année!

SWISSLIBERTÉ

REVUES DE PRESSE

CENMUSICA

Cenmusica : pourquoi, suite à l'achat du Moderne, le développement d'une salle ?

Rencontre avec Jean-Pierre MATHEZ.

VILLAGE INDUSTRIEL Du Planchy à Bulle. Continuation de Givisiez.

ACHAT DU CRIBLET

J'avais acheté à la famille Schaeffer le premier immeuble, puis ensuite deux à la Caisse d'Épargne de la ville. Il me fallait une ouverture sur une rue commerçante, achat du café du midi à M. MON-FERINI un jour de Pâques en buvant un café.

LA FONDATION CENMUSICA

J'avais construit, dans la zone industrielle de Bulle, dans le « **village d'entreprises** » un module pour un éditeur musical renommé, Jean-Pierre MATHEZ, dont la revue BRASS Bulletin, diffuse les nouvelles des instruments à vent aux quatre coins de la planète.

Connu dans le monde musical, Jean-Pierre pense à un auditorium, à une salle comme un complément à son activité. Il m'en parle. La **fondation « CENMUSICA »** naît.

Les plans du futur auditorium sont réalisés, nous demandons le **parrainage « d'institutions »** nationales.

ARMIN JORDAN, ami de Jean-Pierre, vient nous visiter. Nous nous déplaçons aux Etats-Unis pour rencontrer le responsable de la fondation EASTMAN KODAK. Nous souhaitons que Bulle devienne l'Université musicale d'été de la fondation.

Madame SCHWERY, mécène des semaines musicales de Lucerne, nous aborde pour que la fondation s'intéresse à construire l'auditorium de sa ville.

Au retour des Etats-Unis, le syndic de Bulle, qui nous accompagnait, ne nous aida pas à résoudre un problème de places de parc.

Nous devions étendre notre propriété mais la commune refusait (elle était propriétaire des terrains). Nous ne pouvions donc pas continuer notre projet et abandonnions (voir articles).

Jean-Pierre quitta la fondation et je transférai le « concept de salle » sur les terrains de Givisiez.

Damien PILLER quitte la préfecture pour ouvrir son étude et me rejoint au sein de la fondation qui, à l'aide de Gisèle SALLIN, du théâtre des osses, entreprend de projeter un théâtre sur les terrains du quartier de LA FAYE.

Plus grand, plus petit, nous affrontons à 3 les divers problèmes techniques, administratifs et politiques.

La **Fondation** devient **maître d'œuvre** et le **théâtre** se construit dans le bâtiment de mes bureaux.

Un théâtre de 150 places qui sera animé par le **théâtre des osses**, Gisèle SALLIN, Véronique MERMOUD.

Le seul théâtre de la ville de Fribourg naissait dans une ville qui, depuis 20 ans, voyait défiler les projets.

La proximité du théâtre dans mes murs était riche en contacts. Damien, Gisèle et moi-même avions atteint le **but de la fondation**.

CENTRE DU CRIBLET

J'achète en 1982 un immeuble à mon ami André SCHAEFFER, ensuite j'acquiers les immeubles de la Caisse d'Épargne.

Naît la société COCEA, propriétaire du bloc d'immeubles, qui situé à proximité d'un axe commerçant, n'a pas d'accès direct avec cette dernière.

Pâques 1984, j'achète à Monsieur MONFERINI le Café du midi, et conclus avec lui un accord, nous relient ainsi notre projet avec la rue commerçante.

Mr. Monferin était également propriétaire du MODERNE à Bulle. Ainsi, par un concours de circonstances, je donnais au projet du Criblet la faisabilité d'accès, le projet déposé, les années passent, repris par **Damien** qui l'aboutit

Le but de cette promotion était de fixer mes idées sur l'intervention URBAINE, en effet, j'avais déjà rénové deux bâtiments du XVIème siècle, à proximité de cette localisation et j'avais pris goût à vouloir changer les règles de construction, de rénovation des anciens immeubles. C'était me confronter à un autre milieu, l'histoire des lieux, l'histoire des pierres. Dans ce cas je prolongeais une présence alors que, dans mon intervention **industrielle**, je marquais les **premières traces**.

Le centre industriel du Planchy a été évoqué dans le paragraphe de la logique industrielle mais, comme il était étroitement lié avec le projet CENMUSICA du départ, j'ai intégré les coupures de presse dans ce chapitre.

CENMUSICA: le projet balladeur

Espace culturel, auditorium, CENMUSICA, le grand projet de Bernard Vichet, est en suspens. On s'attendait à un match Bulle-Fribourg, il n'aura pas lieu, faute de combattants.

Les grands projets culturels ont la poisse à Fribourg: s'ils sont officiels, ils sont boudés par les citoyens. S'ils sont privés, ils sont boudés par les officiels.

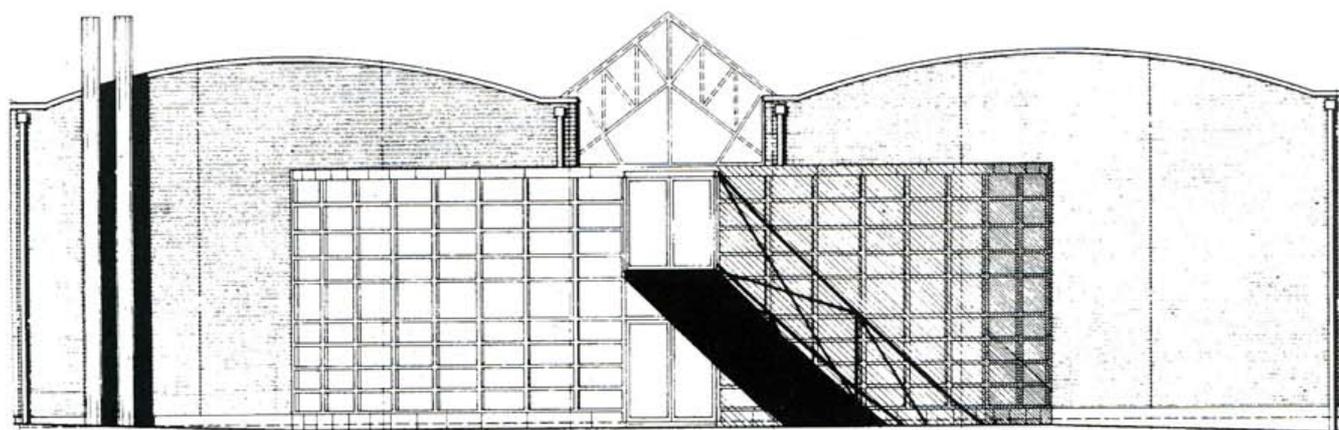
Pourtant, rien de plus faux que de comparer, que de mettre dans le même sac, le grand projet cher à Lucien Nussbaumer de "théâtre - maison des congrès" et le projet Vichet. Le soit-disant théâtre était combattu avec ensemble par les milieux culturels, car il ne s'appuyait pas sur les utilisateurs potentiels et investissait plus dans le béton que dans l'imagination.

Le projet de CENMUSICA n'est comparable au défunt projet fribourgeois que par son ampleur. Il part d'une toute autre conception, précisément celle des utilisateurs. L'âme en est Jean-Pierre Mathez, introduit dans les milieux musicaux par sa revue à diffusion mondiale, qui avait convaincu des personnalités telles que Armin Jordan et Michel Corboz, d'autres encore. Ainsi la SSR qui s'intéressait à la création d'un studio fixe ou les organisateurs des Semaines musicales de Lucerne qui envisageaient un jumelage. C'est que le projet avait pour lui les qualités de sa conception acoustique, fruit d'études préalables ayant demandé un investissement de quelques 200'000 Frs.

L'implantation à Bulle d'un pareil projet pouvait s'inscrire dans la logique du développement du chef-lieu gruérien: l'essor économique et industriel est favorisé par un climat culturel et d'accueil convenable. Les édiles locaux, visiblement dépassés, n'étaient pas prêts à faire un pareil saut. L'entrepreneur Bernard Vichet s'est enlisé sur le terrain politique. Il s'est heurté à un édredon, celui de la mauvaise volonté, des lenteurs et des obstacles administratifs. Exit CENMUSICA, avant même que les édiles bullois aient pris le temps de comprendre de quoi il s'agissait.

Le projet est maintenant en route pour Givisiez, où Bernard Vichet réalise déjà un village industriel novateur, où l'artisanat et l'habitat sont appelés à faire bon ménage. Cela aux portes d'une ville qui s'apprête avec lenteur à aménager le Plateau de Pérolles où devrait s'édifier un centre d'exposition et de loisirs comprenant une salle de concerts. On imagine que CENMUSICA suscite au moins la curiosité des édiles fribourgeois. Même pas. Ils ont le nez sur "leur" projet et ne prêtent guère attention à ce qui se passe au-delà de la "ligne verte" des limites communales. Bernard Vichet, à l'occasion d'une visite de personnalités lyonnaises au village industriel de Givisiez, a voulu inviter le Syndic de Fribourg, sans succès.

En attendant, le projet CENMUSICA soulève l'intérêt des bernois et des jurassiens, ces derniers prêts à relancer le grand projet de Delémont, initialement prévu dans le cadre de CH 91. Bernard Vichet est sans doute plus à prendre comme un entrepreneur que comme un mécène, mais il faudra attendre encore longtemps avant que nos édiles et les créateurs se retrouvent sur la même longueur d'onde.



AUDITORIUM

FACADE SUD-EST

AUDITORIUM DE BULLE : LES PLANS EXPOSÉS

On affine technique et culture

La Feuille officielle annonçait hier que les plans de l'auditorium de Bulle sont visibles à la préfecture et à la commune. La demande de permis de construire est libellée ainsi : « Construction d'un auditorium de 1500 places, foyer pour musiciens, plateau libre, galerie exposition et parking souterrain de 140 places ». Grosso modo, les dernières informations que nous avons publiées sont corroborées. Coût : entre 12 et 15 millions de francs. Surface : 2 800 m². Début des travaux : mi-août prochaine. Les études techniques se poursuivent. Et le programme culturel s'esquisse. Dernière nouveauté en date : le directeur de l'OSR Armin Jordan sera à Bulle mardi, pour s'entretenir avec les responsables de Cenmusica, la société promotrice.

L'auditorium proprement dit aura une surface de 25 m sur 45 m. Sa capacité sera de 1500 places. La hauteur a été augmentée : de 9 m 70

à une quinzaine de mètres. C'est que la salle de spectacle doit être en mesure d'accueillir des oeuvres d'envergure, des opéras par exemple. Une attention particulière est accordée à la qualité phonique. Un acousticien anglais a été mandaté pour les études. Il s'agit de créer, outre la salle de concert, un studio performant d'enregistrement. La radio, par exemple, est également intéressée par des studios fixes.

Avec Armin Jordan

Les responsables de Cenmusica, le constructeur Bernard Vichet, l'ingénieur Jean Moret et le musicien Jean-Pierre Mathez, rencontreront mardi à Bulle le chef de l'Orchestre de la Suisse romande Armin Jordan. Le célèbre musicien pourrait faire partie du comité d'organisation, qui a pour charge d'élaborer l'affiche des spectacles.

Concerts de haut niveau et festival populaire

Cette affiche - nous précise M. Mathez - se couvrira d'abord de 25 manifestations pour la première année, soit en principe dès le début 1989. Ce seront dix concerts classiques de haut niveau, dix concerts plus populaires (tels que ballets ou opérettes) et cinq manifestations populaires régionales. Pour le classique, le chef Roger Karth a été contacté en vue de la création de la « Messe en si », de Bach. Quant au répertoire populaire, Michel Corpataux étudie la possibilité de créer un vaste festival sur l'oeuvre de l'abbé Bovet.

Une telle affiche laisse donc plusieurs cases libres. Sur ces manifestations « fixes » pourront se greffer nombre d'autres : représentations théâtrales, congrès, conférences et saison lyrique, notamment avec la collaboration des Amis de l'opéra de Fribourg. (pg)

ARMIN JORDAN APORTE SON SOUTIEN A CENMUSICA

Construire avec les oreilles

« Il faut que les musiciens gagnent contre les constructeurs ». Jean-Pierre Mathez, promoteur avec Bernard Vichet du centre culturel bullois « Cenmusica », veut que les musiciens dictent leurs conditions pour l'auditorium. « C'est là un gage de réussite », estime M. Mathez, pour qui cette salle est « un joyau avec lequel on ne peut pas badiner ». L'acoustique, un point essentiel et délicat, sera particulièrement soignée. Armin Jordan, le chef de l'Orchestre de la Suisse romande, s'est déplacé à Bulle, mardi, pour apporter son soutien à « Cenmusica ». « C'est une idée extraordinaire. On va se jeter sur cette salle », a-t-il dit.

L'architecte a une conception visuelle de la construction. Pour une salle de spectacle, il pense espace, foule, dégagements. Le musicien, lui, construit avec les oreilles. « Il faut que l'auditeur reçoive un message aussi pur et aussi clair que possible », dit Jean-Pierre Mathez. C'est dans la confrontation de ces deux visions que se trouve la clef du succès. Mais la réussite acoustique est primordiale. « On ne peut pas s'offrir une salle loupée. Pas une de plus », estime l'éditeur bullois.

Acousticiens anglais

Les promoteurs ont alors fait appel à « ARUP Acoustics », l'un des plus grands bureaux d'architecture au monde, où quelque huitante personnes travaillent dans le domaine de l'acoustique musicale. Les ingénieurs anglais ont étudié le projet bullois. Tout est pris en compte. On trouve même des études complètes sur les sièges et leur impact sur la propagation du son : hauteur du dossier, matériau, volume, etc.

Boîte à chaussures

L'architecte J.-Daniel Baechler avait, dans une idée de commu-

nion, dessiné une salle circulaire. Les acousticiens ont opposé leur veto. C'est finalement la « boîte à chaussures », de forme rectangulaire, qui a été retenue. L'exemple des salles du siècle dernier, notamment, montre que cette formule permet une propagation optimale du son. La salle, de 1500 places, sera profonde de 44 mètres pour une largeur de 23 mètres et une hauteur d'une quinzaine de mètres. Outre des dégagements et des aménagements permettant notamment de monter des opéras, une fosse d'orchestre pouvant accueillir quelque huitante musiciens sera construite.

Armin Jordan : « idéal »

« Mille cinq cents places, c'est idéal », estime Armin Jordan. Pour le chef de l'Orchestre de la Suisse romande, la meilleure chose est de partir de l'acoustique pour un orchestre symphonique. « Si elle est extraordinaire pour un orchestre, elle profitera aussi à un conférencier », dit le musicien. Pour lui, « mieux vaut une acoustique réverbérante, qu'il est toujours possible de corriger par la pose de panneaux, qu'une salle irrémédiablement trop sèche ».

Quant au studio d'enregistrement prévu, c'est une aubaine pour le chef d'orchestre. « Il n'est pas facile de trouver une salle idéale : les studios de la radio sont trop petits pour un grand orchestre et à Bulle, il y a les vibrations du tram ». A Bulle, la proximité de l'autoroute ne devrait causer aucun problème : les mesures faites par les acousticiens anglais ont révélé des valeurs étonnamment basses.

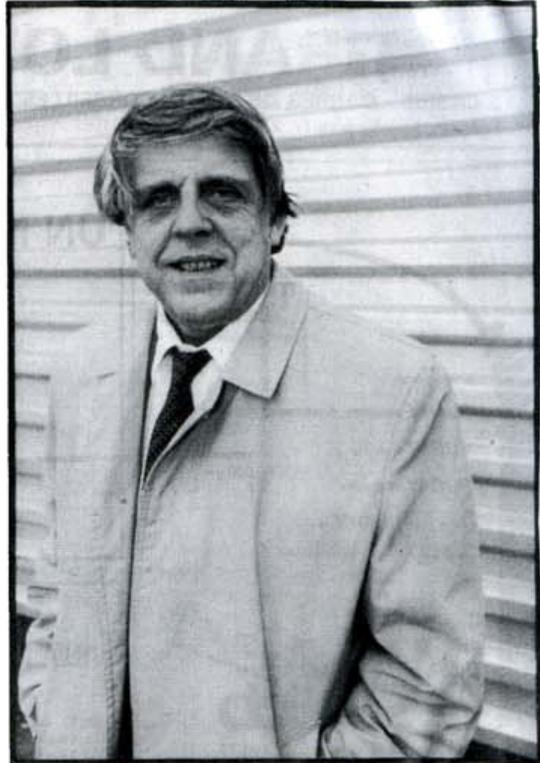
« On se jettera dessus »

Pour Armin Jordan, l'idée de créer un centre culturel à Bulle est « extraordinaire ». « C'est formidable que ça ne soit pas une grande ville, ça a l'avantage d'être original. Et la Gruyère est un pays de musiciens », dit le chef de l'OSR. Pour Jean-Pierre Mathez, « les Gruériens doivent prendre conscience que « Cenmusica », leur appartien-

« On va se jeter sur cette salle », estime M. Jordan. L'Orchestre de la Suisse romande, par exemple, cherche à donner des prestations à l'extérieur. « Mais souvent, on ne trouve pas de salle convenable », déplore le chef.

Un noyau

Jean-Pierre Mathez veut créer un noyau de musiciens qui apportent leur contribution à ce projet. Des chefs gruériens tels que Roger Karth et Michel Corpataux ont déjà été contactés. Et l'on pense encore à Michel Corboz, notamment. De quoi faire de Bulle un centre de rencontre et un haut lieu musical et culturel.



Armin Jordan, qu'une vieille amitié lie à Jean-Pierre Mathez, cautionne le projet gruérien « Cenmusica ».

(photo Emmenegger)

« Cenmusica » à Bulle

La caution d'Armin Jordan

Dès les premières esquisses de son projet de centre culturel qu'il a baptisé « Cenmusica », Bernard Vichet a signalé que son idée avait rencontré l'adhésion de Jean-Pierre Mathez, le directeur des éditions musicales « Bim » diffusées dans le monde entier, et ancien directeur du Corps de musique de Bulle. Cette personnalité entretient des relations privilégiées avec de grands noms de la musique, aux plans national et international. Armin Jordan, le directeur de l'Orchestre de la Suisse romande, est du nombre. Il est venu à Bulle hier apporter sa caution et faire part de son enthousiasme pour « Cenmusica ».

Ce vaste centre culturel projeté « En Planchy », à proximité des éditions Bim, est actuellement au stade de la demande de permis de construire.

C'est en particulier l'auditorium de 1500 places qui intéresse le chef d'orchestre. Ce célèbre musicien se réjouit que l'événement arrive en Gruyère, région privilégiée pour son identité musicale.

Le haut de gamme

Armin Jordan estime lui aussi qu'aucune concession ne doit être faite quant à la qualité acoustique de « Cenmusica ». Et il applaudit au choix de MM. Vichet et Mathez qui misent sur le haut de gamme en matière de spécialistes en allant chercher l'« Arup associate », en Angleterre, la meilleure référence pour réussir une salle de concert. « On se jettera sur cet auditorium », affirme Armin Jordan en relevant combien sont rares les salles de belles dimensions à la bonne acoustique. Et

ce chef d'orchestre de dire qu'en Romandie, il est bien difficile à un orchestre symphonique de trouver un endroit permettant des enregistrements de qualité, ce que garantissent les ingénieurs acousticiens anglais à « Cenmusica ». Des mesures ont été prises : l'auditorium passant à quelques centaines de mètres de là ne gênera absolument pas.

L'architecte du projet, Jean-Daniel Baechler, de Fribourg, avait projeté une salle qui, par ses dimensions et sa conception architecturale, n'aurait pas été parfaite musicalement. « Dans « Cenmusica », lance Jean-Pierre Mathez, « ce sont les musiciens qui vont dicter ce qui est nécessaire ». Armin Jordan relève que cette conception des choses est vitale pour le succès de l'entreprise.

Autres grands noms

Le chef de l'Orchestre de la Suisse romande promet d'être un utilisateur de « Cenmusica » et annonce que ces équipements seront aussi très prisés par la Radio romande qui manque de studios d'enregistrement. Autres musiciens enthousiasmés : Michel Corpataux qui pourrait enfin réaliser là le grand festival consacré à l'œuvre de Joseph Bovet, tandis que Roger Karth disposerait d'un bel instrument pour des concerts classiques. Et l'on pense bien sûr à Michel Corboz qui n'attend que l'occasion de diriger une œuvre d'envergure dans son pays d'origine.

La visite d'Armin Jordan a assurément conforté Bernard Vichet et Jean-Pierre Mathez dans leur entreprise qui, rappelés-le, est appelée à devenir une fondation. « Cette caution d'une personnalité de l'extérieur est primordiale. Il faudra que les gens d'ici en apprécient l'importance et qu'ils s'habituent

à l'idée que « Cenmusica » appartienne à la Gruyère », lance Jean-Pierre Mathez.

Selon des premières directives des acousticiens anglais et dans la perspective que « Cenmusica » puisse également être le théâtre d'opéras, l'auditorium aura une profondeur de 44 mètres sur 23 de largeur et le plafond s'élèvera à près de 15 mètres. Et, précise Bernard Vichet : « Si l'enveloppe extérieure aura les caractéristiques qui ont fait l'originalité de mes constructions, l'intérieur sera réalisé de la manière traditionnelle qui sied à une salle de concert. » Rappelons, enfin, que l'investissement global oscillera entre 12 et 15 millions. YCH



Armin Jordan, à droite, emballé par le projet bullois. (D) Alain Wicht-

BIENTÔT A BULLE, RUE DE L'INDUSTRIE

Un auditorium de 2000 places



Les trois premiers éléments du «village d'entreprises». L'auditorium sera construit dans leur prolongement

Un village d'entreprises de 18 000 m² qui ceint un auditorium de 2 000 places, coût de 3 à 5 millions de francs. Un hôtel 3 étoiles de 80 lits avec une ceinture d'échoppes et un parking souterrain de 150 places. Ça, c'est pour la brutalité des chiffres. Derrière ces projets ambitieux, en passe d'être réalisés à Bulle, il y a un homme et ses idées. Le nom de Bernard Vichet est associé, pour les Bullois, au sauvetage et à la restauration (exemplaire) du bâtiment du Moderne. Mais l'homme a d'autres tours dans son sac. «Je ne suis pas un financier (dit-il), je suis avant tout un constructeur».

Le hasard, il ne connaît pas. Ses projets sont structurés, patiemment élaborés. Première base: les données concrètes de l'urbanisme. En Suisse, les zones affectées à l'habitation (individuelle et collective), à l'activité industrielle, commerciale et artisanale, sont régencées par le fameux «indice d'utilisation». En clair, cet indice détermine la masse au sol. Pour éviter que les zones agricoles ne soient mangées par l'extension d'habitations, le Conseil fédéral a prescrit une densification. Sage décision, dit Bernard Vichet, car: «Qui dit densification dit concentration d'activités multiples, dit échange et obligation de communication, donc apport dans les relations humaines».

Mais le danger existe, comme c'est le cas dans les grandes métropoles d'Europe, de créer des ghettos de fonction. L'habitat superposé, lié à un environnement restreint, engendre un cortège de maux: délinquance, suicides, etc. Le remède? Une concentration d'activités, certes, mais dans des espaces généreux et lumineux.

L'habitat revisité

Espace, lumière: ce sont des mots clés dans la conception du constructeur Vichet. Le comportement de l'individu est directement influencé par le milieu dans lequel il vit. «Dans un lieu fermé, vous étouffez et vous n'êtes pas vous-même. Par contre, dans un espace généreux et clair, vous avez une plus grande ouverture d'esprit et vous devenez créatif». Or, les matériaux actuels permettent de concevoir l'habitat de façon économique. D'où, par exemple, l'utilisation abondante des vitrages, sources de lumière, de bien-être en conséquence.

Autre paramètre: la densité de la population. Selon la statistique suisse, un couple sur trois divorce. La famille a éclaté. Ainsi, tandis que la population n'augmente pas, la demande pour l'habitat est toujours plus grande. «Pourquoi créer un habitat cellulaire alors que la vie est évolutive?». Interroge Bernard Vichet, qui opte résolument pour un habitat «évolutif», en correspondance avec la mentalité actuelle.

Habitat-artisanat: même combat

Un exemple illustre bien cette conception évolutive. A Givisiez, Bernard Vichet va édifier, sur un terrain de 150 000 m², un village où seront abolis les ghettos de fonction. L'artisanat, le commerce et l'habitat y seront soudés, d'où une interpénétration des activités et, partant, des idées et de la créativité. Ce vaste projet, dont la réalisation durera cinq ans à partir du printemps 1987, est une première européenne. On ne connaît pas d'autre exemple de village en métal et en verre où l'économie et l'habitat sont d'un seul tenant.

Ce projet a d'ores et déjà trouvé l'approbation des urbanistes et de l'autorité communale de Givisiez. Bernard Vichet, qui en parle avec enthousiasme, a été nommé le Prix européen industriel remporté à la Foire de Hanovre au début de cette année n'est pas étranger à la confiance qu'on lui a témoignée.

L'auditorium: envergure nationale

A 36 ans, Bernard Vichet n'en est pas à son coup d'essai. En dix ans, il a réalisé... 450 constructions diverses de par l'Europe. Son projet actuel le plus ambitieux aura Bulle pour cadre. A la périphérie du chef-lieu, rue de l'Industrie (en face de Fromage de Gruyère SA) sera édifié un auditorium, au sein de ce que l'industriel appelle «un village d'entreprises». Entendre par là des fabriques «de pointe».

un calendrier de manifestations. Le bâtiment doit devenir réalité dans un délai de 10 à 12 mois.

La commune favorable

Beau brassage d'idées en perspective! Et inutile d'insister sur les atouts que ce centre culturel promet pour Bulle et la région. La commune de Bulle (dit le syndic Gérald Gremaud) «voit cela d'un bon oeil, car le projet risque d'amener à Bulle des regards sur le dynamisme de son développement». Lors de la précédente législature déjà, l'autorité communale, connaissant le dynamisme de Bernard Vichet, avait pris la décision de principe d'accepter le projet d'auditorium dans la zone industrielle (ce qui permet d'éviter les nuisances). Décision de principe (précise le syndic Gremaud), car le conseil communal entend régler dans le détail certaines données d'ordre technique. Notamment, un problème épineux sera posé par le parage: l'auditorium sera apte à accueillir 2 000 personnes.

Et un 3 étoiles ajouté au Moderne

De son côté, le constructeur Vichet a pensé à l'accueil des hôtes. Dans le prolongement du bâtiment du Moderne, il va ériger un hôtel 3 étoiles, qui deviendra opérationnel à la fin 1989. Au rez du bâtiment sera créée une sorte de promenade de boutiques et d'échoppes. Pluri-activité toujours.

Alors, Projets-mammouth, utopie? Bernard Vichet considère qu'un architecte doit être à la fois sociologue, philosophe, humaniste, artiste, technicien, organisateur, planificateur, «bref un petit Léonard de Vinci». Le constructeur, ajoute-t-il, doit être responsable. «Le temps est le seul juge. On me jugera dans dix ans sur mes réalisations. C'est pourquoi il faut être un utopiste réaliste. Travailler sur l'inconscient pour que, dans dix ans, les réalisations d'aujourd'hui soient adaptées à la vie de demain».

Pierre Gremaud

Population concernée

La société anonyme Cenmusica a aujourd'hui un capital-actions de 100 000 francs. Capital qualifié «de lancement», car il va augmenter dans un délai de 6 à 8 mois. Pour cette construction dévisée entre 3 et 5 millions, Bernard Vichet entend élargir l'intérêt, en ne donnant pas le monopole des décisions à un aéropage de personnalités. Chacun pourra devenir sociétaire, l'auditorium étant dès lors un bien collectif. Quant au choix des événements culturels qui s'y dérouleront, ils seront le fait d'un comité de professionnels de la culture qui va définir

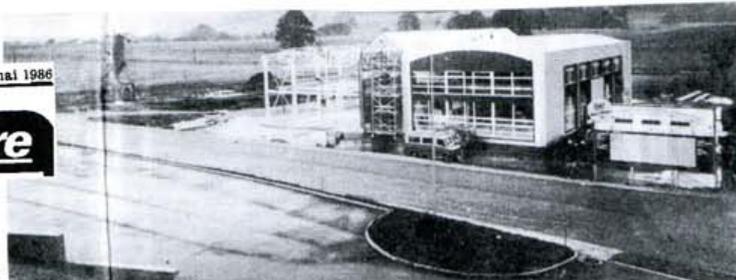


Mettre l'auditorium au milieu du village...

(photo JRS)

N° 61 Samedi 31 mai 1986

La Gruyère



L'auditorium sera le noyau de ce que Bernard Vichet appelle «un village d'entreprises». Il sera érigé entre l'autoroute et les arcades que l'on voit sur la photo JRS. Délai de la construction: 10 à 12 mois. Coût de la réalisation: entre 3 et 5 millions

Arcades pour un auditorium

Fribourg attend toujours son théâtre. Bulle l'aura, et plus que ça. Prochainerment, la Feuille officielle publiera la mise à l'enquête d'un auditorium de 2 000 places, prévu dans la zone industrielle de Bulle. Centre culturel inédit pour la région et qui, d'ici une année, devrait connaître un rayonnement national, pour le moins.

L'autorité communale bulloise a donné son aval de principe à cette réalisation. Des détails techniques doivent encore être mis au point, notamment le problème du parage.

Figure de proue de cette réalisation, le constructeur Bernard Vichet, 36 ans, connu notamment à Bulle pour sa restauration exemplaire du bâtiment du

Moderne (qui sera prolongé par un hôtel 3 étoiles). En dix ans de métier, il a à son actif 450 constructions diverses en Europe.

En page 5, ses conceptions de l'urbanisme, de l'habitat. Et des données sur les réalisations d'envergure qu'il projette dans le chef-lieu gruérien. (pg)

Inauguration d'un « village d'entreprises » sous un même toit

Un ménage à trois

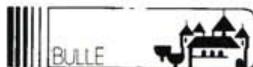
Trois maisons aux activités très particulières se sont installées sous le toit du « village d'entreprises » construit dans la zone industrielle de Planchy, à Bulle. Sous ce toit commun, les éditions « BIM » de Jean-Pierre Mathez, ancien directeur du corps de musique de Bulle, Tanksysteme SA et Mustang SA ont fêté hier l'inauguration de leur nouveau cadre de travail, en présence de nombreuses personnalités politiques et économiques.

Le complexe, tout d'éléments ondules, est comme séparé en deux par une haute verrière formant une zone commune pour les occupants des lieux. Tout le côté nord de l'immeuble est propriété du groupe international Mustad, qui y a installé deux de ses sociétés nouvellement venues dans le pays. En première étape, chacune d'elles va occuper une dizaine de personnes. Tanksysteme SA est norvégienne. Elle développe, fabrique et vend des appareils de mesure portables utilisés sur les tankers. Ce sont des instruments de haute précision destinés à déterminer la quantité et la qualité des produits contenus dans les citernes, principalement celles des navires. Jusqu'ici, l'entreprise faisait exécuter ces instruments par des sous-traitants, en Norvège. Soucieuse d'une meilleure qualité du produit fini, la société a décidé de concentrer ses activités techniques en Suisse. C'est ainsi que Bulle a été choisi pour le développement et le montage des appareils, alors que la vente et le marketing demeureront en Norvège. Les ateliers du chef-lieu gruérien sont déjà conçus pour un développement de la production vers un secteur industriel. Sur place, la direction est assumée par Bruno-G. Klaus, qui a pris domicile à La Tour-de-Tréme.

L'orthopédiste des chevaux

Le groupe Mustad est au bénéfice d'une expérience presque centenaire dans la fabrication des clous pour le ferrage traditionnel des chevaux. Mais c'était évidemment sans tenir compte que les chevaux, eux aussi, ont parfois le pied sensible. Des chercheurs de la maison ont pensé à soulager le animal aux sabots délicats. Ils ont mis au point un brevet. Pour l'exploiter, Mustad a fondé une nouvelle société, la « Mustang SA », qui a choisi Bulle pour installer ses ateliers de développement et de production. Son directeur, Peter Kreis, travaille à la promotion du produit en Suisse et en Allemagne, avec des visées sur le marché américain.

Le produit fabriqué à Bulle est une sorte de chaussure de protection qui a nom « hufing », constituée d'un élément en sous-pied synthétique, dont l'élasticité apporte au cheval un confort jusqu'ici inconnu. Cette semelle, réalisable en différentes formes, épaisseurs et grandeurs, est tenue par une ceinture d'acier protégeant le sabot et répartissant idéalement les forces s'exerçant sur lui. Cette chaussure de protection convient également parfaitement à un cheval aux sabots sains,

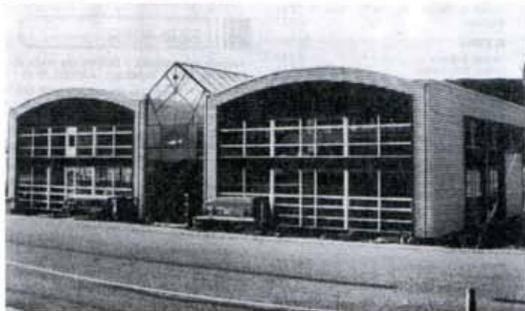


dont il préserve les tendons et les articulations. Mais, précise M. Kreis, nous visons en priorité le marché des chevaux présentant un handicap. Des contacts ont été noués avec plusieurs vétérinaires et cliniques pour chevaux qui se réjouissent de la découverte. Quant au maréchal ferrant, il doit bien sûr se familiariser avec ce nouvel appareillage. De ce côté aussi, l'accueil est favorable.

La fabrication va débuter lundi dans les ateliers de Bulle. La formation du personnel de production s'est faite près de Zurich, dans un atelier spécialisé dans la mise en forme des matières synthétiques.

Audience mondiale

Le secteur sud de la halle de Planchy est habité par la société « BIM » de Jean-Pierre Mathez. Ancien directeur du corps de musique de Bulle, il se voue depuis quelques mois entièrement à ses éditions diffusées dans le monde entier. Il fabrique, d'un bout de la chaîne à l'autre, son « Brass Bulletin », revue musicale rédigée en français, allemand et anglais et diffusée dans 87 pays. Parmi ses abonnées se trouve le gotha de la musique de cuivre de 87 pays. Les fabricants d'instruments du monde entier, les maisons d'édition de disques se bousculent pour se réserver les pages d'annonces



© Jean-Louis Bourqui

en couleurs. La publication fait référence partout en matière d'information musicale donnée sans intermédiaire, par un musicien pour des musiciens. Elle est une tribune très prisée par les artistes de renom international.

Jean-Pierre Mathez édite encore, et distribue sans intermédiaire, des partitions, ouvrages d'enseignement et disques. Hier, dans ses locaux tout neufs, France Ramel, administratrice du Conservatoire populaire de Genève, comptant 5000 élèves, venait y faire un choix de partitions. « Genève, qui totalise, avec les autres écoles, quelque 15 000 élèves musiciens, ne dispose de rien de comparable. Ici, c'est un endroit privilégié, la référence culturelle

par définition », nous a dit M^{me} Ramel.

Le grand espace des locaux permet à Jean-Pierre Mathez d'élargir son offre en accessoires pour instruments de cuivre. Il va encore, dès janvier, ouvrir un atelier de production d'embouchures, d'éléments de facture instrumentale et de réparation. Un créneau demeuré totalement vacant dans la région où l'on compte pourtant quelque 800 instruments de cuivre.

Les projets de Jean-Pierre Mathez ne s'arrêtent pas là. A proximité du complexe qui l'abrite, se construira une vaste halle salle de concert de quelque 2000 places. Une entreprise pour laquelle une fondation est en train de se constituer.

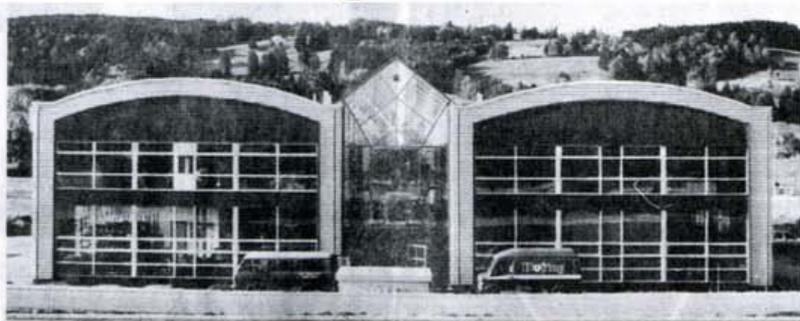
Yvonne Charrière

Vendredi 24 octobre 1986



LA LIBERTÉ

Industrie bulloise Ménage à trois



Un « village d'entreprises ».

© Jean-Louis Bourqui

Un immeuble à l'architecture originale - il abrite trois entreprises aux activités très différentes - a été inauguré hier à Bulle dans la zone industrielle de Planchy. Ce « village d'entreprises » n'est qu'une étape de l'aménagement de la zone. L'un des trois nouveaux industriels, un Bullpis, envisage de faire construire à proximité une halle-salle de concert de 2000 places.

Trio de charme

Trois entreprises ont pris officiellement leurs quartiers, jeudi, dans le premier bâtiment du village industriel de la zone de Planchy, à Bulle: BIM, Tanksysteme SA et Mustang SA. Les charmes du trio: nouvelles technologies et renommée internationale.

● Voir page 7

Dans la verrière séparant les entreprises tout en servant de local commun (JRS)



N° 123 Samedi 25 octobre 1986

La Gruyère

le crapaud

journal officiel du Carnaval de Bulle



Le tort dû à Pierrot Maillard

« Le Crapaud » s'est pris les cuisses dans les arcanes judiciaires. Les tribunaux de ce coin de pays l'ont finalement reconnu coupable d'injure envers Pierrot Maillard pour l'avoir traité de « tordu », dans sa dernière édition. Il est vrai que traiter d'un vocable aussi courbe ce symbole vivant de la roideur morale est une injure... au bon sens. Pour le reste...

Dans le fond, rien n'a changé au château (ce n'est d'ailleurs pas une surprise). L'interdiction opposée au Club des cons de la Gruyère d'organiser un quelconque spectacle constitue encore et toujours un scandale et « Le Crapaud » continue d'affirmer que la Préfecture doit calmer ses ardeurs punitives envers les sociétés qui organisent

nos loisirs.

Nous ne pouvons pas exclure que Pierrot Maillard soit à nouveau la cible de la bave crapaudesque. Il convient donc de trouver une parade, de façon que la Justice ne nous tombe pas à nouveau dessus à bras raccourcis.

Eh bien! Puisque Placide Meyer n'a pas bronché alors qu'il était aussi maltraité que son lieutenant dans le dernier « Crapaud », il faut croire que les élus sont moins châtouilleux que les fonctionnaires. Elisons donc Pierrot Maillard quelle part, n'importe où. Par exemple au Conseil national, cet automne.

Votez Maillard, pour la paix du « Crapaud »!

Cet été. Fête romande de gymnastique à Bulle



Carnaval 87

Après les froids durs que nous avons subis en janvier, il est grand temps que Carnaval nous réchauffe le cœur. Voici donc le programme que nous a mitonné la Société des Amis de Carnaval:

Vendredi 27 février, dès 21 h.: animation en ville par la Ronflante, guggenmusik de Bulle.

Samedi dès 14 h. 30: grand cortège de Carnaval, animé par les enfants des écoles, cinq guggenmusiks et plusieurs groupes costumés, sur le thème « Le tour du monde en 80 minutes ».

Le cortège se terminera Place des Alber-

geux. Là aura lieu la distribution des prix du concours d'affiches, puis le jugement et la mise à mort du Bonhomme Hiver, suivi d'un concert d'ensemble des guggenmusiks.

A 16 h. 30, goûter pour les enfants ayant participé au cortège, au Marché-couvert. Les guggenmusiks animeront ensuite la ville jusque très très tard dans la nuit! L'entrée au cortège est libre, mais il n'est pas interdit d'acheter la médaille officielle du Carnaval de Bulle 1987.

De même, il n'est pas interdit de lire « Le Crapaud » jusqu'à la dernière ligne.

EGON
V. &
SCHIELE

Dissonances à Bulle

LA SUISSE
VENDREDI
29 AVRIL 1988

GIVISIEZ – L'extraordinaire projet Cenmusica, qui devait comprendre un auditorium de 1500 places, un grand centre d'exposition et un restaurant, ne sera pas réalisé à Bulle. Écœuré par l'attitude de la commune gruérienne, le promoteur, Bernard Vichet, a décidé de se tourner vers Givisiez.



Le promoteur B. Vichet. (Laubscher)

Le projet avait pourtant tout pour réussir. Construit en zone industrielle, à proximité de l'autoroute N 12, ce véritable «village musical» aurait drainé un vaste public romand, qui, venant de nuit, n'aurait pas eu de problèmes de parking. La qualité acoustique de l'auditorium, d'autre part, devait répondre aux oreilles les plus exigeantes.

Le concept avait d'ailleurs déjà convaincu la SSR, qui demandait l'installation d'un studio fixe, ainsi que les organisateurs des prestigieuses Semaines musicales de Lucerne, qui envisageaient la création d'un jumelage. Armin Jordan apportait également son soutien.

Rien ne se fera pourtant à Bulle. «La commune a employé la technique de la dissuasion. Eh bien! elle a réussi!», a affirmé hier Jean-Pierre Mathez, partenaire dans la société anonyme Cenmusica S.A. Concrètement, la commune a refusé de donner part un

PAR PASCAL FLEURY

parking de 370 places au lieu de 270, mais sans lâcher de terrain, et d'autre part, une preuve de financement selon les dispositions du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire.

Selon le syndic de Bulle, Gérard Gremaud, qui regrette la décision de Cenmusica S.A., il s'agissait là de problèmes de détail tout à fait surmontables.

La goutte d'eau

Selon Bernard Vichet, la société aurait en fait apporté des réponses à ces problèmes, mais sans que le projet n'avance pour autant. Récemment, les relations déjà difficiles avec la commune se sont détériorées lorsqu'un autre projet de construction communale, proposé par M. Vichet, fut plagié par une entreprise concurrente. «On ne peut décemment travailler à Bulle dans ces conditions», a commenté le promoteur, écœuré.

Aujourd'hui, Bernard Vichet se tourne vers Givisiez, où son projet original de «village pour un habitat industriel» va bientôt démarrer. L'auditorium de Cenmusica, dont l'étude a déjà coûté 100 000 francs, pourrait y être intégré. Selon M. Vichet, la commune se montrerait d'ailleurs plutôt favorable. Cenmusica devra cependant tenir compte du projet de centre culturel de Fribourg.

P.F.

CENMUSICA: AU REVOIR BULLE, BONJOUR GIVISIEZ

«La mariée était trop belle»

«Le pouvoir politique, aveugle, a eu peur d'être doublé par l'intelligence et l'imagination». L'écœurément de Jean-Pierre Mathez, l'un des trois promoteurs de Cenmusica, se teint de rancœur: «Pas un responsable communal, pendant ces deux ans et demi de tractations, n'a pu imaginer ce qu'apporterait cette réalisation. Personne ne nous a jamais téléphoné pour nous demander une information». Avec Bernard Vichet, l'ancien directeur du Corps de musique de la Ville de Bulle a expliqué, jeudi, pourquoi le projet ne se réalisera pas dans le chef-lieu gruérien. Cette conférence de presse avait été convoquée à Givisiez. C'est là que Cenmusica pourrait être construit. Lors des premiers contacts informels, l'accueil de l'autorité a été «excellent»...

Rien de fondamentalement nouveau, dans l'argumentation des promoteurs (La Gruyère du 2 avril). Mais Bernard Vichet précise le moment de la «rupture» avec l'autorité bulloise. Sollicité par les Services industriels pour élaborer un projet en Palud (bâtiment pour l'édition, station transformatrice), l'industriel déclare avoir eu la désagréable surprise de voir son idée piquée par une autre entreprise, qui en a finalement fait son logo publicitaire. Pour Bernard Vichet, un «traître» sévit à la commune de Bulle. «Cette autorité n'a pas d'éthique. Cette affaire nous a soulevés d'écœurément. A ce moment-là, on s'est dit qu'on ne

pouvait pas partir sur un pied aussi malsain».

• Très troublé •

«Très troublé par toute cette histoire», Jean-Pierre Mathez n'en finit pas de chercher – jusque dans les forces occultes – les causes de l'inertie bulloise: «Dès que vous bougez un peu les choses, tout un magma se déplace». Et dans ce «magma», «les tenants de la culture passive, pour lesquels la culture vivante est suspecte». En l'occurrence, dit-il, «la mariée était probablement trop belle». Un jour, un membre de l'Exécutif lui avait exposé les mécaniques de la «technique de dissuasion» que peut déployer l'autorité pour décourager l'auteur d'un projet. Aujourd'hui, il sait ce que cela signifie.

Jean-Pierre Mathez s'insurge, quand on prétend que les promoteurs ont cherché une porte de sortie. Un énorme investissement humain a été consenti pour Cenmusica: des journées et des nuits d'études, d'analyses et de voyages, sans parler de la mise de fond de 100 000 fr. pour la société de lancement. «Tous les espoirs étaient permis sur le plan musical». Jean-Pierre Mathez ne distribue-t-il pas sa revue «Brassbulletin» dans 92 pays? N'est-il pas en contact avec les plus grands du monde musical? Parmi d'autres, la fille et la veuve du fondateur du Festival de Lucerne, qui gèrent trois fondations, avaient promis leur soutien financier. «Nous avons un appui réel, nous sommes de ceux qui essaient de faire quelque chose sans subvention». Les promoteurs tablaient beaucoup sur le «sponsoring» culturel des grandes entreprises, tant à la mode. Ils

restent convaincus que Cenmusica, avec son foyer-restaurant et les multiples espaces prévus à côté de l'auditorium, serait rentable.

• Des chicanes fantastiques •

Selon Bernard Vichet, la commune disposait depuis un an d'un programme de financement. Elle savait pertinemment qu'elle ne risquait pas un kopeck dans cette aventure. Le problème du parc? Des «chicanes fantastiques. On exige ces places, mais on refuse du terrain pour les réaliser». Les promoteurs ont proposé, en vain, l'aménagement d'un parking de 110 places, en face de leur parcelle, qui aurait pu servir à d'autres entreprises. Et



Bernard Vichet et Jean-Pierre Mathez: l'écœurément (photo JRS)

puis, Bernard Vichet relève le paradoxe: au départ, la zone industrielle avait été choisie en raison des facilités de parking justement. Il ajoute que c'était sous le règne de l'ancien syndic, dont il pense le plus grand bien.

Cenmusica à Givisiez? Son Inté-

gration au gigantesque projet de village industriel est probable. On construira d'abord les «infrastructures rentables». Jean-Pierre Mathez, lui, descend du train: «Je me retire de toute espèce de vie publique à des autorités».

L.R.

ANIMATION ET VIE CULTURELLE A FRIBOURG

Le jugement de « Pro Fribourg »

Malgré Fri-Art, Fri-Son, le Belluard, le Festival de musique sacrée ou le Festival Michel Corbois, « la culture fribourgeoise vit sous le signe de la précarité ». Ce constat, « Pro Fribourg » l'a lancé mardi matin, à l'occasion de la parution de son dernier bulletin. L'association présidée par Gérard Bourgarel réclame une aide accrue des autorités cantonales et communales.

Selon « Pro Fribourg », les organisateurs des manifestations culturelles d'avant-garde se heurtent encore trop souvent aux réticences, voire à la méfiance des édiles. « Malgré un grand progrès par rapport à un passé récent », responsables du festival du Belluard, Gaby Gawrysiak et Klaus Hersche volent par exemple une contradiction entre la renommée grandissante de la manifestation en Europe et la position pour le moins frileuse des pouvoirs publics qui pensent qu'il s'agit là d'un « phénomène culturel très marginal ». Pour les organisateurs, la part de la commune (60 000 francs) reste encore bien modeste, alors que le budget de l'édition 88 s'élève à 400 000 francs. Dans le même ordre d'idée, M. Bourgarel constate qu'« il a fallu qu'un lobby se constitue au Conseil général de Fribourg pour que Fri-Son voie le jour contre l'avis du conseil communal ».

L'exemple de Chenaux

D'une manière générale, les amateurs, qui perdent beaucoup d'énergie et de temps dans le bénévolat, aimeraient que s'instaure un plus grand professionnalisme. Et

« Pro Fribourg » de citer comme exemple la mise en place d'un poste à plein temps rémunéré par la commune pour l'organisation du Belluard.

M. Bourgarel s'est félicité en revanche d'une « large communauté d'intérêt, malgré la disparité des genres ». Les organisateurs de manifestations aussi différentes que le Festival de musique sacrée, La Spirale, Fri-Art ou Fri-Son partagent les mêmes préoccupations et offrent des spectacles qui se complètent sans nécessairement se faire de concurrence.

A l'avenir, « Pro Fribourg » entend également se pencher sur le problème de l'art dans la rue. Selon l'association, les monuments qui ornent les places publiques ont perdu leur caractère et leur fonction originels. A cet égard, dit Pro Fribourg, la capitale devrait suivre l'exemple de Bulle. Selon M. Walter Tschopp, le monument à Nicolas Chenaux et la statue de l'abbé Bovet ont gardé leur force d'expression, car ils s'intègrent d'une façon harmonieuse dans l'urbanisme général de la ville. Enfin, l'association relève la vitalité des troupes théâtrales du chef-lieu. **AL**

« PRO FRIBOURG » ET CENMUSICA Sévères critiques

Mardi matin, « Pro Fribourg » a évoqué la polémique autour de « Cenmusica », le grand projet de Bernard Vichet et Jean-Pierre Mathez qui aurait dû voir le jour à Bulle. On sait que cet auditorium ne se fera pas dans le chef-lieu, les promoteurs et les autorités communales n'étant pas parvenus à trouver un terrain d'entente. L'association a publiquement regretté une telle décision. A ses yeux, l'implantation à Bulle d'un tel projet s'inscrivait dans la logique du développement du sud du canton.

Dans son dernier bulletin, « Pro Fribourg » va jusqu'à écrire que « les édiles locaux, triplement dépassés, n'étaient pas prêts à faire un pareil saut. L'entrepreneur Bernard Vichet s'est enfié sur le terrain politique. Il s'est heurté à un éredon, celui de la mauvaise

volonté, des lenteurs et des obstacles administratifs ».

L'Association rappelle que le projet pourrait maintenant se faire à Givisiez. Mais là encore, il semble que Bernard Vichet rencontre une certaine indifférence de la part des pouvoirs publics. D'après M. Bourgarel, le promoteur aurait « invité le syndicat de Fribourg sans succès », à l'occasion d'une visite de personnalités lyonnaises dans le complexe que construit l'industriel. Toujours selon « Pro Fribourg », « le projet Cenmusica soulève l'intérêt des Bernois et des Jurasien ». Et l'association de conclure: « Bernard Vichet est sans doute plus à prendre comme un entrepreneur que comme un mécène, mais il faudra attendre encore longtemps avant que nos édiles et les créateurs se retrouvent sur la même longueur d'onde ». **AL**

L'Exécutif face au départ de «Cenmusica» «Pas responsables»

Mercredi 15 juin 1988

« Le Conseil communal a toujours été favorable à «Cenmusica» et ne peut être tenu pour responsable de l'abandon de son installation dans la zone de Planchy à Bulle. Cette déclaration a été lue lundi soir au Conseil général par le syndic Gérard Gremaud afin d'apporter un autre son de cloche à la «campagne de presse menée par le promoteur».

Se considérant faussement accusé par Bernard Vichet, promoteur de «Cenmusica», le Conseil communal de Bulle a établi un rapport de 8 pages sur «l'affaire» dont un résumé a été donné verbalement aux conseillers généraux avec la précision que le document était à leur disposition pour lecture au secrétariat communal.

Le résumé du rapport aligne une vingtaine de points marquant les différentes étapes du projet et des pourparlers menés entre le promoteur et la commune. «Cenmusica», rappelons-le, devait être un vaste complexe comprenant auditorium, discothèque et fabrique d'instruments de musique.

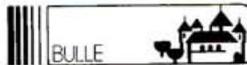
Un parking souterrain comme condition

L'accord de principe de la commune date d'avril 1986 et il est assorti de la

condition d'y adjoindre un parking souterrain. Mais voici que la maquette présentée par Bernard Vichet en juillet 1986 ne comporte que 80 places alors que la commune en exige 250 en sous-sol en plus de celles mises à disposition par les entreprises voisines.

« Pas responsables »

Manière de prouver que le Conseil communal et son syndicat étaient entièrement acquis à l'idée de «Cenmusica», Bernard Vichet et Jean-Pierre Mathez furent accompagnés par le syndic Gérard Gremaud dans un voyage de démarches aux Etats-Unis. Autre preuve à l'appui du soutien de la commune de Bulle: cette dernière s'est entremise pour mettre en contact les promoteurs et un haut fonctionnaire de la Confédération qui demandait un plan



de financement et un budget d'exploitation.

Depuis l'automne 1986 jusqu'en mars dernier, les discussions portèrent sur les places de parc, la commune de Bulle exigeant finalement, en plus du budget d'exploitation, une garantie de 3 millions tant que le parking promis par M. Vichet ne serait pas construit. En mars, Bernard Vichet se dit las des difficultés créées par la commune. Cette attitude étonne l'Exécutif «car à ce moment-là tous les problèmes semblaient trouver une solution». Raison pour laquelle, le Conseil communal de Bulle tenait à dire au Législatif «nous ne sommes pas responsables».

Jeunes et locataires

Au cours de cette même séance, le Conseil général a pris connaissance du rapport de la commission de la jeunesse présidée par Jean-Paul Oberson, et a applaudi à la proposition de publier le document aux milieux intéressés ainsi qu'à l'utiliser comme thème d'une discussion entre jeunes et Législatif.

La commission du logement a elle aussi livré le résultat de son enquête basée sur 4200 questionnaires distribués aux ménages bullois. Les 1075 formulaires retournés mettent en évidence, s'il était encore nécessaire de le faire, que le problème principal à Bulle est de trouver des appartements à prix abordables. La commission propose en conséquence une aide ponctuelle au logement et la construction d'immeubles avec abaissement du loyer.

YCH

Cenmusica

« PAS RESPONSABLES »

Pour «rétablir la vérité», le syndicat Gérard Gremaud a fait la genèse de l'affaire Cenmusica. Il a résumé chronologiquement les tractations, de janvier 1986 à mars 1988. Conclusion: « Le Conseil communal a toujours été favorable à l'installation de Cenmusica dans la zone industrielle de Planchy. Il tenait cependant à ce que certaines conditions soient respectées. L'autorité communale ne peut être tenue pour responsable du fait que les promoteurs n'ont pas pu ou n'ont pas voulu répondre aux demandes raisonnables qui leur étaient soumises ».

Mais encore, le Conseil communal « conteste la mise en accusation téméraire faite par M. Vichet à l'encontre des Services Industriels, selon laquelle un concurrent a pu prendre connaissance aux SIB d'une esquisse relative à l'avant-projet de dépôt et de station transformatrice en Palud. Pour le reste, cette affaire relève du droit privé ».

LA LIBERTÉ

BOÎTE AUX LETTRES

Samedi 25/Dimanche 26 juin 1988

« Nous ne sommes pas responsables »

Monsieur le rédacteur,

Je me réfère à l'article paru dans « La Liberté » du 15 juin concernant Cenmusica et intitulé: « Nous ne sommes pas responsables ». Ce credo, tout d'impudence, marque la stérilité d'une ébauche d'explication. La résistance passive et « habile » d'un vice-syndic a permis d'étouffer les velléités novatrices d'un syndic en mal d'alliés. Il s'agit là d'un scénario écoulé mais toujours redoutable de celui qui n'est pas, mais qui peut. Le collège assiste, impuissant sur les bancs. Et la collégialité a, dans ses travers, la lâcheté attitude d'occulter la différence. Clamer en chœur « Nous ne sommes pas responsables » incite à réfléchir sur la responsabilité quanti-

dienne des individus; ne s'est-elle pas diluée de telle façon que ses limites deviennent indéfinissables? La juridiction en place nous permet d'élaguer notre bonne conscience et se substitue à nos valeurs éthiques et morales profondes. A ce propos, il est bon, en cette circonstance, de rappeler certaines composantes qui permettent de redéfinir en vrac les thèmes pour lesquels nous assurons le passé, nous nous activons au quotidien, nous édifions l'avenir. Notre responsabilité se situe par là.

L'ignorance se perpétue par le manque de curiosité, par des travers subtils, cache les carences et altère irremédiablement le bon. La générosité est un pari permanent de l'acte libre et collectif, elle s'active et s'ouvre à la tolérance.

La culture doit traditionnellement se revitaliser, permettre l'évolution au quotidien, alimenter la permanence de l'esprit. Créativité: acte original, instanciant permettant le développement harmonieux et le progrès. Accueil: tendre à recevoir, en développant une infrastructure sur laquelle une évolution économique et culturelle puisse s'édifier. Ouverture: favorise l'intégration, dynamise l'échange, multiplie les contacts. Prévoyance: anticiper sur l'avenir, saisir l'air du temps, aboutir à des projets durables. Intégration: s'unir aux forces vives, intérieures et extérieures pour participer à une action vivante, s'enrichir de leur culture, assimiler la différence. Jeunesse: son maintien régional est source de vitalité et d'équilibre. Tradition: n'est pas une fin en soi, ni la garantie permanente d'un consensus collectif sans la revitalisation de son identité.

C'est pour avoir ignoré et refoulé une grande partie de ces thèmes que le Collège communal s'est hâté sans motifs tangibles. Je propose au Conseil général de la Ville de Bulle d'engager une consultation populaire, de faire le point sur le débat culturel, le seul qui permette à la région un développement en harmonie avec le tourisme et l'industrie, clé vitale pour l'avenir et la pérennité de la région. En rappelant que dans 7 ans... le contexte peut changer.

Bernard Vichet, Givisiez

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction).



CONSEIL COMMUNAL
DE
GIVISIEZ

1762 GIVISIEZ, le 4.4.1987 / GST 7139
Tel. 037.26.1160

Maison Ray & Vichet SA
Monsieur Bernard Vichet
Rue Pierre Yerly 1
1762 Givisiez

Monsieur,

Le Conseil communal vous remercie chaleureusement, par la présente, de votre sympathique et instructive invitation du 3 ct, lors de laquelle il put découvrir les nombreuses facettes d'un promoteur hors du commun.

Il apprécia tout spécialement l'idée du "Village d'entreprises" que vous développez dans la zone industrielle de Bulle et l'harmonieuse juxtaposition d'activités que rien, au départ, ne paraissait pouvoir réunir.

Il admira aussi l'oeuvre entreprise dans la restauration du "Moderne", où le sens du beau et la fidélité au style, alliés à des interventions contemporaines de bon aloi, témoignent d'une réussite unanimement reconnue.

Le Conseil communal ne doute pas que vous aurez à coeur de mener à chef vos projets de Givisiez dans le même esprit et une totale collaboration avec les autorités, ce qui laisse augurer favorablement du résultat harmonieux souhaité par chacun. Le site de La Faye mérite en effet le soin et l'originalité que vous entendez apporter à votre intervention.

En réitérant ses remerciements et avec ses meilleurs voeux de succès, le Conseil communal vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ses sentiments distingués.

Au nom du Conseil communal

Le secrétaire :

G. Steinauer



Le Syndic

M. M. Ran

Ambitieux projet à Bulle

Perle pour la culture

Véritable aubaine pour les mélomanes :
en 1989, la cité gruérienne disposera
d'une salle de concerts dernier cri

■ Cennusica SA, la société promotrice, voit grand. Elle vient de mettre à l'enquête les plans d'un véritable centre musical aux portes de Bulle. Pour un montant de quelque 15 millions de francs, elle construira, sur une surface de 2800 m², une salle de concerts équipée de toutes les installations techniques nécessaires à la programmation d'oeuvres exigeantes : même des opéras pourront y être présentés. Le premier coup de pioche devrait être donné cet été déjà.

Le chef-lieu de la Gruyère et ses 8000 habitants disposeraient ainsi d'une salle de 1500 places, galerie d'exposition, plateau libre, foyer d'artistes, studio d'enregistrement et parking souterrain. L'importance de ce centre pour la vie socio-culturelle de Bulle n'a pas échappé aux autorités communales qui ont déjà signé une promesse de cession des terrains nécessaires à la Cennusica SA.

Armin Jordan contacté ?

A la tête de l'ambitieux projet, on trouve le célèbre constructeur Bernard Vichet, secondé par l'ingénieur Jean Moret et le musicien Jean-Pierre Mathez. Selon la Gruyère, le

chef d'orchestre Armin Jordan aurait été contacté. Il participerait à l'élaboration du programme des spectacles.

Vu l'importance du projet, le centre bullois devrait avoir un rayonnement dépassant largement les frontières du district. Dix concerts classiques, autant de spectacles plus populaires (ballets, opérettes) et des manifestations pour grand public (Festival Abbé Bovet) : c'est le canevas provisoire de la première année. Mais rien n'est définitif. D'autres concerts et spectacles viendront sans doute compléter ce programme. Pour assurer une occupation aussi rentable que possible, le « palais » bullois accueillera également des troupes de théâtre, des conférences et des congrès. — dr



□ BERNARD VICHET

A la tête d'un projet de 15 millions pour un centre musical.

Notes et carnets . voyage avec Jacques CESA à Rome.

EXTRAIT DU LIVRE OUVERTURE.

B. Vichet « Relier la mémoire industrielle au monde d'aujourd'hui, la réponse urbanistique ».présentation par Gilbert LORETAN.

FEMINA

Magazine suisse
« L'Odyssée de la tôle ».

L'HEBDO

Magazine suisse d'information
« Le Hors-la-loi de la tôle » 11 mai 1988.

BILAN

Magazine financier.
Implantation des entreprises suisses à l'étranger.

JOURNAL DE LA CONSTRUCTION

De la Suisse Romande - 15 nov. 1989 - No 22
« Portrait d'un entrepreneur philosophe »

CONSTRUIRE

Les réalisations de Bernard VICHET - 24 juin 1987.

CONSTRUIRE

« Les sans-diplômes » - 9 mars 1988

REVUE « VOIR »

« Bernard VICHET en position de combat »- mai 1992
« dernier interview suisse ».

SUD-OUEST(FRANCE).

« La signature Bernard VICHET » - 12.10.1998.

Ce chapitre n'est constitué que de coupures de presse, d'extraits d'interviews et de certains écrits qui prétendaient définir mon action.

Les commentaires sont fidèles à mes pensées de l'époque, je constate que pour la plupart, ils restent d'actualité et que les projets ne vieillissent pas.

C'est leur réalisation qui parfois peut souffrir d'une déviation comme c'était le cas de « **l'habitat industriel** ».

A proximité, je réalisai un autre centre artisanal « **GIVALU** » qui était l'aboutissement d'une démarche sur l'intégration des bâtiments en zone industrielle, sur les formes « **ovoïdes** » et les couleurs qui dilatent dans l'environnement.

Je ne fais aucune allusion à ce centre puisque je le terminai en 1991. Il sort de la période relatée dans cette revue de presse 1983-1990.

Je m'étais servi de la presse au début pour propager une certaine idée de la construction. Par la suite je me rendis compte que ce n'était pas mon rôle, aussi j'abandonnai tout contact avec elle et en général avec les médias 1989.

L'article du journal de la construction « entrepreneur philosophe » est celui qui touchait de plus près mes idées, à cause des questions posées.

NOTES & CARNETS

NOMADE ET SÉDENTAIRE

C'est la tête dans les étoiles, à la recherche galactique du mirage, que le *nomade* conduit sa caravane. Inlassablement il chemine dans un mouvement synchrone avec l'animal, en visant les traces d'un autre animal afin de se repérer, sachant que le temps est compté.

Ses perceptions lui sont salutaires et lui permettent, dans son déplacement, de s'appropriier – de son pas cadencé – un espace toujours renouvelé. Au bout de l'effort, le sel qui garantira la survie de la tribu.

Sa mission accomplie, il s'en retournera et sacrifiera ainsi au rituel des méharées.

Il chemine en ignorant la frontière des sédentaires ainsi que le sort réservé aux anciens seigneurs, il est libre !

*

Le *sédentaire* doit satisfaire à des règles qui ne tolèrent pas la mouvance. L'ordre des choses le contraint à composer avec son environnement.

Dans la prise de possession de son identité, lorsqu'il est libre, il doit régler ses comptes avec l'organisation et la mentalité d'une société. La segmentation sociale et les entraves aux règles du mouvement l'étouffent, l'angoissent ; il sent l'étranglement, alors il hurle...

«Juste avant la nuit».
Deux dessins à la mine
de plomb. 21 × 29 cm.
Novembre 1988. Voyage
dans le Hoggar, en
compagnie, notamment,
du peintre Samuel Buri
et de la guide de montagne
Nicole Niquille».

Il hurle sa peur, son indignation. En extériorisant son malaise, il parvient à protéger sa sensibilité et de l'exaspération naît la création.

L'œuvre progresse avec l'homme, ainsi il partira en harmonie avec lui-même à la recherche des étoiles.

C'est une belle nuit, Alger la blanche est présente sous nos pieds, elle scintille; qu'il fait bon respirer l'air de son pays.

Demain, Jacques va vivre le désert et son destin de nomade sédentaire.

ROME, ÉTÉ 1989

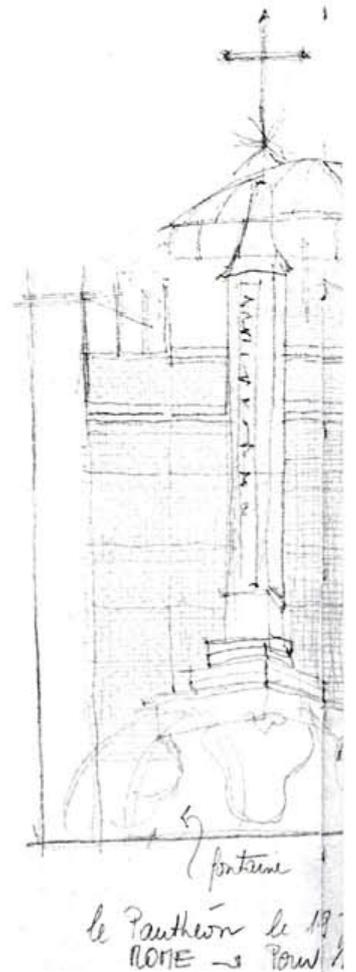
Sur les traces du peintre le Caravage, mais aussi de Michel-Ange et la Sixtine, Michel-Ange et le Moïse, la chapelle de Nicolas II de Fra Angelico, le retable de Giotto au musée du Vatican, la basilique Saint-Clément et les fresques de Masolino. Avec la famille de Jacques Cesa et le violoniste Nicolas Schuwey, notre guide, un passage vers la sérénité et la beauté.

Il fait chaud cet après-midi. Après avoir musardé sur les vestiges du forum, nous avons longé les pins, à la recherche de la fraîcheur, contourné le Colisée pour nous diriger vers Saint-Clément. La particularité de cette basilique du XII^e siècle est d'avoir deux sous-sols. Le premier fut construit au II^e siècle, le second au V^e siècle.

Etonnant, cette grande place en terre battue, cette eau, ce puits, aucune explication...

Plus tard, j'appris par la lecture d'un ouvrage religieux, que les basiliques souterraines servaient aux malades. Au I^{er} siècle, les fidèles se réunissaient dans ces lieux, veillés par leurs proches parents qui les alimentaient. Ainsi, couchés près des reliques des saints, sollicitaient-ils leur clémence, et doucement s'apprétaient à mourir entre terre et ciel.

Je compris que l'art mystique des bâtisseurs provenait des tréfonds de la terre et que c'est afin de sanctifier ces lieux de souffrance, qu'ils érigeaient une à une les pierres de leurs plans démesurés.



Vertige de l'espace. La lumière filtre par les vitraux, éclate en couleurs sur les mosaïques... puis dévoile les fresques, caresse les sculptures pour mourir là, au fond du cœur, contre un point lumineux rouge.

La foi du bâtisseur peut nous approcher du divin. L'œuvre d'art, elle, est objet de parure, de parade. Elle établit le premier contact avec le sacré, elle transgresse les limites qui séparent le monde commun, banal, le monde visible de l'invisible. Elle trace sur les lieux, les émotions durables et perpétue la mémoire.

19 juillet 1989, devant le Panthéon. Assis à une terrasse de café, nous dessinons, moi le mouvement, Jacques la vendeuse de tulipes.

Bernard Vichet
et Jacques Cesa. Mine
de plomb. 21 x 29 cm.



19 Juillet 89
w Nicolas Schoury



NUDITÉ RÉVERSIBLE

C'est dans mon appartement à Bulle que nous avons décidé de réaliser l'expérience que Jacques souhaitait. Il voulait suivre, sur une longue période, un cheminement en observant à trois – peintre, photographe, dessinateur – la nudité d'un modèle. Pour le rituel, nous avons choisi les dimanches et les lundis. Le dimanche matin est un moment de grâce sur les six jours écoulés et j'étais curieux d'en découvrir les résultats sur nos travaux.

C'était pour chacun un moyen de vérifier nos cycles d'inspiration, d'en tester la qualité, d'éprouver notre capacité à vider nos mémoires des clichés, des habitudes, de l'académisme graphique. En cela, le rôle de François devenait important. La présence d'un photographe, la mise en place des éclairages, le positionnement du modèle sont des éléments nouveaux qui changent les ombres, les angles de vision et donnent à l'atelier une autre substance.

Couleur froide, couleur chaude, ombre qui se raccourcit et s'allonge, contraste doux et fort. Au gré des séances, je m'accroupis, je m'assieds, je n'observe plus le modèle mais l'ambiance de la chambre. Jacques, lui, à distance, droit, plaque à grandes et nerveuses volutes sa mine noire. Le dessin vibre, le fusain foisonne quelques instants et surgit, sur la feuille, le modèle. Le papier est saturé.

Elle... est là, grave, à nous observer, captive; le regard est loin, il dépasse nos images. A quoi pense-t-elle? Les images fugaces de nos dessins nous regardent. Nous avons reçu une lettre où Marlyse, entre autres considérations, écrit: «J'aimerais pouvoir dire tout mon intérieur lorsque je pose, lorsque je regarde; mais c'est difficile».

Le regardant. Le regardé.

Après chaque séance, nous développons nos idées et parlons de tout. Hier soir, nous avons écouté attentivement François. Il revient de Roumanie. Son regard est encore là-bas, au cœur de ces formidables événements qui secouent toute l'Europe; quel bouleversement nous vivons! Soixante-dix ans d'idéologie éclatent. Nous nous interrogeons sur le devenir de ces peuples, sur nous, sur la famille.

*Atelier d'académie.
Déc. 1989 - mai 1990.
Avec Bernard Vichet
et le photographe
François Emmenegger.*



Puis nous reprenons nos crayons. La première étape prend fin, le rideau tombe, l'acte est joué. Nous allons franchir une nouvelle étape. Elle nous a mis à nu...

BERNARD VICHET

BERNARD VICHET

*«Relier la mémoire industrielle au monde d'aujourd'hui»
La réponse urbanistique*



«De l'utopie à la réalité», voilà en image de synthèse, Bernard Vichet.

Novateur du devenir, il fait du vécu des gens le pilier de toutes ses actions. Ses réalisations et projets en sont la preuve tangible.

Bâtitteur du futur, le développement de chacune de ses idées est le fruit de son imagination et de son expérience. Et, toujours, elles ont pour fondement l'homme dans son environnement: sa vie, ses activités, ses loisirs.

Très vite, il a su s'identifier, se démarquer de l'habituel, du conventionnel. Les schémas types ne conviennent pas à son projet de vie. Alors, il n'hésite pas à bousculer, à choquer, à déranger, à inquiéter par ses nouveaux concepts d'existence, de développement.

Sans contours ni détours, ses positions provoquent mais jamais sans résultat. Elles forcent la réflexion, stimulent les idées, raison pour laquelle il est souvent plagié. On en arrive même à parler «d'effet Vichet».

Homme aux multiples disciplines, concepteur, développeur, promoteur, industriel, sa créativité s'étend aussi dans l'hôtellerie, l'agroalimentaire et bien d'autres domaines encore, sans oublier que Bernard Vichet est aussi artiste peintre.

Homme de contact, il suscite le dynamisme et l'enthousiasme. Apprécié ou jaloué, il ne laisse jamais indifférent. Pour ses amis, Bernard Vichet réunit en une seule personne un humaniste-universaliste.

Gilbert Loretan

Nous assistons depuis quelques années à l'émergence de nouveaux types d'industries qui modifient forcément le contexte sociologique habituel. L'avènement de ces entreprises goûteuses d'énergie conduit à une transformation rapide des mentalités.

Un nouveau rapport avec le travail est en train de se créer et il nous conduit à préparer un environnement propice aux individus. La spécialisation de plus en plus poussée du monde professionnel ainsi que la disponibilité plus importante en loisirs nous conduisent à réclamer une harmonie nécessaire entre le corps et l'esprit.

Les déplacements ont et continueront à influencer nos modes de vie et contribueront à juxtaposer des mentalités différentes. Pour offrir une alternative à la segmentation sociologique vécue actuellement, nous devons prendre en considération les éléments essentiels qui sont les suivants:

1. Nous assistons de plus en plus à la *migration permanente* des scientifiques dans différents pays pour satisfaire aux demandes des entreprises les plus performantes. Elles chercheront à les attirer par l'offre d'une meilleure possibilité de qualité de vie va les orienter nécessairement vers les lieux agréables à habiter pour favoriser la recherche. Elles poussent à rechercher des sites qui permettront un équilibre entre la vie de famille, les occupations professionnelles et le temps des loisirs.
2. Simultanément, nous assistons au *regroupement nécessaire des communautés d'intérêts*. Cette démarche tend à assurer la performance elle est un gage d'une meilleure qualité de travail. Il s'agit également pour elles, par la proximité des intervenants, de

provoquer l'émulation des groupes de travail afin de profiter des synergies induites.

3. Les alliances entre partenaires permettent la conservation de la *mémoire industrielle* et garantissent la pérennité d'un développement régional en fixant les postes de travail.

En parallèle, pour aborder *une économie de projet*, il s'agit de développer une *mémoire culturelle* qui peut aussi favoriser de nouvelles alliances.

La prise en charge réaliste de ces réflexions nous pousse à privilégier trois niveaux d'intervention qui seront:

L'économie de projet, la mémoire industrielle et la mémoire culturelle.

Leur prise en compte nous permet de déboucher valablement sur l'idée d'une nouvelle politique économique qui privilégie l'alliance entre l'industrie, l'homme et son milieu naturel.

Sous ces conditions et dans l'hypothèse où une économie n'est plus uniquement dirigeante et sectorielle, fera sienne une réflexion profonde sur le *devenir* et sur *l'actualité* et provoquera leurs types d'actions:

1. L'ACTION SUR LE DEVENIR:

Il importe de prendre conscience de la nécessité de *relier l'université au monde* en privilégiant la relation avec le monde professionnel. Il faut valoriser cette collaboration afin de créer *dans le futur* une forme harmonieuse de développement.

La technique même de l'enseignement et la nécessité de trouver un langage commun (référence) obligent à la sélection et favorisent forcément celui ou celle qui saura le mieux s'adapter à cette forme de progression.

Mais qu'en est-il dans les faits et au sein d'un circuit dynamique de cette directive académique?

Muni d'un circuit de pensées *organisé et référencié*, l'étudiant est propulsé dans les activités ignorant tout des règles abstraites du jeu.

Le nouveau professionnel se trouve ainsi et en général démuni face aux lois du milieu qui exigent une analyse des problèmes par anticipation et par projection d'idées face à des paramètres de *situation et d'individus*. Afin de leur trouver une solution, il ne peut plus s'appuyer sur des schémas réconfortants qui n'analysent que les cas de figure classiques.

Le nouveau professionnel se retrouve face aux illusions et désillusions causées par des situations et des problèmes auxquels il n'était

pas préparé, il doit payer très cher le prix de la sanction implacable de l'économie. Il est secoué par un bouleversement culturel et doit réagir. Mais comment le fait-il? Quel est le prix à payer par une économie globale pour permettre les expériences «des nouveaux»? Que deviennent et comment réagissent ces cohortes d'émissaires non intégrés...?

L'harmonisation d'une économie globale ne peut plus se satisfaire de cette instabilité du capital humain. Il faut trouver d'autres moyens, d'autres ressources, *amalgamer la connaissance et le vécu, intégrer la culture, la sensibilité, la fantaisie et retrouver le positivisme qui caractérise l'efficacité d'une économie de projet.*

UNE POSSIBILITÉ OFFERTE EST DE RELIER L'UNIVERSITÉ AU MONDE DES ENTREPRISES

A en juger les réactions des étudiants, le thème serait d'actualité!!! Il est réellement nécessaire d'aborder avec clairvoyance, les notions de *transdisciplinarité* et non plus d'évoquer la communication comme unique moyen d'expression. Il faut plutôt tendre vers une vulgarisation harmonieuse et généreuse de l'information. Les journaux le relèvent, la plupart des jeunes chercheurs réagissent face au sectarisme connu actuellement.

Il faut dire que la pluridisciplinarité est un mot à la mode mais que la réalité de l'imperméabilité des frontières, qui isole chaque discipline dans son alcôve, reste malheureusement plus forte. Que devons-nous penser du jargon de certains scientifiques qui, sans lui, se sentiraient sans doute déçus de leur piedestal universitaire?

Il importe donc de lutter contre le «*Cloisonnement dans les sciences humaines, le repli sur soi dans la recherche et dans l'enseignement, l'esprit de clocher et le provincialisme, l'éparpillement des champs d'intérêt.*»

2. L'ACTION SUR L'ACTUALITÉ

Elle consiste à travailler pour:

- *la conservation de la mémoire industrielle*
- *l'organisation de la succession*
- *la concentration de la concurrence*
- *la réhabilitation de l'esprit corporatif (famille).*

Dans de nombreuses régions, nous assistons aux mêmes inquiétudes. La richesse *d'un savoir lié à l'esprit d'entreprise* de quelques hommes ne peut pas être véhiculée idéalement. Ces connaissances risquent de s'éteindre, souvent sans avoir pu transmettre leur mes-

sage. (La plupart des PME sont dans ce cas, 75% d'entre elles en France n'ont pas de successeurs).

Pour les responsables politiques et économiques préoccupés par le devenir de leur région, il importe de rechercher la pérennité d'un développement plus que l'artifice d'une implantation spectaculaire.

FACE À CE CONSTAT, LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES SONT:

- Favoriser les implantations d'écoles techniques, publiques ou privées à proximité des entreprises, orienter les étudiants et les chercheurs de manière à ce qu'ils consacrent annuellement un tiers de leur temps à œuvrer dans l'entreprise en tant que salarié... Pour cette tranche de formation, le chef d'entreprise serait juge de la polyvalence et de la capacité d'intégration, d'assimilation de *l'élève entrepreneur* qui pourrait, selon ses capacités à terme, valablement *succéder ou créer* sa propre affaire (Lycée du futur).
- Bien orienter la création et la *localisation des entreprises* (usines relais). Les communes doivent favoriser les implantations de sociétés pour permettre aux jeunes entrepreneurs de s'installer à des conditions satisfaisantes. De plus il convient, grâce à des sociétés d'économie mixte, de créer le lien entre les bailleurs de fonds privés et les offices de développement économique.
- Favoriser la *concentration de la concurrence* par une proximité physique. Déjà le regroupement d'activités proches sur *des secteurs composés de 4 à 6 unités* permettrait un effort commun de la mise en valeur des produits par la présentation de *l'outil, en travail*, combiné à une explication didactique des processus de transformation de la matière première (vitrines interactives). Chaque *secteur*, que ce soit *l'électromécanique, la biochimie, le génie génétique, l'agro-alimentaire, etc...* pourrait se développer.
- Créer l'environnement favorable à *l'esprit corporatif*. Il s'agit de répondre à la propension des entreprises à se réunir et à créer des centres d'intérêts. La concentration des moyens, la synergie constatée, l'émulation et les échanges ainsi provoqués permettront aux entreprises de mieux commercialiser leurs produits, d'activer l'intérêt des jeunes au secondaire et de garantir une éthique.
- Dégager une ambiance attachante pour le capital humain. Il faut que le technicien émigré qui, par goût ou par nécessité, souhaite revenir chez lui puisse trouver un contexte égal à celui qu'il a eu l'occasion de tester ailleurs. Il convient aussi que le technicien

formé qui se détache de son employeur ait l'envie de rester dans sa région en démobilisant aussi moins de collègues. La mémoire industrielle du lieu pourrait ainsi être sauvegardée et maintenue dans les meilleures conditions possibles.

Le nouvel entrepreneur implanté sur les lieux mêmes de sa formation pourra plus aisément retrouver du personnel qualifié et, avec le temps ayant formé une famille de fait, pourra alors éventuellement succéder à son maître.

La réponse à ces attentes contemporaines ne peut passer qu'à travers un vrai projet URBANISTIQUE qui permette l'intégration de ces réalités à la vie économique de demain.

CE PROJET qui

- prend en charge les mutations industrielles et tient compte des transformations socio-économiques
- intègre les communications nouvelles et place le VALAIS au sein d'un programme européen de recherche et de formation
- absorbe l'attrait du temps libre
- favorise les stratégies d'alliance de la communauté et suscite l'intérêt de la formation (vitrine interactive)
- relie la mémoire industrielle et culturelle au monde d'aujourd'hui tout en favorisant son développement et son activation dans la continuité (CORPORATIONS)

mérite notre attention. Construisons-le donc.

Bernard Vichet

Bernard Vichet

L'ODYSSÉE DE LA TÔLE

Il s'est formé sur le tas, étudiant l'architecture par correspondance, travaillant sur les chantiers, se passionnant par goût pour toute activité culturelle. Bernard Vichet est un constructeur, un bâtisseur. Sans diplôme d'architecte, il condense plusieurs expériences – professionnel de la construction d'usines, propriétaire, promoteur – qui lui permettent, aujourd'hui, de réaliser son rêve: le village industriel. Un gigantesque Meccano de poutrelles et de peaux métalliques, peint ponctuellement, d'un coût avantageux, où on habitera et travaillera.

– Vous êtes un spécialiste de la construction d'usines. Pourquoi vous êtes-vous lancé dans la mise sur pied de villages industriels?

– C'était le moment opportun. Les idées, je les avais depuis longtemps. Chacun a en soi un projet, du moins je l'espère. Au travers du temps qui passe, on évolue et soudain votre idée peut aboutir. Je n'aurais jamais conçu mes usines ainsi si au fond de moi je n'avais pas eu ce projet de village industriel. J'aurais eu la possibilité, il y a une dizaine d'années déjà, de réaliser à petite échelle des usines où on habite en permanence. Mais j'aurais dû alors les insérer dans un quartier de villas, et je ne voulais pas de cette confrontation. J'ai attendu. Je me suis dit, comment faire pour ne pas choquer les gens et arriver à ce que ce soit eux qui me demandent un projet de ce type...

Ses rêves tiennent debout. Bernard Vichet a conçu dans ses ateliers rose et bleu les villages industriels de l'an 2000. Pose de la première tôle en mars. Un concept révolutionnaire en Europe, qui fera de Givisiez (Fribourg), et de Collombey (Valais), des cités pilotes.



– Car c'est un peu choquant d'habiter là où on travaille...

– Si les usines sont confortables, pourquoi pas? Cet environnement n'est pas nécessairement désagréable. Car que se passe-t-il aujourd'hui? Près de la zone où sera construit le village industriel de Givisiez existe un quartier de villas. Des unités d'habitation traditionnelles cloisonnées, avec leur petit lopin de terre bordé de thuyas. Ce type d'urbanisme ne correspond plus à la société du futur. Et encore moins au mouvement pendulaire actuel: les gens traversent la ville pour aller travailler, ils ont besoin de deux voitures, ils se serrent la ceinture, ils polluent, etc. Pourquoi ne pas essayer de vivre d'une manière plus harmonieuse?...

– Auto-boulot-dodo, ce n'est pas nouveau. Quelles étaient les autres raisons à l'opportunité de ce projet?

– Il y a une dizaine d'années, la construction n'atteignait pas les coûts actuels. A cette époque, j'avais fait mes calculs et mon système de Meccano ne permettait qu'une économie d'environ 10%. La conjoncture est aujourd'hui plus favorable. Avec des prix 30 à 40% moins chers, je suis compétitif. De plus, les gens ont envie d'habiter dans ce genre de module. Une dame de plus de 60 ans, qui habite dans le quartier de villas que j'ai mentionné, m'a confié: «Vous savez, monsieur Vichet, je me suis installée dans cette maison il y a vingt-cinq ans. J'étais la seule. Aujourd'hui, il y a

BERNARD VICHET

plein de monde autour de moi. Mais je suis toujours seule.» C'est affreux, non? Cette dame souhaiterait s'installer dans le quartier industriel.

– C'est un exemple. Mais la mentalité helvétique plus éprise de «jardinets avec petits nains» est-elle prête à accueillir cette vie communautaire?

– Je suis persuadé que les gens vont là où on leur présente quelque chose, dès lors que vous leur donnez la possibilité d'un autre état d'esprit, d'une autre façon de vivre.

– Quels sont les points forts de ces villages industriels?

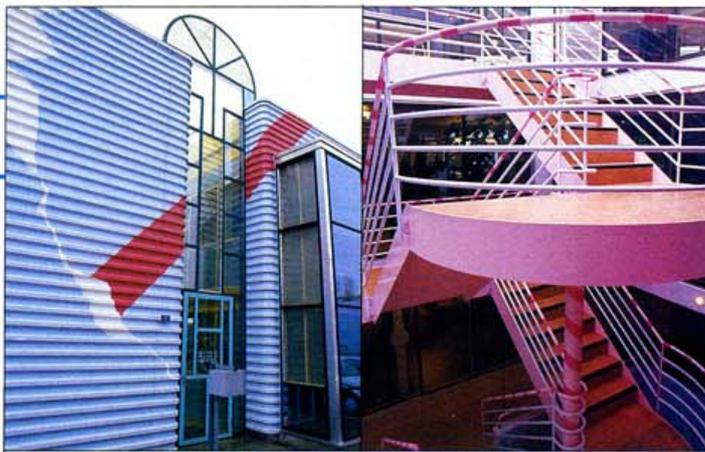
– Il faut d'abord noter que le projet de Collombey, en Valais, se distingue sensiblement de celui de Givisiez, parce qu'il s'étale sur 45 hectares au lieu de 15 et comprend moins d'habitations puisqu'une zone d'habitations existait déjà. Dans les services, il y a par exemple, à Collombey, une variété. Une discothèque pour les jeunes, sans alcool. C'est un espace pour la jeunesse. Il y a aussi, outre des salles de concerts, de sports, la salle Phaenomena. Cette exposition avait été démantelée et nous voudrions la reconstituer de manière fixe. Puis un bricolaisirs, une maison de la cuisine valaisanne, un centre des artisans, des incubateurs...

– Des incubateurs?

– Une espèce de parc technologique, quoique je n'aime pas ce terme. Ces laboratoires modestes constitueront des cellules où les étudiants et les scientifiques pourront se lancer dans la recherche à peu de frais. Cela pour assurer une transition entre les universités et les industries, entre les études et la vie active.

– Ce Futuroscope valaisien appartient-il à la réalité ou à la science-fiction?

– (Rires.) Il a été voté à l'assemblée primaire de la



Des modules évolutifs en tôle et en poutrelle, que les habitants installent selon leurs besoins. Ici, Givisiez.

commune de Collombey, c'est donc plus que concret. Son élaboration débute en mars et prendra une dizaine d'années jusqu'à sa finition totale.

– C'est assez court pour construire un village entier...

– Nos maisons s'assemblent en un mois et demi, comme un Meccano ou un jeu de Lego. Collombey deviendra une carte de visite du canton du Valais. Ce n'est pas une utopie. Si on me fait confiance, c'est qu'on sait que j'irai jusqu'au bout pour faire vivre les choses. Ce qui, souvent, n'est pas le cas des promoteurs «classiques».

– Les communes réagissent-elles toujours aussi favorablement?

– Généralement, c'est le phénomène de surprise. Avec le temps, une relation de confiance s'établit. Bien sûr, si j'étais venu il y a dix ans avec ce projet, on m'aurait ri au nez. Aujourd'hui, les autorités savent que je mets les choses en pratique, que je ne suis pas un doux rêveur. Je suis crédible. Quand j'ai annoncé à Givisiez «voilà, messieurs, j'ai acheté quinze hectares de

terre et j'aimerais y construire un village industriel», on a toussé. Il faut convaincre. Voir Givisiez devenir une commune pilote de l'Europe, ça peut paraître angoissant pour certains... Mais c'est une ouverture exceptionnelle. Qu'ils ressentent déjà maintenant, puisque des visiteurs du monde entier viennent s'intéresser à ce projet.

– N'y a-t-il pas danger de créer un ghetto avec ce type de village industriel?

– C'est un danger, toujours présent. Les cas diffèrent selon Givisiez ou Collombey. Ce dernier ne comporte que peu d'habitations, ce qui empêche le ghetto. A Givisiez, nous entretenons une interactivité avec les nouveaux bâtiments et les anciens. L'école fonctionne déjà, par exemple. Ce ne sera pas un quartier autonome, ce sera... Givisiez. Le village existe, mais à la manière des communes périphériques, il n'a presque pas d'âme, pas de centre. La création de cette section, à 800 mètres du Givisiez actuel, à moins de trois kilomètres de Fribourg, permettra à ce qui vit si peu actuellement de repartir sur des bases solides. De plus, les

«Nos maisons s'assemblent en un ou un jeu de Lego.»

entreprises qui viendront s'installer ici pourront distribuer du travail à d'autres entreprises alentour.

– Qu'est-ce qui vous a séduit dans le site de Givisiez?

– Curieusement, c'est le Conseil communal qui m'a soumis ce «grand bout de terrain», en me lançant: «Faudrait peut-être vous y intéresser...» Bordé d'une forêt d'un côté, d'une magnifique zone industrielle de l'autre, bénéficiant d'une exposition plein sud, il permettait l'environnement industriel dont je rêvais. Son relatif démarquage évitait toute confrontation: s'il avait été situé à côté d'une ville historique, le projet n'aurait pu faire son chemin dans le mental des gens.

– Prise en sandwich entre la forêt et la zone industrielle, une bande longiligne d'habitations. Sur la place du village, un chapiteau qui se transforme selon les saisons en salle de bal ou en terrain de hockey. Un café-restaurant, une garderie, un bâtiment de services publics, une salle d'expression contemporaine qui accueillera danseurs et comédiens, etc. Qui va animer ces structures communautaires?

– J'en reste propriétaire, par expérience. Je sais qu'elles sont déterminantes pour la vie du village et j'en garde la responsabilité.

– Comment avez-vous travaillé, avez-vous consulté les habitants, par exemple?

– Qu'est-ce que vous voulez leur demander, aux habitants? Nous avons ressorti les données traditionnelles de la vie villageoise. Par exemple, dans la trouée opérée dans la forêt vers 1930 pour le Tir fédéral, nous projetons une esplanade, avec quelques cabanes. L'été, les personnes âgées pourront y trouver des chaises longues. Les week-ends – c'est une tradition de la région – ces cabanes pourront être louées

mois et demi, comme un Meccano

pour des broches. Et l'hiver, elles contiendront du foin pour les chevreuils. D'autre part, les deux villages industriels ont fait l'objet d'un concours d'architectes. Nous proposons dans le cahier des charges une philosophie qu'il fallait mettre en pratique sur un large espace vide. Rodolphe Lüscher a gagné le concours de Givisiez, il menait d'ailleurs une recherche de ce genre depuis une vingtaine d'années. Ce n'est pas par hasard.

– **Et Collombey?**

– Vous savez, le plus étrange dans cette aventure du village industriel, c'est que soudain des forces semblent se rejoindre. C'est l'air du temps. Ainsi, un des membres du jury du concours de Givisiez m'a présenté une étudiante, Claudia Liebermann. Elle préparait un doctorat sur le village industriel. Qui sera le Futuroscope de Collombey...

– **Villageois et industries. Quel peut être l'impact économique de ces réalisations?**

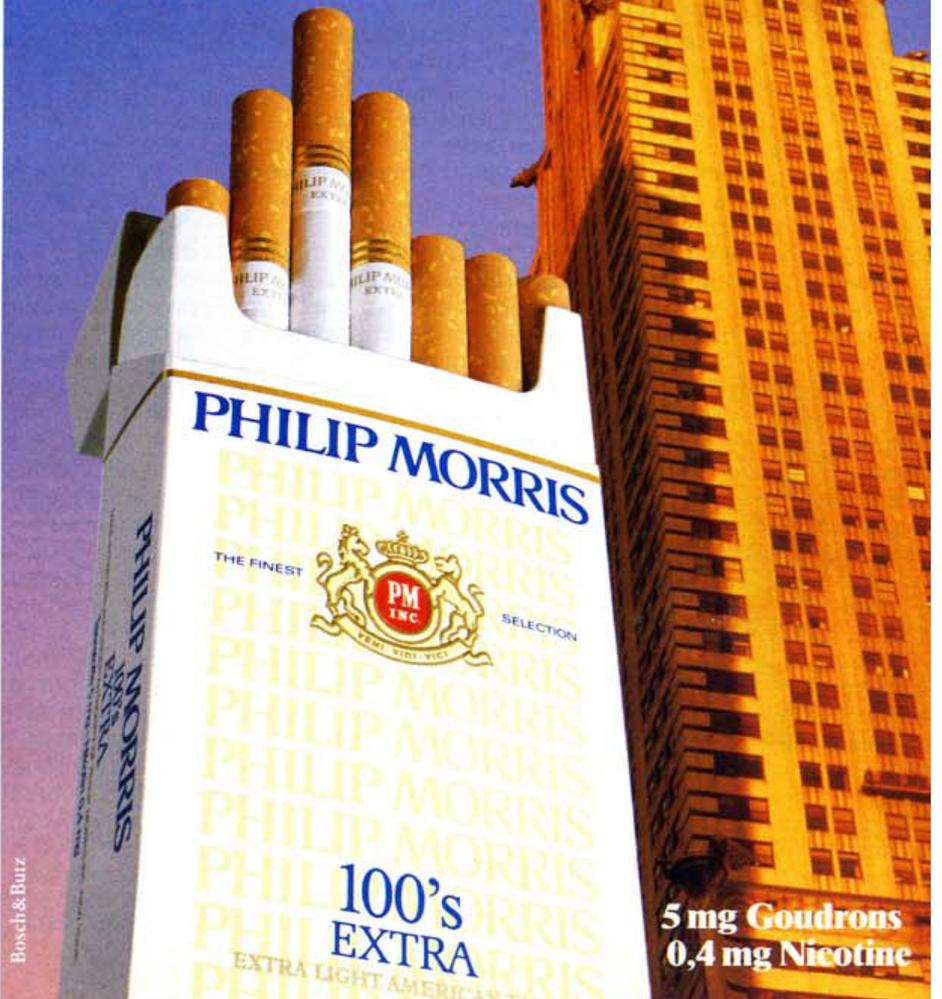
– Je n'ai rien inventé, j'essaie de pallier les manques que j'ai remarqués en travaillant avec les industriels, notamment ceux venant de l'étranger. Si les communes créent l'infrastructure routière, il n'y a rien d'autre: pas d'hôtel, pas de maison, pas de vie sociale. Collombey pourrait être une solution exemplaire. Cela permettrait d'attirer des entreprises de qualité, de les choisir. Ce serait aussi une manière de faire la nique à nos amis Suisses allemands et à leur triangle d'or. Un site comme Givisiez pourrait stimuler la créativité de la jeunesse, dynamiser la vie quotidienne. Peut-être ma formule de village industriel aura-t-elle toute son évidence en l'an 2000... ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR CÉCILE LECOULTRE
Photos Michel Schmalz

PHILIP MORRIS

100's

Long American Light Taste



Bosch & Butz

5 mg Goudrons
0,4 mg Nicotine

Industriel et architecte autodidacte, Bernard Vichet est très connu en Gruyère.
Mais qui est-il vraiment ?

Les réalisations de Bernard Vichet



On parle beaucoup de vous en Gruyère, et cet entretien intéressera le public. J'ai hésité sur le titre. Le secret (ou le rêve) de Bernard Vichet.

- Vous savez, je n'ai pas de secret et le rêveur n'est pas pris au sérieux. Non, je convaincs le partenaire et je réalise. On vous juge sur votre action et non sur vos paroles.

- Vous dites que vous êtes un industriel, quand avez-vous commencé de l'être ?

- Il y a 12 ans que je travaille dans l'économie, mais je me suis fait connaître à un large public il y a 4 ans seulement. Il fallait que toutes mes réalisations parlent pour moi.

- Votre formation est celle d'un architecte, je crois...

- Si vous voulez, mais je suis un autodidacte. J'ai fait par moi-même des études d'architecture, par correspondances et recherches personnelles. Je n'ai pas voulu suivre la filière traditionnelle parce que lorsque vous sortez d'une école, vous avez appris mais peu assimilé. Il faut pouvoir se démarquer, on ne peut guère le faire quand on a reçu une empreinte trop forte au travers d'une culture donnée. Je voulais m'exprimer, conduire ma propre expérience, car par définition, l'expérience est intransmissible. Des étudiants disent qu'ils ont compris le discours du maître alors qu'ils ne font pas l'effort de former leur propre substance. Un intellectuel peut lancer des idées, autre chose est de les appliquer. J'ai des contacts avec des architectes, des étudiants des hautes écoles techniques, mais jamais pour élaborer une théorie rigide et construire après. La voie que je suis est différente: bâtir et tirer des enseignements.

- Dans quels pays avez-vous construit ?

- Au départ, je me suis associé avec M. Ray et par la suite la société a prospéré. Nous avons d'abord construit à l'étranger, en Afrique, en Arabie, puis en France et en Suisse. Aujourd'hui, notre société est importante: elle comprend des ingénieurs, architectes, techniciens, sociologues qui gravitent autour de nous sans que la grandeur de l'entreprise pénalise l'action.

- Vous avez donc réuni des fonds ?

- C'est exact. Si vous voulez vous exprimer dans l'action, librement, il

faut travailler, encore et toujours, rester humble. Mais bientôt, ayant à votre disposition un capital suffisant, vous n'êtes plus dépendant de bailleurs de fonds qui peuvent accaparer vos idées et la substance de votre travail. Il faut éliminer les intermédiaires, prévoir le passage direct du producteur au consommateur.

- Je reviens un peu en arrière pour vous demander si la parole de Goethe *penser et agir, agir et penser, vous convient ?*

- Je ne suis pas phraseur, ni professeur. Simplement, il m'arrive de converser avec des jeunes et, souvent, ils me posent des questions. Je leur donne des réponses plutôt que des conseils.

- Le centre de votre action se situe-t-il en Suisse, actuellement ?

- Oui, mais nous cherchons à étendre notre activité sur tout le territoire français parce que nous y avons des succursales et que nous construisons des usines clés en mains. L'image de no-

tre société, du nos compétences, parle pour nous. Il faut toujours se renouveler, répondre aux besoins des gens. Sans consommateurs, pas d'action.

- En Suisse, avez-vous une part dans la construction des bâtiments locatifs ou des villas familiales ?

- Bien sûr, je m'étonne que dans ce pays si riche en capitaux, il y ait si peu de propriétaires: 27% alors que la moyenne européenne est de 55%, avec 75% pour la Suède. Qui peut se payer une maison à 600 000 francs? Mon but est d'abaisser les coûts de 40% et j'y arrive. Dans nos réalisations, nous sommes pragmatiques. Nous allons commencer une première européenne à Givisiez (FR) par la construction d'un village qui va faire parler de lui. Ce sera un village avec des zones diversifiées, une réalisation très importante pour la Suisse.

- Vous remettez en cause ce qui est ?

- Ce qui est, ce qui se fait. Nous partons sur de nouvelles données, jus-

tement pour permettre aux Suisses de devenir propriétaires. Ce sont les contraintes qui forcent à imaginer. Notre génération a beaucoup de problèmes, elle est talonnée par l'évolution sociale.

- Givisiez, cela se chiffre ?

- Par centaines de millions. Il y a aussi un projet au début de la vallée du Rhône, une cité technologique qui est destinée à donner une dimension à la vie. Il y a peu de gens aujourd'hui capables de réaliser des synthèses, cela demande une ouverture d'esprit.

- Etes-vous tirailé par ces projets ?

- Du tout, je ne confonds pas fébrilité et activité, je suis très actif, mais pas stressé. Il faut chercher à maîtriser les problèmes, avec lucidité et rigueur. Chaque individu peut apporter un bien à la société, mais peu ont envie de travailler comme des taupes; il faut semer pour récolter, avoir de la patience. Ce que nous faisons aujourd'hui est destiné aux générations futures.

- D'autres réalisations encore ?

- Ah! oui, celle qui m'est chère est *Cenmusica*, une construction à Bulle qui pourra recevoir 1500 auditeurs-spectateurs. Cette salle à l'accoustique étudiée pourra se prêter à l'opéra, aux concerts, aux enregistrements, aux expositions. Les plans sont à l'enquête, les travaux devraient débiter à l'automne 87. Cela concernera la Gruyère et tout le pays. Ce sera exceptionnel. Tant de gens voudraient s'exprimer, se dépasser même, mais les structures et les animateurs ne sont pas là. Certains cherchent la mode, pas nous. Si vous êtes fort, juste, bon, cela se retrouve dans ce que vous faites.

- Et la promotion, dans tout cela ?

- Il faut coordonner, cela manque à la région.

- Vous aimez la Gruyère ?

- Depuis trois mois, je suis bourgeois de Bulle, je suis né en Algérie, mais maintenant la Suisse est ma patrie, comme la Gruyère. Je m'y sens bien, je peux y vivre. C'est un pays de musiciens, il y a une harmonie impliquée dans cette belle nature.

Bernard Vichet s'intéresse aussi à la production artistique, il peint, c'est une autre forme de recherche. S'il fallait brièvement le définir, je dirais qu'il est un humaniste moderne.

Gérard Menoud



Le Moderne à Bulle: un joyau architectural sauvé in extremis de la démolition par Bernard Vichet. Photos Emmenegger

à petit homme -
grand article, au
l'inverse ?
salutations Guido

Guido Hessler
Ensemblier en haute fidélité

Route de Berne 28-30
1700 Fribourg
Téléphone 037/28 21 45

Dépourvus de titres universitaires, voire de certificat de capacité, ils tiennent les rênes d'importantes sociétés. Pour eux, la réussite est une question de tempérament

Au pays de la course aux titres, il existe quelques chefs d'entreprise qui ont, pour papier, une attestation de fin de scolarité. N'empêche! Ils ne craignent pas la comparaison avec d'autres hommes d'affaires. Leur force réside dans leur goût immodéré pour l'innovation et la prospection de marchés. Des battants, à coup sûr!

Une chance à saisir

Pour les gourmands genevois, Zogg est une institution, derrière laquelle se cache un fin stratège. Mais aussi un pâtissier-confiseur qui ne possède pas même un certificat fédéral de capacité! Sa formation, il l'a acquise en France, puis en suivant des cours à Bâle et quelques stages. A Genève, l'aventure de Jean-Paul Zogg commence avec un petit magasin de pâtisserie-confiserie. « Bien vite, je me suis rendu compte qu'il n'existait aucune structure de distribution sur le marché hôtelier genevois. » Il saisit sa chance et achète, en 1968, un laboratoire de viennoiserie et de traiteur.

Mais l'homme est un franc-tireur qui casse les prix. C'est la guerre avec les organisations professionnelles! Les boulangers le boycottent et ne lui livrent plus leur pain. Qu'importe! Il se dote d'un nouveau laboratoire, avant d'acheter à tour de bras des magasins de boulangerie-pâtisserie. Près de 400 collaborateurs travaillent maintenant pour lui 24 heures sur 24.

A moins de 30 ans, Daniel Frachebourg est à la tête d'une des premières tôleries industrielles de Suisse romande. Sa formation se résume à deux diplômes fédéraux de serrurier et de chaudronnier: « L'école, j'aimais pas

Une longueur d'avance

Pour ces trois chefs d'entreprise, la clef du succès ne dépend en rien d'un cursus classique, ponctué d'une maturité et d'une licence universitaire. Et ils le disent sans complexe aucun. Etudes ou pas, cela n'aurait guère changé le cours des choses.

Sa réussite, Daniel Frachebourg la doit « au travail, encore au travail, et à beaucoup de machines ». Pour Jean-Paul Zogg, c'est aussi le travail qui est à la base de son succès. Mais ce n'est pas tout: « Il faut savoir calculer les risques et les prendre, collaborer



Bernard Vichet: un autodidacte à la tête d'une importante entreprise de construction fribourgeoise. Photo Erling Mandelmann

Les sans-diplômes

trou ça ». Il la quitte à 15 ans pour faire un apprentissage chez Ciba-Geigy. Meilleur jeune professionnel de Suisse, il s'envole en 1978 pour la Corée, afin de participer à un concours réunissant plus de trente corps de métier. C'est que ce Valaisan sent venir le vent. « La tôlerie était un parent pauvre du secteur industriel suisse. Il y avait là un créneau à exploiter. »

Alors que la société fondée par son père stagne, il ose voir grand. Tous deux s'associent en 1980. Premier coup d'éclat: l'achat d'une poinçonneuse à laser, qui permet de réaliser des travaux jusque là impensables. « Nous étions les premiers en Suisse et les se-

conds en Europe à posséder un tel engin. Un investissement de 750 000 francs, qui représentait alors deux fois plus que le chiffre d'affaires de la société! » Un coup de poker qui rapporte: « L'année suivante, nous rentrions dans nos frais. » A la base, Daniel Frachebourg ne connaissait rien aux ordinateurs. Quelques cours et d'innombrables heures les yeux rivés sur l'écran, ont suffi pour lui faire oublier l'usage de la mine de plomb.

De grands coups

« Je n'ai jamais sacralisé les diplômes. Comme l'argent, ce n'est pas une fin en soi. Et je n'ai jamais eu le sentiment d'être crétin parce que je n'étais pas diplômé! », s'exclame Bernard Vichet. Avec son associé de longue date, Michel Rey, il dirige une entreprise de construction de façades métalliques industrielles et de couverture. Une maison sise à Givisiez (FR), qui occupe près de 80 personnes et qui a réalisé pas loin de 700 bâtiments modulaires industriels en quelque vingt ans. L'homme est connu pour ses grands coups, comme le lancement d'un concours d'architecture « pour un habitat industriel » ou son projet d'implanter une salle de concert à Bulle. Beaucoup le considèrent comme architecte ou urbaniste de formation. Il a pourtant quitté l'école à 16 ans!

Pied-noir, Bernard Vichet avait par-

tagé ses classes avec des enfants algériens. « Une école où l'on apprenait les choses de la vie. » En France, après l'indépendance, il s'attelle à des études assidues. Mais, las du système, il tourne le dos au baccalauréat et cherche d'autres moyens pour parvenir à ses fins: devenir architecte. Recalé aux Beaux-Arts, car trop excentrique, il accomplit un stage chez un architecte, comme apprenti dessinateur. Mais, fondamentalement indépendant, il quitte ses parents à moins de 17 ans et débarque seul en Suisse, avec son baluchon.

Soif de savoir

« J'ai fait bien des métiers, de plombier à menuisier, avant de trouver une place à Fribourg, comme dessinateur dans la construction. » La volonté de se former au mieux le pousse à bûcher dans son coin pour se préparer au Technicum. C'est avec succès que l'autodidacte passe les examens d'entrée. Mais il n'est pas admis aux cours. Motif: il ne possède ni CFC, ni maturité. Les grandes écoles, décidément, n'aiment pas les originaux! Loin de lui l'envie de baisser les bras. Il fera malgré tout ce qu'il aime. Un jour, qui sait, il entreprendra des études pour saisir les mystères de la biologie ou de l'astronomie. Par soif de savoir, et non à des fins professionnelles.

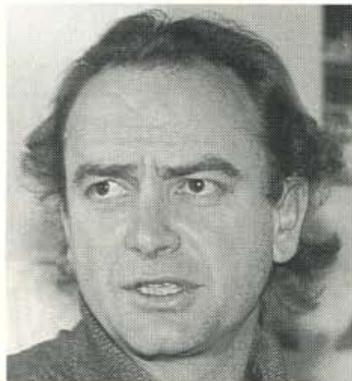
Françoise Nydegger

No 19
11 mai 1988
Fr. 3.70

L'HEBDO

LE MAGAZINE SUISSE D'INFORMATION

LA MODE SENS
SOIE ET NYLON:
DESSUS-DESSOUS



INDUSTRIEL, BÂTISSEUR, ARTISTE

Le hors-la-loi de la tôle

Il conquiert infailliblement ceux qu'il approche. Il bouillonne d'idées et de projets. Mieux: il les réalise. Bernard Vichet crée des entreprises par dizaines, invente le village industriel de Givisiez, le futuroscope de Collombey. Il se voudrait le Tapie de Suisse romande. Il a tellement de talent que Bulle, qui l'a fait bourgeois d'honneur, a fini par prendre peur. **30**

Fribourg: le constructeur aux 600 chantiers

Télévision: le zapping est-il une drogue?

Le hors-la-l

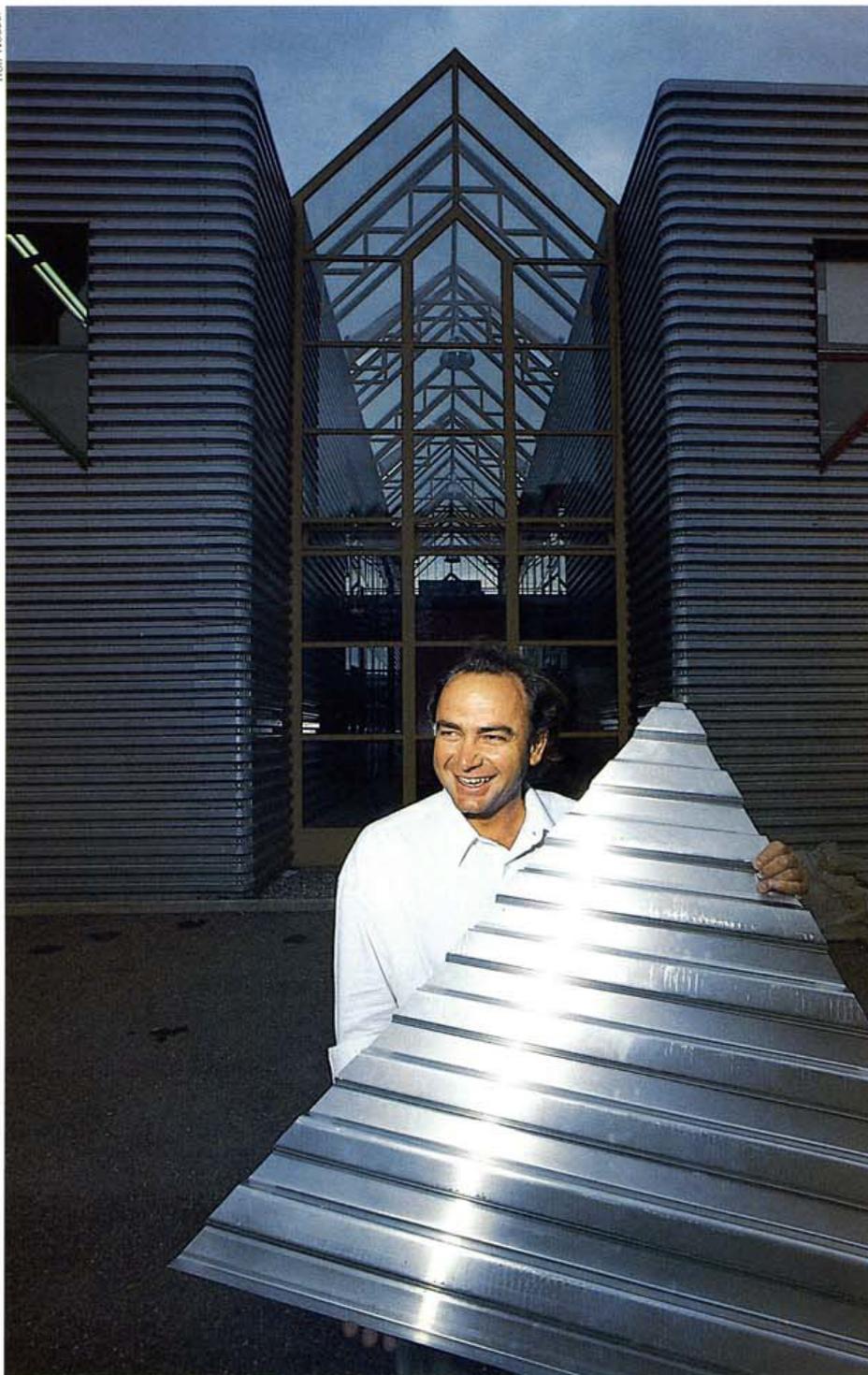
Il occupe tout le terrain, court plus vite que son ombre, fourmille d'idées et de projets aussi neufs que le village industriel de Givisiez et le futuroscope de Collombey. L'histoire de ce promoteur vénéré puis rejeté en Gruyère, et accueilli les bras ouverts en Valais.

« **M**ais qu'est-ce qu'il veut, ce Vichet? Qui est-il vraiment? Et d'où vient son fric? » Dans les bistrotts, entre deux chopes et trois de blanc, les Fribourgeois, et surtout les Bullois, n'en finissent pas de se gratter la tête, de s'interroger, de suivre les tribulations de ce Français en Gruyère.

Et il faut du souffle pour talonner cet entrepreneur qui court plus vite que son ombre, cet industriel, toujours entre deux voyages et deux projets, qui plante ses usines en couleurs partout dans le monde, ce promoteur qui annonce, en Valais, un Futuroscope à 700 millions, ce financier qui voulait offrir une salle de spectacle à la ville de Bulle, cadeau somptueux que les autorités locales ont refusé.

Et Bernard Vichet n'a que 38 ans. C'est jeune pour posséder déjà une histoire, sinon une légende.

A Fribourg, comme ailleurs, on aime classer les gens. D'abord par métier. Pas facile avec Bernard Vichet. Selon les jours et les humeurs, il se proclame promoteur, bâtisseur, industriel, entrepreneur, artiste, humaniste. Ou archi-



Bernard Vichet, devant un de ses bâtiments de Givisiez: «Je suis un aventurier.»

JCTEUR AUX 600 CHANTIERS

oi de la tôle

tecte, mais là, il se vante. Il aime ajouter, pour mieux encore brouiller les pistes: «*On ne fait pas de l'architecture, pas de la construction, pas de l'art: on fait tout ça en même temps.*»

«*Au début, envers Vichet, j'éprouvais de la méfiance. Avec les hommes d'affaires, je me tiens toujours sur mes gardes.*» Jacques Cesa est un artiste gruérien, auteur, entre autres, des vitraux de l'église de Porsel et du pavage de la place de Moudon. «*Mais je me suis rapidement rendu compte qu'il est porteur d'un message, qu'il a une éthique. Il m'est arrivé de travailler pour lui. En affaires, il ne fait pas de cadeaux. Un franc, c'est un franc. Aussi quand, dans un bistrot bullois, un ancien député accuse Bernard Vichet de ne déplacer que du vent et de n'être qu'un brasseur d'idées, je claironne mon désaccord et montre, exemples à l'appui, qu'il est au contraire très rigoureux et qu'il va jusqu'au bout de ses projets.*»

Bernard Vichet court tellement vite que les critiques et les rumeurs n'arrivent pas toujours à ses oreilles. Mais, cette fois, la flèche l'atteint. «*Je comprends que je dérange, mais qu'on ne m'accuse pas d'être un fumiste. Tout ce que j'ai entrepris, je l'ai réalisé. Je ne suis jamais entré dans une affaire sans la concrétiser. Mes œuvres et ma vie plaident en ma faveur.*»

C'est vrai que les réalisations sont multiples: participation à près de 600 usines, construites dans le monde entier, création d'une filiale de la société Ray & Vichet à Lyon, sauvetage du bâtiment du Moderne et sa restauration exemplaire, de l'avis de tous, reprise de l'Hôtel Cailler, zone industrielle de Givisiez. Sans oublier un chiffre d'affaires qui dépasse largement les 15 millions.

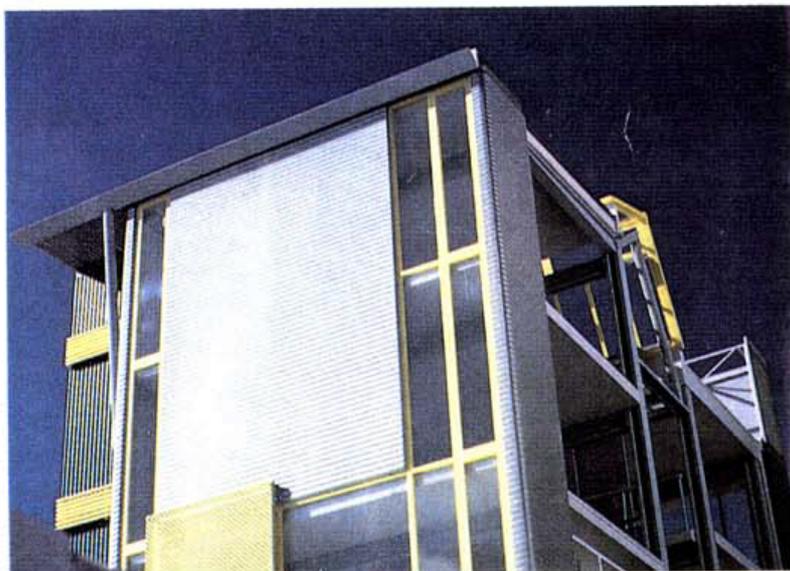
Si Bernard Vichet est très disert quand il explique ses idées et ses œuvres, il est plus discret, parlant de sa vie. Naissance en Algérie, enfance ensoleillée auprès d'un père gaulliste qui a des responsabilités publiques, essai aux Beaux-Arts à Bayonne, mais il est recalé. «*J'étais trop excentrique.*» A 17 ans, il jette sa gourme et débarque en Suisse. Petits boulots: plombier, menuisier, puis dessinateur en construction à Fribourg.

Il fait ce qu'il appelle «*son université parallèle*». Lectures, voyages, musées, rencontres. Une surtout, vitale, déterminante: celle d'un solide Jurassien, Michel Ray. Ils mettent sur pied une entreprise de constructions métalliques. En trimant comme des galériens. Bernard Vichet a 24 ans. Le créneau existe:

Un succès basé sur le métal et le verre. «*Deux matériaux, dit Bernard Vichet, qui m'ont toujours donné le sentiment de la lumière et de la liberté. Ils permettent des audaces techniques et une réduction des coûts de 20%.*»

Avec le métal et le verre, ils investissent des lieux aussi divers que des fabri-

Habitat industriel à Givisiez. 1^{er} prix du concours gagné par l'architecte Rodolphe Luscher, Lausanne. Unité d'habitation à patio couvert et façade sud



l'affaire prend de l'ampleur. Ils construisent des usines en Suisse, en Europe, en Afrique, en Arabie.

Constat d'un architecte fribourgeois: «*On parle toujours de Vichet, jamais de son associé. C'est injuste. Comme maître d'œuvre, Ray est tout aussi bon, je dirais même supérieur à Vichet. Ils forment la paire idéale. L'un fonce, l'autre stabilise. Vichet a les idées qui bouillonnent, Ray la force tranquille. Et c'est une cohabitation qui dure: quand je les vois ensemble, je ne sens aucune tension.*»

Michel Ray confirme cette lune de miel: «*C'est un choix qu'on a fait. Bernard a l'art et le goût de la parole, le sens des contacts. Moi, je n'ai pas ce don des relations publiques. Mais c'est vrai que nous formons une bonne équipe. Et au début, nous avons eu de la chance. En Suisse romande, il n'y avait pas d'autre entreprise qui s'occupât de façade et de toiture métallique.*»

ques, des bâtiments locatifs, une demeure classée monument historique, un bâtiment administratif, une bibliothèque universitaire.

En accrochant des scalps à leur ceinture et des contrats aussi juteux que spectaculaires: Prix européen à la Foire de Hanovre en 1986, distinction pour la Bibliothèque universitaire de Mâcon, sélectionnée parmi les meilleures réalisations architecturales françaises, 15 contrats décrochés dans la région parisienne pour le bâtiment administratif de la plaine Saint-Denis.

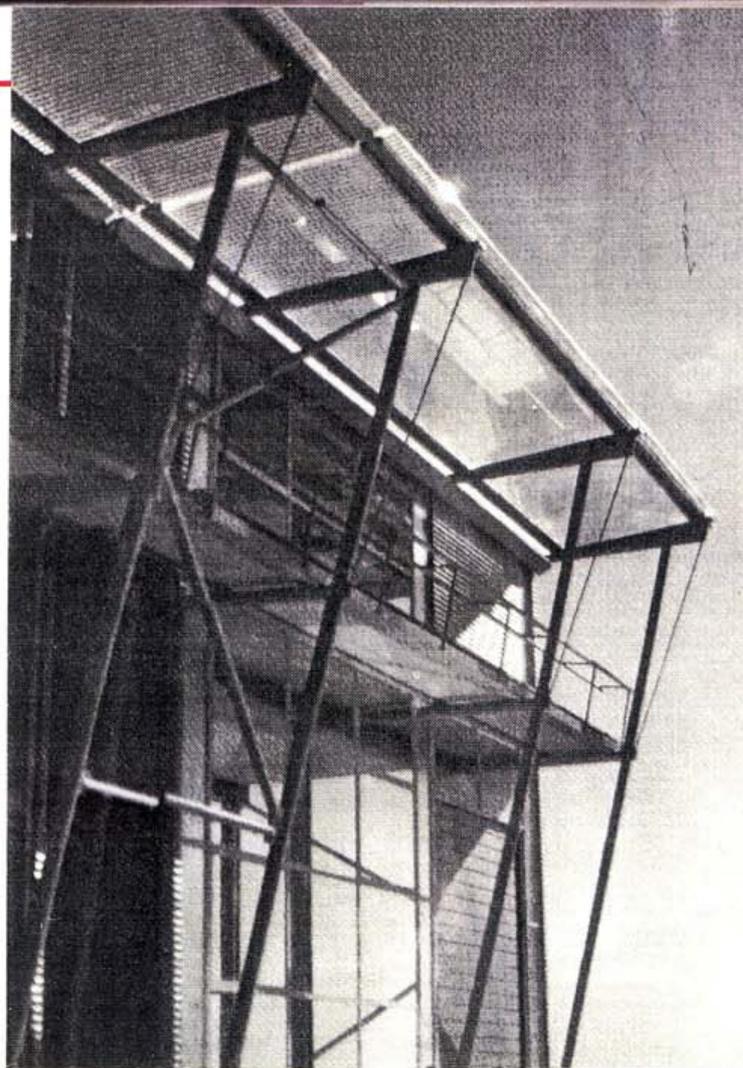
En Europe, c'est la consécration. Et sur le campement de base, dans le canton de Fribourg? La Gruyère a-t-elle mis un Vichet dans son moteur? Là, l'expérience est passionnante, qu'on peut scinder en deux la période Zorro et la période Jivaro.

En 1983, la ville de Bulle est divisée. Le bâtiment du Moderne, qui abritait l'ancien Musée gruérien, va être ►►►

►►► démolir. Des habitants s'opposent, une pétition est lancée. Jacques Cesa: «*En plus du côté sentimental, le bâtiment, avec son café, avait une beauté de mémoire du passé: le tango de nos parents, les parties de billard. Et si le Moderne passait à la casserole, c'est tout le quartier qui suivait.*» Heureusement, Bernard Vichet passe par là, achète, restaure, sauve ainsi le bâtiment, le café, les boutiques et la grande salle. Il fait également venir des entreprises dans la zone industrielle. Avec trois amis, il envisage de racheter l'Hôtel Cailler, à Charmey, pour en faire un quatre étoiles. Ce qu'ils viennent de faire. Et surtout, avec Jean-Pierre Mathez, l'éditeur d'une revue musicale distribuée dans le monde entier, il a une grande idée: construire Cenmusica, un centre culturel comprenant une salle d'expositions, un auditorium à l'acoustique étudiée pour l'opéra, les concerts et les enregistrements, un foyer des musiciens, un restaurant, une foire technologique. Bref, Bernard Vichet est l'homme providentiel. Il reçoit la bourgeoisie de Bulle, en juin 1986, et la naturalisation en février 1987.

Mais il y a des Gruériens qui rêvent de jouer les Jivaros avec ce Zorro et de couper cette tête trop remuante. Tout à coup, le Conseil communal de Bulle pinaille pour quelques places de parc, parle d'absence de plan financier, demande des garanties. Bernard Vichet: «*La résistance passive a ruiné notre projet. Et dire que la collectivité n'avait rien à payer. C'est comme si j'arrive avec un grand bouquet de fleurs et qu'on me répond: nous n'avons pas de vase.*»

Le conseiller communal Jean-Bernard Repond ne cherche pas d'excuses: «*Bernard Vichet est un esprit tellement créatif qu'il est automatiquement mal à l'aise dans une société aussi administrative. On peut nous accuser d'avoir été trop frileux. Mais il faut le dire: nous ne*



Façade nord d'une unité d'artisanat. Son auteur, Rodolphe Luscher: «*Non seulement une technique de construction, mais aussi une manière de penser doit évoluer.*»

sommes pas habitués à ce genre de discours.»

Autre affaire: le juge de police de la Gruyère le condamne à vingt jours d'arrêt avec sursis pour insoumission à une décision de l'autorité. Des bâtiments construits par lui ne répondent pas aux exigences légales en matière de protection contre le feu. Bernard Vichet s'indigne: «*Vingt jours d'arrêt pour six piliers enrobés de métal et à cause d'une*

loi qui ne tient pas compte des spécificités des constructions métalliques: je trouve cette sanction amorphe.»

Ecœuré, Bernard Vichet change ses plans. «*Cenmusica se fera ailleurs, à Givisiez.*» Là d'ailleurs où, quittant son appartement de Bulle, il va emménager.

Avec cette commune située à 3 km de Fribourg, c'est l'entente parfaite. C'est là qu'il va réaliser son rêve: le village artisanal et industriel qui fera de Givisiez une cité pilote, une première en Europe. Les autorisations sont données, il ne manque plus que la signature du Conseil d'Etat. L'idée est de marier l'habitat et l'industrie, de faire cohabiter les gens et les petites entreprises. Fini le triangle maudit ville-habitat-zone industrielle, le rythme auto-boulododo.

Bernard Vichet a pu acheter une bande longiligne, située entre la forêt et la zone industrielle, une bande de 15 hectares, bénéficiant d'une exposition plein sud. Les habitants installent des modules évolutifs en tôle et en poutrelle, selon leurs besoins. Les maisons s'assemblent comme un Meccano ou un jeu de Lego. Sur la place du village, un chapiteau, un café-restaurant, ►►►

L'iceberg Vichet

Financièrement, combien pèse-t-il? Bernard Vichet rit et élude la question: «Des millions.»

La partie visible de l'iceberg est constituée de dix sociétés dont il est à la fois administrateur et actionnaire.

1. Ray & Vichet SA, façades métalliques, production et montage d'éléments industrialisés, Givisiez.

2. Ray & Vichet SA, Lyon (France) idem + ingénierie et développement.

3. Humifrance SA, Lyon (France), production de produits contre l'humidité.

4. COEEA, pour la création des espaces et aménagements.

5. Cenmusica SA, pour la construction de centres musicaux en Suisse et à l'étranger.

6. Aurelin Sarl Lyon - parcs technologiques.

7. Hôtel Cailler SA, exploitation d'un hôtel 4 étoiles.

8. SI Midi SA, société immobilière.

9. Décoraline SA Bulle, diffusion de mobilier contemporain.

10. GTA France, ville de Pau; graphisme, technologie atmosphère.

La partie immergée représente des activités commerciales et de conseils: centre thermal et de séminaire en France, centre de loisirs, fabriques de produits industrialisés, etc.

SURVOL L'ÉCONOMIE

Du 3 au 9 mai

Denner joue au raider. Il lance une OPA sur le fabricant de tabac veveysan Rinsoz & Ormond. Pour acquérir la majorité du capital, il soumet une offre à 1300 francs l'action, soit près du double du cours de la bourse actuel.

Tettamanti, l'homme d'affaires tessinois, a vendu sa participation dans la Banque de la Suisse Italienne (BSI) de Lugano à la société financière genevoise Unigestion. Cette dernière devient ainsi actionnaire majoritaire de la sixième banque helvétique.

Fusion? La Banque Leu, la plus petite des grandes banques suisses, et la BZ Bank Zürich entreprennent des négociations pour regrouper leurs forces.

Brouillard Les cinq principaux instituts économiques de RFA font des prévisions pessimistes pour les dix-huit mois à venir. Ils affirment que la croissance du PNB ouest-allemand, modeste en 1988, ralentira pour s'établir à 1,25% en 1989.

Rémy et Associés jette l'éponge. Après quatre mois de lutte pour le contrôle de Bénédicte, le groupe français qui avait lancé une OPA renonce à surenchérir sur la dernière offre de Martini et Rossi (groupe General Beverage à capitaux suisses).

84,54 milliards de dollars. Pour la première fois en six ans, l'excédent de la balance des comptes courants du Japon est en baisse. Mais le chiffre n'est pas négligeable.

Orsat sort du rouge. Les mesures d'assainissement de la maison de vins martigneraise portent leurs premiers fruits. Le premier exercice de la nouvelle société Caves Orsat SA est positif.

Antiraider Après ceux de Sandoz, les actionnaires de Ciba-Geigy se prémunissent contre les participations indésirables.

Nokia, le groupe finlandais d'électronique, poursuit ses emplettes. Il vient d'acquérir le département informatique d'Ericsson pour 309 millions de francs.

Echec L'OPEP a échoué dans ses efforts pour réduire sa production de pétrole. Conséquence: le prix du baril est à nouveau en baisse.



Le bâtiment du Moderne, à Bulle, mémoire des années 1900, sauvé par Bernard Vichet

►►► une garderie, un bâtiment de services publics, une grande salle.

« Dans une semaine, explique Bernard Vichet, les autorités de Lyon viennent visiter Givisiez, voir les maquettes, fouler le lieu. Elles ont l'intention de suivre l'exemple et de créer, sur 15 hectares aussi, un centre industriel international. »

Bernard Vichet surfe avec aisance sur l'air du temps. Pour expliquer le projet de Futuroscope, accepté par l'assemblée communale de Collombey, il jongle avec des mots tels que vitrines interactives (pour entreprises désireuses de présenter leurs activités et leur technologie), synergie, incubateur (des laboratoires modestes où les étudiants et les scientifiques se lancent dans la recherche à peu de frais).

Pourquoi le Valais? « Parce qu'il y avait là, à Collombey, 45 hectares à disposition. L'occasion rêvée de pouvoir s'éclater. Et c'est en plein axe rhodanien, près des stations des Alpes. Si vous voulez attirer des gens et des industries intéressants, il faut un endroit de qualité. Enfin, le Valais a un capital humain fantastique: tous ces gens formés qui travaillent à l'extérieur, faute de postes en Valais, mais qui aimeraient retrouver leur canton. Futuroscope leur donnera cette occasion. »

Mais ce ne sont pas les projets de parcs technologiques qui manquent. Quatre à la frontière française, un à Genève, un autre à Yverdon, celui de Futuroscope, d'autres encore. Place pour tous? « Non, bien sûr. Pour Yverdon et pour nous. Parce que les deux

projets sont complémentaires et qu'ils démarreront les premiers. »

Les risques et le coût (« 700 millions, cela fait dix étapes de 70 millions par an ») ne l'effraient pas. C'est sa philosophie de l'entrepreneur: « Il doit être un marginal, un aventurier, un mercenaire, un hors-la-loi. Le développement se fait par les hommes. Les hommes dépassent les structures. »

Et pas besoin de demander s'il se considère comme un vrai entrepreneur: « Toutes les heures, j'ai une décision importante à prendre. Grâce à mon instinct, je vois tout de suite la solution. Je la trouve toujours, et rapidement. » Mégalo? « Bien sûr, répond cet architecte fribourgeois qui vantait tant Michel Ray. Pour réussir ce que Bernard Vichet a fait, il faut une ambition fortement mâtinée de mégalomanie. »

Et c'est ce qui le conduit à cette recherche permanente, ce besoin de capter l'air du temps et les messages des autres. Il aurait pu tomber dans le piège de la recette. Construire des usines. Ne faire que ça. Ça réussit si bien. Il a choisi de se lancer dans l'aventure du village industriel, de Cenmusica. « Pour revitaliser mon capital », dit-il. Pour financer la fondation de Cenmusica, il pratique la politique du pour-cent culturel chère à la Migros. Lui, c'est 2%. Et comme il adjuge pour 10 à 20 millions de travaux par an...

Un choix qui explique que le modèle de Bernard Vichet n'est pas Tapié, mais Fernand Pouillon, l'érudit, l'architecte maudit et chassé de son pays. Un hors-la-loi. ■

Pierre Pauchard



Bernard Vichet, architecte et promoteur tchibourgeois, au cœur de la zone industrielle de Givisiez (FR). Grâce à son système de tôles nervurées en acier perforé, l'entreprise Ray & Vichet impose un style original et fortement coloré. En douze ans, la firme a construit 600 usines, ateliers ou dépôts à des prix inférieurs aux procédés traditionnels. Son prochain gros chantier: un village industriel — unique en Europe — de 600 habitations futuristes avec magasins, restaurants et centre culturel dans le même style.

« Un gros mécano préfabriqué et économique qu'on monte en 45 jours »



► de terrains industriels en réserve. Mais trop de grandes firmes et trop de distributeurs n'y sont plus souhaités. Ils mangent trop d'espace et n'offrent pas toujours des emplois suffisamment qualifiés.

La qualité. De sa voix douce et tranquille, le directeur de l'Office de développement économique Michel Pittet parle donc de calmer le jeu, de mettre un frein et de choisir la consolidation qualitative. Après les Torche et les Dreyer, le miracle du canton a été orchestré par Michel Pittet et lui vaut l'admiration générale de ses concitoyens. Mais, dans la course intercantonale exacerbée aux entreprises, les collègues romands observent que, si Fribourg crée trois sociétés par jour, Vaud en pond bien plus.

Et, à Fribourg, où sont les incubateurs du futur, ces firmes à trois ou quatre fous technologiquement géniaux qui modifieront l'avenir industriel? L'enfant d'adoption (il est Français) et terrible du pays, le constructeur Bernard Vichet, hausse les épaules au mot de développement: «*Dessinez-moi un développement fribourgeois! Autour de moi, à Givisiez, je ne vois que des distributeurs de pneus et des entrepôts de poisson ou de livres.*» Avec ses profils cintrés, ses tôles bariolées et ses parois vitrées, Bernard Vichet a complètement modifié l'esthétique industrielle du canton. Mais là, il est particulièrement rosse. Ces incubateurs fribourgeois

existent bel et bien. La genevoise «Revue polytechnique» y a consacré l'essentiel de son numéro de novembre 1988. Mais elles sont encore trop peu nombreuses, surtout par pénurie de travailleurs.

La main-d'œuvre. Incroyable mais complètement vrai, Fribourg ne sait plus où chercher sa main-d'œuvre semi et pleinement qualifiée. On a beau guigner sous tous les tapis, plus l'ombre d'un. François Hemmer, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, met chaque année cent cinquante ingénieurs nouveaux sur le marché. L'an dernier, il aurait pu en placer le double. Avis aux ingénieurs d'ailleurs.

Mais là, le bât blesse encore plus cruellement. Fribourg a reçu ses quotas de permis étrangers il y a quinze ans, à l'époque où le canton côtoyait Appenzell Rhodes-Intérieures sur l'échelle du développement. Depuis, rien n'a changé sauf qu'il se murmure de drôles d'histoires dans les campagnes. Par exemple: Michelin recevrait tous les permis annuels souhaités mais l'évêché ne pourrait plus «importer» une seule bonne sœur pour ses œuvres charitables. «*Et, bougonne Bernard Rohrbasser, préfet de la Veveyse, je me demande si d'autres cantons ne nous boullotent pas quelques permis, par-ci, par-là.*» S'il dit vrai, il faudra célébrer les beautés grandissantes de la concurrence intercantonale. De toute manière, Fribourg n'a pas

de frontière extérieure et se voit ainsi complètement privé de frontaliers.

L'Ecole d'ingénieurs. Ainsi, tout se cristallise autour de cette institution que l'Etat de Fribourg, François Hemmer et tout ce que le canton compte de chefs d'entreprise veulent vivifier par un crédit de 105 millions de francs. Il faut, sur le plateau de Pérolles, bâtir de nouveaux locaux, réformer l'enseignement, pousser encore plus loin la collaboration avec les entreprises et l'Université voisine, bref, monter un paysage et une vie technique qui, seuls, permettront la formation continue des cadres de sociétés et la multiplication des incubateurs du futur. Le crédit est énorme et le peuple doit le voter en juin, juste après l'affaire de Beau regard. Votation test, selon Claude Joran, de l'UBS: «*Tout s'y trouve: les impôts, le bilinguisme, l'avenir des enfants, la rogne sur l'immobilier. C'est un révélateur, un pouls, un symbole du développement et de l'adéquation d'un peuple avec ce qui se fait dans son canton.*» Si le peuple dit non, «*nous n'aurons plus qu'à tout arrêter et mettre la clé sous le paillason.*» prédit André Genoud, directeur des chemins de fer fribourgeois. A Dieu ne plaise.

La culture. Parce que le travailleur et le cadre d'entreprise séduits par Fribourg ne vivent pas que de pain, il faut leur offrir la culture. Et ce n'est pas Michel Pittet qui ►



Le constructeur Bernard Vichet a modifié l'esthétique industrielle du canton. JEAN-LUC CRAMATTE



Un bâtiment Vichet à Bulle. JEAN-LUC CRAMATTE

► gnements à la demande des sociétés en phase d'internationalisation, note que les entrepreneurs ne reviennent jamais parler de leurs expériences. Les épreuves des uns ne servent donc pas à préparer les autres? *«Des échanges? Les entreprises tiennent trop à leur sphère privée...»*

Les audacieux qui franchissent le Rubicon y vont donc à l'aveuglette, pour le meilleur et pour le pire. Pierre Depierre, patron de la Safap, a surtout connu le pire. Il en est à sa troisième tentative d'expansion française. *«Par deux fois, on nous a roulés dans la farine.»* En 1988, la Safap Suisse, petite filiale de Cochet & C^o (matériaux de construction), au chiffre d'affaires encore minime — 400 000 francs — fonde la Safap International. Objectif: commercialiser son procédé dans la Communauté. Elle a mis au point un revêtement de sol luxueux, une «moquette de pierre» à base de résine et de granulats minéraux, plus résistante que les produits concurrents. Elle choisit à Lille un homme d'expérience, qui *«se montrait dynamique et connaissait bien le milieu»*, comme représentant exclusif de la Safap International. Sa première tâche doit être de lancer une flotte de commerciaux pour démarcher les architectes d'intérieur et les autres professionnels de la spécialité.

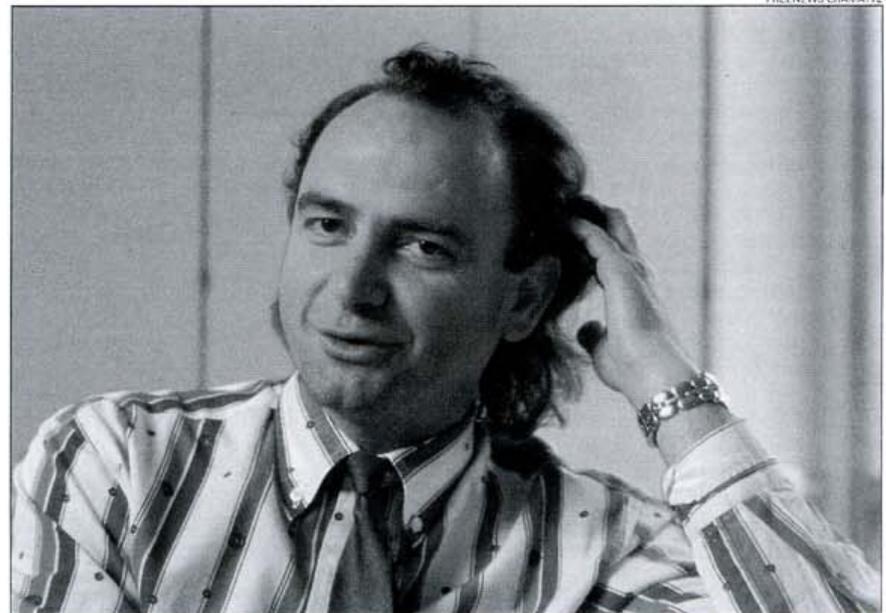
Blousé par deux fois

Rapidement, l'homme d'expérience commande pour un million de francs de résine. Mais au lieu d'aller trouver les spécialistes, il entreprend directement les utilisateurs et s'en va poser le précieux revêtement lui-même avec l'aide de tâcherons. Résultat: sa moquette de pierre, coulée sur des milliers de mètres carrés, se fissure, se craquelle, forme des nids-de-poule et fâche les clients, qui refusent de payer. Le bonhomme dépose son bilan. La Safap ramasse sa première claque. Elle ne sera jamais payée. Deuxième tentative avec un commercial. Cette fois ce sont les applicateurs, les artisans chargés d'étendre le produit, qui ont essayé de gratter quelques sous, en lésinant sur le temps, la précision et les composants coûteux. Trop, c'est trop. La Safap, renonçant à une conquête rapide, décide alors de former désormais elle-même les techniciens appliquant ses produits. Elle surveille en outre le premier chantier de chaque nouveau client, et dresse procès-verbal du mode d'emploi en sa présence. Pour le coup, aucune contestation n'est possible. Pierre Depierre a le sentiment d'avoir enfin trouvé la bonne méthode.

En somme, il a appris à structurer sa filiale comme une société qui vend non pas un produit mais un savoir-faire. Vérité régulièrement

assénée par les intellectuels de l'industrie, la transformation des biens industriels, quels qu'ils soient, en produits composés essentiellement d'«intelligence» est le premier grand obstacle à l'exportation de l'esprit d'entreprise façon vieille école. Autrefois, il fallait être assez fort pour imposer un produit. Aujourd'hui, la grande question est de savoir comment mettre un savoir au goût du jour. Jolies théories, belles paroles, ricanez-vous, dont on n'a rien à faire quand on est déménageur!

Vous avez tout faux. La société de déménagement genevoise Natural Le Coultre (12 millions de CA, 70 employés) a racheté en 1985 une entreprise d'Annemasse opérant dans le même secteur, Taponnier (18 personnes à l'époque). Elle entendait affronter les concurrents français s'en venant lui grignoter une part de sa clientèle choisie: les 15 000 fonctionnaires internationaux de Genève habitant de l'autre côté de la frontière. Son énergique patron, Jean-Jacques Bouvier, s'est battu comme un forcené pour asseoir sa filiale dans le marché français.



Bernard Vichet: *«Je fabrique de l'air du temps.»*

A 55 ans, un peu essoufflé, il cherche toujours le bonhomme capable de piloter Taponnier. *«En clair, je m'emm... avec mes cadres! Pour bien faire, il faudrait que je sois à Annemasse vingt-quatre heures sur vingt-quatre!»* Une fois de plus, l'entrepreneur suisse soupire après l'introuvable homme fort qui dynamiserait la boîte. Pourtant, Jean-Jacques Bouvier n'a pas tout à fait raté son coup. Il y a quelque chose que Taponnier impose malgré elle: un service rodé au transport

cherche un partenaire, en compagnie duquel diffuser son savoir-faire.

Pour le bouillant Karl Dobler, de la promotion économique de Neuchâtel, la solution est là: le partenariat, dit-il, c'est le seul espoir des sociétés suisses à l'étranger. *«En général, nos entreprises sont tellement jalouses de leur autonomie qu'elles renâclent devant les alliances. Elles essaient de «tenir». Obstinément. Et quand elles cèdent enfin, il est trop tard. Elles se font racheter. C'est ce qui est arrivé à la Genevoise.»* Le deuxième grand obstacle à l'expansion internationale de l'esprit d'entreprise Swiss made, c'est la nouvelle dimension des adversaires. Autrefois, on s'installait sur un marché, puis, courageusement, on arrachait des parts à ses concurrents. Aujourd'hui, pour réussir une telle conquête, il faut être un colosse multinational, déplacer non seulement ses produits, mais sa culture d'entreprise, et toute une gamme de services en amont et en aval de la production. Une PME n'a pas la surface pour ça. Elle a donc besoin d'alliés. ►

Check-list

► «Le partenariat, je n'y crois pas. Vous donnez 50% à une société? Si l'affaire marche, elle vous rachète dans cinq ans.» Marc-André Charguéraud, qui s'assoit à 66 ans dans le fauteuil de président de cette Genevoise dont il a négocié la vente, a été notamment directeur général des machines Bull, fondateur et président de Gemini Computer. Il en a vu. Et il croit manifestement plus volontiers à la loi du prédateur qu'à la règle des intérêts communautaires. Cette Realpolitik repose sur une tradition. A l'origine de la richesse occidentale, il y a la violence. Esclavagiste, coloniale, mafieuse. Et la contrainte reste décisive derrière la façade de l'opulence, même si la liberté d'entreprise et l'initiative individuelle bercent la rêverie des débutants qui seront brisés quand même, redimensionnés puis regonflés par leur employeur. Mais la loi de la jungle a beau demeurer habitat naturel des groupes internationaux, il semble que les multinationales en formation ne jouent plus du même couteau.

Zschokke a de la chance. L'entreprise s'est attaché l'un de ces hommes introuvables, à la fois mûr et voyageur, qui connaît aussi bien la maison mère que les marchés étrangers: Jean-Yves Iseli s'est frotté au Portugal (deux ans), à l'Algérie (trois ans), au Koweït (deux ans). Voici une année, on l'a réexpédié à Lisbonne, destination de son premier voyage. Sa mission: reprendre en main une ancienne filiale portugaise du groupe, Empec (30 millions de CA, 300 personnes). Le type de problème qu'il affronte est caractéristique.

Les Portugais possèdent un parc immobilier ancien en pleine décrépitude. Dans cette région en développement, s'imagine-t-on, il doit être facile d'obtenir les autorisations pour démolir et reconstruire. «Alors là, détrompez-vous! C'est encore plus difficile qu'en Suisse. D'abord, les Portugais sont extrêmement fiers de leur patrimoine. Ensuite, les locataires, qui paient des loyers ridicules, sont au moins aussi bien protégés. Il est impossible de vider les gens.» Une activité pourrait pourtant faire un tabac: la rénovation. Car les immeubles sont souvent magnifiques. Quel créneau fabuleux pour une société jouissant du savoir-faire helvétique en la matière!

L'obstacle majeur

Mais l'obstacle majeur apparaît alors dans toute sa complexité. Au Portugal, les métiers du bâtiment ont de la rénovation une image peu flatteuse. Les architectes, notamment, tiennent ce travail pour un boulot subalterne. Quand bien même on convaincrat quelques professionnels, où trouver l'argent

Voici le b a, ba de la PME, appelons-la X ou Y, qui veut conquérir l'étranger. A en croire les conseillers en entreprises, les petites sociétés négligent souvent les préalables les plus élémentaires. L'audacieux entrepreneur doit donc vérifier soigneusement:

1. S'il a quelque chose à vendre. Aussi longtemps que la clientèle autochtone pourra se passer des produits X ou Y, elle le fera.
2. S'il a un ou plusieurs partenaires dans la région convoitée. L'internationalisation en solo est téméraire, pas courageuse.
3. S'il s'est attaché le ou les hommes à déléguer sur le terrain. Au besoin, prendre une année ou deux pour former le directeur général de la future X ou Y International.
4. S'il est doué pour le marketing. L'image de X ou Y est au moins aussi importante que la qualité de ses produits.
5. S'il a contacté toutes les instances à même de l'aider: chambres de commerce bilatérales, ambassades, associations professionnelles, confrères malchanceux ayant choisi le même site, confrères heureux implantés dans un autre.
6. S'il sait sous quelle forme il s'installe: bureau de vente, filiale, centre de production sous licence. S'il ne sait pas, revenir au point précédent.
7. Si la composition de la charge fiscale n'a plus de secret pour lui. Si des zones d'ombre subsistent, reculer de deux cases.
8. Si son planning a été visé par une fiduciaire. Si elle s'appelle X ou Y, rejouer le point 8.
9. S'il sait établir un budget. S'il ne sait pas, avancer au point 10.
10. Si cette aventure est vraiment nécessaire au développement de X ou Y.

nécessaire? Puisqu'un consensus socio-politique s'oppose à l'augmentation des loyers. C'est, en somme, toute une société qu'il faut convaincre. Jean-Yves Iseli envisage de prendre, sur place, des partenaires susceptibles de faire naître un courant d'idées. C'est dire qu'à la loi du conquérant industriel il oppose une autre attitude: celle qui consiste à précéder les mouvements d'ensemble.

Le constructeur fribourgeois Bernard Vichet appelle ça «passer d'une économie de marché à une économie de projet». Au dire de certains observateurs, ce fonceur-là pourrait bien créer l'une des multinationales de demain. Parti de Fribourg il y a cinq ans, il est en France. Il s'installe en Espagne. Tout semble lui réussir. Mais ne lui dites surtout pas que vous ne croyez pas au partenariat. Il

ne connaît que ça. Inventeur de divers procédés de construction métallique applicables à l'architecture industrielle, son entreprise suisse fonctionne comme toutes les autres. On lui commande des immeubles. Il les conçoit et les construit.

A l'étranger, en revanche, il n'a jamais essayé d'installer un bureau jonglant simultanément avec les tâches du créateur et du constructeur. Son démarrage est plutôt celui d'un styliste. Il débute par quelques ouvrages remarquables. Est appelé en France, à la Plaine-Saint-Denis, dans les années 1986-87, où, en association avec l'architecte Jean Prouvé, il vend quelques projets qui lui confèrent une première notoriété. Il crée alors une société à Lyon, Force Métal, uniquement chargée de sa promotion. Le jour où surviennent des commandes un peu importantes, il rachète une entreprise de la région, ETR (Etudes techniques et de réalisation), mais se garde bien de le faire seul. Sur 500 000 francs français de capital, il ne débourse que 200 000 francs. Le reste revient à son partenaire, largement majoritaire, qui gère le travail de 30 personnes à plein temps. «S'il va me racheter? Mais c'est sûr! Et c'est tant mieux; il aura besoin de moi.»

Depuis lors, le Fribourgeois n'a plus cessé de multiplier les créations de sociétés, cherchant des partenaires chaque fois qu'il a besoin de moyens lourds. Pour parler en termes d'informatique, il vend du soft, du concept, laissant à d'autres le soin d'apporter le hard, les personnes et les machines. L'avantage du soft, c'est que l'économie l'aspire spontanément. Bernard Vichet ne conquiert pas des marchés, il s'occupe du rayonnement de ses projets pour être toujours en vue et toujours demandé. «Avoir perpétuellement une idée d'avance, c'est vraiment la seule recette. En Suisse, les gens commencent par se protéger. Ils prennent des brevets. Le temps d'être enregistrés, les voilà dépassés.» Il évalue à 30 millions, dont 55% à l'étranger, les chiffres d'affaires cumulés des sociétés auxquels il participe. C'est un petit début. Mais ça marche.

Un constructeur de machines aura peut-être de la peine à s'inspirer de cette conception de la croissance. Il a des usines, lui, et des employés à faire travailler; quant aux innovations lourdes, leur mise au point prend toujours du temps. Reste que le message de Bernard Vichet ne laissera pas indifférentes les grenouilles suisses réchappant aux traquenards étrangers: «Le drame des entrepreneurs dans ce pays, c'est qu'ils pensent toujours pouvoir forcer le passage. Moi je fabrique de l'air du temps, et j'attends les appels d'air...» ■

Collaboration: Jose Alvez

CONSTRUCTION

DE LA SUISSE ROMANDE

REPORTAGE

Septième ciel

FVE

Grand changement dans les petites annonces

METAL

La Faye: le pari de l'habitat industriel

PEINTURE

Peintures naturelles: réel défi ou charlatanerie?

B. VICHET

entrepreneur philosophe



Portrait

VOL. 63 15 NOVEMBRE 1989 N° 22

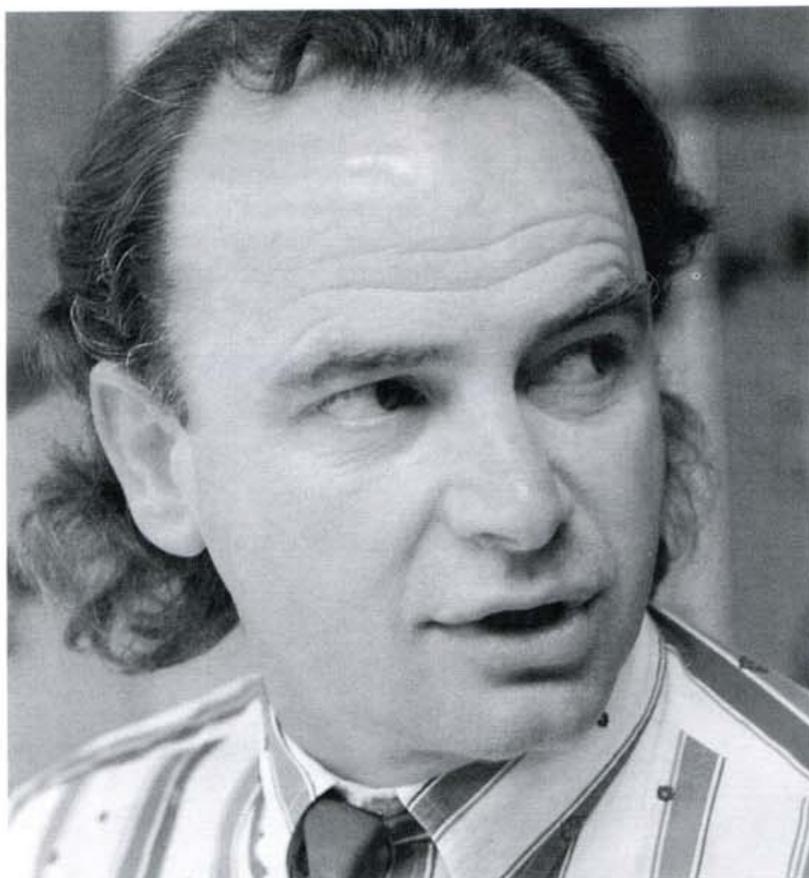
d'un entrepreneur-philosophe

Aux portes de Fribourg, il veut réconcilier habitat et industrie, commerce et culture, et construire un univers axé essentiellement sur la communication. Bernard Vichet préfigure peut-être l'entrepreneur du XXI^e siècle. Le *Journal de la Construction* l'a rencontré.

Bernard Vichet, un bref portrait ?

B. V. : *Je ne suis pas issu des milieux académiques. Ce qui m'a fait grandir, c'est l'observation du monde autour de moi et la volonté de devenir un nom. Je cherche dans la mesure du possible à sortir des chemins battus pour trouver des solutions originales. La marginalisation entraîne une sorte de combat permanent et, dans ce combat-là, on puise des forces. J'ai 40 ans. Mon enfance, la vie que j'ai menée jusqu'ici m'ont fait subir des épreuves plutôt exceptionnelles (tremblement de terre, guerre, émigration), tout ce qui fait que l'on se pose quantité de questions à seule fin de rester lucide sur soi-même. Il est bien difficile de vivre des circonstances aussi dures, sans se forger une certaine philosophie de la vie.*

J'ai aussi eu la chance de vivre avec un père exceptionnel; son exemple m'indique la voie à suivre en permanence. Donc un petit côté missionnaire avec ce que cela peut avoir de généreux, de fort, mais aussi d'intemporel. Mon souci en tant que constructeur, c'est de donner un certain



(Freemans Gamatte)

Bernard Vichet : « Je cherche dans la mesure du possible à sortir des chemins battus pour trouver des solutions originales. »

« Ce qui manque aux hommes politiques, c'est la volonté de s'associer avec des partenaires privés et de réaliser des plans de développement selon une économie mixte. »

cadre de vie à mes concitoyens. C'est là une forme de responsabilité face à la société, car un constructeur marque un paysage et imprègne les phénomènes sociaux. Il suffit de se rendre compte de ce que la France est devenue après la guerre : avoir la conscience de ses responsabilités face à son ouvrage, avoir envie de rencontrer des hommes, d'échanger avec eux et de garder en permanence cette curiosité qui permet de faire mieux. Je vis constamment dans une sorte d'université parallèle, où j'apprends et où je donne. Cet échange me permet de me bonifier moi-même tout en essayant de bonifier mon entourage ; un jour ou l'autre, il y a forcément des répercussions.

Givisiez, pourquoi et pour quoi ? Ce projet pourrait-il s'appliquer facilement ailleurs ?

B. V. : *Ce projet apporte des réponses à toutes sortes de questions que chacun se pose : l'occupation des*

sols, l'émigration urbaine, les mouvements pendulaires, l'éclatement de la famille, le stress et d'autres difficultés d'existence. Pourquoi tous ces phénomènes ne seraient-ils pas liés à l'habitat, à une forme de convivialité disparue, à certaines contraintes d'habitation collective qui n'existent plus parce que l'on a opté pour des constructions verticales ? Ce choix d'habitat trouve son origine dans la nécessité de reconstruire rapidement et dans les contraintes économiques. L'urbanisme tel qu'on le conçoit aujourd'hui est largement responsable d'un certain mal-être social ; chacun recherche aujourd'hui de nouvelles formes d'équilibre par la consommation, par la réflexion et une manière de se projeter dans l'avenir. Mal enracinée dans un milieu inapproprié, la famille ne favorise plus l'éclosion de la personnalité. La résultante de tous ces changements, c'est que chacun veut ressembler à l'autre ; c'est dommage, car la différence

existe. Les lieux manquent où la différence puisse s'exprimer dans l'échange, dans la rencontre. Cette conception peut paraître aller à contre-courant des idées reçues aujourd'hui dans les grandes cités. Mais La Faye apporte un embryon d'une certaine forme d'humanisme et de tolérance. Le simple fait de vouloir associer les diverses fonctions de l'individu devient beaucoup plus naturel.

La plupart des gens perdent un temps et une énergie considérables dans leurs déplacements. Pourquoi ne pas utiliser ces ressources à échanger, par exemple au sein de la famille ? Cela suppose un certain cadre. Ce projet d'urbanisme pourrait s'appliquer très largement ailleurs. Les urbanistes y voient, en effet, une manière de faire revivre les périphéries de villes, où la population ne s'enracine guère. Avec les incessants mouvements pendulaires, les périphéries sont devenues des sortes de poumons qui permettent momentanément à la ville de respirer.

Pourquoi ne pas réhabiliter la ville ?

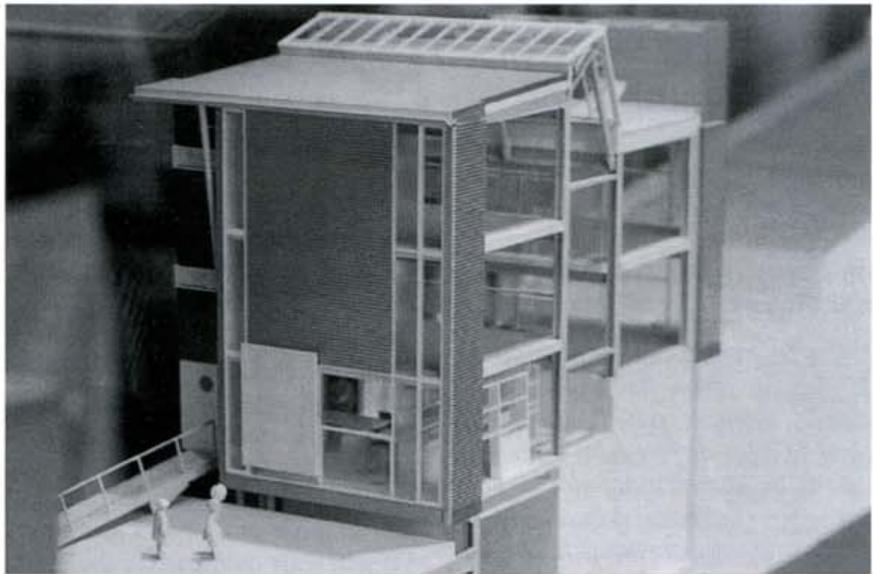
B. V. : *A un moment donné, lorsque les habitants des périphéries ont voulu retourner en ville, ils n'ont plus retrouvé les structures qu'ils avaient connues autrefois ou alors celles-ci étaient devenues trop onéreuses. A l'origine, le séjour en périphérie avait pour seule fonction de laisser les structures urbaines se réorganiser en attendant que leurs habitants puissent les réintégrer.*

La ville s'est maintenant complètement modifiée. Sa croissance est liée aux activités économiques et non



Givisiez, la construction métallique réinventée.

plus à l'habitat ; la ville coûte cher à ceux qui voudraient y habiter. Inévitablement, les émigrés essayent d'organiser leur vie en périphérie d'une manière relativement hybride, d'où l'apparition de centres commerciaux, de zones d'activités ; tout cela s'est produit dans la plus grande anarchie, faute d'un plan directeur et d'une vision d'ensemble dans les communes périphériques, longtemps réduites au rang de cités dortoirs. La Faye a pour principal mérite de réorganiser la périphérie : au centre, une ville et tout autour des villages comme La Faye, une agglomération de 700 personnes, un quartier de ville qui se serait déplacé vers l'extérieur.



(FreeNews Grammatik)

« La Faye a pour principal mérite de réorganiser la périphérie. »

Non, La Faye n'offre aucun site exceptionnel, ce n'est pas un cas unique : ce qui manque aux hommes politiques, c'est la volonté de s'associer avec des partenaires privés et de réaliser des plans de développement selon une économie mixte. Cette aventure ne va naturellement pas de soi : elle fait appel à des personnalités déterminées, des urbanistes d'accord de s'engager sur cette voie et des promoteurs désireux de faire quelque chose. Aujourd'hui, les promoteurs sont condamnés à se distinguer. Ils ne peuvent plus se contenter d'offrir du logement, sans savoir comment les habitants vont y vivre. Cette manière de faire devrait déboucher sur une conception beaucoup plus large et libérale. Il ne suffit plus de dire : à tel terrain correspondent tel indice, telle surface au sol. Ces contraintes-là empêchent la ville de développer une stratégie d'occupation du sol qui favorise la communication.

A cet égard, La Faye, en occupant des terrains vierges de construction, offre une solution de facilité par rapport à une restructuration des centres villes qui sont morts ?

B. V. : Absolument. Récemment, la Commission fédérale des sols m'a interpellé et m'a demandé : « Où est la solution ? » Pour moi la solution, c'est le lucre collectif, au détriment du lucre individuel ! On réunit tous les copropriétaires d'une zone à développer et on leur demande de ne pas faire opposition à l'aménagement. On constitue une coopérative dans laquelle chaque propriétaire devient sociétaire, au pro rata de son bien. Le réaménagement de cet ensemble donnerait lieu à une plus-value, laquelle serait répartie entre les sociétaires selon la clé de répartition déjà mentionnée. En tout propriétaire sommeille un petit spéculateur. Il ne s'agit en aucune manière de vouloir le spolier ; mais bien de lui offrir une compensation, une plus-value immédiate. En France, on s'achemine vers des solutions d'économie mixte : l'Etat se rend propriétaire des 40 % d'une zone à développer, les 60 % restants se répartissent entre les copropriétaires. La concertation doit chercher à établir une sorte de communion entre tous les partenaires, de manière à éviter toute opposition. La démocratie ne manque pas de res-

sources dans ce domaine ; il faut éviter que les protagonistes ne s'épuisent dans un vain combat et que le projet ne s'enlise avant de devenir caduc. Ce qui tue un projet, c'est l'absence d'alternatives.

Pour que les communes acceptent de se jeter à l'eau, il faudrait décerner des médailles. Ce type d'honneur a toujours galvanisé les individus et les collectivités. Pourquoi ne pas faire de Givisiez une commune-pilote par exemple ? Aussitôt, d'autres communes chercheraient à rivaliser d'imagination et de bonne volonté. Arrêtons de donner des distinctions aux architectes ! Les Allemands et les Français l'ont bien compris. Les Allemands remettent des distinctions aux maîtres d'ouvrage les plus méritants, communes ou particuliers. La France est allée encore plus loin, on y remet des prix au maire et à l'architecte qui ont manifesté le plus de dynamisme. Le maire a son bâtisseur attitré et tous deux doivent créer une « œuvre » : le président de la République n'hésite pas à se déplacer lui-même pour remettre la distinction, et je puis vous assurer que cette méthode ne manque pas d'efficacité.

« Tout le monde a rêvé un jour ou l'autre de construire sa maison, comme s'il jouait au mécano. Le métal se prête tout à fait à cette vision ludique de la construction. »

Où avez-vous rencontré des réticences ?

B. V. : Le scepticisme est permanent. A quelque chose de généreux, on répond toujours par l'indifférence, voire le refus. Personne n'est positif. On voit toujours le mauvais côté de la médaille. Questions critiques et réserves apparaissent immédiatement : c'est la manière la plus sûre d'alléger, voire de détruire, la pensée, la créativité de celui qui défend son projet. La seule manière de s'en sortir, c'est de passer immédiatement à l'action ou alors de s'immuniser contre ce scepticisme latent ; se montrer résolument sourd aux rumeurs et aux conseils que l'on veut vous prodiguer. Les plus grandes réticences ne sont pas venues des pouvoirs publics, qui ont certes demandé à procéder à quelques vérifications et qui ont fini par jouer le jeu de la confiance. Je ne pouvais leur offrir de références précises quant au développement de ce quartier. Pas d'hésitation non plus du côté des services d'urbanisme qui ont applaudi à ce projet.

Non, le plus difficile, ce furent les banquiers. Je ne puis en effet dissimuler les plus vives appréhensions quant à l'avenir de ce pays. Aujourd'hui en effet, dans une période de prospérité exceptionnelle, je me rends compte que les financiers restent sur des positions extrêmement prudentes, à un moment où ils pourraient enfin se montrer dynamiques. Sans vouloir noircir le tableau, je dois bien me rendre à cette évidence que ceux qui disposent du pouvoir politique ou financier ne sont plus capables. Ils

manquent de dynamisme et d'esprit d'entreprise. Ils se confortent immédiatement dans ce qui est su et ce qui est sûr, ce qui leur paraît suffisant pour sauvegarder l'économie du pays. On ne vénère plus les entrepreneurs en Suisse. L'esprit d'entreprise n'est plus de mise ; ceux qui le défendent sont des marginaux qui posent des questions embarrassantes. L'appareil financier très lourd qui gère ce pays reflète la nature de l'économie aujourd'hui. En France, les financiers paraissent plus décidés à trouver des solutions, car ils y sont contraints par les circonstances de l'économie et de la vie politique : lutte contre le chômage, maintien de la production.

Et l'enthousiasme ?

B. V. : Personnellement, je n'y suis guère sensible, car je m'efforce de ne pas trop fluctuer. Des témoignages de jeunes, de petites lettres admiratives émanant de personnes qui n'ont rien à voir avec la construction ne m'ont pas laissé indifférent. Ces gens ont en effet le pressentiment qu'il se passe quelque chose et que tout n'est pas barré. On trouve en effet des manifestations d'optimisme chez les jeunes et les personnes âgées qui font preuve d'une certaine ouverture. Dans l'économie, on ne rencontre la plupart du temps que jalousie, scepticisme voire une certaine inquiétude. Personne ne se réjouit jamais de celui qui réussit. L'optimiste passe pour un insouciant. Les rares gestes d'optimisme que l'on peut rencontrer dans les milieux de l'économie se transforment rapidement en opportunisme dès que les

difficultés surgissent. De plus, l'optimisme fait rapidement place à la lassitude, car les gens n'ont plus envie de se battre. En fait, les marques d'optimisme proviennent de l'extérieur, non pas tellement en raison de l'intérêt pour le projet lui-même, mais pour le message qu'il diffuse.

Vous avez fait largement appel à la construction métallique pour vos réalisations à caractère industriel ou commercial. Il en ira de même pour les logements à La Faye. La construction métallique a-t-elle de l'avenir dans ce dernier secteur ? Et le préfabriqué ?

B. V. : En fait, nous avons exporté le préfabriqué. Tout le monde a rêvé un jour ou l'autre de construire sa maison, comme s'il jouait au mécano. Le métal se prête tout à fait à cette vision ludique de la construction. Par le moyen de structures adéquates, il s'adapte même à tous les terrains. J'ai en effet conçu un modèle de maison dite « saharienne » ou « tropicale », dont le plancher, autoportant, repose sur un unique pieu (fût central). Ainsi conçue, la maison peut se poser sur n'importe quel terrain. Ce type de maison facile à monter se prête aux pays qui ne disposent d'aucune industrie de la construction. La préfabrication a toujours exercé un attrait exceptionnel, car elle doit permettre de résoudre en usine toutes les inconnues. Le système de préfabrication prévu à La Faye se rapproche de ces principes. Il apportera des économies dans les frais de construction et les temps de montage. Il s'appli-

quera à l'ensemble du quartier qu'il s'agisse des bureaux, des logements, des locaux commerciaux ou artisanaux, ainsi que du centre culturel, une solution qui limite le nombre des intervenants.

A l'intérieur de La Faye, vous projetez de créer des synergies entre les sociétés qui s'y établiront. Vous-même projetez de coopérer activement avec des partenaires près de Lyon. Avez-vous d'autres projets allant dans ce sens ?

B. V. : *La synergie est liée à la qualité des gens qui occuperont ce quartier et à l'infrastructure de communication que nous pourrons y offrir. Il y a une première synergie interne : La Faye dans La Faye. La deuxième synergie s'inscrit dans un rapport avec la ville de Fribourg et sa région. Enfin, des relations sont prévues avec l'Europe par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunications.*

La synergie naît au moment où des gens, voyant d'autres personnes faire



(Freemove Cramate)

« On ne vénère plus les entrepreneurs en Suisse. L'esprit d'entreprise n'est plus de mise, ceux qui le défendent sont des marginaux qui posent des questions embarrassantes. »

preuve de dynamisme, commencent à bouger elles-mêmes. A l'intérieur de La Faye, je vois une synergie surtout au niveau culturel, un processus qui s'inscrit dans la société de loisirs que nous allons bientôt vivre : faire en sorte que les individus s'ouvrent, deviennent imaginatifs et créer une sorte de « société originale ». A La

Faye, on retrouve du commerce, du loisir, de la culture et nous aimerions aussi y créer un parcours sentimental, jalonné d'événements qui confèrent une certaine magie aux lieux. Un environnement de qualité suscite la créativité. Il ne devrait pas manquer d'attirer à La Faye des entreprises novatrices. Les gens qui viendront ici auront une réflexion de fond et des attentes : un environnement humanisé, des logements pour le personnel, un instrument culturel et une structure d'accueil rare pour une agglomération de cette importance.

Désormais, les sociétés porteuses d'avenir peuvent s'installer partout ; ce dont elles ont besoin, c'est de structures d'accueil que peu de villes offrent. Pour faciliter la synergie intérieure, j'ai créé des vitrines interactives, des lieux où les gens présentent leurs produits, leurs idées, leurs projets, la philosophie de leur entreprise. L'information circule, le partage intervient, avec la réflexion commune, et l'on essaie de faire quelque chose ensemble. Ces rencontres fortuites entre gens de qualité peuvent déboucher sur des idées originales, et des projets inattendus.

« Il faut revoir les relations entre planificateurs, maîtres d'ouvrage et exécutants. Nos actuelles structures éclatées interpellent l'architecte. Mais jusqu'où celui-ci est-il prêt à se remettre en question ? »

Pour ce qui est de la deuxième synergie, ce quartier va certainement, par ce qui s'y vit, représenter un intérêt pour l'extérieur. Les curieux auront envie d'y venir, de s'imprégner de cet état d'esprit. Ils vont apporter quelque chose et se mêler aux occupants du quartier. Il ne faudrait pas pour autant que La Faye ne devienne un petit Gruyère touristique. Le théâtre stimulera ces échanges entre l'intérieur et l'extérieur.

Quant à la synergie avec l'Europe, elle est essentiellement liée aux télécommunications. Elle doit nous permettre d'abolir l'inconnue que représente l'Europe de 1992, par les liens qui se seront déjà tissés au-delà des frontières. Visio-conférences, transmissions de documents et de plans à distance rendront superflus les voyages nécessaires à certains échanges d'information ; d'où économie de temps et d'énergie, ouverture sur ce vaste marché en devenir.

En tant que constructeur comment voyez-vous les relations entre maître d'ouvrage, planificateurs et exécutants ?

B. V. : Il faudrait revoir le système hiérarchique qui préside aux relations entre les différents acteurs de la construction. L'expérience que j'ai pu vivre dans la réalisation du Brico-Loisirs Migros à Meyrin est à cet égard tout à fait probante. Nous avons constitué une commission dite « fil rouge » : un groupe de travail comprenant le maître d'ouvrage, les architectes et les exécutants a supervisé tout le chantier. Résultat, on se

trouve devant un produit harmonieux, correspondant aux nécessités de l'exploitation. Le bâtiment est un tout : il ne faut pas parcelliser les interventions. Une concertation régulière de tous les intervenants garantit qu'aucun des partenaires ne prend le pas sur l'autre, ce qui conduit à un résultat hybride, réussi d'un côté raté de l'autre. Faute de cette entente, on ne s'y retrouve pas dans l'image que donne le bâtiment. Ce dernier est devenu peu à peu la carte de visite de l'entreprise. Aujourd'hui, le bâtiment n'est plus seulement une belle façade, mais un ensemble cohérent, une « machine » qui fonctionne harmonieusement, offrant par là un gage de succès commercial. Les clients s'y sentent bien et reviennent. L'équipe doit désormais intégrer les financiers, les créateurs, les exécutants, à la manière d'une commission permanente qui fonctionnerait dès le départ du projet jusqu'à sa remise clés en main. Cette manière de travailler demande un sens aigu de la communication et de l'humilité ; car une fois terminé l'ouvrage n'appartient plus à son créateur-constructeur, mais à ce collègue, à cette équipe.

Avez-vous des projets, des rêves ?

B. V. : Oui, le futuroscope de Collombey près de Monthey en est un de taille et de longue durée. Ce projet symbolise la Suisse technologique à l'intérieur de l'Europe. Il permettra à la Suisse de répondre d'une manière cohérente à l'appel que représente le

transfert des technologies et s'inscrit dans un réseau facilitant l'échange de scientifiques, de techniciens et de chercheurs sur tout le continent. Ce projet s'étendra sur dix ans au moins.

J'ai également le projet d'installer à Lyon un centre interactif au service des entreprises établies hors du Marché commun. Il sera ainsi possible d'établir des circuits de communication entre Lyon, Collombey et Givisiez. Ma démarche se situe dans une volonté d'anticiper les événements et de tirer parti maintenant de la bonne conjoncture, pour se poser des questions sans avoir à y répondre sous la pression des urgences. Une bonne manière de réussir quelque chose qui s'articule sur l'avenir.

Je souhaite aussi que s'établisse un jour un vrai débat entre planificateurs, maîtres d'ouvrage et exécutants, car les structures éclatées que nous connaissons maintenant interpellent les architectes. Reste à savoir jusqu'où ces derniers sont prêts à se remettre en cause ; il serait en effet dommage que les réponses apportées ne connaissent pas de suite concrète.

Des rêves : en reste-t-il ? Ceux que j'ai faits se sont presque immanquablement concrétisés. On ne vous donne de la crédibilité que si vous parvenez à réaliser vos rêves. Pour moi, le rêve dynamise l'expérience, le vécu dans l'action.

*Propos recueillis par
Jacques Dentan*

BERNARD VICHET

En position de combat

FRANÇOISE JAUNIN



Projet pour un nouveau système de façade

Il faut impérativement faire entrer la créativité dans le système de production. La création ne devrait pas être l'apanage des seuls artistes. Concepteur, développeur, technicien, promoteur, industriel, Bernard Vichet est tout cela à la fois. Architecte ? Il préfère, considérant que l'architecture contemporaine s'est par trop éloignée de l'humain et encombrée de discours, se dire urbaniste-humaniste. Aujourd'hui, ceux qu'on dit créatifs ne créent que des images et ne construisent que des montages. Faire des effets de style et monter des coups financiers ne suffit pas. On n'a strictement rien créé au cours des dix dernières années, on n'a fait que piller et combiner. Mais l'âge d'or des économistes et des metteurs en scène de façades a fait son temps. Il n'y a plus d'argent. Il va falloir retrousser les manches et réinstaurer le travail comme valeur première. Ce qu'il faut maintenant, c'est réinventer une économie de projets. Nous sommes condamnés à mettre l'imagination au pouvoir.

Bernard Vichet, c'est l'homme grâce à qui les usines sont devenues belles... Les usines jusqu'alors n'étaient le plus souvent que des cubes sommaires et borgnes entassés à la diable dans les périphéries des villes ou dans ce qu'on appelle pudiquement les « zones rési-

duelles ». Comme si la laideur était l'inévitable rançon de la prospérité économique post-industrielle. Pourquoi, se demande alors Bernard Vichet en s'installant au début des années 80 à Givisiez-Fribourg, ne pourrait-on pas renouer avec l'esprit des débuts de la civilisation industrielle, quand on bâtissait fièrement des usines pour le progrès de l'humanité. L'air du temps a changé bien sûr et la foi dans un futur plein de promesses a fait place au désenchantement. Mais quand Claude-Nicolas Ledoux construisait les salines d'Arcet-Senans, Bruno Renard l'usine du Grand Hornu en Belgique, Jules Saulnier la chocolaterie Menier à Loysel ou Peter Behrens l'usine AEG à Berlin, ils ne se sont pas contentés d'édifier, comme autant de verrues honteuses, des hangars informes et sinistres tel que le boom de l'après-guerre les a multipliés à l'envi. *Mon projet*, assure Bernard Vichet, *était social avant d'être architectural. Je rêvais de belles usines qui donnent envie, des usines colorées et ouvertes par de grandes verrières pour qu'on y voit les gens travailler dedans, et pour que les travailleurs aient la lumière du dehors et soient en contact étroit avec l'extérieur.* La tôle profilée, le verre et la couleur sont ses matériaux. Ils ont l'avantage

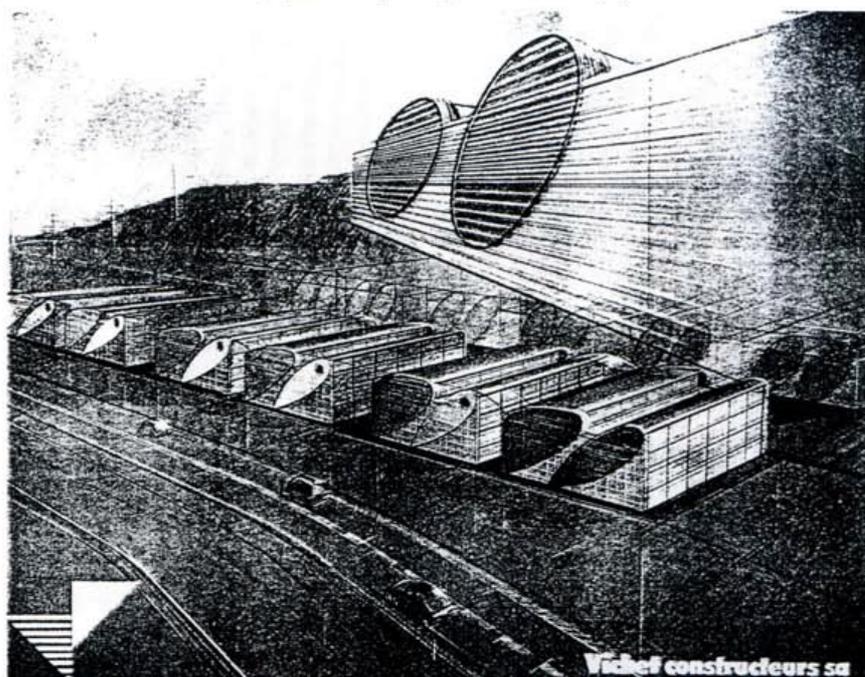
d'être façonnables, légers, peu coûteux et de bien se prêter à la préfabrication, tout en laissant, grâce à leur côté jeu de mécano, la porte ouverte à la fantaisie. La standardisation industrielle, on l'imagine généralement terne, triste, ennuyeuse. C'est qu'on la faite telle. Mais elle peut être au contraire gaie, colorée, inventive, ludique. La preuve!

Dix ans plus tard, le pari de l'industriel a si bien été tenu qu'il est sollicité un peu partout en Suisse et au dehors, et que les gens se sont non seulement mis à s'exclamer: "oh, les jolies usines", mais qu'il s'en trouve de plus en plus pour ajouter: "j'y habiterais bien"! Voilà qui tombait bien, puisque Bernard Vichet avait précisément mis sur orbite une nouvelle idée: celle du village industriel. Et nous revoilà repartis du côté de chez Claude-Nicolas Ledoux. Sauf que Bernard Vichet, de 213 ans son cadet, voit les choses avec son regard de fin de XX^e siècle et que son village à lui, prévu pour quelques 700 habitants, est tout en métal. Version métallique d'un quartier d'habitat groupé? Non pas, le principe en est beaucoup plus complexe, puisqu'il vise à retrouver cette mixité des fonctions que la modernité s'était ingéniée à séparer: habiter, travailler, se divertir avaient leurs zones spéci-

riques bien compartimentées. Fini l'émiettement qui morcèle la personnalité et induit le stress, le village industriel prône au contraire le retour au mélange des genres pour redonner à la vie son unité perdue. Né en Algérie, Bernard Vichet rêve de reconstituer un souk, avec sa rue commerçante, les ateliers en bas, ouverts vers l'extérieur et participant de la vie publique, et les logements privés en haut. Avec un théâtre et d'autres équipements culturels et sportifs intégrés dans le tissu collectif. Les avantages de la formule sont multiples. Ils apportent des réponses à toutes sortes de questions: économie du sol, réduction de l'émigration urbaine, suppression des mouvements pendulaires, restructuration de l'anarchie des zones péri-urbaines. Sans compter que l'utilisation de méthodes propres à l'industrie permet de réduire considérablement les coûts de construction et de garder aux espaces bâtis une souplesse qui favorise l'adaptation aux besoins futurs. *Construire, c'est facile, tout le monde peut le faire. Animer, insuffler la vie dedans, créer de l'espace convivial, c'est tout autre chose.*

Tout semblait aller pour le mieux. Givisiez avait accepté de jouer le rôle de la commune-pilote. L'architecte lausannois Rodolphe Lüscher avait remporté le premier prix du concours et s'appropriait à commencer la mise en œuvre. C'est là que les choses se sont un peu gâtées. Des histoires de règlements de construction sont venues mettre les bâtons dans les roues, des oppositions se sont élevées, des résistances passives ont mis des freins partout, enfin des divergences entre le promoteur et l'architecte ont abouti au divorce Lüscher-Vichet, ce dernier décidant finalement de rester seul père et seul maître du village de la Faye. *Un vrai parcours du combattant, résume-t-il sans perdre confiance. D'ici trois à quatre ans, il compte bien que le prototype de Givisiez sera réalisé.*

L'homme est de la trempe des bâtisseurs. Passer de l'idée à la réalisation, de la planche à dessin au travail de la matière est chez lui une fonction vitale. Enfant de la guerre, d'un tremblement de terre et de l'exode, il a développé le sens aigu du «self made man» qui se fait son chemin à la force du poignet. Son mot favori, il le dit et le répète, est celui de transdisciplinarité. Il en est le vivant exemple, lui qui, véritable homme-orchestre, aime être au front à tous les stades du chantier. *Je dessine et je construis. Pas besoin de convaincre*



quelqu'un d'autre, je suis mon propre promoteur. Reste malgré tout à convaincre les communautés publiques et leurs édiles. Ce qui n'est pas toujours une mince affaire, mais n'effarouche pas le battant. Depuis 1982, les procès ne lui ont pas été épargnés. Ils ont permis de créer des précédents, d'ouvrir des brèches dans le béton des règlements.

Bâtir, réaliser est sa passion. Mais sauter d'un chantier à l'autre fait courir le risque de répéter des formules toutes faites et de ne plus se poser les questions fondamentales. En menant en parallèle un travail de recherche pure, Vichet Constructeurs SA entend rester sur la brèche de l'interrogation permanente et de la prospection de solutions nouvelles. A la manière d'un laboratoire d'essai et d'une banque d'idées. Avec le peintre Jacques Cesa, il a aussi créé un atelier d'arts appliqués dans le bâtiment où les artistes sont parties prenantes de l'aventure dès le début du chantier. Et depuis peu, Vichet Constructeurs SA s'occupe aussi de design. Toujours cette même idée de transdisciplinarité!

Rue Jean Prouvé 2: à elle seule, l'adresse à

Givisiez est tout un programme. La nouvelle route qui mène au futur village de la Faye, a été baptisée du nom du grand architecte français. L'un des deux pères spirituels, avec Fernand Pouillon, que s'est choisis Bernard Vichet, tous deux artisans et eschètes - et les seuls deux architectes qu'il admire sans conditions. Rien d'étonnant à cela: Jean Prouvé est un formidable technicien du métal et de la préfabrication organique et légère. Et Fernand Pouillon le constructeur assidu de logement social en France et en Algérie. Le dénominateur commun entre eux: tous deux ont été en butte à de graves difficultés politiques et administratives. Le premier parce que sa liberté de concepteur entraînait constamment en conflit avec une bureaucratie envahissante. Le second parce qu'il construisait moins cher que le gouvernement français.

Celui qui innove se met forcément en danger, résume Bernard Vichet. Pour créer, c'est-à-dire pour réaliser ce geste très personnel de synthèse entre l'ordre et le désordre, il faut se mettre en situation de combat.

La signature Bernard Vichet

Architecte autodidacte, propriétaire du château-hôtel de Projan, Bernard Vichet travaille à un ambitieux projet pour La Havane : une tour-planétarium de 45 mètres de hauteur, construite place des Armes. Rencontre

DOMINIQUE PARIÉS

De Barcelone à Athènes en passant par Genève, La Havane ou Mexico, il court le monde tout au long de l'année. Or c'est à Projan, aux confins du Gers, à deux pas du Béarn et des Landes, que Bernard Vichet pose, de temps à autre, ses valises. Ces courtes haltes en Gascogne, dans une propriété qu'il a rachetée (en ruines) en 87, rénovée et transformée en hôtel, s'apparentent pour cet architecte de réputation internationale à un retour aux sources. Bernard Vichet n'a jamais oublié, en effet, ses années d'études au lycée Victor-Duruy de Mont-de-Marsan; rapatriés d'Algérie, ses parents s'étaient installés dans les Landes et il y a vécu trois ans avant de partir, très jeune — à 16 ans et demi — vivre sa vie en Suisse.

Figurant sur le guide des auberges et logis de charme, le château de Projan ressemble plus à une grande maison de famille qu'à un

trois étoiles d'une chaîne hôtelière. Ce week-end, Bernard Vichet ouvrait sa propriété à quelques amis passionnés par Cuba et son développement.

ESTHÉTIQUE ET ÉCONOMIE

Agé aujourd'hui de 48 ans, l'hôte de ces lieux n'a jamais fréquenté une école d'architecture ou des Beaux-Arts. Méconnu dans l'Hexagone, cet autodidacte a pourtant fait une belle carrière à l'étranger en cherchant toujours à « intégrer l'art dans l'architecture » et en « alliant l'esthétique à l'économie ».

Ainsi, Bernard Vichet a-t-il signé des bâtiments commerciaux ou industriels qui relèguent aux oubliettes les lignes grises et impersonnelles de trop d'entrepôts d'usines ou d'hypermarchés.

En inventant, en 1982, le procédé du cintrage des tôles, l'architecte du métal a ouvert de nouvelles pistes d'expression et d'exploitation de la matière. Une grande surface spécialisée dans le tricolage et les loisirs à Meyrin en Suisse (17 000 mètres carrés) et

une usine spécialisée dans les appareils de climatisation, construite sur 10 000 mètres carrés à Athènes restent, probablement, les deux plus grandes fiertés de Bernard Vichet.

Lequel a toujours placé l'art au centre de sa démarche. Ainsi, sur les murs de l'usine d'Athènes, a-t-il peint, lui-même, une fresque sur le mythe d'Édipe.

LE BEAUBOURG DE LA HAVANE

Bernard Vichet a déjà roulé sa bosse; il n'est pas blasé pour autant. Depuis quelques mois, le vaste chantier de la rénovation de la vieille ville de La Havane le passionne. Vieille ville inscrite désormais au patrimoine de l'humanité. Cuba n'aura pas forcément les moyens financiers de se lancer dans cet immense chantier. Pourtant Bernard Vichet aimerait bien travailler à la restauration de quelques uns des plus prestigieux palais de la capitale.

Mais il espère surtout voir se concrétiser son projet de planétarium au centre de la Place des Armes, place mythique de La Havane. Seul architecte étranger désormais intégré dans la structure d'état chargée du patrimoine, Bernard Vichet a eu l'audace de proposer de construire une tour en métal de quarante-cinq mètres de hauteur au centre de ce quartier ancien; aucun de ses collègues architectes n'avait osé prendre ce risque.

Or ce « Beaubourg de La Havane » comme le qualifie Vichet, a



Bernard Vichet, architecte-artiste autodidacte, se ménagera, au mois d'octobre, plusieurs haltes au château de Projan. Pour la première fois... (Photo - Sud-Ouest -)

séduit les autorités cubaines. Présidée par Eusebio Léal, pourtant réputé pour son conservatisme, la commission d'urbanisme a donné un avis favorable, et unanime, en moins de... deux minutes !

Chaque soir, à 21 heures, ce planétarium qui, de l'intérieur de la tour comme de l'extérieur, permettra aux Cubains de s'initier à l'astronomie, sera en liaison directe avec un observatoire du Chili, réalisé également d'après les plans de Bernard Vichet. L'astronome de

permanence commentera en direct ses observations des étoiles.

LE FACTEUR TEMPS

Le projet est ambitieux, reste à en boucler le financement dans un pays soumis au blocus américain et traversant la plus grave crise économique de son histoire. Bernard Vichet, qui s'est entouré d'une équipe d'architectes cubains, sait trop bien qu'à La Havane, le facteur temps doit être intégré à tout projet. Sans passion, sans attache-

ment à cette île des Caraïbes, différente des autres, il vaut mieux ne pas s'investir, ne pas investir à Cuba. Car en attendre un retour sur investissement immédiat serait illusoire.

En ce samedi d'octobre, il commence à bruiner au dessus de Projan. Bernard Vichet offre des cigares cubains à ses amis; et un vieil armagnac.

Un heureux mariage pour un après-midi au coin de la cheminée...

Un hôtel différent

■ Acquis en 86 par Bernard Vichet, rénové dans les années 92-93, le château de Projan se range véritablement dans la catégorie hôtelière depuis dix-huit mois avec l'arrivée à sa tête de Christine Poullain. Neuf chambres sont ici disponibles.

L'architecte-propriétaire a imprimé sa personnalité à la plupart des pièces de la demeure. Notamment au vaste

salon et au hall d'accueil, avec une superbe mosaïque de 100 mètres carrés, en marbre et granit, représentant la fécondité des oies. Partout des toiles peintes ou acquises par Bernard Vichet, ainsi que de superbes armoires et buffets du XVIII^e siècle.

Appelé « le château » à Projan, l'hôtel offre également un service de restauration à la demande.

De la page 139 à 151

LETTRES:

- Le théâtre des oses et l'aventure commune.
- Angelo ROSSY et naissance du « Club de bonzaï », départ d'une amitié.
Rue de Lausanne 41,21.
- Bernard et ses voyages - 2 mois dans les îles 1995.
- Charles COTTET.
- Jacques CESA.
- La table ronde.

Coupures de presse qui concernent ceux qui ont participé à l'aventure.

Le **théâtre des oses**, par un parcours et projet communs, Gisèle, animatrice pugnace face aux autorités, qui a porté le projet du théâtre avec passion et réalisme.

Damien, bien évidemment, qui a supporté la part politique, qui s'est investi énormément contre les sceptiques.

J'avais découpé cette annonce du lieutenant de « Préfet qui démissionne » pour symboliser son entrée dans le privé avec lui comme relais, la fondation avait trouvé le « **magicien** ».

Angelo ROSSY, un club de bonzaï est né parce que j'ai également fait partie du club et que je me délectais à chaque assemblée générale des interventions et discours du Président.

J'ai connu Angelo et Denise en 1981. Ils étaient les gardiens des jardins de la rue de Lausanne 21 et 41. Ils m'ont suivi pendant 10 ans et restent la mémoire installée près de leur « **jardin** » à la FAYE.

Charles COTTET : je l'ai connu pendant quatre ans, sa santé défaillait et nos rencontres étaient teintées d'un regret réciproque, assis dans son atelier, baigné par la lumière des paroles et des silences, et savoir que nos chemins ne s'étaient croisés que trop tard, c'est ma dernière image. Il est près de nous à PROJAN avec sa peinture

Jacques CESA : le compagnon « Jacques », maître dans les arts appliqués, peintre, poète, avec qui nous avons débuté l'aventure du « Moderne », continué avec le parcours dans les centres commerciaux Genève, Bordeaux et les mosaïques de Projan.

Notes et carnets : notre expérience commune de peindre un modèle pendant 6 mois dans mon appartement à Bulle.

Notre voyage au Sahara avec Nicole NIQUILLE et Samuel BURI.

La table ronde : parce que pendant une période de cinq ans, de 1984 à 1989 je me suis beaucoup amusé à représenter mon canton d'adoption en Bretzon, habit traditionnel, j'ai assisté aux grandes messes européennes et mondiales.

Tant pour Damien, Gisèle, Angelo, Jacques, que pour ceux qui n'étaient pas représentés dans les coupures de presse, je dis toute mon amitié et ma réelle joie d'avoir pû, au long des années, jouir de leur présence. Grâce à eux j'ai satisfait progressivement **ma « soif de plaisir »**.

Dûs à mon nomadisme, les éloignements et rapprochements n'ont pas altéré mes souvenirs et nos projets, ils ont au contraire consolidé bien des qualités que j'attribue à chacun, tels que la loyauté, la générosité, la passion et l'amour.

Théâtre des Osses: le temps de la reconnaissance

Constater le succès auprès d'un public et de critiques quasi unanimes après 58 représentations des «Femmes savantes» de Molière, est une bonne raison d'exulter. Etre la première troupe professionnelle, liée au canton de Fribourg par une subvention annuelle renouvelable en est une autre. Onze ans après sa création par Véronique Mermoud et Gisèle Sallin, la compagnie du Théâtre des Osses entre dans le cercle des «Grands». Temps attendu et mérité de la reconnaissance et portrait d'une troupe aux acteurs débordant de projets et d'ambition.

Des acteurs à la carrière riche et fructueuse... Ici, Gérard Carrat et Daniel W. Fillion dans «Antigone».



Avec «Les Femmes savantes», le Théâtre des Osses a présenté un Molière qui n'a pas vieilli. Par une adaptation résolument moderne, Gisèle Sallin et Véronique Mermoud ont réussi - comme elles l'avaient déjà fait pour «Antigone», de Sophocle - à faire d'une pièce écrite en 1672 une œuvre dépoussiérée, contemporaine, éblouissante. Captiver, étonner et interpeller un public avec des œuvres antiques a priori indigestes et au vocabulaire désuet, c'est en cela que réside le professionnalisme du Théâtre des Osses. Et au Département des affaires culturelles du canton de Fribourg, on l'a bien compris. Si bien d'ailleurs, qu'on décide dès 1990 - également avec l'appui de la fondation «Cenmusica» - d'octroyer une subvention annuelle renouvelable.

Dès lors, Véronique Mermoud et Gisèle Sallin peuvent réaliser un vieux rêve: créer un théâtre habité par une troupe professionnelle qui conçoit, en relation avec «Cenmusica», des saisons artistiques présentant des spectacles pour un public aux goûts divers: ainsi, danse, musique et peinture tiendront une place qui ne leur est habituellement pas réservée dans les théâtres, en côtoyant les pièces elles-mêmes. C'est le futur Théâtre de la Faye, à Givisiez.

Combattre l'individualisme

Du succès que rencontre la troupe actuellement aux débuts du Théâtre des Osses, onze ans se sont écoulés; fondée en 1979 par Gisèle Sallin, metteuse en scène, née à Fribourg et par

Véronique Mermoud, directrice et comédienne, née à Genève, cette compagnie est née des mêmes besoins et envies des deux femmes: s'investir dans un art nécessairement collectif, créer une œuvre qui leur appartienne, partager des réflexions avec des artistes en ouverture sur le monde. Ce sont d'abord six spectacles, joués entre 1979 et 1983 et quatre ans de travail acharné pour Véronique et Gisèle. Mais, à cause de travaux qui n'ont rien à voir avec le théâtre, elles accumulent fatigue et pertes d'énergie trop importantes; ainsi, démarches administratives, recherche de fonds et tournées nombreuses (et fructueuses) ont provisoirement raison de la passion qui lie les deux artistes. S'ensuit une pause de trois ans, durant laquelle Véronique et Gisèle vont continuer leur carrière pour le compte de divers théâtres et dans divers pays. Gisèle rencontrera notamment Benno Besson, directeur de la Comédie de Genève, avec qui elle va perfectionner son métier de metteuse en scène. Mais, toujours par souci de s'investir ensemble, le duo se reforme en 1986; aidées cette fois-ci d'Anne Jenny - qui réalise depuis un travail fantastique - Véronique et Gisèle s'engagent dans une nouvelle gageure: monter une petite troupe et acquérir un lieu fixe pour réunir les talents et les énergies d'acteurs trop dispersés. Le Théâtre des Osses dépose alors dans la même année le dossier du projet de ce qui sera une maison d'art fribourgeoise. L'idée plaît et, en 1990, relancé par les propositions de la fondation «Cenmusica», le Département des affaires culturelles du canton de Fribourg et la fondation elle-même octroient les fonds de la subvention. Outre toutes les activités inhérentes au projet du Théâtre de la Faye, le Théâtre des Osses continue à se produire. Après le triomphe des «Femmes savantes», la troupe se produit prochainement à Bruxelles pour quinze jours de représentations des «Enfants de la Truie», une pièce co-signée par Gisèle Sallin et par la Québécoise Marie-Hélène Gagnon.

A toute vapeur!

Une troupe professionnelle de passionnés, c'est d'abord une co-

direction, assurée par Véronique Mermoud, directrice et comédienne et Gisèle Sallin, metteuse en scène. Ensuite, Anne Jenny s'occupe pratiquement de tout le reste, c'est-à-dire un travail phénoménal d'assistance et de préparation; Marie-Claude Jenny, la sœur d'Anne, assure le suivi administratif; Jean-Christophe Despond éclaire les planches et Max Jendry signe la musique. Les costumes et décors sont généralement de Claire Chavanne.

Les acteurs? Ils sont une palette impressionnante, pour la plupart à pouvoir se targuer d'une carrière déjà riche et fructueuse; entre autres Gérard Carrat, Daniel W. Fillion, Geneviève Pasquier, Yves Jenny, Adrienne Butty, Nicolas Frossier et Michel Fidanza, qui ont contribué à faire des pièces et à représenter des spectacles dignes des meilleures troupes professionnelles.

Mécène

Mais on ne peut présenter le Théâtre des Osses sans évoquer l'aide permanente de ce passionné d'art et de culture qu'est Bernard Vichet. L'industriel aux talents reconnus loin à la

direction, assurée par Véronique Mermoud, directrice et comédienne et Gisèle Sallin, metteuse en scène. Ensuite, Anne Jenny s'occupe pratiquement de tout le reste, c'est-à-dire un travail phénoménal d'assistance et de préparation; Marie-Claude Jenny, la sœur d'Anne, assure le suivi administratif; Jean-Christophe Despond éclaire les planches et Max Jendry signe la musique. Les costumes et décors sont généralement de Claire Chavanne. Les acteurs? Ils sont une palette impressionnante, pour la plupart à pouvoir se targuer d'une carrière déjà riche et fructueuse; entre autres Gérard Carrat, Daniel W. Fillion, Geneviève Pasquier, Yves Jenny, Adrienne Butty, Nicolas Frossier et Michel Fidanza, qui ont contribué à faire des pièces et à représenter des spectacles dignes des meilleures troupes professionnelles.

Vincent Jendry

Adrienne Butty et Geneviève Pasquier, époustouffantes dans «Antigone» de Sophocle.

Photo: Malou Wattenholer



Gérard Carrat et Véronique Mermoud dans «Les Femmes savantes».

Photo: Philippe Carrat



Le Théâtre des Osses, c'est...

- 1978 «Le théâtre d'Emma Santos», d'Emma Santos
- 1979 «Le Malentendu», d'Albert Camus
- 1980 «Solange et Marguerite», de Jean-Pierre Gos
- Participation au Festival d'été du Québec et Montréal
- 1981 «S. Corinna Bille», textes de Corinna Bille
- 1982 «Médée», de Jean Vauthier
- «Allume la rampe, Louis», d'Anne-Marie Yerly
- 1988 «Les Enfants de la Truie», de Gisèle Sallin et Marie-Hélène Gagnon
- 1989 «Antigone», de Sophocle, adaptation d'André Bonnard
- 1990 «Les Femmes savantes», de Molière



after you have exhausted
 what there is in business,
 politics, conviviality, love,
 and so on — have found
 that none of these finally
 satisfy, or permanently
 wear — What remains?..
 « Nature remains » —

Je m'ai prouti en bateau
 pour les Antilles du
 9 janvier 95 au 1er mars.
 Je voulais connaître la
 mer, les îles, la
 faune, la flore -
 "Prausa en el Camino"



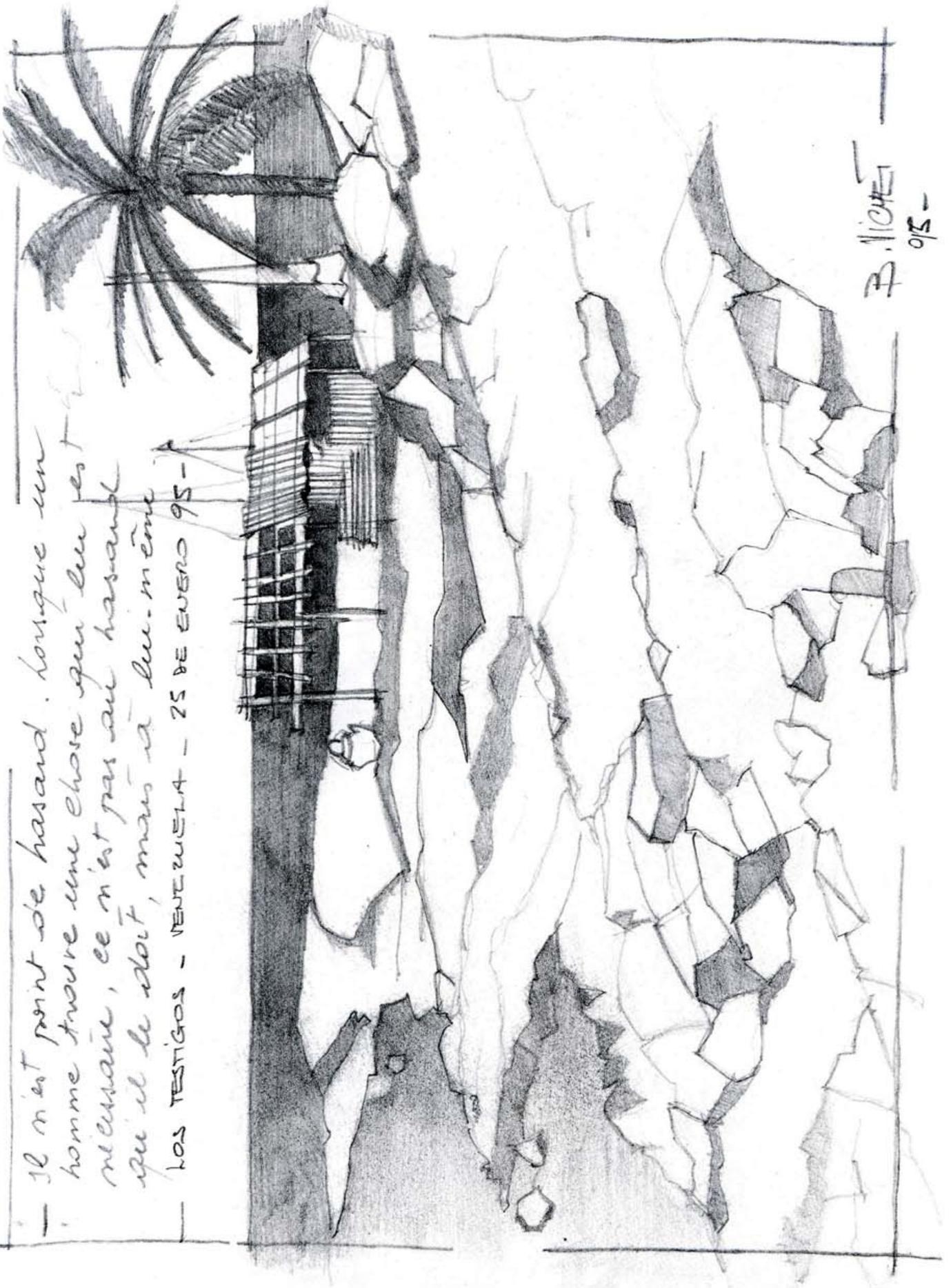
- Who ever you are, now ! I place my hand upon you,
 that you be my poem, I whisper with my lips
 closed to your ear, I have loved many women,
 but I love none better than you.
- Everybody looks after security, I am unsafe.....

— Aquí fue nuestra tercera parada durante el viaje hasta Birgini Island es propiedad de Henzeuela la isla se llama los RESTIGOS fuera del Tiempo.



— Il n'est point de hasard. Lorsque un
homme trouve une chose qui lui est
nécessaire, ce n'est pas au hasard
qu'il le doit, mais à lui-même

— LOS TESTIGOS - VENEZUELA - 25 DE ENERO 95-



P. NICHE
9/5-

Jeudi 24 juillet 1986

Un nouveau club est né à Fribourg **Banzaii.. des bonsaïs**



Epris de culture orientale, Angelo Rossy n'a jamais mis les pieds au Japon, ni en Chine d'ailleurs. Cet univers fascinant, il l'a créé chez lui, en plein cœur de Fribourg. Pour carnaval, il s'est fabriqué une armure de samourai. Pour l'amour des plantes, il cultive le bonsaï. Et pour partager son engouement, il vient de fonder un club.

 Alain Wicht

17

RÉDACTION (037) 82 31 71

INFOMANIE 243 343

ABONNÉ

LA LIBERTÉ Un nouveau club est né à Fribourg Banzaii... des bonsais

Il était une fois un jeune Fribourgeois épris de culture orientale. Durant les longues nuits hivernales, il tuait le temps en rêvant de la fantastique épopée des samouraïs. Apprenti fleuriste, plutôt serré financièrement, il n'avait que le rêve pour le transporter aussi loin... Jusqu'au jour où il a découvert la culture du bonsai. Ce fut le coup de foudre. Une douzaine d'années après, Angelo Rossy n'a toujours pas mis les pieds au Japon, ni en Chine d'ailleurs. Mais, dans le jardin qu'il entretient au cœur de Fribourg, il s'est créé son univers oriental à lui. Une bonne centaine de bonsais s'y épanouissent. Et pour faire plus vrai encore, il est prêt à revêtir l'armure de samouraï qu'il a confectionnée pour carnaval...

Accrochée à l'un des murs du salon, la photo de mariage des Rossy ne laisse pas transparaître ce faible pour la culture orientale. En bon terrien fribourgeois, Angelo y porte le bredron. Pas de trace de kimono. Si ce n'est une

collection de sabres de samouraï, rien dans l'appartement ne met la puce à l'oreille. Les bonsais, eux, vivent à l'extérieur, été comme hiver.

Bonsai: art enseigné dans les écoles

Arbre cultivé dans un récipient auquel des soins appropriés (voir encadré) maintiennent une petite taille, le bonsai est originaire de Chine. Introduit au Japon par des moines boudd-

histes zen voilà plusieurs siècles, il faisait office d'objet religieux, image de l'harmonie entre l'homme et la nature. Il a également été l'un des passe-temps favoris des samouraïs.

Plus qu'un hobby, c'est un art aujourd'hui largement répandu au Japon. Les clubs y fleurissent et le bonsai est enseigné comme discipline spéciale dans de nombreuses écoles. «Récemment», un spécimen a été fêté pour ses 1000 ans», souligne un Angelo Rossy rêveur. «Là-bas, les bonsais font partie du patrimoine». Les plus vieux sont pour la plupart propriété de la famille impériale.

Un club à Fribourg

En Occident, le bonsai est apparu très timidement dans le courant de ce siècle. «Les gens n'ont rien compris», regrette M. Rossy. «Ils ne se sont pas aperçus du travail minutieux et des soins qu'exigent ces arbres. Ici, plus c'est gros plus c'est beau». Lancée voilà une quinzaine d'années, une deuxième offensive a eu beaucoup plus de succès. Aujourd'hui, le bonsai est à la mode. Tellement à la mode que tout le monde se met à en acheter, sans le connaître vraiment. Et comme toujours dans ces cas-là, certains commerçants abusent de la crédulité des consommateurs.

C'est notamment pour conseiller les acheteurs potentiels et «offrir de bonnes bases à ceux qui veulent cultiver le bonsai» que vient de se créer un club à Fribourg. Dénommé «Yama Sakura» (censier de montagne), il est présidé par Angelo Rossy. Fondé le 26 juin, il compte quatre membres. Selon M. Rossy, la liste devrait rapidement s'allonger. Le phénomène prend de l'ampleur. Actuellement, la ville de Fribourg doit compter une bonne quarantaine de possesseurs de bonsais.

Approvisionnement interdit...

Depuis une douzaine d'années qu'Angelo Rossy s'est lancé corps et âme dans ce passe-temps, il s'occupe d'une centaine de spécimens, auxquels s'ajoutent quelque 400 semis ou boutures. Le plus vieux arbre à 20 ans. «Les débuts n'ont pas été faciles. Que de déboires», raconte le président de «Yama Sakura». «C'est un hobby exigeant. Il faut beaucoup de patience». Il n'y a pas pour autant besoin d'être fleuriste, ni samouraï, ajoute-t-il. «Quand on aime, on apprend vite».

Angelo Rossy a fabriqué ses premiers bonsais en récupérant des petits sapins à la forêt. «Je ne savais pas que c'était interdit», lance-t-il malicieusement... BG



Textes
Béat Grossenbacher

Photos
Alain Wicht

- 1 Taille d'une santoline.
- 2 Deux bonnes heures de travail par jour.
- 3 Angelo Rossy fait une ligature sur un grenadier nain.
- 4 L'orme sous trois formes: à 1 année, 5 ans et 20 ans.
- 5 Un sapin de 10 ans. Petit détail: le pot est assorti au bonsai comme le cadre au tableau.

Le bonsai ne souffre pas Petit, pas rabougri

Les clichés ne manquent pas au sujet du bonsai. Dans la BD intitulée «Idées noires», Franquin s'en donne à cœur joie. Il y montre un vieux sadique avide de miniaturisation, tout jousif à la pensée d'arracher la plupart des boutons et des pousses tendres, patiemment, en les pinçant avec les ongles... Hignnn...

Président du club fondé récemment à Fribourg, Angelo Rossy ne se reconnaît pas dans cette caricature. «Le bonsai ne souffre pas», se défend-il. «En principe, on ne lui donne pas des formes contre nature. On s'attache à lui conserver une allure que l'on retrouve chez les arbres adultes». Dans son livre (*), le spécialiste suisse Ulrich Dietiker va encore plus loin. «Le bonsai ne peut être «élevé» qu'au prix de soins intensifs», écrit-il. «De ce dévouement peut naître une relation étroite avec le petit arbre, analogue à celle qui vous lie à un animal familier».

Les arbres doivent être arrosés quotidiennement, jusqu'à deux fois par jour. Angelo Rossy, qui en possède une centaine de spécimens, leur consacre journalièrement deux bonnes heures. Au printemps, les opérations de dépotage,

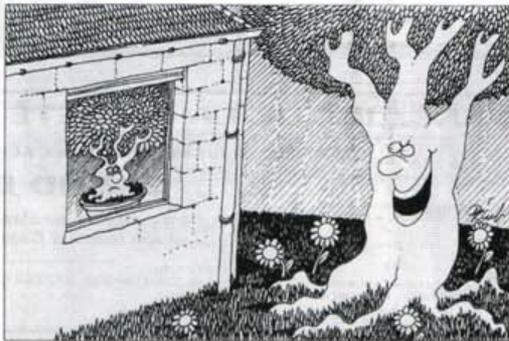
de taille des racines et de rempotage lui prennent toute une semaine. Quant à la taille des rameaux, elle se fait régulièrement, hormis pour les pins et les sapins (annuellement). «Chaque arbre a son style de vie, sa façon d'être traité. Il n'y a pas de samedi, ni de dimanche», raconte M. Rossy. «Lorsqu'on

part en vacances, il faut trouver quelqu'un de consciencieux pour s'en occuper». A l'eau uniquement, une plante tient un maximum de trois semaines. Après, il faut lui donner des engrais... Avec doigté: poudre d'os, sang ou engrais biologiques. Le résultat en vaut la chandelle.

Pas étonnant, dans ces conditions, que certains spécimens valent des dizaines de milliers de francs! Rassurez-vous! Il s'agit de bonsais très vieux, parfaits du point de vue qualitatif et de la forme et provenant exclusivement de Chine ou du Japon. Dans nos commerces, un bonsai standard (8 à 15 ans) coûte entre 60 et 300 francs environ. Une fois qu'il a atteint sa forme définitive (15 ans et plus), il faut compter un minimum de 500 francs.

Plutôt que d'acheter un bonsai au prix fort et de le voir crever après quelques semaines, Angelo Rossy recommande aux débutants de se procurer un arbre chez le pépiniériste. Prônée par Ulrich Dietiker, la méthode yamadori consiste à récolter les plantes en pleine nature et à suivre les règles du parfait petit «éleveur» de bonsais. La reproduction par graines, par boutures ou le greffage, c'est déjà une autre chanson... BG

(*) Ulrich Dietiker. «Bonsai, arbres nains japonais». Petit atlas Payot, Lausanne.





Monsieur B. VICHET
façades métalliques
rue Pierre Verly
1762 GIVISIEZ

Arras, le 14 déc. 50

Cher Monsieur Vichet,

D'abord, je vous dis tout le plaisir
que j'ai eu en votre compagnie, à
plusieurs occasions déjà.

Je suis heureux d'avoir pu la décision
de travailler avec vous, pour mon livre.
Je suis très confiant.

En ce qui concerne les tableaux, tout
et bien, et, je vous remercie.

Il est convenu que deux seront en compte
et que "les bateaux", dernier repris en tant
de cette époque, vous sera offert.

En vous disant mes regrets de n'avoir
pu venir à votre organisation des lieux
et leur inauguration, je vous fait mes
amitiés et vous dis à bientôt.

Ch. Casut,

CHARLES COTTET

La mort dépassée

Sait-on assez, en son pays, que le peintre Charles Cottet n'a rien d'un petit maître régional? L'artiste veveysan atteint à l'universel. Et l'on peut en parler au présent même s'il est mort en 1987. D'autant que va paraître, aux Editions BIM de Jean-Pierre Mathez, un livre richement illustré dont Charles Cottet lui-même a conçu l'esquisse. Un livre d'art dans lequel parle son esprit. (mg)

● PAGE 25



Charles Cottet

(photo Bernard Schaerer tirée de l'ouvrage)

UNE MAISON BULLOISE ÉDITE UN LIVRE SUR CHARLES COTTET

L'empreinte d'un artiste majeur

Étrange paradoxe de la mort: elle sème des promesses d'immortalité dans le sillage de ceux qu'elle a emportés alors qu'ils étaient au firmament de leur art. Le peintre fribourgeois Charles Cottet, disparu en septembre 1987, est de ces élus. L'artiste devait pressentir que son œuvre ferait plus que lui survivre. Pourquoi, sinon, aurait-il consacré ses dernières forces à l'empreinte de son passage dans ce monde, à une sorte de «testament», synthèse de sa trajectoire? Cette empreinte, c'est un livre: «Ch. Cottet 1924-1987, un hommage, un témoignage». Un ouvrage d'envergure (2500 exemplaires, budget de 128 000 francs), qui paraîtra ces prochains jours aux Editions Bim, à Bulle. Grâce à Jean-Pierre Mathez, directeur de cette maison. Et ami de longue date de l'artiste: c'était au temps de la Bienne des années 48-65...

Certains quartiers de Bienne, après la deuxième Guerre mondiale, sont un peu ce que fut Saint-Germain-des-Près pour Paris: l'esprit rayonne, un noyau culturel et artistique s'y développe, on refait le monde autour des tables des bistros à la mode. De cette pépinière sortiront les Armin Jordan, Jorg Steiner, Marco Richterich, Christian Vöchting, Jean-Pierre Moeckli, Charles Cottet, Jean-Pierre Mathez (alors musicien), et bien d'autres.

L'amitié à la rescousse

En 1986, après la vaste rétrospective que lui a consacré le Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Charles Cottet souhaitait réaliser un livre sur sa peinture. Mais il lui fallait des fonds importants. Le peintre parla du projet à Jean-Pierre Mathez.

Coup de cœur! L'amitié biennoise vient au galop. L'éditeur d'ouvrages et de revues musicales spécialisées est équipé. Parmi les talents à disposition, celui du graphiste Philippe Paschoud.

Attentif dans sa santé, Charles Cottet a eu tout juste le temps d'imaginer le livre, d'en articuler l'ossature et de sélectionner les re-

productions. L'ouvrage s'ouvre sur des photographies de famille: entrée en matière émouvante pour qui a connu Ch. Cottet en pleine santé, au temps où il jouait au football. Puis c'est l'atelier. Blue-jeans et pullover bleus, Cottet a le visage buriné d'un boulingueur, une ride léonienne entre ses yeux océans...

Suivent une introduction de Bernard Blatter, conservateur du Musée Jenisch et président de l'association Arts et Lettres à Vevey, des «Propos et divagations pour accompagner les peintures de Charles Cottet», de Frédéric Wandelère, des notes de Charles Cottet lui-même (tous ces textes sont également traduits en allemand) et une biographie succincte de l'artiste veveysan.

Puis 24 dessins en noir et blanc et 83 tableaux en couleurs! Le format de 240 x 270 mm est idéal: il évite tout effet optique déformant. J.-P. Mathez est fier de ce livre qui a nécessité un travail de photolithographie colossal. Huit photographes ont collaboré à l'ouvrage, parmi lesquels J.-R. Seydoux, Alexandre Cottet, Edgar Oberson et François Enmenegger.

Des entreprises et des organismes culturels ont soutenu à l'entre-

prise: Nestlé SA, à Vevey, l'industriel Bernard Vichet, de Givisiez, le Département des affaires culturelles du canton de Fribourg et Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture.

Souscription galopante

A livre d'art, exceptionnel, prix exceptionnel, dit J.-P. Mathez. En trois semaines, près de 2200 livres ont déjà été souscrits. Révéléateur de l'estime dont jouissait le peintre.

Pour J.-P. Mathez, l'entreprise a revêtu une signification particulière. Ami de Ch. Cottet et de son épouse, Nicole Rachel, il tenait à ne «trahir» en rien la pensée de l'artiste. L'expérience de ce livre d'art pourrait d'ailleurs conduire à une diversification des activités de Bim, dont pourraient bénéficier d'autres artistes.

Ce livre d'art, un peu à la manière d'une partition musicale, n'est sûrement pas destiné à dormir sur le rayon d'une bibliothèque: Charles Cottet nous y interpelle constamment. Et puis il y a la page de couverture: une «nana» d'après 68. On imagine l'œil charbonneux sous les lunettes noires. Un petit nez qui ne peut être que retroussé. Et une bouche en cœur d'un rouge éclatant, prête à mordre dans la vie. Ici, l'incomparable maîtrise de Cottet suspendait le vol fugitif de l'éternel féminin. Mais son génie a bien d'autres facettes. L'artiste survit dans ses œuvres, et voilà qu'un livre lui prête une voix nouvelle.

MPA

● «Charles Cottet», 156 pages, textes de Bernard Blatter, Frédéric Wandelère et Charles Cottet, 107 reproductions dont 83 en couleurs, éditions BIM, Bulle.

DANS LE PLUS GRAND CENTRE DE BRICOLAGE DE SUISSE A MEYRIN

Cheminement d'art signé Cesa

Demain sera inauguré «Brico-Loisirs» de Migros Meyrin, un centre de bricolage de 17 000 m²: le plus important du genre en Suisse, investissement de 50 millions. Migros avait mandaté M. Bernard Vichet pour concevoir «une enveloppe ludique et symbolique» pour ce projet. Un concours d'architecture intérieure a été organisé. Et un trio fribourgeois l'a gagné: l'artiste Jacques Cesa, le graphiste Michel Pezziard et le constructeur Bernard Vichet. Chacun a finalement joué sa propre carte dans le mandat d'arts appliqués coordonné par une «commission fil rouge». Pour Jacques Cesa, «genevois» pour quinze mois, l'expérience qui s'achève aura été des plus riches d'enseignements.

Vichet Constructeurs s'est vu confier le mandat en tant qu'entrepreneur de la structure couverture, vitrages et façades. Au reste, c'était une des premières fois, en Suisse, qu'un maître d'ouvrage confiait un mandat d'arts appliqués à un groupe associé au processus architectural dès le début. C'est d'ailleurs le même esprit qui préside à la gestion du projet de la gare de Bulle, où des artistes - Jacques Cesa au premier chef - collaborent avec l'architecte.

Un cheminement artistique

Pour Jacques Cesa, il s'agissait de proposer un cheminement artistique, du sous-sol de 10 000 m² au troisième étage avec mezzanine. Tout devait concourir à créer des ambiances, par les couleurs et la nature des matériaux, en étroite respect des exigences fonctionnelles.

Ainsi Cesa a-t-il créé les vitraux de l'entrée (sur 20 mètres de longueur, réalisés par les sœurs Geneviève et Marie-Pierre Monferini, de Bulle). Il a composé une mosaïque monumentale au sol (un ensemble

en céram et émaux Albertini, réalisé par Maurice Bauchet, l'un des mosaïstes du métro de Paris). Et il a conçu vingt-cinq mètres de frise décorative: la paroi du Brico (des dessins au fusain et des reliefs peints en bois, alternés). S'y ajoutent des éléments signalétiques et le plafond d'un restaurant.

«Ce que j'ai appris cette année...»

Quinze mois de travail, à plein temps pratiquement, pour l'artiste gruérien! Et surtout l'expérience, plus poussée que jamais, du travail en collaboration. Non pas que tout ait été facile. Mais une «commission fil rouge», composée des architectes, techniciens, ingénieurs et artistes, ainsi que des organes commerciaux et financiers de Migros, a joué le rôle coordinateur. Collaboration encore avec les artisans réalisateurs: «On réapprend le métier de créateur, en fonction des métiers et des matériaux. Pas question de se contenter de 'cartonner' en atelier: il faut dès le commencement tenir compte de l'ensemble des exigences et du but final», dit Jacques Cesa.

«Voilà ce que j'ai appris cette année! Ça paraît simple, mais ça n'est pas facile d'arriver à marier les désirs de l'artiste et les contraintes des matériaux. On part du lieu et d'un inventaire, on élimine, et on réalise à partir de ça. L'humilité s'impose. Mais finalement, c'est une grande liberté qui peut s'exprimer quand on a trouvé la confiance des partenaires. Et c'était donc possible même dans les fortes structures de l'empire Migros.»

Le moyen-âge retrouvé...

«Ce qu'il y avait encore de 'nouveau', c'est l'accord salarial conclu avec Migros. J'ai négocié un contrat comme au moyen-âge, sur quinze mois, pour la réalisation d'un certain nombre d'objets. Tout s'est bien équilibré enfin et ça m'a permis d'aller au bout du cheminement artistique», conclut l'artiste.

Nouveau, le moyen-âge... Le rôle des seigneurs est joué aujourd'hui, pour les artistes, parfois par l'Etat, par les industriels, par des banques. Ici par un détaillant géant. Et l'artiste, tout en «composant» avec les exigences du maître d'œuvre et les contraintes de l'objet commercial, a gardé son âme. On se réjouit de voir le résultat du même exercice à la nouvelle gare de Bulle!

Michel Gremaud



L'un des vitraux de Cesa au Brico-Loisirs

(photo Emmenejer)

CONGRÈS EUROPÉEN DANS LE CANTON

Table ronde en Gruyère

Visite gruérienne, hier, pour une septantaine de membres de la Table ronde No 8, club international qui groupe des cadres de moins de 40 ans. En congrès à Fribourg pour quatre jours, les participants, en provenance de onze pays d'Europe et de la Méditerranée, ont parcouru la Gruyère par un temps maussade. Leur balade les a conduits à Gruyères, Pringy et Moléson pour s'achever par un souper fribourgeois à Crésuz.

Les objectifs de la Table ronde, créée en Angleterre à la fin du siècle

passé, sont les échanges internationaux pour le développement de l'éthique professionnelle et l'amitié ainsi que des actions sociales à l'échelon régional. La Table ronde No 8 de Fribourg a déjà apporté son soutien à la Fondation Tremplin et à SOS Futures Mères, par le biais d'expositions-ventes de tableaux, pour des équipements. Parmi les vœux que nourrit la section fribourgeoise figure la création d'une association gruérienne.

(corresp.-FE)



Les organisateurs fribourgeois du congrès de la Table ronde No 8: de g. à dr., MM. Frédy Quartenoud, Jacques Vial, Bernard Vichet, Willy Collaud et Guido Kessler (photo Emmenegger)

FROM PAGE ONE

from fifty-five different associations in 65 countries of the world.

They raise between them over K Shs. 165 million a year for charitable work throughout the universe.

ARTEA comprises nineteen Round Tables in Kenya, Tanzania, Uganda and Ethiopia with 325 members between them.

In Kenya there are eleven Round Tables with 176 members.

Declared Mr Simpson 'it is always amazing to see what a few dedicated men can achieve for the good of the community in which they live'.

In Mombasa, Round Tables No. 3 and 25 have much to boast about. Their most ambitious projects have been the Shs 7 million SOS Children's Village and the Shs. 6 million Secondary School for the Physically Handicapped.

They also provided a Babies Wing for Mji-wa-Salama, a home for abandoned children at Makande, and have given around Shs 10 million to various projects for the deaf all over Kenya.

Other projects have been the Likoni Sheltered Workshop for the Disabled and Port Reitz Polio Clinic now run by APDK.

Mr. Simpson mentioned how the World Council of Young Men's Service Clubs supports many projects throughout the world. These have included the Secondary School for the Physically Handicapped at Mombasa.

In Ethiopia, the Kinsmen Club of Canada (A WOCO member) had given considerable help with famine relief. They had given seven million dollars worth of drugs to Ethiopia, while some of its members had gone there to assist in saving lives during the recent catastrophic drought.

In addition, the World Council had given considerable aid to Fiji following the devastating cyclone there. In fact several of its members had lost their lives while helping rescue its inhabitants.

Said Mr. Simpson 'they risked their lives in helping others'.

He revealed that the World Council will be launching a project in Fiji, which will stand as a memorial to members who had died there.

Mr. Simpson, who is on his seventh visit to Kenya, praised the conference organisers and said 'it is one of the smoothest conventions probably to be held anywhere in the world'.

**Non-Political
Non-Racial
Organisation**

He considered that the hard work WOCO '86 Organising Committee had put into it would not be in vain. Adding 'I am looking forward to an exciting week and the fellowship that I will enjoy'.

Mr Simpson also thanked the organisers for putting more 'fun' into the event, with a variety of social evenings and entertainment, as well as sports competitions enabling delegates to relax in between business pow-wows.

Nearly 1,000 delegates/wives were initially expected.

Asked why this had dropped to 'nearly 700' pressmen were told that 270 from South Africa had been unable to obtain visas to enter Kenya. However, this had only affected holders of South African passports. Six holding other passports were allowed into the country.

In reply to a question, Mr. Simpson explained that WOCO is a non-political and non-racial organisation. In Southern Africa there were 3,000 members of whom 200 are 'black' and 800 are 'white'.

WELCOME W.O.C.O. 86

He said that Round Tables in South Africa were setting a good example by showing how people of different colours, races and religions can work together for the common good.

He disclosed that they had built schools, hospitals and children's homes in the rural areas. They were not only working but socialising together without any colour bar.

Continuing he said that under the World Council's UN-DUGU project, Round Tables in South Africa had sponsored three children from Kenya to undergo heart surgery there.

'One case in Mombasa had needed very specialised surgery which could only be undertaken in South Africa at that time. This had been carried out completely free of charge and sponsored by Round Tables in South Africa. The child had been met by their members and looked after in their homes and in hospital'.

REGIONAL MEETING

Mr. Simpson mentioned they would be discussing the South African problem at the Africa Regional Meeting as well as at their Annual General Meeting.

Adding 'our meetings are open to the press, should any wish to attend'.

He went on to say that at the WOCO Conference many delegates endeavoured to attract support for projects they were undertaking in their particular countries, one being a Day Clinic at Mombasa.

Asked why they had chosen Kenya for the venue of this year's conference, Mr. Simpson replied 'our convention in Nairobi during 1978 was such a success that we all wanted to come back to Kenya'.

It was at a WOCO convention four years ago that by an 'open vote' of delegates Mombasa was chosen as the venue for the WOCO '86 conference.

Declared Mr. Simpson 'I was very happy with this decision'.

He said that Hotel Inter-Continental is 'as nice a hotel as you can possibly find anywhere in the world' and mentioned how he was 'completely happy' with UTS - the official carrier for WOCO '86.

Delegates are staying at Whitesands, Neptune, Severin, Serena Hotels and various beach apartments with most of the regional meetings and forum discussions taking place at Hotel Inter-Continental.

Each day children's play groups were organised and during the week there were golf, fishing, windsurfing and film competitions, as well as lots of socialising at parties both inside and outside the hotel.

The highlight of the entertainment programme was undoubtedly the shows from the Bora Bora International Nightclub and its fabulous all-African cast.

For the first time at such a conference the Ladies Circle of Round Tables had their own forum the subject being 'Caring and Sharing'.

Also organised for the ladies were shopping sprees on Mombasa Island, tea parties, outings and fashion shows, also a demonstration of Rangoli - a floor mural in coloured powder. It is something that Indian women do during Diwali - the Hindu Festival of Lights.

There was also a tour to see completed projects by Round Tables No. 3 and 25 in Mombasa which included the APDK workshop at Likoni and Port Reitz Polio Clinic; Mombasa Secondary School for the Physically Handicapped and SOS Children's Village.



ARTEA CHAIRMAN Eddy Njoroge seen welcoming guests, together with his wife (right) and a lady from Holland.



SALAAMA - WOCO 86 Publicity and Promotion Convener Shailesh Shah (left) together with delegates from Tanga, Moshi, Kisumu, Mombasa and India.



SAMINA SHEIKH wife of WOCO President Akram Sheikh, is seen welcoming a group of WOCO delegates from Switzerland.



CHEERS - Part of the large British delegation to WOCO 86.

FELLOWSHIP AT THE 'W.O.C.O. WELCOME'

LOTS OF 'fellowship' was generated at the Welcome Party for WOCO '86 Conference delegates and their wives from all over the world which took place at Hotel Inter-Continental on Monday - the start of a week of pow-wows, as well as fun and games.

Many turned up in traditional attire - the most overpowering probably being a 22-strong group from Amsterdam - all in wooden clogs and the ladies looking very feminine in aprons and lace 'Muts' (caps).

They arrived at the party en masse lustily singing 'Come to Amsterdam' - a subtle piece of promotion for the next WOCO Conference which takes place there.

They were an extremely lively group - invading the shuffle area to dance in their clogs, and taking over the Safari Sound Band for a while to sing a 'traddy' song. They had arrived in Kenya earlier to take a UTC pre-conference safari to the Maasai Mara and Lake Nakuru. They described their safari as 'fantastic' and felt 'they had seen all the wildlife there is to see'.

They praised UTC for its very good service throughout. Spectacular buffet tables in the banquet garden groaned with a sumptuous variety of hot and cold canapes for both meat eaters and vegetarians.

Afterwards there was entertainment galore, and even a 'mini' fashion show.

The Africa '86 Show from the Bora Bora Nightclub with the luscious, zesty, Black Diamonds, was terrific and had WOCO-ITES from all over the world yelling for more.

The Safari Sound Band also staged a special show, their most spectacular number being 'Thriller' and some Rock 'n' Roll that got so hot that the stage started smoking!

Looking after the lighting and other stage effects was Peter Haist, Managing Director of Bora Bora International Nightclub who also introduced his Africa '86 Show.

A big cheer went up when delegates (male) learned that they were also being invited to the Fashion Show at the Bora Bora Nightclub on Thursday afternoon. It was originally intended for Ladies only - but the organisers felt it a bit unfair to leave the men out. After seeing the 'mini' show staged during the Welcome Party by Daphne Seager and Koko Fashions many realised what they would be missing. The exotic jewellery, made locally by Jan Gastellier, was also shown.

Keeping the action going throughout were two MCs, Mike Johnson and John Mbugua.

Fred Simpson, WOCO President, welcomed them all. He hoped they would have a great week and make many new friends.

Eddy Njoroge, ARTEA chairman, described it as a 'great opportunity in which to make contact with the rest of the world'.

He appealed to them all to see as much of Kenya as they can while they are here.

The entertainment took place in a specially erected open-sided theatre with large stage, spectacular lighting effects and decor.

The Safari Sound band kept them dancing until the early hours of the morning, throwing in some Indian music as well. Dancing to it was a novel experience for most, and those from Amsterdam found the only way of doing so was by kicking off their wooden clogs and dancing in their socks.



QUAFFING THE AMBER NECTAR - Australian delegates!



VIKINGS ALL - Delegates from Denmark in fancy dress at WOCO 86.

CLOGS AND CLOTH CAPS



HEADING OUT FROM HOLLAND - This lively 22-strong delegation came in the traditional dress of Dutch farmers, and included wooden clogs and lace 'muts' (caps) for the ladies.

41 BD - Cinéma: «Valmont» - Disque

43 Lettres: Cela, prix Nobel 89 - Un bon roman romand

Une nouvelle rubrique: «Paroles de...»

■ «La Liberté-Dimanche» inaugure aujourd'hui une nouvelle rubrique. «Paroles de...» consiste à donner, chaque semaine, la parole à une personnalité de la vie culturelle fribourgeoise. Gisèle Sallin, metteuse en scène, fondatrice du Théâtre des Osse ouvre les feux aujourd'hui. Elle sera suivie de plusieurs dizaines d'autres animateurs de cette vie culturelle qui, chaque semaine, prendront la plume.

Cette nouvelle rubrique s'inscrit dans un contexte particulier. Longtemps considéré comme un désert culturel, Fribourg, ville et canton s'éveillent. Depuis plusieurs années, quelques individus courageux et déterminés paient de leur personne pour animer la vie culturelle, offrir des spectacles inédits, créer de nouveaux lieux d'animation.

Aujourd'hui un premier cap semble franchi, un palier en tout cas atteint. Le temps des choix est venu. Des questions aussi. Peut-on longtemps encore laisser s'épuiser les bonnes volontés et perdre un amateurisme généreux mais fatalement limité dans le temps? Ne faut-il pas, à l'instar des autres cantons, se diriger vers un plus grand professionnalisme de cette animation?

C'est pour débattre de ces questions que nous faisons appel aux principaux intéressés: les créateurs de toutes disciplines, acteurs, artistes, musiciens, chanteurs, écrivains, amateurs, opérateurs culturels, enfin observateurs privilégiés de cette évolution. Tous auront la parole. Ils pourront, tout à tour exposer leur manière de concevoir la vie culturelle et de la vivre.

Si le pari que nous faisons réussit, ces chroniques hebdomadaires finiront par constituer une mosaïque d'opinion, de points de vue, d'expériences, d'espoirs, de regrets, de colères peut-être. Tous ces textes, tous ces avis permettront à ces animateurs, opérateurs et créateurs souvent encore isolés d'échanger d'abord par le biais du journal avant d'engager un vrai débat sur le terrain. C'est ce que nous souhaitons.

Claude Chuard

PAROLES DE...

Le risque d'en vivre ou d'en crever

Il y a deux autres métiers que j'aurais pratiqués avec la même passion que celui du théâtre, ce sont l'architecture et l'agriculture. A cause de cet intérêt, de cet attrait que j'ai pour le rapport magique: espace-survie-imaginaire. Mon père était avocat de causes et fils de charpentier-paysan. Ma mère est tisserande, fille de marchand de bétail et de cafetière. Je suis issue de tout cela, de cette campagne à laquelle je suis attachée et que je ne saurais renier. Je déteste la bêtise, l'avarice et la vanité. Je suis séduite par la joie de vivre, l'étonnement et l'humour. Ce qui m'effraie le plus, c'est que l'argent est devenu le premier critère de décision en toute chose. Enfin, si j'ai choisi de faire du théâtre, c'est que je ne voulais pas quitter mon enfance et mes jeux pour simple raison d'âge.

Cela impliquait donc de faire le choix d'un art, c'est-à-dire de courir le risque d'en vivre ou d'en crever.

Ainsi, j'ai commencé en 1973, et mon premier emploi a duré une année. J'étais à Paris avec Jean Glibert et Maria Casarès. J'ai participé à deux spectacles comme comédienne et assistante de mise en scène. Nous avons tourné en France, au Mexique, au Brésil et en Uruguay. Puis je suis revenue en Suisse où j'ai travaillé comme comédienne. Entre-temps, j'écrivais des nouvelles et des poèmes. Mais cette façon intermittente de m'investir dans le métier du théâtre m'était insuffisante. Je voulais travailler à un projet conséquent. J'ai donc cofondé une troupe: avec Véronique Mermoud, le Théâtre des Osse. La première année de notre existence, nous sommes allées en France et au Canada, au Festival francophone de Québec et à Montréal. Nous jouons deux spectacles en alternance, une sorte de minirépertoire. Nous avons monté six spectacles en quatre ans et tourné en Suisse à raison de 21 à 75 représentations par spectacle. Je travaillais durant cette période comme metteuse en scène, et je me suis heurtée à des manques professionnels. Il fallait les combler. A la même époque, Benno Besson a été nommé directeur de la Comédie de Genève. Je lui ai

demandé de pouvoir travailler avec lui durant six mois. Je suis restée trois ans.

Mon parcours est celui de ma réflexion, des mes questionnements et de certaines réponses que j'ai trouvées sur mon art. Il va de Maria Casarès à Benno Besson, deux personnalités aussi puissantes que différentes, pour ne pas dire opposées, mais qui se retrouvent dans l'acte théâtral. Mon parcours est en fait celui d'un amoureux de fond: il faut de la ténacité, de l'endurance, de l'humilité et une certaine forme d'espoir. Si j'ai passé beaucoup de temps à acquérir diverses connaissances du théâtre, c'est que la mise en scène oblige à une maturité intellectuelle et personnelle, une expérience de la vie que l'on ne peut acquérir que dans le temps réel.

Gisèle Sallin metteuse en scène fondatrice du Théâtre des Osse Attalens

Le théâtre que je pratique est une mise en jeu de la réalité faite par l'acteur et le public. La mise en scène consiste à organiser, dans un espace choisi et «décoré», une histoire que des protagonistes se risquent à jouer et des spectateurs à entendre, par libre choix. C'est pour transgresser des rêves dans le noir que l'on achète un billet de théâtre, et sans le public, l'acte théâtral ne peut avoir lieu car il lui est destiné. Ainsi la mise en scène, telle que je la conçois, est la mise en action des forces vitales qui animent les personnages. Elle nécessite la connaissance de l'œuvre et celle du public ainsi que la gestion des rapports artistiques, parfois conflictuels, qui s'établissent entre l'acteur et le metteur en scène. Bien sûr, il y a «l'idée» de la mise en scène, mais elle ne s'exprime que mise en jeu. Ce que j'ai appris en travaillant avec Maria Casarès et Benno Besson, ce ne sont pas les

idées, c'est l'artisanat. C'est-à-dire le travail de tous les jours, sur le plateau, avec la matière du théâtre que l'on sculpte et modèle.

Des questions sans réponses

En 1988, nous avons décidé de courir le risque «absolu» du Théâtre des Osse, c'est-à-dire de nous lancer dans la réalisation d'une compagnie professionnelle rattachée au canton de Fribourg. Cette décision est liée à des questions qui, pour nous, n'ont pas de réponses. Si nous ne trouvons pas ces réponses, nous aurons alors couru le risque à ne pas prendre: celui de nous perdre. Car il sera alors trop tard pour recommencer ici et inutile d'essayer ailleurs.



Le canton de Fribourg est un des grands cantons romands. Le public fribourgeois est un excellent public. Le théâtre romand trouve dans notre canton un réservoir d'actrices et d'acteurs dont plusieurs sont de haut niveau. En 1989, il n'y a aucune salle de théâtre dans tout le canton. Ne me parlez pas de certaines salles de banquets et de lotos qui ont une scène: ce ne sont pas des salles de théâtre. Le public est assis à plat et loue une place - parfois très chère - pour ne rien voir. Il n'y a pas une seule place assise dans le canton qui ait été prévue pour que le spectateur voie quelque chose. A ce point, ce n'est plus un hasard, c'est une volonté! Comment se fait-il que le public ne dise rien? Comment se fait-il que le thème budget d'étude soit voté pour un théâtre à Fribourg et que rien ne se passe et que rien ne se dise?

On peut faire des analyses du genre: «C'est un canton catholique et cette religion a excommunié les acteurs.» Dans ce cas, il n'y aurait pas de théâtre en France, en Italie, en Espagne... «C'est un canton agricole à revenus modestes.» Mais il y a plusieurs années que bon nombre d'agriculteurs touchent une paie du lait égale à la paie d'un conseiller d'Etat... «La culture coûte cher.» Cet argument n'est pas valable. Des études ont prouvé que chaque franc investi par l'Etat dans la culture lui en rapporte trois.

Ainsi donc, le théâtre romand est l'affaire de Lausanne et Genève. Pourquoi? J'ai entendu souvent cette réflexion dans le canton: «Oh! il y a beaucoup de bons artistes amateurs et beaucoup de mauvais professionnels.» Bien sûr, j'ai essayé d'expliquer quelles étaient les différences: peine perdue. Un jour j'ai compris le sens de cette phrase. Le «bon», c'est le gentil; le «mauvais», c'est le méchant. Est-ce donc l'artiste que l'on ne veut pas ici? Est-ce que ce canton joyeux, vivace, ludique refuse et éjecte ailleurs ce qu'il ne veut pas? Est-ce que celui qui m'a dit: «Un centre dramatique fribourgeois professionnel, ce serait dangereux», parle pour lui ou pour la majorité? Quelle est la nature de cette peur?

Le canton de Fribourg véhicule une culture terrienne, poétique, rituelle et musicale tout à fait originale. Il n'est plus envisageable de ne pas tout tenter, tout risquer pour que cette authenticité réelle - qui est un trésor - soit exprimée, estimée et diffusée. Nous avons notre mot à dire, notre place à prendre, notre espace à offrir afin que circulent auprès du public des œuvres venues d'ailleurs et que nous portions au-delà de nos frontières un théâtre qui nous représente et qui nous appartient.

Un projet est en route. Sa réussite dépend d'organismes publics et privés certes, mais elle dépend aussi et surtout du public: de son désir. J'ai le sentiment aujourd'hui que ce désir est là et qu'il va éclater. Alors le Théâtre des Osse aura eu raison d'y croire.

Gisèle Sallin

PERSPECTIVE

Faire fleurir le désert culturel



La vie culturelle fribourgeoise à un cap, entre l'ancien et le moderne. Dessin de Berger

■ Fribourg, désert culturel? La formule a fait long feu. Ville et canton n'ont certes pas encore atteint le niveau d'animation que connaissent «les capitales romandes (de Lausanne et Genève, laquelle choisir?)». Néanmoins, le paysage culturel fribourgeois évolue depuis quelques années.

Longtemps considéré comme un territoire culturellement en friche, le canton de Fribourg fit germer, voici vingt ans, quelques généreuses idées du côté de Lausanne ou Genève. On regardait cette terre reculée de Romandie tel un espace à coloniser culturellement. L'opération n'a pas réussi. Le greffon n'a pas pris.

Les raisons de cet échec sont évidemment multiples. A la méfiance des autochtones se sont bientôt ajoutés l'envie et le courage de certains Fribourgeois de relever le défi. Citons quelques noms, sans souci d'exhaustivité: le Théâtre du Stalden en son temps, le Belluard par la suite ont amorcé le mouvement. A leurs côtés, des individus souvent isolés mais non dénués de ténacité s'y sont essayés. Fri-Art, Fri-Son, Fri-Scène, les Jeunesses musicales, l'Orchestre des jeunes, le Festival de musique sacrée, le Chœur des XVI, l'association d'art lyrique. Tous ont débroussaillé le terrain, tous ont donné une impulsion.

Faut-il rapprocher cet éveil culturel du décollage économique du canton? Jusqu'ici aucune étude n'a porté sur ce domaine. Mais il est certain que l'in-

dustrialisation, le développement du tertiaire ont agi sur le mode de vie des Fribourgeois. L'urbanisation relative mais constante du canton qui voit près de la moitié de la population installée dans des zones à caractère urbain, l'extension de certains villages promus cités dortoirs de villas, tous ces changements ont distendu les liens sociaux. La vie associative, toujours très riche ne comble plus toutes les attentes.

Ces changements inquiètent quelques esprits, fidèlement attachés à des valeurs que célèbre une culture populaire encore très vivace, ancrée au cœur de la ruralité. Mais certains signes ne trompent pas. L'ouverture, voici dix ans, d'un des plus beaux musées d'art et de traditions populaires à Bulle ne signifie-t-il pas le franchissement d'un cap, la fin d'une époque?

A quelles conditions?

Pour qu'une vie culturelle naisse et se développe avec une dynamique interne, plusieurs conditions doivent être réunies. Que des opérateurs culturels se profilent et agissent. Fribourg compte aujourd'hui quelques bons éléments. Les projets ne manquent pas: un centre dramatique, un orchestre de chambre, une Kunsthalle. Tout ne pourra être réalisé le même jour. Mais le simple fait d'oser concevoir de tels projets signifie un bouleversement de mentalités.

Claude Chuard

Suite en page 20

Vers un projet concret de troupe théâtrale cantonale

Fribourg entre en scène

Le théâtre fribourgeois se dirige vers les fonts baptismaux: dès l'année prochaine, une troupe sera créée, fruit d'une triple rencontre. Au rendez-vous réussi, la volonté politique d'innover sur le front de la culture, le travail de qualité présenté par le Théâtre des oses. Et un public nombreux.

Fini de railler le désert théâtral fribourgeois: un vrai projet est en train d'éclorre, sur fond de confiance née d'expériences positives. Si tout va bien, le canton de Fribourg aura demain sa troupe de théâtre.

Les partenaires de ce projet? Le Département des affaires culturelles de la Direction de l'instruction publique l'une part, le Théâtre des oses d'autre part.

Gérald Berger, chef du Service des affaires culturelles du canton, confirme les bruits de couloirs: oui, le canton va débloquer des fonds pour permettre la création d'une troupe de théâtre, et ce non pas dans un accès de générosité unique, mais dans le cadre

d'une politique culturelle innovatrice, englobant d'autres activités créatrices. Silence sur les montants et les modalités: si le projet tient compte des possibilités du budget 1990, nous a confié Gérald Berger, il faut encore le peaufiner avant de le présenter en détail.

«Tous les feux sont au vert»

Depuis deux ans, le Service des affaires culturelles conduit une expérience avec le Théâtre des oses, explique Gérald Berger. La première aide a été allouée pour monter «Antigone» et tourner dans le canton: succès. Cette année, poursuite de l'expérience avec un spectacle beaucoup plus pointu, «Les enfants de la truie». Re-succès. «Tous les feux sont au vert», conclut-il.

Même son de cloche au Théâtre des oses. Et Gisèle Sallin ajoute que cette année, les 50 000 francs du canton ont permis de reprendre «Les enfants de la truie», créé un an plus tôt pour le Centre dramatique de Lausanne, et de le jouer dans le canton de Fribourg.

Mais sur cette somme, 20 000 francs ont lancé le Théâtre des oses en France pour présenter «Antigone» dans deux festivals. Toujours avec un



franc succès, et en outre un écho international pour la troupe fribourgeoise.

Fleur et fruit

Puis la voix joyeuse passe au registre des graves. Car pour Gisèle Sallin et Véronique Mermoud - qui sont les fondatrices du Théâtre des oses - le théâtre est une composante essentielle de la vie culturelle. Une composante exigeante, qui requiert un travail sérieux, le temps de la maturation.

La future troupe fribourgeoise, Gisèle Sallin n'a pas de peine à imaginer comment elle la constituera. Elle appliquera les mêmes critères de qualité que pour le choix des comédiens dans les spectacles montés par le Théâtre des oses. Et, ajoute-t-elle, les comédiens fribourgeois égaillés en Suisse romande ne manquent pas. Ni les élèves doués de la classe de Conservatoire qu'elle dirige. Ils n'en seront que plus motivés pour poursuivre leur formation professionnelle dans des écoles de théâtre suisses ou à l'étranger.

De fait, ce projet de troupe fribourgeoise, c'est à la fois fruit et fleur, pour Gisèle Sallin et Véronique Mermoud. Fruit de leurs choix qui depuis des années privilégient qualité et exigence. Fleur puisque la politique à long terme qu'envisage le canton va aboutir sur un vrai projet théâtral, faisant entrer Fribourg sur la scène romande.

Michèle Roquanourt



Gisèle Sallin qui sera chargée de créer la première troupe fribourgeoise de théâtre.



«Les enfants de la truie», un spectacle du Théâtre des oses qui tourne actuellement dans le canton. A gauche, Marie-Hélène Gagnon, à droite, Véronique Mermoud.





(Freenews Cramatte)

Bernard Vichet: «Je cherche dans la mesure du possible à sortir des chemins battus pour trouver des solutions originales.»

(J. Dentan)



Givisiez, la construction métallique réinventée.



(Freenews Gramatte)

«La Faye a pour principal mérite de réorganiser la périphérie.»



(Freenews Cramatte)

« On ne vénère plus les entrepreneurs en Suisse. L'esprit d'entreprise n'est plus de mise, ceux qui le défendent sont des marginaux qui posent des questions embarrassantes. »